

Z

UX

LES



BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS

INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET AGRICOLES

ÉCONOMIE DOMESTIQUE, MÉLANGES

Série I. — N° 5



R.53601

5931. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

Droits dereproduction et de traduction réservés

20



TRAVAUX A AIGUILLE

743077

BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS
INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET AGRICOLES

TRAVAUX A AIGUILLE USUELS

MÉTHODE DE COUPE ET DE CONFECTION

DES

VÊTEMENTS

DE

FEMMES ET D'ENFANTS

REVUE ET AUGMENTÉE

D'UN COURS DE COUTURE EN BLANC ET D'UNE MÉTHODE DE TRICOT

Édition illustrée de 154 figures

A L'USAGE DES ÉCOLES, DES FAMILLES ET DES ATELIERS

PAR ÉLISA HIRTZ

Économie domestique

Mélanges

—



Série I

N° 5

—

PARIS

J. HETZEL ET C^{ie}, ÉDITEURS

18, RUE JACOB, 18

AUX ÉLÈVES DE M^{LLE} VERENET

MESDEMOISELLES,

Les premières, vous avez voulu apprendre cette méthode; le plaisir que vous avez eu à cette nouvelle étude, entreprise avec votre chère Directrice, dont le dévouement pour vous ne recule devant aucune tâche, et le profit que vous avez trouvé à rompre avec la routine, n'ont pas été le moindre de mes encouragements à en poursuivre le perfectionnement. Permettez-moi donc, Mesdemoiselles, de vous dédier cette nouvelle édition revue, augmentée et illustrée de figures utiles à l'intelligence du texte.

Puisse l'exemple que vous donnez aux élèves de nos écoles faire naître chez elle le désir de vous imiter!

ÉLISA HIRTZ.

LETTRE
DE
MADAME PAPE-CARPANTIER

Paris, le 29 janvier 1868.

MON CHER MONSIEUR,

Vous désirez avoir mon avis sur un petit ouvrage intitulé :

Méthode simple et pratique pour la coupe et la confection de tous les vêtements de femme, par Mlle Hélène Fée (Strasbourg, 1866).

L'auteur qui se cache sous ce pseudonyme est Mlle Élisabeth Hirtz de Saverne. Et on peut dire qu'elle se cache à tort, car cet ouvrage est un de ceux qu'une femme peut s'honorer d'avoir pensé et écrit. Il est simple, clair, sans prétention comme sans vulgarité, et d'une opportunité d'autant plus grande, que c'est, à ma connaissance, le seul traité qui existe sur cette matière.

L'ouvrage se divise en trois parties principales, ornées de vignettes pour aider à l'intelligence des explications données dans le texte.

Dans la première, l'auteur indique la manière de prendre les diverses mesures sur la personne.

Dans la seconde elle indique la manière de couper les patrons, puis l'étoffe d'après les mesures prises.

Dans la troisième elle exprime la manière de *monter* le vêtement par l'ajustage, fait avec goût, des diverses pièces dont il est composé.

Les chapitres IV et suivants traitent des formes variées qui peuvent être données à un même objet. Bien que ces derniers chapitres soient d'une utilité plus restreinte, ils complètent l'ouvrage en fournissant des indications que la diversité des goûts et des modes rend presque indispensables.

On pourrait cependant faire à cet ouvrage, d'ailleurs excellent, certaines critiques assez sérieuses.

Je ne parle pas de quelques obscurités de style ni de quelques erreurs de renvois dans l'indication des dessins. Mais aux pages 5 et 33, on trouve confirmée l'habitude ridicule et meurtrière qu'ont les femmes de se serrer à la taille, au préjudice de leur santé et de l'aisance de leurs mouvements.

L'occasion était pourtant favorable pour enseigner des faits que la plupart des femmes ignorent, et

donner des conseils ordinairement peu goûtés, encore moins suivis. Faire de l'hygiène un auxiliaire de la mode, prêcher la santé au nom de la beauté et de la grâce, c'eût été introduire la plus excellente et la plus salutaire des nouveautés.

Dans un long entretien que j'ai eu avec Mlle Hirtz, il m'a été facile de l'amener à cette opinion. Elle est la fille d'un médecin et est déjà au courant des principes de l'hygiène. Elle n'est donc coupable que de cette espèce de complaisance que l'on apporte trop souvent envers les choses mêmes que l'on blâme. Complaisance regrettable, car beaucoup de maux disparaîtraient si tout le monde avait la vertu de réagir.

On peut regretter aussi que l'ouvrage se borne à la *confection* proprement dite, et ne contienne pas les indications relatives à la lingerie.

Les travaux de lingerie sont d'une nécessité générale et journalière. Si la confection intéresse l'élégance, la lingerie intéresse le ménage. Il m'a semblé que cette dernière partie devait absolument être ajoutée à l'ouvrage de Mlle Hirtz, afin de le mettre complètement en état de rendre les services que ne manqueront pas de lui demander, non-seulement les écoles primaires dans lesquelles il est désirable de le voir introduit, mais aussi l'enseignement secondaire des filles.

Du reste, Monsieur, Mlle Hirtz a accueilli de la meilleure grâce les diverses observations que me

suggérerait un sincère intérêt. Et elle se montre disposée à apporter les modifications nécessaires dans la seconde édition de son ouvrage, que vous vous proposez de publier.

Recevez, mon cher monsieur, mes salutations empressées.

Marie PAPE-CARPANTIER.

LETTRE



MADAME CLARA P....

A QUELLE OCCASION JE SUIS DEVENUE PROFESSEUR DE COUPE
ET POURQUOI J'AI ÉCRIT CETTE MÉTHODE.

CHÈRE AMIE,

Vous vous êtes beaucoup étonnée, m'a-t-on dit, lorsque vous avez appris que la personne qui signait Hélène Fée sur la première édition de cette méthode, n'était autre que votre humble servante. Votre étonnement, chère Clara, était bien naturel, il n'est pas besoin de vous en défendre; j'ai été très-longtemps moi-même à revenir de cette surprise d'avoir fait un livre et, qui plus est, un livre sur la couture.

Aujourd'hui que, pour obéir aux conseils de personnes éminentes, qui ont bien voulu s'intéresser à ce petit livre, je dois renoncer à m'abriter plus longtemps derrière un autre nom, fût-ce un nom de Fée — auquel pourtant je suis tentée d'attribuer l'accueil favorable qui a été fait à la première édition de cette méthode, faible essai, qui laissait tant à désirer sous tous les rapports — aujourd'hui, dis-je, que je ne suis plus maîtresse de ne pas orner le titre de ce petit volume de mon nom, je me fais un vrai plaisir de vous raconter, chère amie, à vous et en même temps aux personnes qui me connaissent plutôt une certaine vocation d'institutrice qu'un talent de couturière, comment d'ignorante que j'étais sur ce chapitre, je me suis sentie, du jour au lendemain, aussi habile que la *faiseuse* la plus expérimentée. Or, voici comment s'est accomplie cette métamorphose.

Un jour j'eus l'idée de faire moi-même une casaque de maison pour ma mère; — pauvre casaque! elle était, je me le rappelle, en cachemire violet. — Cette idée m'étonna fort, parce que depuis une certaine robe que j'avais voulu faire moi-même aussi pour notre bonne, je m'étais bien promis de ne plus entreprendre semblable besogne; non que la robe ait été manquée complètement, mais à cause des grandes difficultés que j'eus à la mener à bonne fin, et des mauvais compliments qu'elle me valut de la part de notre vieille Lisette, qui dut quitter maintes

fois ses occupations pour les nombreux essayages que je réclamais.

Cependant ces tâtonnements ne m'étonnaient pas le moins du monde; novice que j'étais, je les trouvais tout naturels, et, ce qui plus est, l'idée ne me serait pas venue qu'on pût s'y soustraire. Je croyais alors qu'un seul et même patron devait aller et servir à tout le monde, et je ne connaissais pas d'autre manière de l'adapter à sa taille, que de lui essayer le corsage après chaque rectification.

Pour en revenir à ma casaque, lorsque j'entrepris de la faire, je croyais être devenue plus habile; pourquoi? je ne saurais vous le dire, chère Clara; ou plutôt c'est, je crois, qu'en ayant fait faire une pour moi-même, d'après un patron qui se trouvait être par hasard juste à ma taille, lequel par conséquent avait très-bien réussi, je me dis que ce devait être *un très-bon patron*, et voulus m'en servir pour ma mère, dont la taille cependant différait beaucoup de la mienne.

Il s'agissait, en coupant l'étoffe de cette casaque, de donner *en plus*, pour la largeur, tandis qu'il fallait retrancher de la longueur de la taille.

Au moment où j'allais, le patron épinglé sur l'étoffe, couper celle-ci avec la vivacité que vous savez, je fus arrêtée court, ne sachant pas *au juste* combien je devais laisser dépasser d'étoffe sur les contours du patron.

Enfin, après de longues hésitations, je coupai, *au*

juger, à une distance égale tout autour du patron; celui-ci étant partout trop petit, il me paraissait évident qu'il devait être agrandi également sur tous ses contours.

Après avoir taillé les diverses parties de la casaque, je les assemblai par un faufilage, et l'essayai à ma mère, pour juger de l'effet, pressée que j'étais d'admirer au moins un chef-d'œuvre.

Ma chère amie, quelle fut ma confusion! Ma mère se trouvait affublée d'une chose sans nom: beaucoup trop large de l'encolure, elle était trop étroite des épaules; trop large du dos, elle bridait sur la poitrine; trop longue de la taille et beaucoup trop étroite par-dessus les hanches!... Que faire? Comment corriger?...

Je contemplais tristement mon ouvrage, cherchant un remède et n'en trouvant point.

Tout à coup cependant une lueur se fit dans mon esprit, qui me conduisit à ce raisonnement: si j'ai manqué ce vêtement, me dis-je, c'est qu'apparemment j'ignore quelque chose, quelle est cette chose?... Est-ce un secret?... Dans ce cas, qui me le révélera? Ce serait pourtant bien agréable, pensai-je, de savoir couper les vêtements d'une *main sûre*.

Or, ce fameux secret je l'avais méconnu tout récemment. Figurez-vous, chère Clara, que quelque temps auparavant, une personne étrangère, de passage dans notre ville, était venue me trouver pour m'offrir de me donner des *leçons de coupe!* et moi,

bien mal avisée, j'avais remercié, n'ayant pas compris ce qu'elle pouvait avoir à m'apprendre ; car, lui disais-je, la belle affaire de couper si l'on a un patron ; il faut un bon patron avant tout ! et, du reste, les modes sont si changeantes que ce n'est vraiment pas la peine d'y dépenser son temps et son argent. Cette personne avait beau m'assurer que ses leçons me serviraient toujours, et pour toutes les modes, je refusai obstinément. Eh bien ! c'est cette dame qui me revint à l'esprit tout d'un coup. Posséderait-elle mon secret ? Et du même pas j'allai la trouver, tremblant en chemin qu'elle n'eût déjà quitté la ville. Il n'en était rien, je la rencontrai chez elle et lui racontai ma mésaventure, en lui demandant si elle consentait encore à me donner ses leçons que j'avais dédaignées naguère. Pour toute réponse, elle m'offrit de me suivre ; j'acceptai et je pris ma leçon.

La première partie de cette leçon, ma chère amie, vous ne devineriez jamais en quoi elle consistait ; c'était tout simplement l'indication des mesures à prendre et la *manière* de les prendre ; or cette chose si simple, si élémentaire, que je me demandais comment je ne l'avais pas trouvée moi-même, était déjà pour moi toute une révélation, et, quand elle m'apprit à couper un patron à l'aide de ces mesures, je me sentis tout à coup capable de tailler tous les vêtements possibles, d'après toutes les tailles et d'après toutes les modes.

Du même coup aussi je plaignis nos apprenties
1.

couturières; je fis cette réflexion, qu'on venait de m'enseigner en *une heure* de temps ce qu'elles mettent DES ANNÉES à apprendre dans les ateliers, c'est-à-dire l'état de couturière en robes; et comment l'apprenaient-elles? par la routine. La base, la théorie de leur profession leur restait totalement inconnue.

Aussi aurais-je voulu crier ma science toute fraîche sur les toits. Comme cette manière d'enseigner aurait été à peu près perdue, je priai ma coupeuse d'enseigner la *coupe* à toutes nos ouvrières; mais elle m'étonna beaucoup en m'apprenant qu'elles lui demandaient très-rarement ses leçons, moitié par amour-propre, moitié par habitude de la routine ou dédain de la nouveauté. Alors, me dis-je, le meilleur moyen de mettre cette connaissance à la portée de toutes les femmes, ce serait de l'introduire dans nos écoles. La simplicité, aussi bien que la rapidité de cet enseignement, me faisait penser que ce ne serait pas une chose impossible, et j'imaginai les démonstrations au tableau noir, pour conformer la méthode à l'enseignement classique. Et voilà comment, ma bonne Clara, je suis devenue *professeur de coupe*. Encore un grand effet produit par une petite cause.

Je ne finirai pourtant pas encore cette lettre, malgré sa longueur, sans vous dire, chère amie, comment la conviction que j'avais de faire une chose utile, alluma en moi le feu sacré, et comment je

sentis peu à peu se dissiper en moi une certaine sauvagerie. Oui, pour battre en brèche la routine, pour prouver la possibilité de cet enseignement dans les écoles, j'allai moi-même faire des démonstrations dans quelques institutions publiques et privées. Il est vrai de dire que cette tâche m'a été facilitée et que j'y ai été fort encouragée, par l'Académie de Strasbourg, notamment, laquelle donna une si vive impulsion aux travaux à aiguille dans les écoles de filles de son ressort, en exigeant des aspirantes institutrices, non-seulement la *couture en blanc*, mais encore la *coupe* de certains objets de lingerie; de là à la confection des objets d'habillement il n'y avait qu'un pas, et ce pas M. le Ministre de l'Instruction publique l'a fait franchir par la loi nouvelle sur l'Instruction primaire¹.

C'est de cette manière aussi que j'ai acquis de précieuses connaissances, et, s'il m'était permis de m'en honorer ici, je citerais Mme Pape-Carpantier, l'auteur de tant d'excellents ouvrages d'Instruction,

1. La loi de 1867 a élargi le programme des travaux à aiguille. Voyez les instructions ministérielles qui accompagnent cette loi, et qui mentionnent la *Confection*. Malgré cela, ce nouveau programme n'a pu être suivi dans toute son ampleur, parce que la généralité des institutrices n'ayant pu fréquenter les ateliers, ni acquérir cette connaissance dans les Écoles normales, étaient hors d'état de donner cet enseignement. Cette lacune, dans la série des travaux à aiguille usuels, provient de l'absence de méthode appropriée à l'enseignement classique, car l'école ne peut être transformée en atelier.

entre autres ¹ : du *Secret d'un grain de sable*, ouvrage charmant, que toutes les jeunes filles consulteront avec fruit pour se former le goût par l'étude du dessin; M. Jean Macé, dont le nom rappelle de suite son *Histoire d'une bouchée de pain*, à laquelle il sera bien étonné peut-être que je renvoie mes lectrices à propos de leur manière de s'habiller; Mlle Verenet, la directrice aimée et vénérée du Pensionnat du Petit-Château, à qui je dois la méthode de tricot ² qui fait suite à la méthode de coupe; et Mme Jouannin, directrice des études à Saint-Denis, qui a été la première à comprendre la portée de cette méthode, et qui m'écrivait dès le 9 juillet 1867, ces paroles encourageantes :

« Ce petit volume sera très-utile, et deviendra une récompense pour nos élèves les plus adroites; aussi combien de mères de famille vous devront de reconnaissance, mademoiselle, pour chercher à développer chez leurs filles un goût qui peut avoir tant d'importance dans leur vie intérieure!... »

Vous, chère amie, ancienne élève de la Légion

1. J'aime à citer encore : *Le Cours d'éducation et d'instruction primaire*, par Mme Marie Pape-Carpantier, M. Charles Delon et Mme Fanny Ch. Delon, qui vient de paraître (chez Hachette); c'est un de ces ouvrages marquants qui ouvrent une voie nouvelle et sûre, celle qu'indique la nature même, à ceux qui se sont voués à la difficile mission d'élever la jeunesse.

2. Grâce à cette méthode, ce livre contient tous les ouvrages à aiguille exigés des aspirantes institutrices.

d'honneur, vous savez, quelle valeur on attache à une telle appréciation émanant de là. Je ne finirais pas mes citations, si je voulais vous nommer toutes les personnes qui, par leur dévouement à la jeunesse, ont compris que je venais apporter ma petite pierre à l'édifice, et m'ont donné de précieux encouragements et d'excellents conseils qui m'ont puissamment aidée à perfectionner cette méthode. Ainsi c'est pour répondre aux vues que Mme Pape-Carpantier a exprimées dans sa lettre, que j'ai ajouté à cette édition un *Cours de couture en blanc*; non que je n'eusse eu déjà la pensée de le faire primitivement, mais j'y avais renoncé par cette considération, que je crus les machines à coudre appelées à remplacer dans un avenir plus prochain la couture manuelle, et par celle-ci, que l'apprentissage de la couture en blanc se donnant déjà dans les écoles, il n'y avait pas lieu d'en parler. Cependant je dus reconnaître avec Mme Pape-Carpantier, qu'un livre de couture destiné aux écoles de filles devait traiter le sujet aussi complètement que possible, et qu'il ne serait pas sans utilité d'offrir, pour la *couture en blanc* aussi, un apprentissage méthodique, approprié à l'enseignement scolaire.

Je ne sais pas jusqu'à quel point j'aurai réussi à atteindre le but que je me suis proposé, ce que je puis vous dire seulement, ma chère amie, c'est que j'y ai mis tous mes efforts, et que je me suis entourée des personnes du métier pour parler avec plus

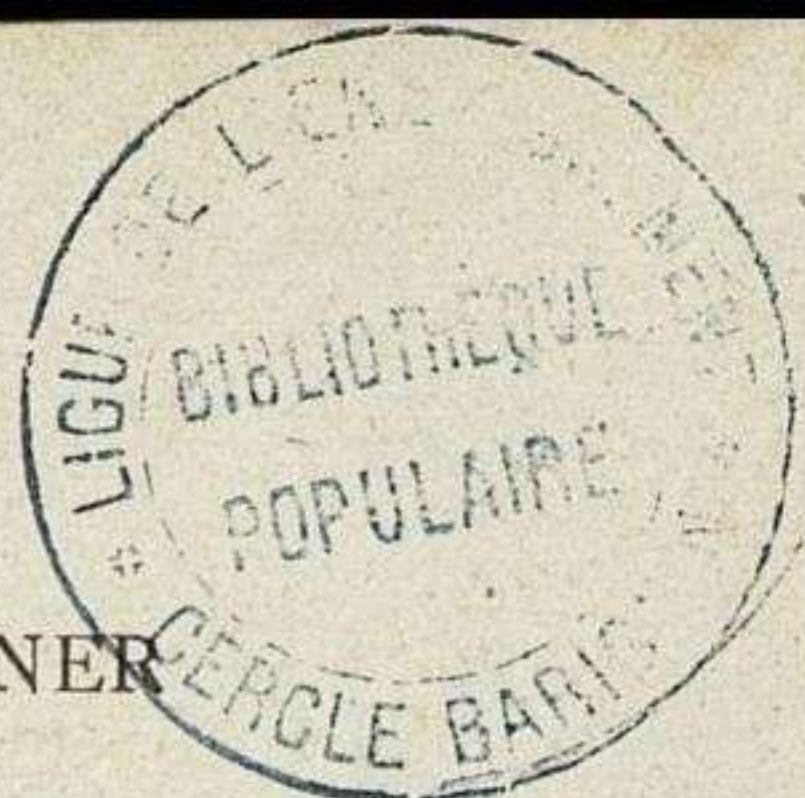
d'autorité sur une matière dont je pouvais enseigner très-bien la théorie, mais pour la pratique de laquelle j'ai voulu mettre à contribution l'expérience des meilleures praticiennes de Paris pour la confection et pour la lingerie.

J'espère que mon désir d'être utile aux jeunes filles de nos écoles, et peut-être aussi à de jeunes mères, qui n'auront pas été à même d'acquérir cette connaissance indispensable aux femmes de toutes conditions, j'espère, dis-je, que ma bonne volonté aura suppléé au talent qui me manquait pour entreprendre un travail si aride, où l'imagination n'est pour rien, et où elle doit être remplacée au contraire par l'exactitude la plus scrupuleuse et la plus grande précision des définitions. Aussi, ma chère amie, ai-je une dernière prière à vous adresser, c'est de ne pas parcourir ce livre comme un roman, mais de le lire armée de votre aiguille et de vos ciseaux, prête enfin à mettre en pratique ce qu'il aspire à vous apprendre.

C'est le secret de la profession que je vous livre, et je vous connais de trop bonnes dispositions pour n'en pas faire votre profit. Recevez-le, chère amie, comme une preuve que mon affection pour vous est toujours la même.

E. HIRTZ.

Saverne, le 6 avril 1870.



MANIÈRE D'ENSEIGNER

LA COUPE ET LA CONFECTION

DANS LES ÉCOLES DE FILLES.

Nous pensons qu'il peut être utile d'indiquer un procédé simple, clair et rapide pour faciliter, à l'aide de cette méthode, l'enseignement de la *coupe* et de la *confection* des vêtements de femme dans les écoles de filles; il couronnera pour ainsi dire l'enseignement de la couture en blanc qu'on y donne déjà.

L'institutrice montrera d'abord aux jeunes filles à prendre bien exactement les mesures; à cet effet, les élèves s'exerceront et se prêteront à tour de rôle au mesurage, tel qu'il est décrit chapitre I et démontré par les figures 1 et 2 de la seconde partie de cette méthode. Puis l'institutrice, à l'aide de la règle et de la craie, tracera sur le tableau noir un patron de grandeur naturelle, d'après les mesures prises sur une des élèves.

Chaque genre de patron pourra faire l'objet d'une leçon au tableau

Cet enseignement se composera d'une dizaine de leçons environ, graduées dans l'ordre suivant :

- 1^{re} LEÇON. *Corsage plat montant* et ses variétés.
- 2^e — *Manches diverses.*
- 3^e — *Corsage à blouse* avec façons variées.
- 4^e — *Corsage à basques* avec différentes modifications.
- 5^e — *Robe princesse*, avec indication des divers procédés de confection.
- 6^e — *Paletot à taille marquée*, coupes variées.
- 7^e — *Paletot droit*, avec diverses applications.
- 8^e — *Corsets.*
- 9^e — *Rotonde* et ses dérivés.
- 10^e — *Berthe* et ses variétés.

On commencera la démonstration par le patron du corsage plat montant, en suivant à la lettre la marche décrite dans le chapitre III de la seconde partie, et en se guidant, pour tracer le patron, d'après les figures en regard du texte.

Quand les élèves auront répété une ou deux fois le tracé de ce patron sur le tableau, elles le dessineront sur du papier, dont elles emploieront quelques mètres en guise de doublure et d'étoffe, pour confectionner un corsage en papier, d'après les règles de la méthode et l'indication des figures, en réunissant les différentes parties par un faufilage.

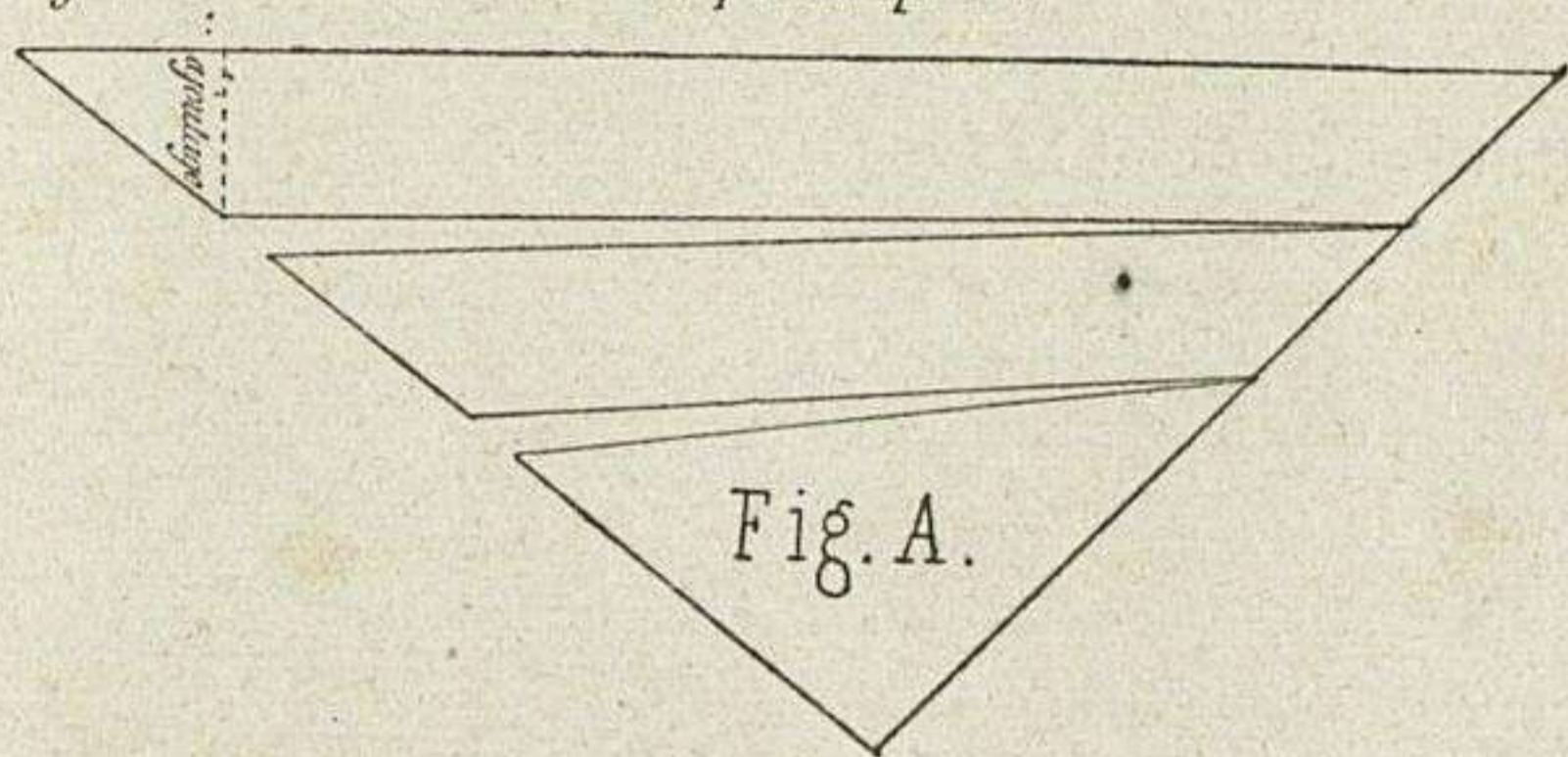
Après quelques essais de ce genre, les élèves, quel que soit leur degré d'intelligence, pourront en toute

sûreté tailler leur vêtement dans l'étoffe, et seront capables de le confectionner.

L'institutrice saura rendre les élèves attentives au soin, à l'économie qu'elles devront apporter à tailler l'étoffe, à calculer minutieusement la distribution des différentes parties du patron, qui devront toutes être épinglées sur l'étoffe avant de la tailler, en tenant compte naturellement du sens de l'étoffe si elle est à rebrousse-poil, et de la disposition du dessin, afin qu'il conserve le même sens pour chaque partie du vêtement; ce sont des précautions qui empêcheront de faire des découpures inutiles. Celles qui sont inévitables serviront pour les *lisérés* ou *passe-poils*¹. On taille, dans ces restes d'étoffe (fig. A), des bandelettes en biais, qu'on réunit en les cousant bout

pour allonger.

Liséré ou passe-poil.

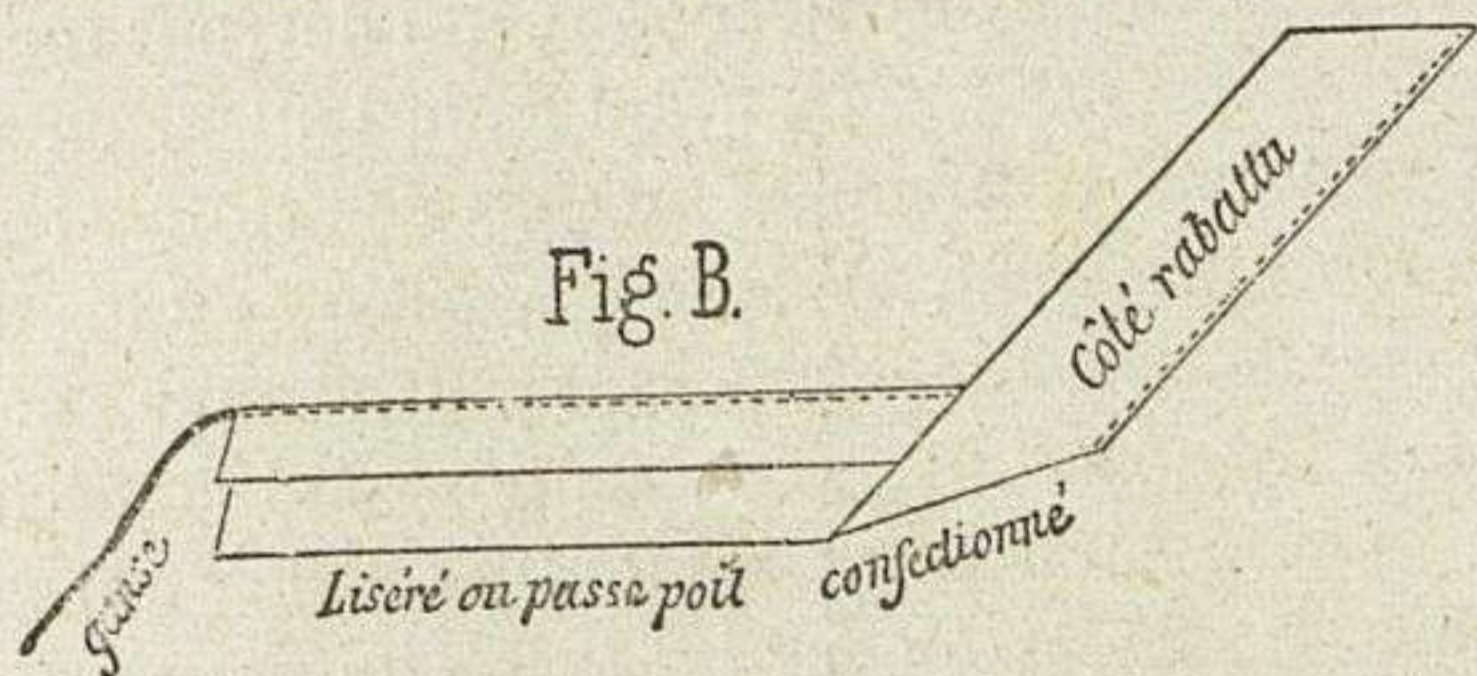


à bout, jusqu'à ce qu'on en ait une longueur suffisante; on pourra couper ces bandelettes plus ou

1. Bien que ces deux expressions signifient la même chose, la dernière est plutôt employée par les tailleurs.

moins larges, selon qu'on voudra faire un liséré plus ou moins gros.

On y renferme une ganse, qu'on coud comme l'indique la figure B qui représente un liséré confectionné vu sur ses deux faces.



Ces bandelettes s'emploient aussi à plat, pour servir de garnitures: on les désigne alors par le nom de *biais*.

Quoique la mode varie sans cesse les formes et les appellations des vêtements, le changement ne dénature nullement le fond des choses; aussi n'est-il rien de plus facile que de modifier, selon les caprices de la mode ou de sa propre convenance, les patrons-types donnés dans cette méthode, et dont le principal, le *corsage plat montant*, qui dessine les formes du corps, servira toujours de base pour faire les patrons, quels qu'ils soient.

L'élève, s'appuyant sur des règles aussi simples qu'infailibles, et guidée par le goût, n'aura besoin d'aucun effort d'intelligence, mais d'un peu de pratique seulement, pour réussir dans la confection des vêtements.

Nous ferons remarquer encore qu'il est tout à fait inutile d'appliquer cette théorie sur des étoffes dans les écoles; ce n'est qu'après la sortie des classes, dans la maison paternelle, ou dans les ouvroirs, qu'on pourra s'exercer à la pratique, laquelle n'étant plus l'aveugle routine, sera de très-courte durée.

On voit, par ces quelques lignes, que le temps ne manquera jamais dans les écoles pour cet enseignement: très-peu de leçons y suffisent, comme ont pu le constater, dès l'apparition de cette méthode, Mme OEmichen, directrice de l'École normale de Strasbourg, et depuis lors un grand nombre d'institutrices; nous leur réitérons ici nos remerciements pour l'empressement avec lequel elles ont accueilli nos démonstrations. Nous mentionnerons avec plaisir et reconnaissance le Comité des dames des Écoles professionnelles de Paris; les sœurs de la *Providence*, à Ribeauvillé (Haut-Rhin), l'Orphelinat des jeunes filles, rue des Rosiers, à Paris, enfin des Écoles primaires et des Pensionnats de différentes localités.

Ces démonstrations, faites toujours en présence des élèves, avaient pour but de prouver aux institutrices que l'apprentissage de la *coupe* et de la *confection des vêtements*, qu'elles jugeaient impossible dans leurs classes, était désormais non-seulement facile, mais encore rempli d'attrait pour les élèves.

Ce résultat a partout été reconnu avec autant de plaisir que d'étonnement par les institutrices, quand

elles voyaient, à notre prière, les élèves répéter au tableau, le tracé d'un patron d'après les règles de la méthode après une démonstration qui avait duré un quart d'heure à peine. Aussi les Maîtresses s'empressaient-elles d'introduire dans leur établissement une étude si utile, et de mettre la méthode aux mains de leurs élèves.

Nous nous faisons un devoir de mentionner spécialement Mlle Werenet, directrice du Pensionnat modèle du Petit-Château, à Beblenheim (Haut-Rhin), qui a non-seulement fixé une heure par semaine pour l'étude des patrons, mais qui fait faire cette étude avec application, à la grande joie des élèves qui, après avoir confectionné une robe d'après les mesures de l'une d'elles, la donnent ensuite à une jeune fille pauvre. « Désormais, nous écrit Mlle Werenet, aucune de mes fillettes ne quittera mon établissement sans savoir faire ses robes, les mères en seront enchantées. »

Si, dans les familles aisées, on apprécie ainsi cette connaissance, combien davantage ne doit-elle pas être précieuse pour les élèves des écoles primaires, qui l'introduiront dans les familles ouvrières, et dont beaucoup d'entre elles, si elles embrassent la profession lucrative de couturière en robes, apporteront dans les ateliers cette habileté que donne la théorie, pour abandonner aux machines à coudre le travail manuel.

PREMIÈRE PARTIE

I^{RE} SECTION

COUTURE EN BLANC

CHAPITRE I

De la tenue. — Des aiguilles. — Du fil.

Nous nous permettons de conseiller aux institutrices, de familiariser les élèves avec les matériaux que les travaux de couture exigent, et de leur donner les notions que nous indiquons ci-après, avant de les laisser manier l'aiguille ; elles faciliteront d'autant leur tâche.

DE LA TENUE.— Dans une salle d'école, la disposition des tables ne permet pas toujours aux enfants d'avoir des *plombs*¹ pour attacher leur ouvrage de couture. Il vaut mieux alors, plutôt que de leur permettre d'attacher l'ouvrage au genou, ce qui pourrait faire

1. Pelote remplie de son et d'un morceau de plomb à laquelle on épingle l'ouvrage pour le tenir tendu.

prendre une mauvaise tenue aux jeunes filles en les forçant à se tenir courbées, les habituer à travailler sans attacher l'ouvrage, qui doit être maintenu à la hauteur de la poitrine. Dans ce cas il faut faire d'autant plus attention, en cousant, à ce que les coutures ne se retirent point, c'est-à-dire qu'elles ne soient ni *soutenues* ni *froncées*. On remarquera, lorsqu'on assemble deux morceaux d'étoffe, que c'est toujours celui qu'on tient vers soi qui a de la tendance à se retirer, tandis que le morceau qui est dessous devient peu à peu trop large. Pour éviter cet inconvénient, il faut avoir soin :

1° De tirer ou d'étendre de temps en temps la partie de dessus, en lâchant au contraire celle de dessous ;

2° De ne point tenir l'ouvrage roulé autour du doigt, sur lequel il doit seulement reposer ; lorsqu'on fait un *surjet*, l'on tient l'ouvrage entre le pouce et l'index.

DES AIGUILLES. (*Faire voir aux élèves des aiguilles de diverses qualités et dimensions.*) — L'aiguille dont on se sert doit être de bonne qualité et parfaitement appropriée à la finesse de l'étoffe qu'on coud ; ces deux conditions contribuent aussi bien à la perfection qu'à la célérité du travail. Il importe donc de savoir distinguer les bonnes aiguilles des mauvaises : la bonne qualité d'une aiguille dépend de sa trempe ; pour la reconnaître il faut l'éprouver, en essayant de casser une aiguille entre les doigts : on doit sen-

tir alors une assez forte résistance, et une certaine élasticité avant de réussir à la casser; et, lorsque finalement elle se brise, la cassure doit être nette; si elle se brisait sans effort, elle serait trop trempée, et par conséquent d'un usage coûteux.

Les aiguilles qui se laissent ployer et qui gardent la courbure qu'on leur a donnée, ne sont au contraire pas assez trempées, et il ne faut pas s'habituer à travailler avec des aiguilles courbées.

Le *chas*¹ des aiguilles mérite une mention particulière : lorsqu'il n'est pas bien poli, qu'il soit rond ou carré, il use et coupe le fil; d'autres fois le *chas* ou la tête de l'aiguille se cassent net, ce qui indique des aiguilles défectueuses.

Il y a des aiguilles de différentes dimensions, dont les divers degrés d'épaisseur correspondent à autant de numéros, compris entre 1 et 10; les premiers numéros indiquent les plus grosses.

Les aiguilles à coudre ordinaires sont de moyenne longueur.

Les aiguilles à *repriser* sont plus longues et ont un *chas* long, parce qu'on y enfile des brins *plats*. Les aiguilles destinées à coudre le drap doivent être choisies assez courtes. Pour *bâtir* ou *faufiler* un ouvrage on choisit des aiguilles longues.

L'aiguille doit toujours être un peu plus grosse

1. Le *chas* désigne le trou percé à la tête, extrémité opposée à la pointe de l'aiguille.

que le brin qu'on veut y enfiler, parce que c'est l'aiguille qui doit lui ouvrir un chemin aisé à travers l'étoffe, et c'est lorsqu'elle est trop fine, qu'on est obligé de tirer le fil par secousses, ce qui est fatigant et donne un air maladroit à l'ouvrière.

Il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter qu'il faut veiller à avoir toujours un petit assortiment d'aiguilles dans son étui, où l'on aura soin de mettre un peu de poudre de savon, pour les empêcher de rouiller et les conserver bien lisses ; à moins qu'on ne se serve d'un porte-aiguilles en flanelle.

DU FIL. — Le choix du fil mérite une grande attention, qu'il s'agisse de fil de soie, de chanvre, de coton, etc., car c'est de la force du fil que dépend la solidité de l'ouvrage. Pour juger du degré de force du fil qu'on veut employer, il faut essayer d'en casser un brin : plus il est fort, plus grande sera la résistance qu'on éprouvera à le casser. Le brin doit être, de plus, rond et bien égal ; sans être trop tors, il doit cependant l'être assez pour former un point net, et résister à l'usure que lui fait éprouver le frottement continuel à travers l'étoffe.

Pour la même raison il faut se garder de prendre des aiguillées trop longues, et on aura soin de les couper au lieu de les casser, ce qui enlèverait de la force du fil.

On doit toujours choisir le fil à coudre d'égale grosseur au fil du tissu, excepté pour les *piqûres* qui le demandent un peu plus gros.

N'oublions pas de mentionner le *dé à coudre*, préservateur du doigt du milieu, qui lui prête aussi la force nécessaire pour pousser l'aiguille, et auquel cependant les jeunes enfants ont tant de peine à s'habituer.

Il faut exiger des élèves qu'elles rendent l'étoffe confectionnée aussi propre qu'elle l'était avant sa mise en œuvre.

On apprend aussi aux enfants à distinguer le sens de la largeur de celui de la longueur de l'étoffe, c'est-à-dire la *lisière*, la *chaîne* et la *trame*.

CHAPITRE II

Des différents points de couture.

Règle générale. — 1° On observe pour les divers points de couture des intervalles égaux, plus ou moins grands, selon la finesse du travail. Dans les ouvrages de lingerie, on obtient cette régularité en comptant les fils¹.

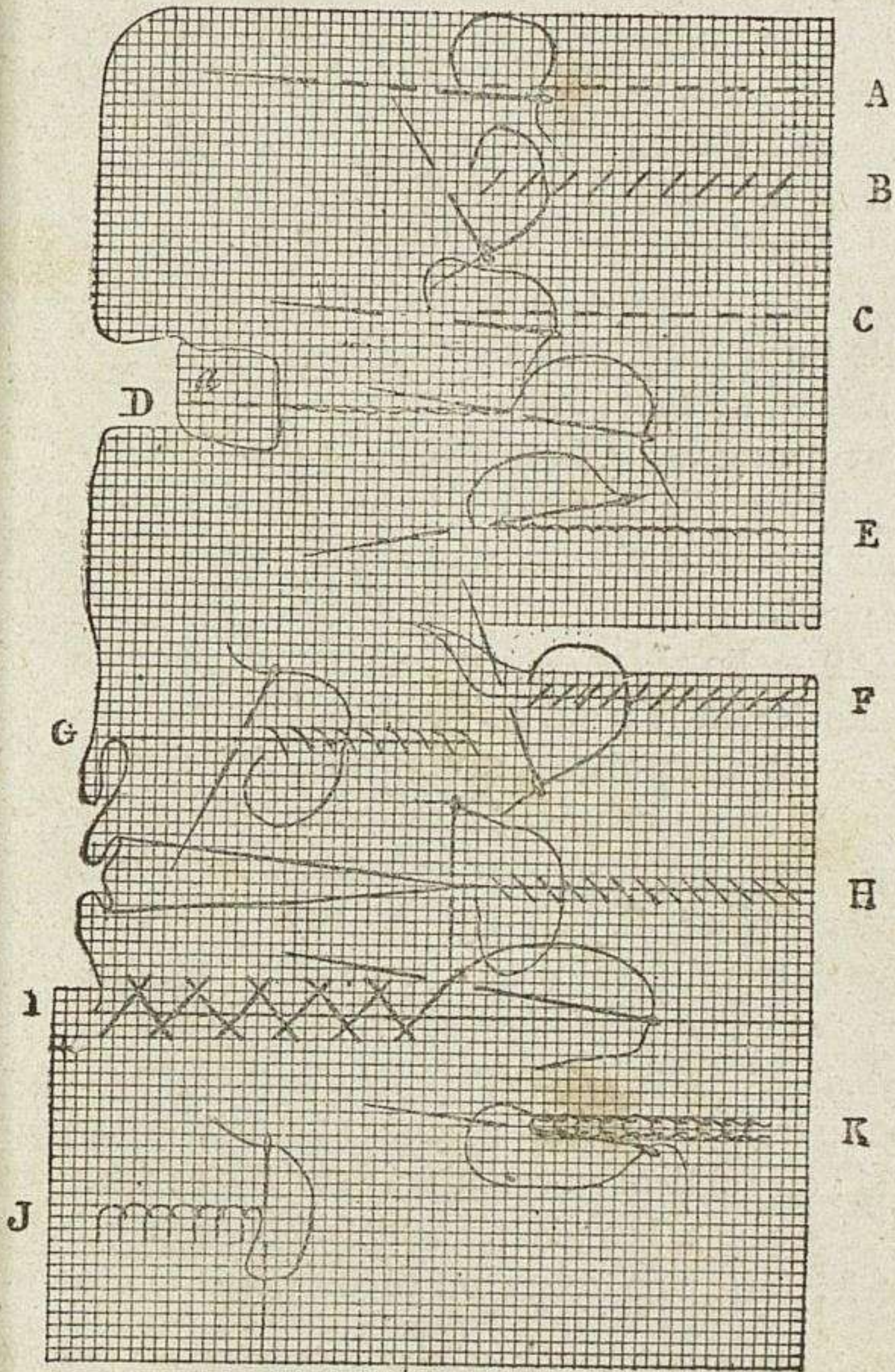
2° On maintient toujours les coutures sur une ligne droite, à moins d'indication contraire.

(Fig. 1). POINT DEVANT, GLISSÉ OU COULÉ. A. — Il se fait en piquant constamment l'aiguille dans l'étoffe, en avant du point qu'on vient de former; et quand le tissu le permet, on prend plusieurs points à la fois sur l'aiguille avant de retirer le brin.

Nota. — Ce point remplace partout le point d'*ourlet*,

1. Dans les écoles communales de Mulhouse on donne aux enfants des marquettes, sortes de petits livres faits en percale, ou plutôt en grosse toile, pour faciliter la régularité des points, du canevas pourrait être utilisé, sur les feuillets duquel elles s'exercent à faire les différents points avec du fil de couleur pour les mettre plus en relief. — Nous avons nous-même expérimenté ce procédé avec des jeunes filles, et avons obtenu les meilleurs résultats.

Fig. I.



dans les soieries et dans les étoffes de laine ; mais on peut, dans ce cas, arrêter de temps en temps les points par un *arrière-point* ; ce sera une sorte de couture *mixte*, usitée aussi dans l'assemblage des lés des robes, etc.

POINT ANGLAIS. B. — On dirige l'aiguille, en biaisant, en avant du point qu'on vient de former. C'est en réalité un *point devant* fait en biais, lequel pour cette raison offre plus de solidité que le premier.

POINT-ARRIÈRE OU ARRIÈRE-POINT. C. — Se fait de deux manières. 1° En allant de droite à gauche : on pique l'aiguille en arrière du point d'où sort le brin, pour la ressortir à une distance double, en avant de ce point.

2° D. — En allant de gauche à droite : on pique l'aiguille devant le point qu'on vient de former ; ce procédé fait apparaître l'envers du point précédent à l'endroit *a* de celui-ci ; il est pour cette raison fréquemment employé pour les *coutures rabattues*.

POINT PIQUÉ. E. — Il offre une suite d'*arrière-points* sans intervalle entre eux : on pique l'aiguille dans le point qu'on vient d'exécuter, pour la retirer avec le brin à une distance égale en avant du point qu'on est en train de former. Il exige une extrême régularité : on l'obtient en comptant deux fils du tissu pour chaque point. Les *piqûres* sont facilitées dans la lingerie, lorsqu'on retire un fil du tissu¹, à l'endroit.

1. Les lingères frottent la toile avec du savon sec pour faire glisser plus facilement ce fil.

destiné à la couture piquée, lorsqu'elle doit être faite fil droit; si elle doit être pratiquée en biais, et dans les autres tissus, on établit des faufils de couleur tranchante pour guider le point.

POINT D'OURLET. F. — C'est celui qu'on emploie pour fixer le *rempli* d'une étoffe : on pique l'aiguille sous le pli, pour la ressortir, en biaisant à deux fils au-dessus du bord.

POINT DE CÔTÉ. G. — A l'aide de ce point on coud, l'un contre l'autre, les *remplis*, c'est-à-dire les bords rempliés de deux morceaux d'étoffe. On pique d'abord l'aiguille obliquement dans le bord opposé à celui qu'on tient vers soi, et qui dépasse un peu celui-ci, sans traverser l'étoffe à l'*endroit*, on la fait revenir ensuite vers ce bord-ci, qu'elle traverse de part en part. C'est le point qui sert à *border*.

POINT SURJET. H. — Est employé à réunir deux lisières ou les deux bords repliés de l'étoffe : l'aiguille dirigée par-dessus les bords, pique au-dessous de la lisière extérieure, et ressort sous celle qu'on tient vers soi; on observera pour les points, un écartement et une profondeur de deux fils.

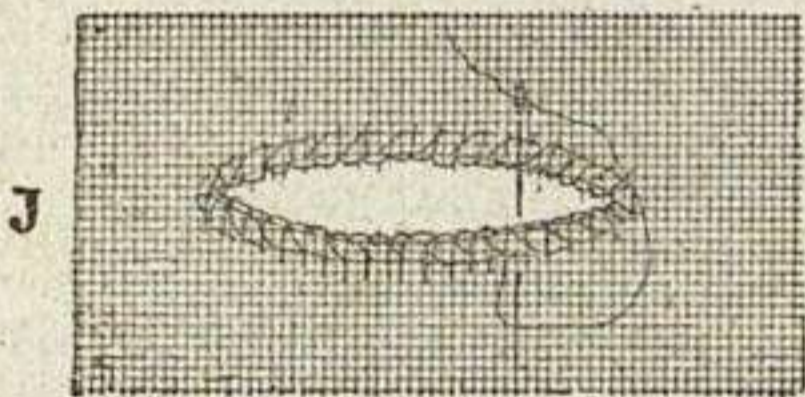
Nota. — Le *surfilage* est un surjet à points très-écartés, pour empêcher les bords d'une étoffe de s'effiler.

POINT CROISÉ OU POINT DE CHAUSSON. I. — Il sert à réunir les deux bords non rempliés d'une étoffe. On croise ces deux bords l'un sur l'autre, et, allant de gauche à droite, on fait alternativement un point

au-dessus et un point au-dessous du bord. Le *point croisé* s'exécute alors par le fait que le brin est mené chaque fois par-dessus le point qu'on vient de former.

POINT DE BOUTONNIÈRE. J. — On dirige l'aiguille, en allant de gauche à droite, dans la fente de la boutonnière pour la ressortir derrière le tracé établi sur le contour extérieur, mais en la faisant passer d'abord dans une bouclette qu'on a formée avec le brin, soit en le retenant avec le pouce au-dessous de l'aiguille, soit en le jetant par-dessus : on retire l'aiguille lentement en dirigeant le brin vers la fente sur les bords de laquelle doit se former la *perle* ou le nœud de la bouclette. C'est une variété du point de feston dont le nœud se serre du côté opposé.

Nota. — Ce point sert à faire les *œillets*, les *boutonnières*, les *brides*. L'*œillet* est un trou rond, qu'on perce avec un poinçon, pour passer un lacet; la *boutonnière* est une fente, coupée fil droit, pour re-



tenir un bouton. On prépare l'un et l'autre en surfilant les bords intérieurs et en établissant sur le contour extérieur un tracé destiné à guider le point et à en garantir la solidité. La *bride* se prépare par 3 ou 4 points d'une certaine longueur, faits l'un sur l'autre; les fils de ces points sont pris alors à la fois par le *point de feston* ou de *boutonnière*. Cette bride sert

à joindre les extrémités d'une boutonnière, à retenir une agrafe, etc.

POINT DE CHAÎNETTE. K. — S'exécute à peu près comme le précédent, mais les points ressemblent à des anneaux qui s'enchaînent l'un dans l'autre. On tient l'aiguille dans le sens horizontal, et on la pique toujours dans le dernier anneau ou point qu'on vient de former, pour la ressortir à une distance égale à la longueur de l'anneau suivant, et en maintenant le brin sous l'aiguille.

CHAPITRE III

Coutures diverses.

Les points que nous venons d'expliquer, servent à faire les diverses sortes de coutures; nous les classerons en *coutures simples* et en *coutures doubles*.

Les coutures *simples* sont celles pour lesquelles une seule couture suffit pour achever le travail. Exemple : L'ourlet d'un mouchoir, un surjet, etc. Les coutures *doubles* nécessitent deux coutures, le plus souvent faites de deux sortes de points. Telles sont les *coutures rabattues*, les *coutures retournées*, les *coutures étalées*, etc.

LES COUTURES RABATTUES s'emploient lorsqu'on veut donner plus de fini à l'ouvrage. Pour faire ces coutures, on réunit deux bords d'étoffe, de manière que l'un dépasse un peu l'autre, de dix fils environ. On fait une couture, avec le *point anglais*, par exemple, au-dessous du bord inférieur; puis on déploie les deux morceaux d'étoffe pour bien aplatir la couture avec le dé; on rabat alors le bord qui dépasse sur le plus petit, et on le coud au point d'*ourlet*, après y avoir fait un petit rempli. Ces coutures, toujours

aplaties autant que possible, se font très-étroites, à de rares exceptions près. On peut se servir encore d'autres points pour ces coutures, selon la finesse et la destination de l'objet.

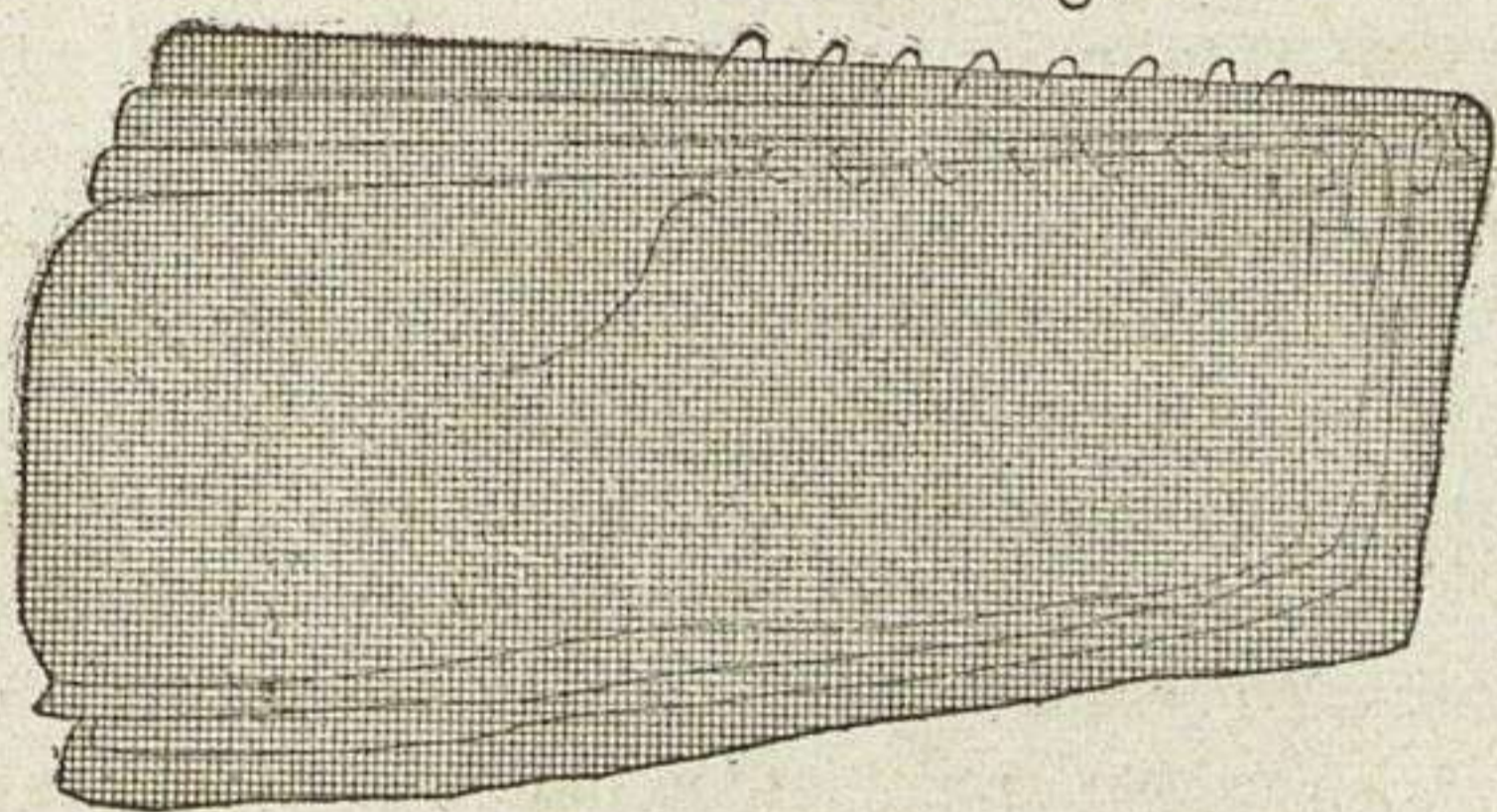
COUTURE RETOURNÉE OU COUTURE PARISIENNE. — Elle s'emploie dans la lingerie fine et les tissus légers. On joint deux morceaux d'étoffe et on les coud à l'endroit, très à bord, en se servant du point *glissé*, ou du point *mixte*; quand cette couture est terminée, on retourne l'ouvrage à l'envers pour faire une couture pareille à la première et tout près de celle-ci, qui formera un petit bourrelet. Ces coutures sont souvent employées pour les corps de chemisettes, les manches, etc.

LES COUTURES ÉTALÉES. — S'emploient moins dans la lingerie que dans la confection des vêtements. Après qu'on a réuni deux morceaux d'étoffe par une couture simple, soit à *points-arrière*, on l'aplatit avec le dé, ou avec le fer à repasser quand c'est une étoffe épaisse, en écartant les bords de la couture; ces bords se fixent sur l'objet de plusieurs manières: à *points croisés*, ou à *points de côté*, mais on aura soin que les points ne paraissent pas à l'endroit. Quelquefois on maintient les bords par un étroit ruban qu'on coud sur la couture; ce procédé est usité surtout pour les coutures en biais, et celles des *confections*.

DE QUELQUES COUTURES SUPPLÉMENTAIRES.

(Fig. 2). COUTURE RETOURNÉE POUR JOINDRE DEUX MORCEAUX D'ÉTOFFE AVEC LEUR DOUBLURE. — On replie l'un contre l'autre les bords de l'étoffe et ceux de la doublure, et l'on réunit ces quatre morceaux de manière à ce que les morceaux de l'étoffe se touchent à l'intérieur par l'*endroit*, et que la dou-

Fig. 2.



blure se trouve à l'extérieur ou *envers*, où la couture a lieu; puis on coud de la manière suivante : tout près des bords l'aiguille perce cette quadruple étoffe, en allant et en revenant, mais en laissant libre alternativement, tantôt l'un, tantôt l'autre des bords extérieurs, et l'on a soin de ne pas coudre trop serré. Quand le travail est terminé, on retourne

l'ouvrage à l'endroit, et on l'aplatit avec le dé. C'est une couture *simple*, très-avantageuse pour les étoffes épaisses.

OURLET SURJETÉ. — Cette couture se prépare comme un ourlet ordinaire, c'est-à-dire qu'on fait un double rempli au bord de l'étoffe; mais alors on le renverse, et on le coud au point de surjet.

OURLET A JOURS. — Il est employé comme ornement, et se fait pour cette raison plus haut, relativement aux ourlets ordinaires. Il se prépare comme ceux-ci, mais lorsque la hauteur en a été déterminée, on retire deux ou plusieurs fils du tissu, à la place où l'ourlet doit être cousu; on fait alors le *point d'ourlet* en comptant régulièrement deux fils, souvent davantage, lorsque le tissu est très-fin. Si le *jour* est grand, on l'arrête au côté opposé de l'ourlet, en saisissant pour chaque point les mêmes groupes de fils pris pour l'ourlet.

Cet *ourlet à jours* se coud très-souvent de gauche à droite : les points apparaissent alors en relief.

OURLET DOUBLE OU COUTURE OURLÉE. — S'emploie pour réunir deux morceaux d'étoffe peu épaisse; on assemble les bords de l'étoffe, et on les remplit ensemble deux fois, pour les coudre au point d'*ourlet*.

OURLET ROULÉ. — Se fait dans la lingerie fine et les tissus légers : cet ourlet ne se prépare qu'au fur et à mesure qu'on le coud, en roulant le bord de l'étoffe entre les doigts.

SURJET ROULÉ. — Se prépare comme la couture

précédente, mais se coud au *surjet* en faisant plusieurs points à la fois avant de retirer le brin. Il sert à froncer les tulles, les tissus légers, etc.

FRONCIS¹ OU FRONCE. — Se forme avec le point *glissé*, qu'on appelle encore point *coulé*, et qui n'est autre chose que le point *devant*. On ne saurait faire ces points trop régulièrement; on laisse autant de de fils sous l'aiguille qu'on en prend dessus, et en nombre plus ou moins grand selon la grosseur du froncis. On se sert toujours d'une seule aiguillée de fil pour faire le *froncis*, car on ne retire l'aiguille avec le brin que lorsque le froncis est terminé. Ce travail exige une certaine habitude, car tout en faisant glisser l'aiguille en avant, il faut rejeter les points en arrière de l'aiguille au fur et à mesure qu'ils s'y amassent. Le froncis se forme, quand on resserre les points en tirant le brin retenu aux extrémités par des nœuds.

Les froncis ont besoin en outre d'être égalisés : on se sert à cet effet d'une aiguille ou d'une épingle un peu forte qu'on fait glisser entre chaque pli du froncis, en appuyant assez pour que les plis restent également partagés.

FRONCIS DOUBLE. — Il consiste en deux ou plusieurs rangées de froncis simples, plus ou moins rapprochées, dont on fait les points exactement les uns au-dessous des autres.

1. Est adopté par l'Académie.

BOUILLONNÉ. — Se fait comme les fronces doubles, mais en laissant un plus grand intervalle entre les rangées de fronces dont les points se contrarient.

COUTURES DES CORDONS, BOUTONS ET AGRAFES. — Pour la couture de ces différentes attaches, nous dirons en général, qu'il faut choisir du fil très-fort, pour éviter de faire un nombre infini de points, s'amoncelant les uns sur les autres. *Les cordons*, après en avoir plié l'extrémité qui doit être attachée, se cousent simplement avec le *point piqué* sur le contour du rempli qui devra former un petit carré.

Les boutons, offrant diverses formes, exigent aussi diverses manières de les attacher. Pour ceux qui sont percés de trous et ceux en lingerie, il suffit de passer le brin à travers l'étoffe et le bouton, en le disposant aussi symétriquement que possible au-dessus de celui-ci; quand on juge le bouton suffisamment attaché, on forme la *queue*, en tournant le brin plusieurs fois au-dessous du bouton; on passe alors l'aiguille à l'envers de l'étoffe où l'on arrête solidement le brin. Les boutons en passementerie ou autres, ont des queues, soit de même étoffe, soit en métal. La solidité de l'attache de ces boutons exige, pour peu que l'étoffe ne soit pas assez forte, qu'on y fixe, à l'envers, une rondelle de doublure correspondant à chaque bouton; on trace, en perçant la rondelle, un cercle de points arrière, ou de chaînette; alors seulement on attache le bouton avec des points qui sont menés de la *queue* au tracé, tout autour de

celui-ci ; quand le bouton est solidement attaché, on arrête le brin à l'envers.

Remarque. — Pour les boutons à queue de métal, on fait passer celle-ci au travers de la rondelle, percée à cet effet, et on les y attache à l'envers.

Les agrafes se cousent au point surjet ; on se borne à les saisir aux *œillets* ou *pieds* et au *col*.

CHAPITRE IV

De la couture mécanique.

(Fig. c) L'usage des machines à coudre se répandant de plus en plus, nous ne pouvons nous dispenser de donner quelques explications sur leur emploi, de plus en plus facilité par les grands progrès qui ont été réalisés dans la construction de ces machines depuis leur invention, tant sous le rapport du mécanisme que de la perfection du travail obtenu, de sorte qu'il y a déjà une assez nombreuse variété de machines à coudre. Il serait donc oiseux d'examiner ici et de décrire tous les systèmes, notre but étant seulement de donner quelques indications relatives à la couture mécanique.

Dans cette vue nous avons pris pour type celle

Fig. C.



des machines à coudre qui nous a paru réunir le plus d'avantages.

Les explications que nous donnons à ce sujet sont puisées dans le livre d'instructions à l'usage de la *Machine américaine pour coudre, border et faire les boutonnières*¹.

Nous ferons remarquer tout d'abord que l'apprentissage de la couture mécanique est presque nul, puisqu'il ne consiste qu'à se rendre compte du mécanisme de la machine et en un peu de pratique pour obtenir, à volonté, un mouvement plus ou moins rapide, qu'on la fasse mouvoir à l'aide d'une manivelle ou à l'aide d'une pédale; comme pour les rouets à filer, cela s'apprend par soi-même, en suivant les indications claires et minutieuses données dans le livre d'instructions que nous avons cité.

PROCÉDÉ DE LA COUTURE MÉCANIQUE.

On sait qu'à l'encontre de ce qui arrive pour la couture manuelle, où l'aiguille avance en suivant le tracé de l'ouvrage, l'aiguille dans la machine à coudre, reste au contraire stationnaire, c'est-à-dire qu'elle ne fait que monter et descendre à la même place, tandis que l'ouvrage posé au-dessous et en-

1. Cette machine est connue sous le nom *American Button-Hole*. Direction, pour l'Europe, à Paris, 4, passage Choiseul; 40, rue Neuve-des-Petits-Champs.

III^E SECTION

LINGERIE

CHAPITRE I

Linge de chambre.

Le linge d'un ménage se compose :

1° Du linge de chambre ou literie :

Draps de lit,

Taies d'oreiller,

Serviettes de toilette, essuie-mains;

2° Du linge de table :

Nappes,

Napperons,

Serviettes;

3° Du linge de cuisine et d'office :

Tabliers de cuisine,

— de chambre,

— de valets, d'officiers,

Torchons;

4° Du linge de corps :

Chemises d'homme,

Chemises de femme,
Camisoles de nuit,
Jupons blancs,
Caleçons, bas,
Chemisettes, bonnets, etc.

DRAPS DE LIT. — La confection des draps dépend en partie de l'espèce de toile dont on fait usage, c'est-à-dire de la toile en double largeur, soit de 2 mètres à 2 mètres 20 centimètres, fabriquée spécialement pour les draps, ou de la toile en largeur ordinaire, soit de 80 centimètres à 1 mètre 20 centimètres. Les mesures pour les draps, quoique déterminées par la dimension des lits, ne se conforment pourtant pas exactement à leur longueur et à leur largeur, car on compte en plus de quoi les replier, à l'extrémité supérieure sous le traversin et à l'extrémité inférieure, sous le matelas.

Ainsi les beaux draps de maître ont presque le double de la longueur de la couchette, de façon que le drap de dessus replié sur celle-ci, touche presque le pied du lit.

On peut néanmoins indiquer des mesures approximatives, puisque, sauf les couchettes d'enfants, on n'a que des lits de longueur presque égale et dont la largeur ne diffère qu'entre les lits à une ou deux personnes.

On calcule ordinairement pour les draps de maître 3 mètres 50 centimètres, au plus, de longueur. On

emploiera donc 3 mètres 50 centimètres de toile en double largeur, ou 7 mètres de toile en largeur ordinaire; on pourra n'employer pour les lits d'une personne que 2 mètres 50 centimètres de toile en grande largeur ou 5 mètres de toile en largeur de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres.

Dans le premier cas, il ne reste qu'à ourler les draps, et c'est à l'aide des ourlets qu'on distinguera leurs extrémités : l'extrémité supérieure aura un ourlet deux fois plus haut que celui de l'extrémité inférieure. Pour les draps de luxe on fait souvent des *ourlets à jour* qu'on entoure même d'une broderie.

Si l'on emploie de la toile ordinaire, la largeur des draps se composera de deux lés, réunis ensemble par un *surjet*; c'est pourquoi on indique un double métrage lorsqu'on use de cette toile.

La *marque* se met près de l'ourlet le plus haut, soit au milieu du drap en initiales brodées, soit dans un coin avec un *point de marque* quelconque.

Nota. — Le *point de marque* est quelquefois une broderie, la croix simple de la tapisserie, le point de chaînette, le point piqué. On trace les initiales au crayon, dans le sens de la longueur sur l'objet qui doit être marqué, puis l'on suit les contours du tracé avec le point de marque qu'on a choisi.

Observation. — Il est presque inutile d'ajouter que les mesures que nous avons indiquées ne sont pas rigoureusement prescrites, et qu'on peut faire des

draps moins grands. Nous dirons même qu'à la campagne, et pour les domestiques on a un procédé pour la confection des draps, qui a pour but de concilier une apparence de luxe avec l'économie : on se sert de plusieurs sortes de toiles, l'une très-ordinaire, et l'autre de plus belle qualité, destinée à couvrir le bord de la couchette. Ces draps se confectionnent de deux manières : ils peuvent être faits de deux lés, dont l'un de toile grossière, l'autre de toile fine ; ou d'un lé entier, bordé de deux demi-lés, dont l'un en toile fine. C'est cette dernière manière qui est la plus économique, parce qu'un lé de toile fine coupé en deux sert pour une paire de draps ; mais la confection en est aussi plus longue, parce qu'il y a deux coutures au surjet nécessitées par l'assemblage des deux demi-lés avec l'entier ; et outre les ourlets des deux extrémités, il y a un ourlet sur tout le pourtour du drap ; à moins qu'on ne réunisse le demi-lé de toile fine par une couture rabattue et que la lisière de ce lé, étant alors au bord du drap, évite un ourlet de ce côté.

TAIES D'OREILLER. — On fait des taies carrées et des taies longues, dont la mesure doit être conforme à celle des oreillers ou traversins qu'ils doivent recouvrir. La toile dont on fait usage pour les taies est de petite largeur, de 70 centimètres environ ; l'on compte toujours pour une taie le double de la longueur de l'oreiller, outre l'ourlet des bords de l'ouverture.

Pour un oreiller long d'un mètre, on plie 2 mètres 10 centimètres de toile, qui est la mesure nécessaire, au milieu de sa longueur, et on la coud comme un sac, en joignant les côtés au surjet; on ourle ensuite les contours de l'ouverture avec un ourlet de 1 à 5 centimètres de hauteur, selon qu'on veut faire une taie ordinaire ou une taie de luxe. Cet ourlet est cousu ensemble au surjet, des deux côtés de l'oreiller, sur un espace de 8 à 10 centimètres, pour former les coins. Pour maintenir les taies fermées, on se contente quelquefois de coudre deux ou trois cordons à l'envers de chaque ourlet.

Pour des taies moins ordinaires on ne plie point la toile tout-à-fait dans le milieu de sa longueur, car une des moitiés de la taie doit être plus longue que l'autre, de la hauteur de l'ourlet; celui-ci, quand la taie sera cousue ensemble, sera replié sur la partie la plus courte, où il est piqué sur un espace de dix centimètres de chaque côté. Ces taies se ferment à l'aide de boutonnières, qui sont faites dans l'ourlet de dessus, et de boutons cousus sur l'ourlet de dessous. La *marque* se met sur la partie supérieure de la taie, soit au milieu, en initiales brodées, soit au-dessous de l'ourlet, en lettres plus simples.

Les taies de luxe comportent différents ornements : une garniture de broderie, de dentelles, etc., suit le contour de la taie. Un entre-deux quelconque réunit les deux moitiés de l'oreiller ou une broderie s'exécute sur la moitié supérieure de la taie.

Les taies pour les lits des campagnards se composent encore de deux sortes de toiles : la partie de dessus en serge de couleur, la partie de dessous ou doublure en toile blanche légère, soit de chanvre ou de coton.

SERVIETTES DE TOILETTE. — On se sert pour les serviettes d'une toile large de 80 centimètres à 1 mètre ; on la dispose en carré, en mesurant la longueur sur la largeur et on coupera autant de carrés que l'on veut de serviettes. On ourle ces serviettes des deux côtés, sur une hauteur d'un demi-centimètre environ. L'on coud souvent une attache soit au coin, soit au milieu d'un ourlet. La marque se met au-dessous de l'attache.

ESSUIE-MAINS. — La toile destinée aux essuie-mains n'a que la demi-largeur, 50 centimètres environ, et est à liteaux si elle n'est pas ouvrée. On les mesure généralement de 1 mètre et demi de longueur ; on fait aux deux extrémités un ourlet très-étroit, à moins qu'on ne préfère les effiler. Ce dernier procédé n'est usité que pour le linge de luxe.

L'effilé devra être arrêté à sa naissance par un surfilage serré.

On coud des attaches soit à un coin, soit au milieu d'une ou des deux extrémités de l'essuie-mains (mais non quand ils sont effilés).

La marque se met, soit au milieu, soit à un coin de l'essuie-mains.

CHAPITRE II

Linge de table.

NAPPES. — On a dans un ménage des nappes de toutes dimensions selon la grandeur de la table qu'elles doivent couvrir.

On se sert de toile à liteaux¹ ou de toile damassée qu'on fabrique aussi en double largeur comme pour les draps.

Lorsqu'on ne se sert pas de cette toile spéciale, il faut pour une nappe réunir deux lés, c'est-à-dire, qu'on mesure deux fois la longueur qu'elle doit avoir, et qu'on réunit ces deux longueurs au surjet; on peut commencer le surjet par les deux bouts et ne séparer les lés qu'arrivé à l'autre extrémité de la couture, en prenant soin de faire joindre exactement les liteaux ou le dessin de la toile, si elle est damassée. On borde les deux extrémités de la nappe d'un ourlet de 3 à 6 centimètres, mais on peut faire l'ourlet d'une extrémité moins haut que celui de l'autre, et c'est près de celui-ci qu'on met la

1. Ce sont des raies en relief ou de couleur tissées dans la toile.

marque, soit au milieu, soit à un coin de la nappe.

NAPPERONS. — Ce sont de petites nappes larges d'un lé seulement, qui se mettent par-dessus la grande nappe et qu'on enlève au dessert.

Une serviette peut servir au même usage.

SERVIETTES. — Pour celles-ci on se sert de toile à liteaux, ou de toile damassée assortie aux nappes, large de 70 à 80 centimètres. Elles se font carrées; lorsqu'elles sont à liteaux, il faut veiller à ce qu'ils soient en même nombre et à distance toujours égale dans chaque serviette. Du reste, sauf les attaches, elles se font comme les serviettes de toilette.

Cependant la marque pour les serviettes de luxe se met au milieu même en lettres brodées.

On fait encore de petites serviettes, de 40 centimètres carrés environ, généralement damassées, qu'on effile tout autour en guise d'ourlet; mais on a soin de surfiler le bord de ces serviettes à la naissance de l'effilé.

Ce sont des serviettes à écrevisses, à thé, etc.

CHAPITRE III

Linge de cuisine.

Pour le linge de cuisine on se sert d'une toile particulièrement forte.

TABLIERS DE CUISINE. — La moyenne longueur d'un tablier est de 80 centimètres. L'ourlet des deux extrémités est généralement très-étroit; cependant on peut le faire un peu plus large à l'extrémité inférieure. Près de l'ourlet du haut, à 10 centimètres environ de distance de chaque côté, on fait deux ou trois plis de 2 centimètres de profondeur, qu'on fixe à volonté par une piqure sur une hauteur de quelques centimètres. Les cordons qui servent à attacher le tablier se cousent à l'envers du premier pli en comptant à partir du bord.

Seconde façon. — Il y a des personnes qui mettent des plis sur presque toute la largeur du tablier; ces plis sont alors très-peu profonds. Dans ce cas, on n'ourle pas le haut du tablier, mais on le borde avec le cordon dont les extrémités servent à l'attacher.

Troisième façon. TABLIERS À BAVETTE. — Pour

ceux-ci, on calcule 20 centimètres en plus par série de trois tabliers; on détache cette longueur supplémentaire dont la largeur, pliée en trois parties égales, suffit ordinairement pour faire trois bavettes; et quand on les entrecoupe, on ne perd que deux petites rognures de toile. Une bavette n'est pas seulement un petit carré de toile; elle est taillée en biais des deux côtés, de manière que l'extrémité étroite soit cousue au milieu de la ceinture du tablier; le côté plus large, sera l'extrémité supérieure de la bavette; celle-ci, ourlée sur son contour, s'attache au corsage par deux épingles.

Quatrième façon. — On fait encore des tabliers de cuisine en toile-ménage de couleur auxquels on donne une largeur de deux lés, qu'on peut coudre ensemble en laissant la couture par le milieu, ou en partageant un lé en deux pour en coudre une moitié de chaque côté du lé entier. Ces tabliers sont toujours surmontés d'une bavette plus ou moins grande, dont on peut découper le contour à volonté ainsi que celui du tablier. Ces bavettes peuvent se retenir par des sortes de bretelles attachées aux extrémités supérieures de la bavette et à celles de la ceinture du tablier par derrière.

TABLIERS DE CHAMBRE. — Ceux-ci se font en toile de coton ou percale plus ou moins fine. L'ourlet du bas a quelques centimètres de hauteur, tandis que le haut du tablier se fronce sur toute sa largeur, et l'on serre le froncis jusqu'à la réduction de la lar-

geur aux trois quarts ; puis on achève le tablier par une ceinture qu'on attache sur le froncis comme une *brisée*, c'est-à-dire qu'on prépare une bande d'étoffe de la largeur de ce froncis et haut de 5 centimètres environ. Cette bande se coud à l'endroit du froncis par des *points-arrière*, puis se replie à l'envers pour contenir le froncis sur lequel elle s'attache au *point d'ourlet*. Souvent on applique une grande poche au milieu de ces tabliers ; elle consiste en un carré d'étoffe, dont on ourle un côté, tandis qu'on fait un petit repli sur les trois autres qui sont attachés sur le tablier, soit par une *piqûre* ou avec le *point d'ourlet*.

Les tabliers de bonnes d'enfants se font comme il vient d'être expliqué ; mais lorsqu'on y met des poches, ils en ont deux plutôt qu'une. Ils comportent aussi différents ornements de confection : des plis plus ou moins étroits, des dentelures, etc.

TABLIERS A DEVANTIER pour hommes, valets de chambre, officiers, etc.

Ils se font en moyenne d'une longueur de 1 mètre 50 centimètres. On les plie en deux parties, en donnant à la partie supérieure, qui servira de devantier, 30 centimètres de hauteur.

Les deux extrémités de ce tablier étant ourlées, on replie les coins du devantier à l'envers où on les ourle sur un espace donné par le quart de sa largeur.

Puis on attache aux coins supérieurs de ce devan-

tier un cordon en sautoir, et au bas du devantier deux cordons pour attacher le tablier à la taille.

La *marque* pour les tabliers se met du côté droit, près de la ceinture.

TORCHONS. — On désigne par ce nom des morceaux de toile pour essuyer les objets.

On les taille en carrés, lorsque la toile est d'une largeur ordinaire; en carrés longs, lorsque la toile est étroite. Les uns et les autres se confectionnent de même; on y fait un ourlet très-étroit, puis on coud une attache à un ou deux coins du torchon à l'envers de l'ourlet.

La *marque* se met au milieu du torchon près de l'ourlet quand il y a deux attaches, à un coin au-dessous de l'attache lorsqu'il n'y en a qu'une.

Ces torchons se font indifféremment en toile unie ou à liteaux. On en a ordinairement de plusieurs qualités dans un ménage : en toile très-grossière pour la batterie de cuisine, d'une qualité plus fine pour les assiettes, les cristaux, l'argenterie, etc., enfin des torchons-chiffons, en toile très-souple, pour les meubles.

CHAPITRE IV

Linge de corps.

Nous établissons pour la confection des chemises, tant d'hommes que de femmes, des bases fixes et invariables, qui peuvent se retrouver dans toutes les façons de chemises.

Les différentes variétés n'apparaissant plus dès lors qu'avec des modifications secondaires, leur exécution n'offrira plus de grandes difficultés.

Nous atteignons ce but par l'analyse, qui nous semble le meilleur moyen pour débrouiller l'idée confuse qu'on se fait d'un objet, dont chaque partie, examinée séparément, fera mieux comprendre la confection de l'ensemble.

Nous commençons par l'explication d'une chemise de femme, parce que sa confection est moins compliquée que celle d'une chemise d'homme.

DÉTAIL D'UNE CHEMISE DE FEMME. — MESURAGE.
COUPE. — CONFECTION. — FAÇONS VARIÉES.

Pour faire distinguer aux élèves les différentes parties d'une chemise, la maîtresse leur en montrera une, ou en tracera une au tableau noir, en désignant et nommant successivement chaque morceau qui la compose.

(Fig. 12) Une chemise de femme se compose de plusieurs parties principales, qui sont :

- 1° Le corps de chemise;
- 2° Les pointes;
- 3° Les manches.

De plusieurs parties accessoires, qui sont :

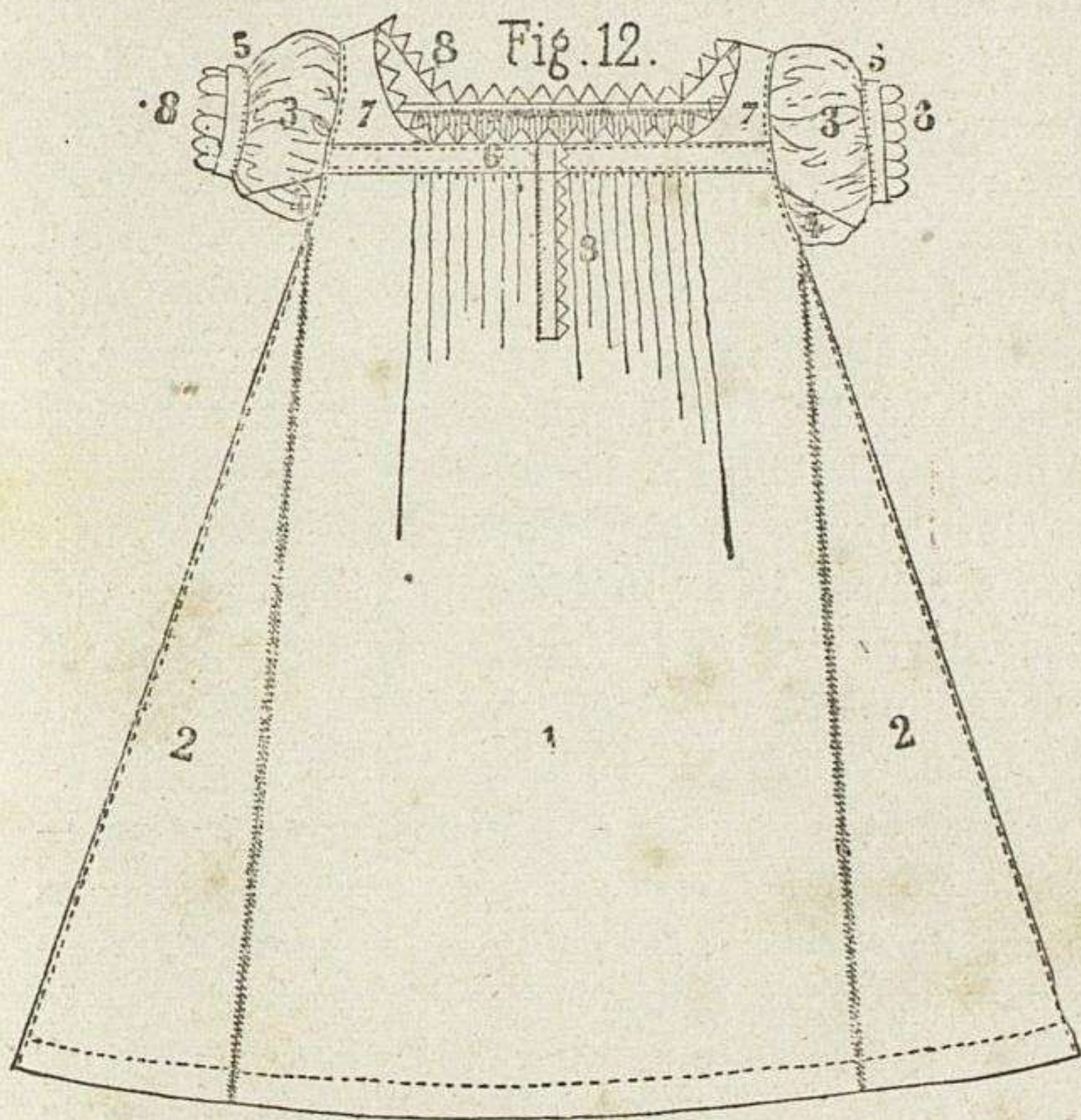
- 4° Les goussets, désignés aussi par le mot pointes;
- 5° Les brisées;
- 6° La piécette ou pièce d'encolure et 7° les pièces d'épaule ou épaulières;
- 8° Les garnitures.

Une chemise de nuit se compose en outre de poignets ou de manchettes et d'un col; sa confection ayant beaucoup d'analogie avec celle des chemises d'hommes, nous l'expliquerons après celles-ci.

MESURAGE. — Quoique la confection d'une chemise n'exige pas des mesures rigoureusement justes, puisqu'en aucun cas elle ne s'adapte exactement aux formes du corps, et qu'elle doit avoir au contraire

beaucoup d'ampleur, il faut néanmoins connaître, pour faire une chemise :

1° La mesure de sa longueur, depuis l'épaule jusqu'à mi-jambe ;



2° La largeur du haut de la chemise, prise d'une épaule à l'autre, ou comme la mesure de l'envergure des épaules (*Voy.* figures 65 et 66, seconde partie);

3° L'entournure ;

4° La longueur des manches ; de plus, la largeur

des poignets, et du cou, si l'on fait des chemises de nuit; car, hors ce cas, la longueur des manches est à volonté, et généralement elles ne dépassent pas le coude. Ces mesures se prennent ordinairement sur une chemise modèle; mais si, à défaut de celle-ci, on doit les prendre sur le corps de la personne, il ne faudra pas les noter très-justes, mais augmenter, au contraire, les largeurs de quelques centimètres; en outre, les largeurs ne s'indiquent qu'à la moitié¹. On voit donc qu'il suffit d'avoir des mesures approximatives, et qu'on peut par conséquent savoir la quantité d'étoffe qu'il faut, pourvu qu'on connaisse à peu près la taille de la personne.

Ainsi, pour une taille moyenne, on calcule environ 2 mètres 50 centimètres de toile, dont la largeur devra être de 70 centimètres au moins, et de 85 centimètres au plus. (Une plus grande largeur occasionnerait des découpures inutiles.)

Coupe et confection d'une chemise de femme. — Indication des divers procédés pour préparer les corps de chemise, les pointes, les accessoires. — Supposons pour la clarté de l'explication, que la chemise, très-simple, que nous allons confectionner, ait une longueur de 1 mètre 15 centimètres, et les manches de 20 centimètres; ces mesures exigent 2 mètres 30 centimètres de toile pour le corps de chemise, parce qu'il se compose de deux largeurs

1. Voyez 2^e partie, chap. Mesurage.

de toile ; et 20 centimètres pour les manches, dont la paire se trouvera dans la largeur de la toile ; donc il faudra en tout 2 mètres 50 centimètres de toile¹.

De cette quantité, on détache avant tout l'étoffe pour les manches, soit 20 centimètres. Le corps de chemise se formera des 2 mètres 30 centimètres qui restent ; on peut le préparer de plusieurs manières.

Premier procédé. — On plie cette toile, dans sa longueur, en deux parties égales, dont l'une formera le lé de devant, l'autre le lé de derrière. Mais en laissant le corps de chemise ainsi, il serait trop large du haut, et trop étroit du bas ; on lui donne la façon voulue en formant les pointes.

(Fig. 13) POINTES. — Ce sont des bandes de toile coupées en biais d'un côté de la longueur, et qui vont se terminant en pointe à une extrémité. Il y a différentes manières de préparer les pointes.

1° En les coupant de chaque côté du corps de chemise et en leur donnant la moitié de la longueur de celui-ci (*Voy. fig. 15*). Pour cette façon, on marque la mesure de l'envergure des épaules sur le pli qui partage le corps de chemise et qui en est le haut ; cette mesure sera prise à sa moitié, et se marquera par une petite entaille ou par des épingles de chaque côté du corps de chemise.

De chaque entaille jusqu'au bord de la chemise,

1. De plus, la toile pour les autres accessoires, tels que goussets, brisées, cols, s'ils doivent entrer dans la confection d'une chemise.

il devra rester un espace d'environ 12 centimètres, qui représentera la largeur de la *pointe* à sa base *e*. On coupe celle-ci depuis cette entaille, en allant en biais et en diminuant, jusqu'au milieu du corps de chemise, mais en se dirigeant vers le bord.

Si l'on est novice encore dans ces sortes d'ouvra-

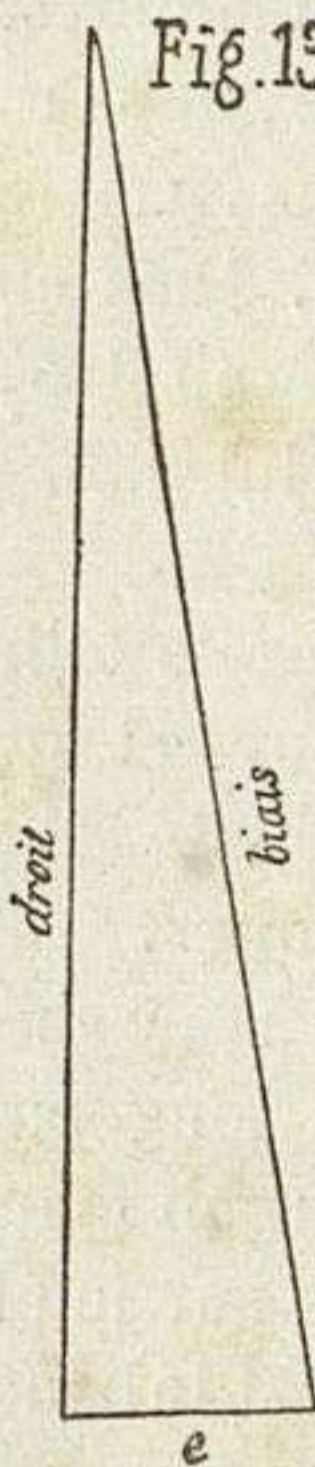


Fig. 13.

ges, on prendra la précaution de plier d'abord la *pointe*, en imprimant fortement le pli en biais qui devra guider les ciseaux. D'après ces premières *pointes* (car du même coup on en a coupé deux, celle du lé de devant et du lé de derrière), on taillera celles de l'autre côté de la chemise. Ces quatre pointes, qu'on aura pu laisser suspendues par quelques fils de chaque côté du corps de chemise, se renverseront vers l'extrémité inférieure où, après qu'on aura séparé les pointes restées jointes deux par deux sur leur extrémité large, elles seront fauilées à chaque lé, par la lisière contre le bord de la chemise.

Cette façon donne à la chemise une jolie coupe vers le haut, et forme des pointes courtes, telles qu'on les préfère maintenant.

2° On peut ne mettre des pointes que d'un côté du corps de chemise; cette façon est avantageuse pour une toile très-large. On se contente, dans ce cas, de couper deux pointes, d'un côté du corps de chemise

sur toute la longueur de celui-ci; cette pointe, qui pourra être plus large que s'il y en avait de chaque côté, est cousue du côté opposé à celui dont elle a été enlevée.

Ces pointes se cousent au surjet par leurs lisières qui sont jointes aux lisières du corps de chemise, et celui-ci est fermé des deux côtés, par une couture rabattue.

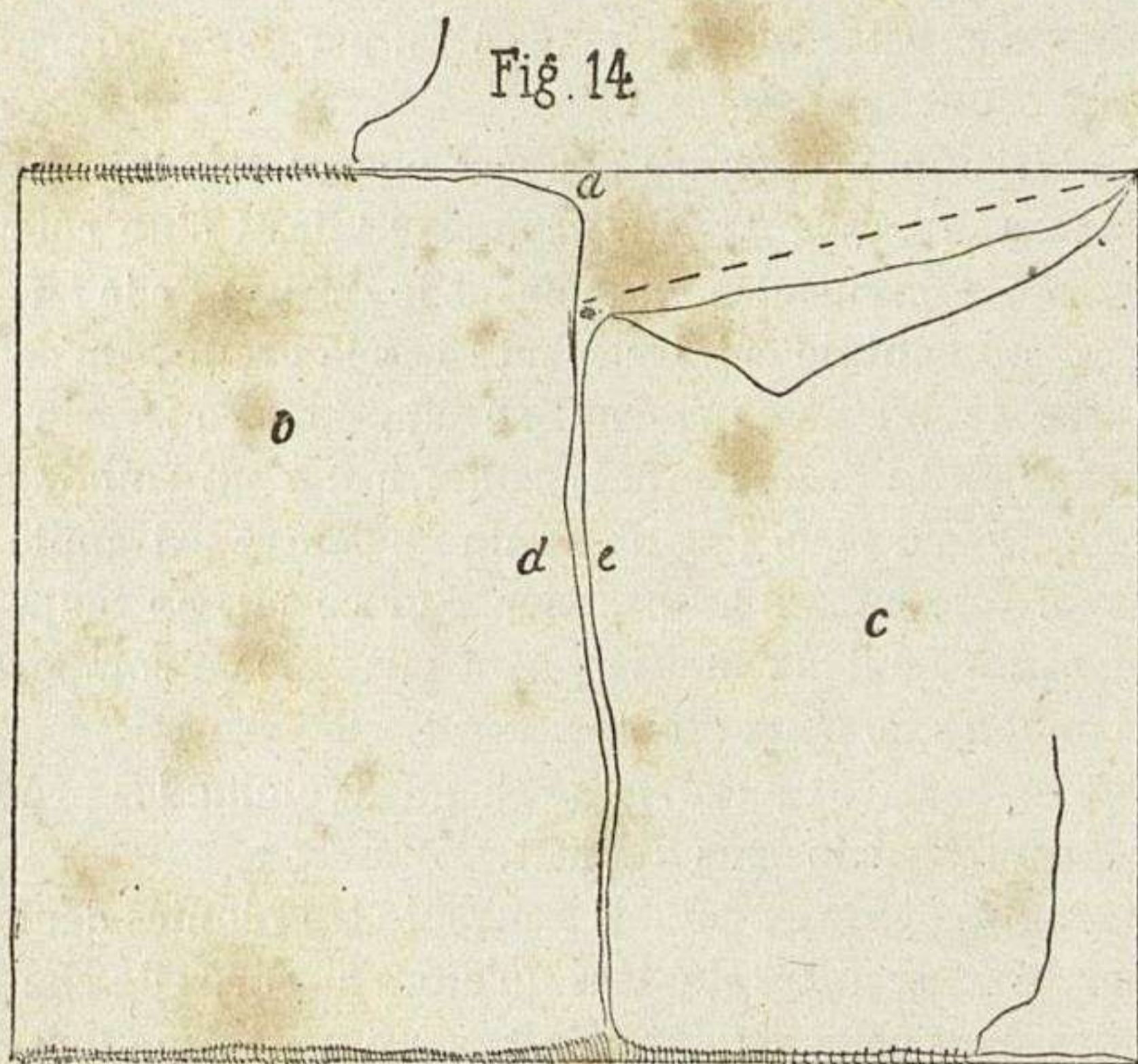
3° Les quatre pointes peuvent encore être taillées dans une bande de toile, coupée fil droit d'un côté du corps de chemise, et formant le surplus de la largeur du haut de celui-ci. Cette bande droite, qu'on laisse double en longueur, se plie dans sa largeur, mais non fil droit : le pli, commencé à un coin, se continue en biais jusqu'au coin de l'autre extrémité et du côté opposé au premier. Sur ce pli, on coupe la bande en deux moitiés, dont chacune se composera alors de deux pointes.

Elles se fixent au corps de chemise comme les précédentes, par le sens fil droit.

Observation. Les pointes peuvent être réunies deux par deux, et n'être ajoutées qu'alors au corps de chemise. Mais cette manière n'est guère usitée que lorsque plusieurs personnes concourent à la confection d'une chemise.

(Fig. 14) *Deuxième procédé.* — Celui-ci se recommande comme étant très-expéditif et très-simple à la fois en ce qu'il n'exige aucune préparation à part pour les pointes.

La toile, destinée au corps de chemise, est pliée en trois parties *a b c*, après qu'on en a détaché les manches et les accessoires, de manière que ses deux extrémités se touchent au milieu du morceau d'étoffe; puis on coud ensemble les lisières des deux côtés



de ce morceau de toile ainsi plié, et l'on aura formé un sac, ou plutôt un double sac, ayant deux ouvertures *d e* formées par les extrémités de l'étoffe. C'est de chaque côté de ce sac, près des coutures au surjet des lisières, qu'on coupera les pointes, de manière

que l'extrémité étroite de chacune d'elles aboutisse à chacun des quatre coins du sac.

Les bords de l'ouverture du sac représentent les bords de l'extrémité inférieure de la chemise, qui reposent sur le pli indiquant exactement le milieu de la toile, et ce milieu est le haut de la chemise; c'est donc dans cette partie *fermée* de la chemise qu'on coupe les pointes, formées comme toujours du surplus de la mesure de l'envergure des épaules.

La figure 14 ne peut donc pas laisser voir les pointes qui se coupent sur la face opposée; mais cette figure est représentée ayant une couture inachevée, et avec un coin de la toile relevée pour laisser entrevoir le tracé d'une des pointes, d'après lequel on comprendra aisément la manière de les couper. Quand les pointes seront coupées toutes quatre, le sac se déplie et représente un corps de chemise dont les pointes, à mi-hauteur, s'y trouvent toutes cousues.

Il ne reste plus qu'à achever la chemise selon une des façons décrites plus loin. Après que la chemise sera fermée de chaque côté par une couture rabattue qui se prolonge jusqu'à la naissance de l'emmanchure, et qu'on aura fait l'ourlet de 4 centimètres environ sur le contour inférieur, on pratique l'encolure.

Nous pensons qu'il serait oiseux de décrire d'autres procédés pour préparer un corps de chemise; celui-ci se composant toujours d'un morceau de toile, ou

plutôt de deux lés droits avec des pointes, il est loisible à chaque personne de choisir la manière qui lui semble la plus avantageuse ; nous nous sommes attachées à décrire les moins compliquées.

ENCOLURE.

(Fig. 15) *Règle générale.* — Quelle que soit la façon qu'on choisisse pour l'encolure, ovale ou carrée, etc., on fait la découpe de la partie du dos moins profonde que celle de la partie de devant.

Cela établi, on s'y conforme pour faire toute espèce d'encolure, et voici comment on procède :

On ne découpe d'abord qu'une moitié de l'encolure, en piquant les ciseaux au milieu du lé du devant *a* de la chemise, à l'endroit qu'on aura marqué pour la profondeur de l'échancrure, et l'on coupe en travers du corps de chemise, d'un côté seulement, jusqu'à une certaine distance du bord *b*, soit 8 centimètres environ, qu'il faut réserver pour l'épaulière ; là, on remonte en coupant jusqu'au haut *c*, pour redescendre vers le dos *d*, jusqu'à la distance voulue pour l'échancrure moins profonde de celui-ci ; puis on coupe en travers du lé du dos jusqu'au milieu.

On vient de détacher en partie un lambeau de toile qui représente la forme de la première moitié de l'encolure, d'après laquelle on découpera exactement la seconde moitié en épinglant cette découpe


de l'autre côté. On conserve cette découpure qu'on utilise pour les goussets, brisées, etc.

Ces goussets, plus ou moins grands selon leur des-

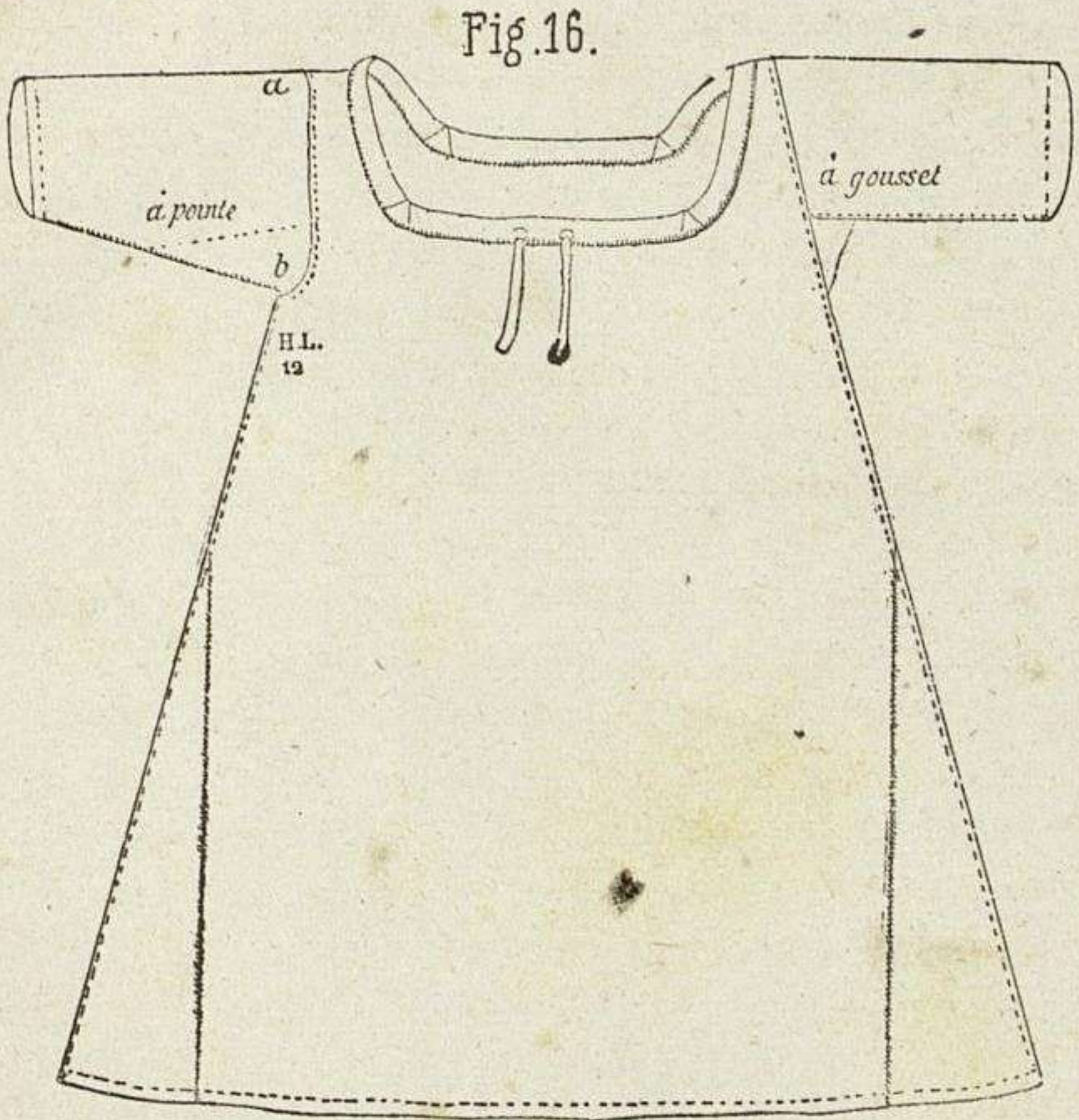
Fig. 15.



tination, sont tout simplement des morceaux d'étoffe carrés. Cependant, sauf pour les manches, la forme des goussets peut se modifier un peu, soit en

coupant la pointe d'un des coins du carré, soit en arrondissant une moitié de ce carré, etc., c'est-à-dire la moitié prise en biais : .

Quelle que soit la façon donnée au gousset, il est



plié en biais en deux moitiés, dont l'une conservera toujours la forme d'un petit triangle ou fichu : cette moitié est cousue à l'endroit de l'objet dans l'angle des fentes faites pour les recevoir ; puis l'autre moi-

tié du gousset, rabattue à l'envers, est ourlée sur les coutures qu'elle doit cacher.

(Fig. 16) Le contour de l'encolure est replié pour être ourlé sur une hauteur d'un centimètre et demi. Mais cet ourlet ainsi fait briderait ou formerait inmanquablement quelques fronces dans les coins.

Pour éviter ces inconvénients, on coupera quatre petits goussets, et on les fixera dans les quatre coins de l'encolure, où l'on aura fait des entailles à cet effet, de la profondeur que devra avoir l'ourlet; il y en aura deux par devant, et deux par derrière. On remarquera qu'on peut, à l'aide de ces goussets seuls, former une encolure arrondie ou carrée, selon qu'on tourne la pointe des goussets vers le haut ou vers le bas des entailles faites pour les recevoir : dans le premier cas, elle devient carrée; dans le second, arrondie. L'ourlet fait, il servira de coulisse. On perce à cet effet deux œillets au milieu du devant, pour passer un lacet.

Au lieu d'un ourlet, on peut coudre un ruban de fil à l'envers du contour de l'encolure; dans ce cas, les goussets deviennent inutiles.

COUPE DES MANCHES

COMMUNE AUX CHEMISES DE FEMME ET D'HOMME.

Une manche n'est pas faite seulement d'un morceau de toile, cousu ensemble dans sa longueur, pour former un fourreau plus ou moins long, des-

tiné à couvrir le bras. Celui-ci étant plus large vers l'épaule qu'au poignet, il faut que la façon de la manche suive cette conformation.

Règle générale. — La longueur de la manche sur le bras doit être prolongée de quelques centimètres de plus que celle sous le bras, qui devra être échan-crée ¹.

Plusieurs procédés s'offrent pour la coupe des manches :

(Fig. 17) 1^o Autrefois on ajoutait toujours un gousset à l'extrémité supérieure de la manche pour l'élargir ; comme cette mode n'est pas encore totalement abandonnée, nous jugeons à propos de l'expliquer.

Fig. 17.



comme cette mode n'est pas encore totalement abandonnée, nous jugeons à propos de l'expliquer.

L'étoffe réservée pour les manches est coupée en deux moitiés égales dans sa largeur ; chaque morceau formera une manche, après qu'on y aura ajouté un gousset *a* pris dans la découpe de l'encolure ; il sera plus ou moins grand, selon qu'il devra élargir plus ou moins le haut de

la manche qui se mesure d'après l'entournure.

Destinée à une chemise de jour pour femme, la longueur de cette manche s'arrête à la moitié.

1. Voyez 2^e partie, chap. iv, Manches.

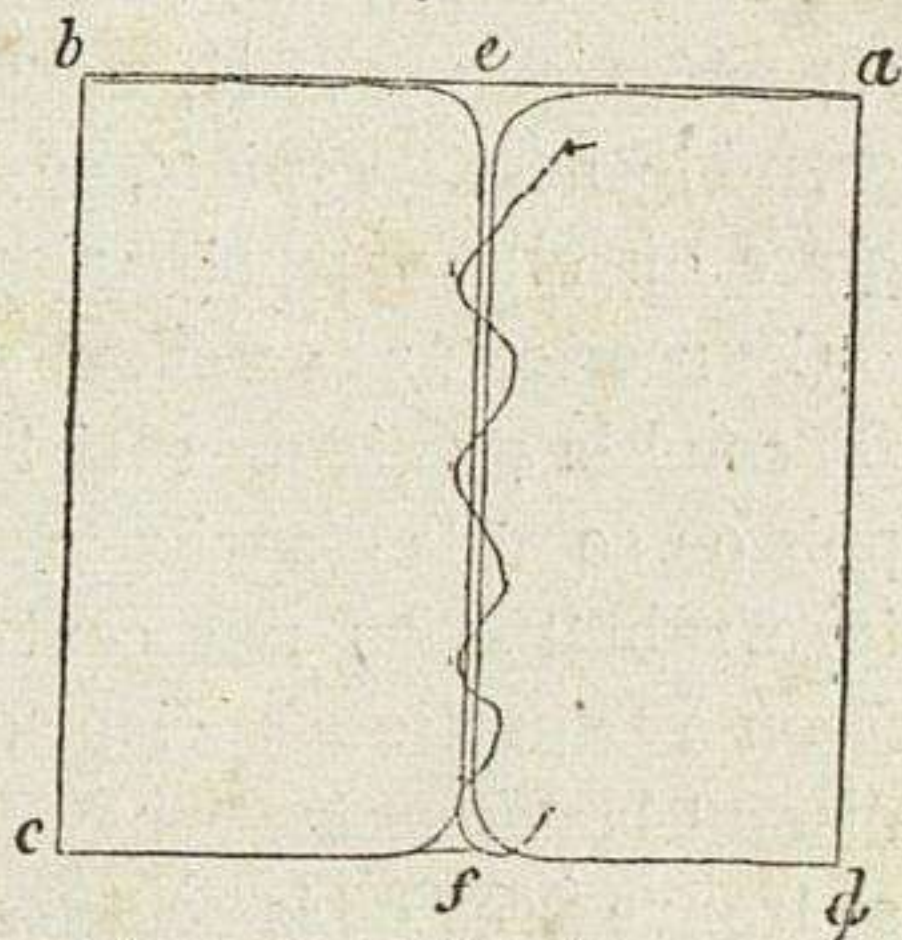
2° Cette manière trop primitive est remplacée par une *coupe* à la fois plus jolie et plus conforme au bras; elle permet en même temps de tailler les manches dans l'étoffe réservée à cet effet, sans qu'on ait besoin de recourir, comme pour le gousset, à un supplément d'étoffe.

Cette économie est obtenue par un expédient qui consiste à entrecouper la paire de manches, de manière à ajouter dans le haut de l'une ce qu'on aura coupé dans le bas de l'autre. Ce procédé, que nous allons expliquer, s'emploie pour les manches d'une certaine longueur des chemises de femme et pour toutes celles des chemises d'homme.

(Fig. 18) Voici comment on procède : on plie

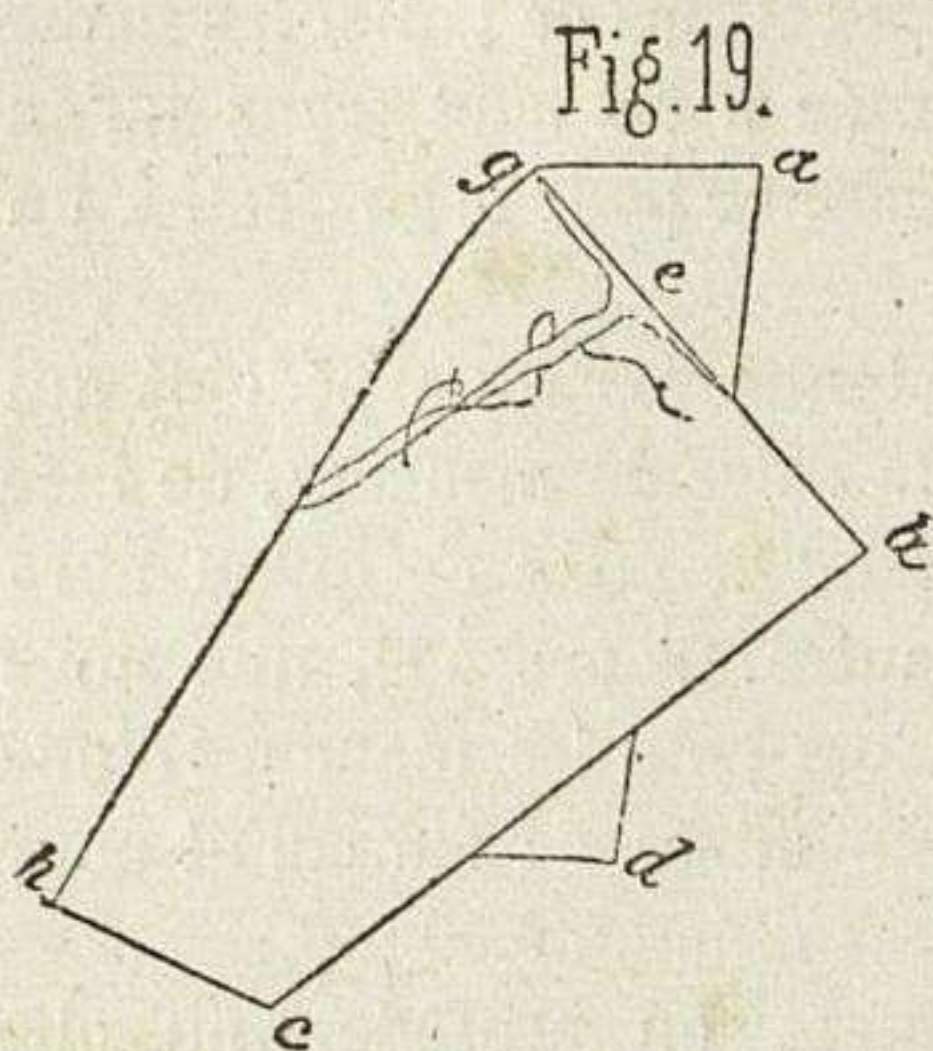
l'étoffe pour les manches de manière que les deux lisières se touchent, non de côté, mais au milieu du morceau de toile, sur la ligne *ef*, qui partage ainsi deux manches toutes droites, qu'on se gardera bien de séparer; on fauilera au contraire les deux lisières ensemble, et on les maintiendra bien au milieu de l'étoffe par des épingles piquées aux extrémités.

Fig. 18.



(Fig. 19) Ainsi préparée, l'étoffe se plie une se-

conde fois, comme l'indique la figure qui représente les deux manches pliées l'une sur l'autre en biais,



sur un pli qui traverse le milieu des lières, et qui est indiqué aux extrémités par des entailles *g h*, qui limitent la largeur du poignet de chaque manche; c'est donc sur le pli indiqué par les lettres *g h* qu'on coupe les manches.

On voit en même temps par ce pliage, qu'on peut suivre facilement à l'aide des lettres *a b c d* de la figure précédente, reportées sur celle-ci, apparaître l'entrecoupe qui prend le nom de *pointe*, se poser d'elle-même à la place où elle doit être ajoutée.

CONFECTION DE LA MANCHE DE CHEMISE DE FEMME . — On coud la pointe au surjet là où on la voit faufilée, puis on coud la manche ensemble par une fine couture rabattue ou une couture ourlée. On donne la façon à la partie supérieure de la manche en arrondissant le dessus *a* et en échancrant le dessous *b* qui se trouve près de la couture. Le contour de l'extré-

1. La confection de la manche pour chemises d'homme sera expliquée au chapitre Chemise d'homme.

mité inférieure de la manche est ourlé ou piqué sur un repli de 2 centimètres environ. On monte les manches, c'est-à-dire qu'on les fixe dans les emmanchures après avoir échancreé celles-ci comme l'indique la figure n° 16 avec une assez large couture rabattue. La couture de la manche devra toucher la couture de côté de la chemise, et on devra veiller à ce que l'échancreure ne soit pas plus large que le contour de la manche, car c'est plutôt celle-ci qu'on pourra soutenir ou retenir un peu en la cousant dans l'entournaure.

Les chemises de femme se marquent au-dessous de la manche droite sur le lé de devant, ou au haut de celui-ci, ou encore au-dessous de la fente, s'il y en a une.

FAÇONS DIVERSES

DES CHEMISES DE FEMMES.

Les diverses modifications qu'on fait subir à la confection des chemises ne portent que sur l'encolure et les manches.

Ainsi, pour l'encolure, au lieu de l'achever par un simple ourlet, on la borde avec une petite bande de toile, qui prend indifféremment le nom de *brisée*, de *piécette* ou *pièce d'encolure*.

Ces pièces donnent lieu encore à une autre modification, qui consiste à froncer l'encolure, par devant et par derrière, en laissant une distance unie

pour l'épaulière; cette façon exige par conséquent le corps de chemise un peu plus large par le haut à cause du francis. Celui-ci est égalisé et serré jusqu'à former avec l'épaulière une largeur égale à celle de l'envergure des épaules.

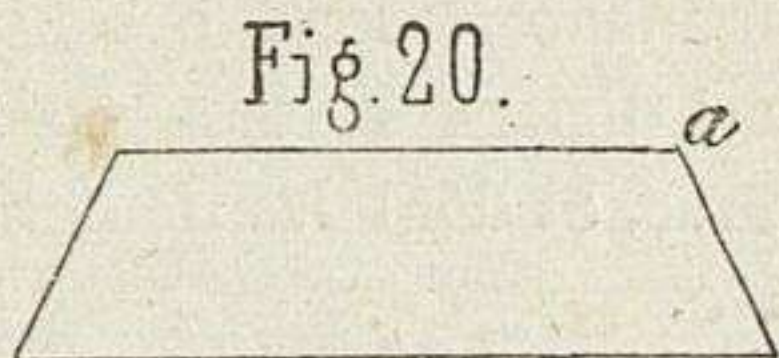
La pièce d'encolure, toujours double, peut n'être qu'une bande de toile, haute de 2 à 6 centimètres, ou être beaucoup plus large et affecter différentes formes. Cette pièce se pose sur l'encolure, à l'*endroit* de la chemise, pour être *ourlée* sur le francis et *piquée* autour de l'épaulière. Le bord opposé de la pièce se replie à l'*envers* où elle est ourlée sur tout le contour, en cachant la première couture et le bord du francis.

Lorsqu'on confectionne les chemises avec ces pièces d'encolure, on coupe ordinairement une fente de 15 centimètres environ de profondeur au milieu de l'échancrure par devant; aux chemises ordinaires, les bords de cette fente sont simplement repliés pour un ourlet d'un demi-centimètre. Mais on fait plus généralement un faux ourlet à l'*envers* des bords, et on le coud par une double piqûre au bord de droite, où cette piqûre simule un ourlet large de 2 centimètres, qui est croisé sur l'autre bord, au bas duquel il est fixé par une ou deux petites rangées de piqûres transversales.

Quelquefois le faux ourlet se coud de manière à nécessiter un petit francis au bas de la fente, lorsqu'on croise les bords; on cache alors ce francis à

l'envers par un petit gousset qui prend dans ce cas le nom de *sous-quart*.

CHEMISE AVEC ÉPAULIÈRE A PART (*Voy. fig. 12*). Pour cette façon, on fend simplement le haut de la chemise dans sa largeur, fil droit, sans pratiquer d'encolure. On fronce les deux lés jusqu'à la distance destinée à recevoir l'épaulière. Celle-ci se coupe à part d'après la figure 20; chaque épaulière est en étoffe double pliée dans le sens de sa longueur, la largeur de l'étoffe devant se trouver en travers de l'épaulière. L'épaulière sera



d'autant plus longue et plus étroite, que la chemise devra offrir une encolure plus décolletée; car, pour cette façon, la profondeur de l'échancrure dépend uniquement de la longueur et de la largeur des épaulières, qu'on coupe un peu en biais dans le sens de la largeur, leur partie la moins haute *a*, dirigée vers l'emmanchure, pour que l'épaulière puisse se conformer à l'inclinaison de l'épaule. La pièce d'encolure, pour cette façon de chemise, devra être montée sur le fronce, mais ne suivra pas le contour de l'épaulière, elle se prolongera au-dessous en ligne droite (*Voy. fig. 12*).

Manches. — Outre le plus ou moins de longueur que l'on peut donner aux manches, elles sont encore susceptibles de recevoir différentes façons :

1° MANCHES BOUFFANTES. — Pour cette façon il faut

augmenter leur largeur du tiers, tandis que leur longueur ne dépasse pas 10 centimètres. Après avoir échanuré, dans le haut, le dessous de la manche, on fronce les deux extrémités; celle du haut est fixée dans l'emmanchure, et le fronce du bas, retenu par une *brisée* (Voy. fig. 12).

2° PETITE MANCHE CROISÉE. Ces manches ne se ferment point par une couture. La coupe de cette manche ressemble à un petit fichu, dont la pointe est dirigée à volonté au-dessous ou au-dessus du bras, et dont les deux bouts croisent l'un sur l'autre.

3° MANCHE BOUTONNÉE. Cette manche, taillée dans le genre de la précédente, est pourvue d'un bouton et d'une boutonnière, qui ferme près de l'épaulière; quelquefois celle-ci même reste ouverte, et se retient également par un bouton. Cette façon peut être commode pour les toilettes décolletées.

ORNEMENTS.

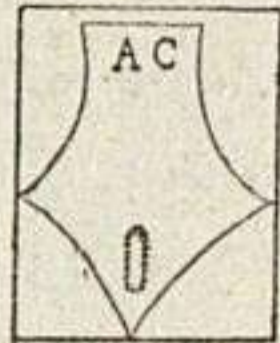
Si l'on veut orner la chemise, c'est toujours l'encolure et les manches qui supportent les garnitures.

Tantôt elles sont entourées d'un feston, d'une frivolité, d'une dentelle au crochet ou au tricot, d'une broderie, etc.; d'autres fois la garniture, plus riche, se compose d'entre-deux, de dentelles de Valenciennes, etc.

qu'elle, s'attachant à un bouton du caleçon, est destinée à tenir le plastron bien tendu.

Il est encore utile, pour plus de solidité, de mettre de tout petits goussets ou *sous-quarts* au fond des fentes du bas de la chemise et de celles des manches.

Fig. 28.



La *marque* des chemises d'homme se met, soit près de la fente, à la partie inférieure du dos, soit sur la patte qui termine le plastron, ou sur la languette.

FAÇONS VARIÉES DES CHEMISES D'HOMMES.

Les modifications des façons pour les chemises d'homme ne portent que sur le *devant* ou *plastron*, le *col* et les *manchettes*.

Le *devant*, qui est le principal ornement d'une chemise, le *col* et les *manchettes* se font très-souvent en une étoffe plus fine que le corps de chemise; dans ce cas, on retranche de la quantité de toile nécessaire pour la confection d'une chemise, celle qu'auraient exigée ces accessoires. Si donc on veut se servir d'un *devant* fait à part, on découpe le *devant* du corps de chemise, en enlevant la partie qui aurait servi à faire les plis. On voit la limite de cette découpure indiquée par la ligne pointillée sur la figure 22.

Puis on prend la toile fine, batiste ou percale,

on en coupe un morceau de la hauteur de cette découpure, en lui laissant toute la largeur de l'étoffe, laquelle, partagée en deux, donne ordinairement les deux moitiés du *devant*, car on ne peut indiquer cette largeur exactement, puisqu'elle varie pour chaque *devant*, selon qu'on l'orne de plis plus ou moins nombreux, larges ou étroits, espacés ou rapprochés. Aussi s'occupe-t-on d'abord de former les plis et l'ourlet du bord. On coud encore sous l'ourlet du *devant* de gauche une bande d'étoffe ou un ruban de fil qui devra servir de *hoche*; elle sera un peu moins large que l'ourlet qui la recouvre, et c'est dans cette hoche qu'on coupe les boutonnières; elle est faite pour ménager l'ourlet du *devant*.

Cette hoche peut encore être faite d'une autre manière : ce sera l'ourlet même du *devant* de gauche, fait un peu plus étroit, et non piqué, qui recevra les boutonnières; et c'est par-dessus qu'on coudra un faux ourlet plus large, en étoffe double. Ce faux ourlet, d'abord cousu à *points arrière* à l'endroit de l'ourlet qui sert de hoche, se rabat ensuite sur celui-ci; il est piqué des deux côtés, en laissant libre l'ourlet de dessous.

Les deux moitiés du plastron doivent compléter, avec les bords restés au corps de chemise, la mesure de la largeur de la poitrine.

Ces deux moitiés du plastron se cousent au corps de chemise par des *points arrière*, en commençant par

le haut de la découpure, dans le sens de la hauteur; et ces coutures sont rabattues à l'envers. Quand le plastron est fixé à sa place, la chemise s'achève comme toutes les autres, et ainsi qu'il a été expliqué plus haut.

Outre les *devants* plissés, on en fait aussi de tout unis, qu'on connaît plus spécialement sous le nom de *plastrons*.

Ils peuvent se faire aussi soit dans le corps de chemise même, soit à part.

Dans le premier cas, après avoir coupé la fente dans le milieu du *devant*, et avoir détaché celui-ci transversalement de la partie inférieure du corps de chemise jusqu'à la largeur voulue, on plie le surplus de la largeur de chaque moitié de ce *plastron* indifféremment à *l'endroit* ou à *l'envers*, en un large ourlet qu'on maintient par un faufil; puis on fait à *l'endroit* une ou deux rangées de piqûres qui fixent et ornent à la fois ces remplis qui forment *plastrons*. Les ourlets des bords de la fente se trouvent ainsi faits du même coup, mais on les marque néanmoins par des rangées de piqûres, pour les mettre en relief. On peut mettre aussi une hoche sous l'ourlet de gauche pour recevoir les boutonnières.

Ces *plastrons*, quand ils sont coupés à part, peuvent affecter différentes formes, et se faire en une autre étoffe que le corps de chemise, telle que piqué, brillanté, percale imprimée, etc.

Ce genre de chemise est d'un bon usage pour les ouvriers, pour les personnes en voyage, etc.

Nous parlerons encore des *jabots*, quoique cette garniture soit abandonnée depuis longtemps; il pourrait arriver que les personnes qui émettent les nouvelles modes, fussent momentanément à court d'invention, et obligées de se rabattre sur les modes anciennes, ce qui arrive plus souvent qu'on ne pense.

Or les jabots consistent en des garnitures cousues sous le bord *du devant* de gauche.

On coupe une bande de batiste, ou de nansouck, haute de six centimètres environ, qu'on borde d'un côté d'un ourlet très-étroit, et qu'on fronce ou plisse finement de l'autre; la tête de ce fronce ou plissé est attachée sous le bord du devant, et dissimulée par une bande d'étoffe cousue par-dessus.

Ces jabots sont souvent doubles, ils peuvent être tuyautés, garnis d'une dentelle, et aussi se composer entièrement d'une dentelle, d'une bande brodée, etc. On pourrait encore modifier la manière de confectionner et d'attacher les jabots, soit en les cousant des deux côtés de l'ourlet, ou au milieu de l'ourlet en étalant les deux moitiés d'un jabot double, ou encore en les disposant en ondulations, etc.

Remarque. — Pour les chemises de luxe, on fait quelquefois des doubles boutonniers aux *devants* et aux poignets, qui se retiennent alors par des boutons d'orfèvrerie.

se joignent en se croisant au milieu de la *brisée*; souvent aussi on laisse un ou plusieurs centimètres entre ces deux moitiés du col, qui peuvent rester *droites* ou *montantes*, ou former des pointes rabattues plus ou moins grandes.

Ces cols se montent comme tous les autres cols en cousant la *brisée* sur l'encolure de la chemise.

FAUX-COLS. — Ce sont des cols confectionnés d'après l'une des façons décrites plus haut, mais qui ne se cousent pas aux chemises; ils tendent même à remplacer totalement les cols de chemise, qui se suppriment tout à fait, pour être remplacés par une sorte de *brisée* à l'encolure des chemises.

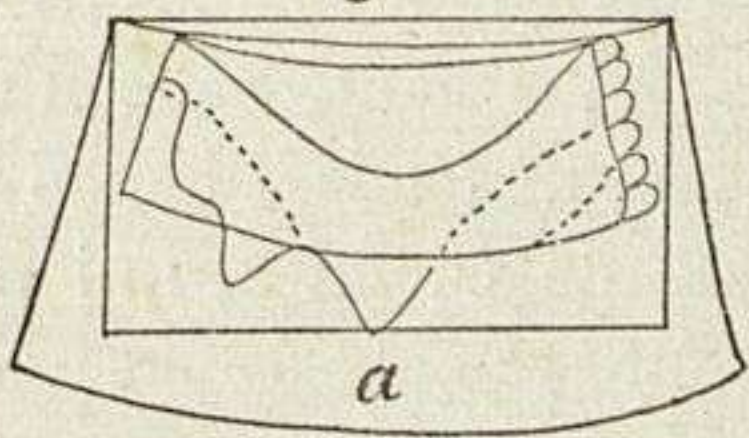
On n'adopte jamais pour les faux-cols la façon des cols *entiers*; quelle que soit la coupe qu'on choisisse, il faut les monter sur des *brisées* dont le contour inférieur sera cousu ensemble. Ces cols s'attachent avec des boutons et des boutonnières, ou avec des cordons. Le faux-col peut se confectionner pour fermer par devant ou par derrière; on met encore une boutonnière au milieu de la *brisée*, elle devra correspondre à un bouton attaché à l'encolure de la chemise, et destiné à retenir le faux-col.

Nota. — Un col plus ou moins haut, montant ou rabattu, à coins arrondis ou pointus, est exposé à changer de nom bien des fois; c'est ainsi qu'on a eu les cols Américains, Parisiens, Byron, Shakespeare, etc.: noms faits pour dérouter les personnes qui ne connaîtraient pas à fond la profession de lin-

gère ou de couturière, c'est-à-dire qui ignoreraient la *coupe* primitive de chaque objet d'habillement, à l'aide de laquelle on peut les varier à l'infini.

(Fig. 34) MANCHETTES. — Celles des hommes n'admettent pas tant de variétés dans la coupe que celles pour les femmes; mais comme celles-ci, plus elles

Fig. 34.



sont longues plus elles s'élargissent du haut *a*; elles peuvent se modifier par les coins et le contour extérieur, selon les divers tracés de la figure ci-contre.

On peut faire des manchettes droites ou rabattues. Elles se portent aussi à part comme les faux-cols, et s'attachent souvent par des boutons d'orfèvrerie; on met alors des boutonnières aux deux côtés.

CHAPITRE VI

Chemises de nuit pour femmes.

On pourrait dire que la seule différence presque entre ces chemises de nuit et celles des chemises d'homme ne consiste que dans la garniture : les premières n'étant souvent que des prétextes à ornements, tandis que les autres exigent une grande sobriété de garnitures.

Il y a pourtant un détail à observer dans la confection des chemises de nuit pour femmes, c'est que le *devant* ne se sépare point de la partie inférieure du corps de chemise, à la place de la taille. Les plis, qu'ils se cousent ou non sur toute leur longueur, on les laisse libres à la taille, bien qu'on puisse, si l'on veut, les arrêter là, par une étroite bande d'étoffe piquée par-dessus. Ces chemises sont très-longues.

La manche, longue, est terminée par un poignet ou une manchette *brisée*.

L'encolure supporte une petite collerette, montante ou rabattue, ornée d'une simple piqure ou garnie de dentelles, broderies, etc. Le devant peut également ne se composer que de plis uniformes ou

diversement combinés; ou alterner avec des entredeux, des broderies; l'ourlet de la fente peut être brodé ou orné d'une garniture, etc. Les manchettes ainsi que la collerette devront alors être garnies dans le style de ce *devant*.

Nous pensons que les façons multipliées, que nous avons expliquées, sont suffisantes pour guider les personnes les moins expérimentées, et leur faire comprendre qu'elles n'ont besoin de chercher ailleurs que dans leur propre imagination, les coupes à façons nouvelles.

CHAPITRE VII

Caleçons de femme. — Pantalons d'enfants.

Mesurage. — Coupe. — Confection.

MESURAGE. — Le tracé de ce patron n'exige que l'indication des deux mesures suivantes, à prendre sur le corps des personnes ou sur un caleçon modèle.

1° Celle de la longueur de côté, prise extérieurement le long de la jambe, depuis la taille jusqu'à la cheville;

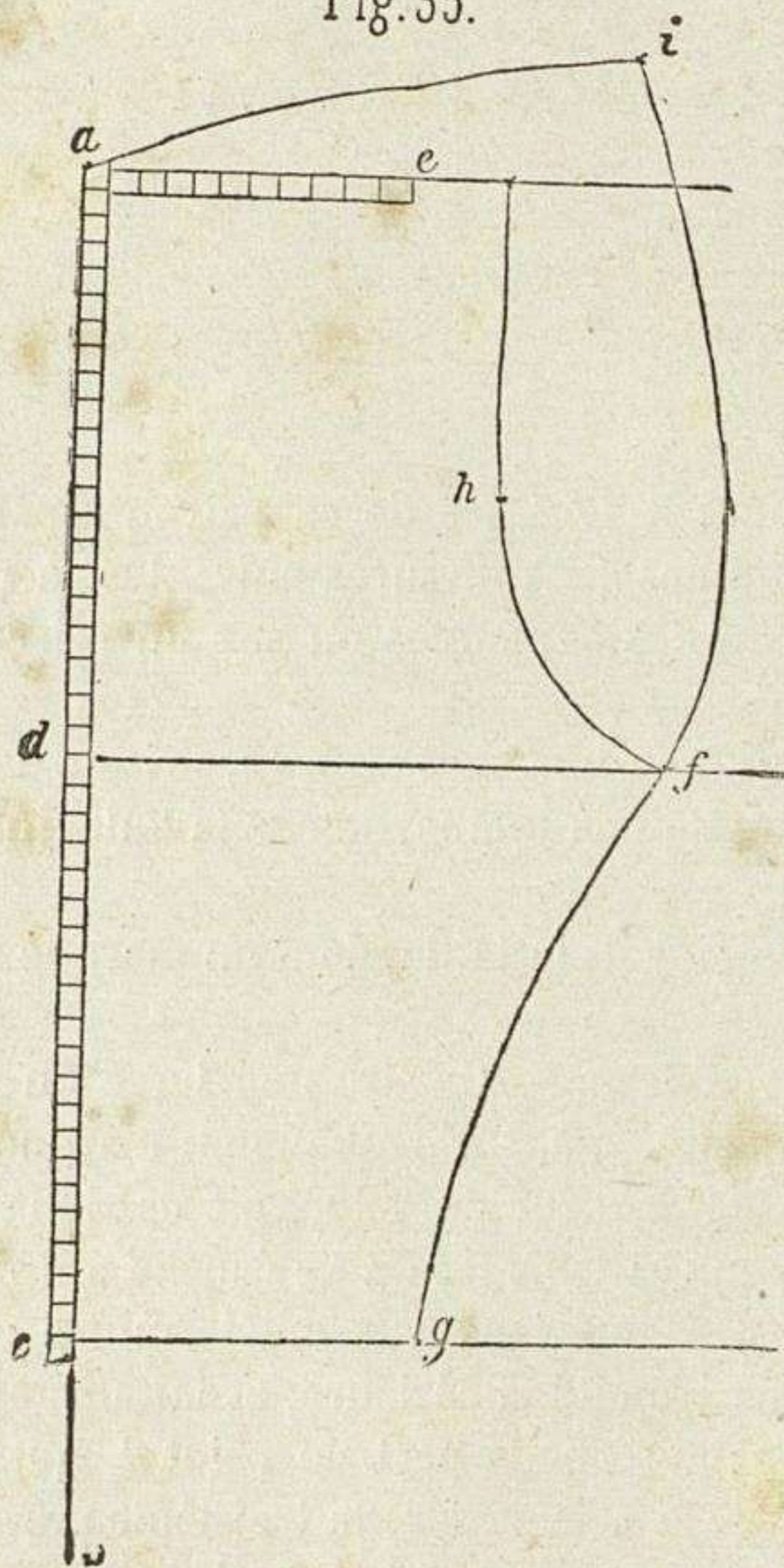
2° La largeur de la taille, dont on marque la moitié.

(Fig. 35) TRACÉ. — On tire une ligne du haut en bas (verticale), ab , sur laquelle on marque la mesure de la longueur de côté, soit ac . Puis on tire immédiatement trois lignes de gauche à droite (horizontales), d'une longueur indéterminée : la première à l'extrémité supérieure, et faisant angle avec le point a ; la seconde part du point d , qui indique le milieu de la mesure ac ; la troisième près de l'extrémité inférieure, et faisant angle avec le point c .

Ces trois lignes horizontales servent uniquement

de point de départ pour indiquer la mesure de la

Fig. 35.



taille, le contour du bassin, c'est-à-dire la largeur

prise au bas des hanches¹, et la largeur du contour inférieur de la jambe.

La mesure de la largeur de la taille se pose près du point *a*, et s'indique à droite par le point *e*. La mesure du contour du bassin est donnée par la moitié de la longueur de la mesure de côté, soit l'espace compris entre *a* et *d*. Si, par exemple, la longueur de côté est de 80 centimètres, sa moitié, qui est 40 centimètres, sera la mesure qui indique précisément le contour du bassin. On posera donc cette largeur près du point *d*, sur la ligne horizontale du milieu où on l'indique par le point *f*.

Le contour inférieur se marquera sur la troisième ligne horizontale; cette largeur est facultative, et dépend beaucoup plus de la convenance personnelle que de la mode; ce contour est indiqué sur le patron par les points *g c*.

A l'aide de ces mesures, soigneusement marquées, on tracera la partie *de devant* de la *moitié* du caleçon de la manière suivante :

A un intervalle de quelques centimètres du point *e*, on tire une ligne droite jusqu'au point *h*, lequel devra être à la moitié de la distance de la seconde ligne horizontale; une ligne courbe du point *h* au point *f* pour l'échancrure; une ligne oblique, légèrement creuse au milieu, et presque droite à l'extrémité, depuis le point *f* jusqu'à *g*; cette ligne indique le côté

1. Voyez 2^e partie, figures 65 et 66 c.

intérieur ou l'entre-jambe; elle est commune à la partie de devant et à la partie de derrière du caleçon.

Mais la partie supérieure du caleçon par derrière diffère de celle de devant, en ce qu'elle a besoin d'être plus haute et plus large.

A cet effet, on marque à 10 centimètres¹ de distance de la première ligne horizontale, un point *i*, qui ne sera pas directement au-dessus de *e*, mais écarté vers la droite de quelques centimètres, 10 à 15 à peu près.

On conduit alors une ligne oblique de *i* jusqu'à *a*, pour le contour supérieur, et une ligne courbe depuis *i* jusqu'à *f* pour le bord de derrière.

Cette figure n° 35 représente à la fois le patron de la moitié du devant et de la moitié de derrière du caleçon, qui seront coupées ensemble en un seul morceau d'étoffe, comme nous l'indiquerons ci-dessous au paragraphe de la *coupe*.

La partie inférieure, ou la jambe, est calculée pour aboutir au-dessus de la cheville; on la prolongera ou la raccourcira si on le désire, après qu'on aura tracé le patron comme il vient d'être expliqué.

COUPE. — La quantité d'étoffe s'évalue ordinairement au double de la mesure de la longueur de côté, en ajoutant en plus ce qu'il faut pour l'ourlet et la

1. Cette mesure est toujours la même pour un caleçon de femme, de quelque taille qu'elle soit; on la diminue seulement un peu pour les fillettes.

ceinture, et quelques petits plis, si l'on veut, comme ornement.

Si, par exemple, la mesure de côté est de 80 centimètres, l'ourlet de 5 centimètres et la ceinture de 10 centimètres (en double), il faudra deux fois 95 centimètres, soit 1 mètre 90 centimètres d'étoffe, de 80 centimètres de largeur au moins.

Mais avec ce métrage on sera obligé de faire des rajustages, en se servant des entrecoupes qu'on ajoutera à la partie supérieure de derrière pour en parfaire la longueur, et souvent la largeur.

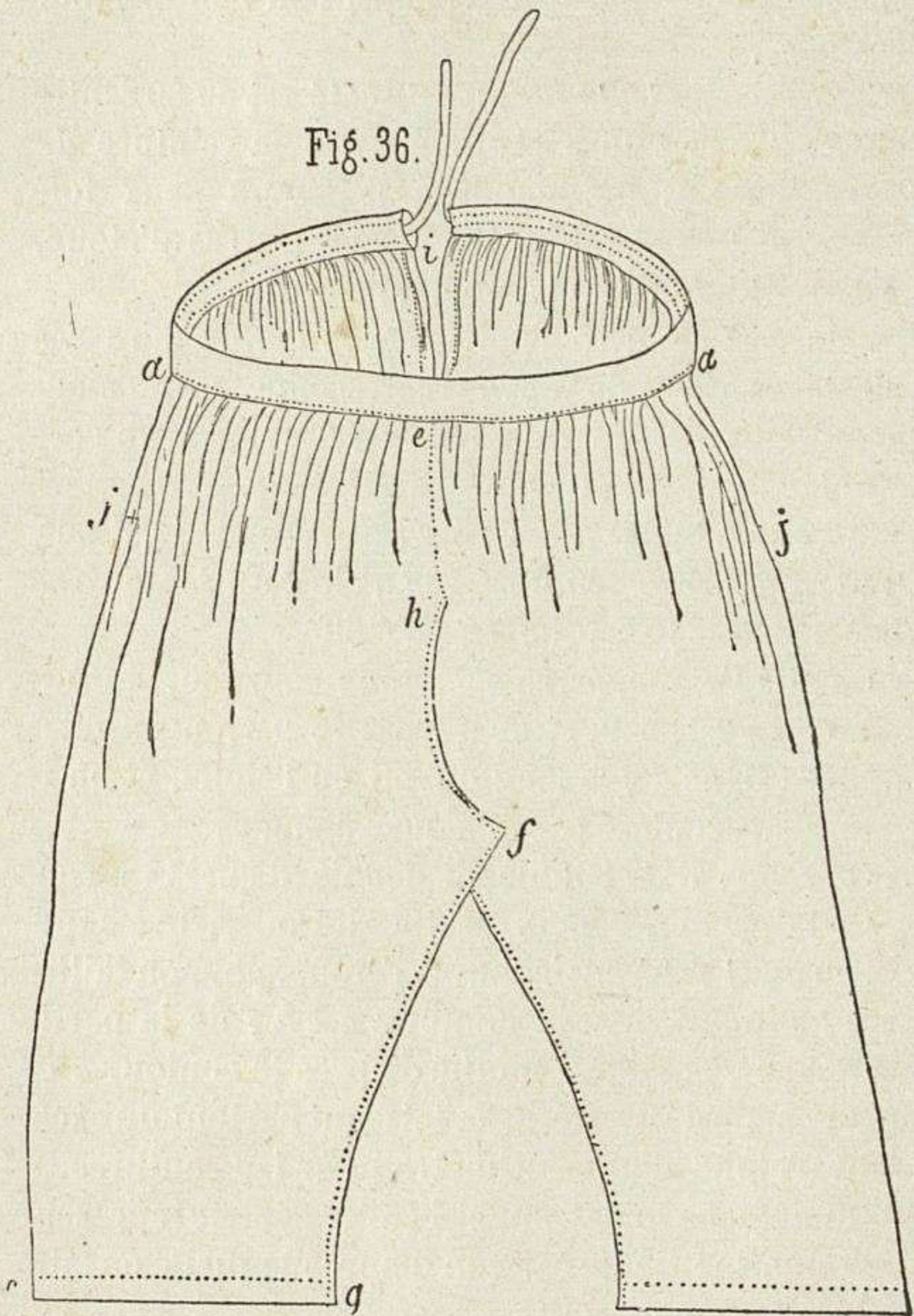
Si l'on ne tenait pas à faire cette économie, il faudrait compter 20 centimètres en plus, c'est-à-dire en tout 2 mètres 10 centimètres d'étoffe.

On plie l'étoffe, percale ou toile de coton, au milieu de sa largeur, et on y pose le patron en dirigeant la ligne *a c* le long du pli de l'étoffe, et on le maintient en place par quelques épingles.

On coupe alors l'étoffe en double d'après le contour du patron, depuis l'extrémité inférieure *c* jusqu'en haut *f*. Là on dédouble l'étoffe, pour en tailler une moitié d'après le contour *a e h f* de la partie de devant, et l'autre moitié d'après le contour *a i j* de la partie de derrière, en laissant partout un excédant d'étoffe d'un centimètre pour les coutures.

On détache le patron, et l'étoffe dépliée représentera une moitié de caleçon d'après laquelle on taillera la seconde moitié.

(Fig. 36) CONFECTION. — On commence par coudre



les parties rajoutées, s'il y a lieu. Puis on coud

chaque moitié du caleçon sur les bords intérieurs, par une couture *rabattue* ou une couture *ourlée*, depuis l'extrémité inférieure *g* jusqu'à l'échancrure *f*; on peut faire alors l'ourlet du contour inférieur *e g*.

On assemble les deux moitiés de la partie de devant, par une *couture rabattue*, depuis la taille *e* jusqu'à *h*, qui indique la naissance de l'échancrure.

Les deux moitiés de derrière, depuis *i* jusqu'à *f*, restent séparées, ainsi que l'échancrure *h f*, si l'on veut confectionner le caleçon d'après notre modèle; on se borne dans ce cas à ourler les contours, à monter une ceinture, soit de la largeur de la taille à laquelle on coud le contour supérieur qu'on aura froncé; soit une ceinture plus large à laquelle on coud le caleçon, presque à plat, depuis le côté *a* jusqu'au bord *i*; il n'est froncé alors que depuis *a* jusqu'à *e*; cette ceinture se fait en coulisse depuis le côté *a*, où l'on attache le cordon qu'on passe là à l'intérieur de la ceinture.

DEUXIÈME FAÇON. — Les caleçons se confectionnent encore d'une autre manière, qui consiste à joindre les deux moitiés de derrière depuis *i* jusqu'à *f*, par une couture *rabattue*; les bords de l'échancrure sont ourlés, quelquefois même fermés aussi. Pour cette façon on sépare, dans le haut, la moitié du devant de la moitié de derrière du caleçon, en coupant une fente de chaque côté depuis *a* jusqu'à *j*, sur une profondeur de 15 centimètres environ; on borde les bords de cette fente d'un faux ourlet, et on met au

fond de la fente un petit gousset qui en garantit la solidité. On fronce ensuite le contour supérieur de chaque moitié du caleçon, jusqu'à concurrence de la largeur de chaque moitié de la ceinture, entre chacune desquelles on coud le francis. On met des boutonnières aux extrémités de la ceinture de derrière, et des boutons à celles de la ceinture de devant.

La *marque* se met, soit près de la fente de côté *a*, soit à l'extrémité de la ceinture par derrière *i*.

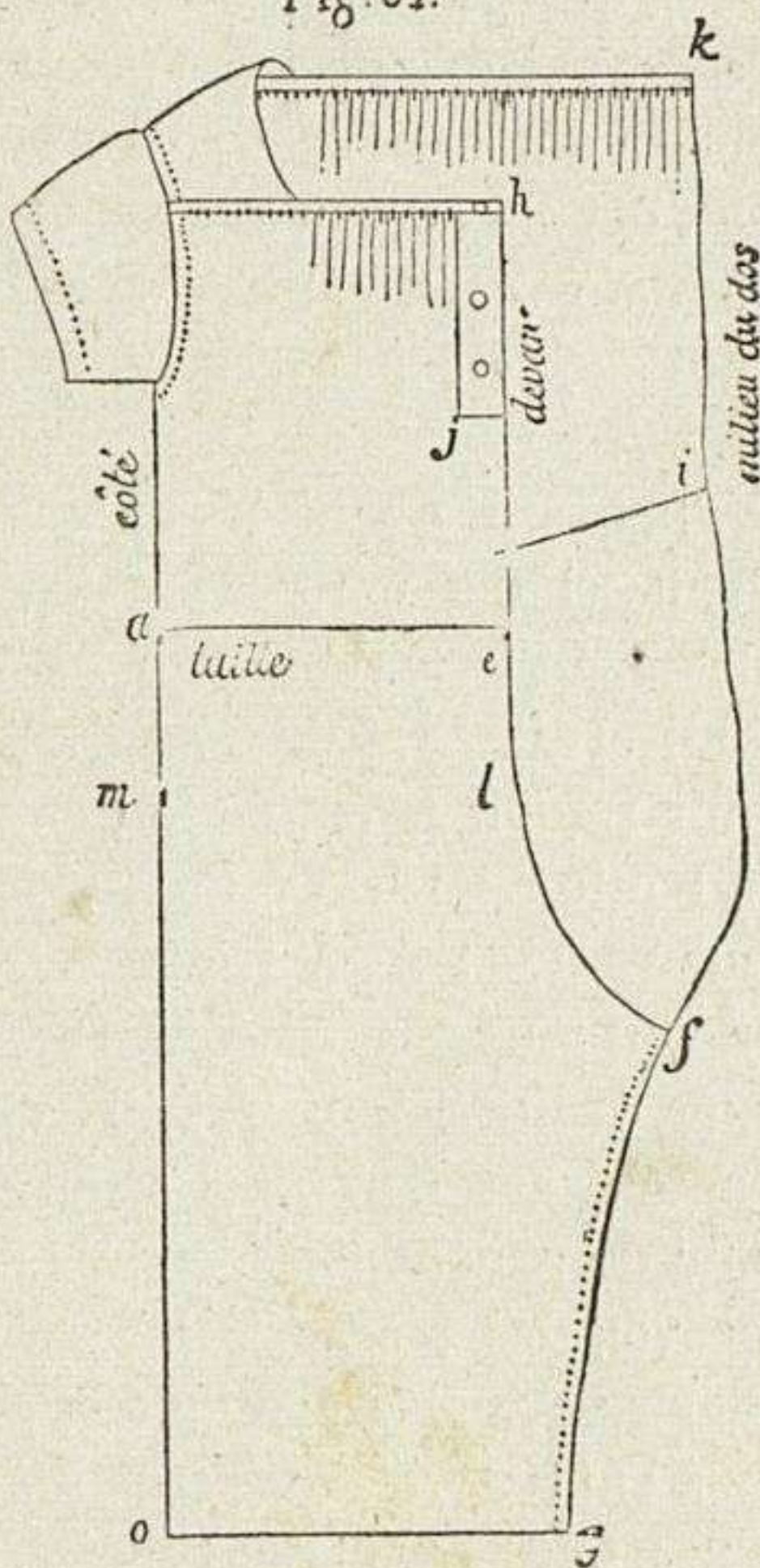
(Fig. 37) CALEÇONS DE BAIN.— L'explication des caleçons de bain, d'un usage si commode pour les bains d'eau courante, doit aussi, croyons-nous, trouver sa place ici. Ils diffèrent des précédents, en ce qu'ils se composent d'un corsage et du caleçon ne formant qu'un tout, c'est-à-dire qu'ils sont coupés en un seul morceau, et plus amples que les mesures données. Il suffit, pour former ce corsage, de prolonger le caleçon depuis la taille, aux points *a e i*, sur une hauteur donnée par la mesure du corsage, prise depuis la taille jusqu'à l'épaule.

Ces caleçons se ferment sur tous les contours, c'est-à-dire qu'après avoir cousu les bords intérieurs ou l'entre-jambe de chaque moitié, depuis *g* à *f*, on les assemble en cousant les deux parties de devant depuis *j* qui indique le milieu du corsage, jusqu'à *f*; là on remonte pour coudre ensemble les deux parties de derrière, depuis *f* jusqu'au haut du corsage *k*.

On fronce le haut du corsage, et on l'achève comme l'encolure d'une chemise, soit en l'ourlant pour y

passer une coulisse, soit en y mettant une piécette et des épaulières, comme le représente notre figure; on met une manche courte dans une large échancreuse pratiquée à cet effet, et l'on ourle les bords de la fente *h j* du milieu de devant, en mettant un ou plusieurs boutons sur celui de gauche, des boutonnières sur celui de droite. Ces caleçons se confectionnent en étoffe de laine, le plus souvent flanelle noire ou rouge, ou en toile écrue, et on les garnit de sou-tache ou de lacet de couleur.

Fig. 37.



PANTALON D'ENFANT. Ce même patron est celui dont on se sert pour les enfants des deux sexes, depuis l'âge où ils commencent à marcher jusqu'à cinq ans environ.

Quoiqu'on n'en exagère pas la largeur comme pour un caleçon de bain, ils doivent être faits, d'a-

près les mesures prises sur l'enfant, avec beaucoup d'aisance. Ils diffèrent seulement dans la confection, en ce que les deux moitiés s'assemblent par le milieu de devant depuis *l* jusqu'à *h*. L'échancrure *l f* est ourlée sur ses bords jusqu'à *i*. Les deux moitiés du dos, depuis *i* jusqu'à *k*, sont ourlées sur une largeur de deux centimètres, et se ferment soit par des boutons, soit par des cordons qui continuent jusqu'à *f*.

Plus tard, quand les enfants ont quitté la robe, il s'agit ici des petits garçons, le pantalon est complètement fermé et séparé, bien entendu, du corsage; celui-ci est garni de boutons tout autour de la taille, pour retenir le pantalon dont la ceinture est garnie de boutonnières. Le haut du pantalon reste uni sur le devant, et n'est froncé un peu que sur le côté et un peu plus par derrière. On maintient une fente en ligne droite depuis la taille *e* jusqu'à l'échancrure *l*. On met des faux-ourlets aux bords de cette fente, celui de gauche *au-dessous*, pour servir de hoche et recevoir les boutonnières; celui de droite à bord, pour recevoir les boutons et croiser par conséquent sous l'autre.

Des fentes sont pratiquées sur le côté extérieur *am* (Voy. fig. 37) pour recevoir des poches.

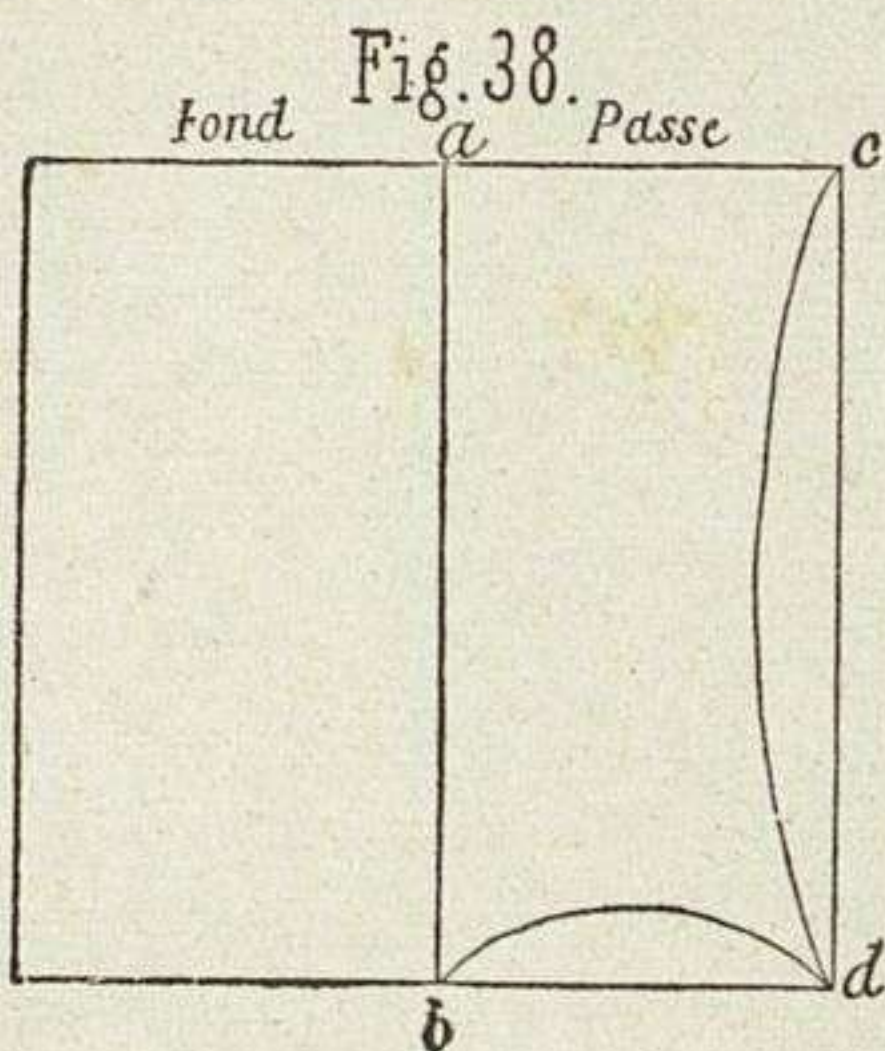
Quand le pantalon est très-large, on fronce souvent les contours inférieurs *o g*, et on renferme le froncis dans une *patte* ou *brisée*, plus ou moins juste, au-dessous du genou de l'enfant. Ces pan-

talons sont susceptibles d'être garnis, soit d'une rangée de boutons, ou d'un galon le long du côté extérieur *a o*; d'une garniture sur le contour inférieur, etc.

CHAPITRE VIII

Bonnets. — Mesure. — Patron. — Confection.

MESURE. — Pour dessiner le patron d'un bonnet quelconque, il suffit de prendre la mesure du tour de tête, en faisant passer le mètre en ruban derrière la



tête et le joignant sur le front; on indique cette mesure à la moitié. Si, par exemple, le tour de tête était de 40 centimètres, on ne noterait que 20 centimètres, parce qu'on ne dessine jamais que la moitié des patrons ¹.

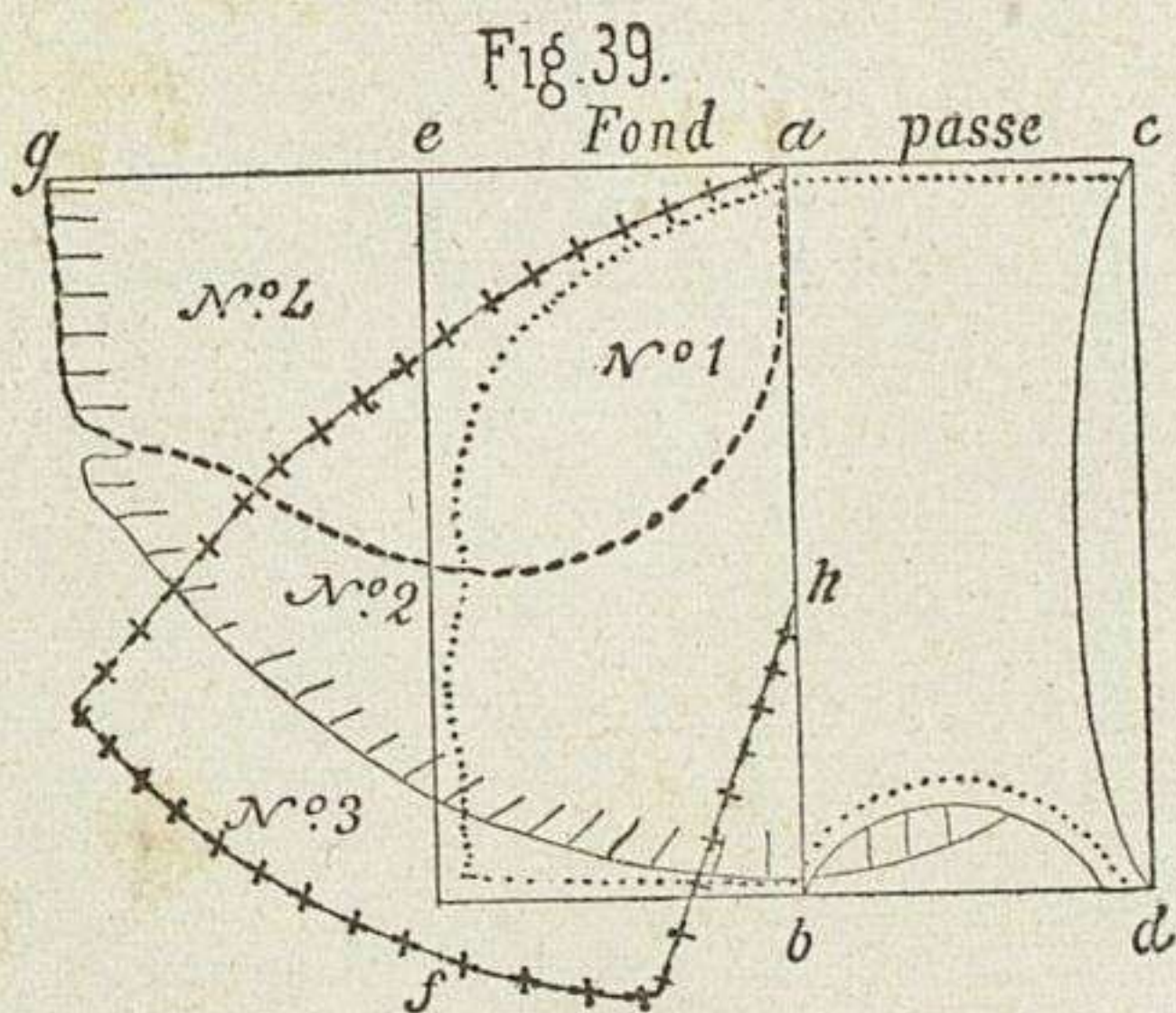
(Fig. 38) PATRON. — On commence par tracer un carré de la dimension de cette moitié du tour de tête, et on partage ce carré au milieu par une ligne *ab*; une moitié du carré figurera la *passé*, l'autre moitié le *fond*.

1. Voyez 2^e partie, chap. 1, Mesurage.

Règle générale. — La *passé* doit être échançrée près de la ligne *cd*, plus ou moins selon que le bonnet devra avancer sur le devant de la tête; et entre les lignes *db*, pour dégager le cou. La pointe *d* de cette échançrure forme les *mentonnières*, qu'on peut raccourcir à volonté, ou prolonger pour qu'elles forment les *brides* ou *gourmettes*. La *passé* peut se détacher du *fond*, on la coupe alors très-étroite en agrandissant le *fond* en proportion, ou l'on diminue celui-ci pour élargir la *passé*, afin de conserver par cette compensation la mesure du tour de tête.

(Fig. 39) Cette figure représente plusieurs modèles.

N° 1. En arrondissant l'angle supérieur *e* du *fond*, d'après la ligne pointillée (.....) qui suit le contour



de ce premier patron, on aura celui d'un bonnet bien primitif, une sorte de serre-tête qu'on laisse même

quelquefois tout carré, sauf les deux échancrures indiquées, *c d* et *d b*.

CONFECTION. Ce bonnet se coupe en deux morceaux, qui s'obtiennent en posant le patron sur l'étoffe pliée en double et droit fil. Ces deux moitiés s'assemblent par leur contour supérieur en suivant la ligne pointillée depuis *c a* jusqu'à *f*, au delà de laquelle on aura laissé dépasser un centimètre d'étoffe pour la solidité de la couture.

L'échancrure de devant, de *c* à *d*, est ourlée ou bordée d'un faux ourlet, les mentonnières et l'échancrure jusqu'au fond *b* ont un ourlet très-étroit, mais qui s'élargit au bord du *fond* où il sert de coulisse, à moins qu'on ne forme celle-ci avec une bande d'étoffe cousue à l'envers à 4 centimètres environ au-dessus du bord qui forme alors le bavolet.

Ce bonnet confectionné en toile, piqué, etc., pourra servir de bonnet de nuit. Chiffonnez-le au contraire en nanzouk, mousseline, etc., couvrez la couture qui partage le milieu du bonnet d'une garniture en crête de dentelle ou de ruban, entourez-le également d'une ruche de mousseline ou de dentelle, mettez des brides longues et larges, froncez le bord du *fond* et retenez le francis à l'envers par une bande d'étoffe, et vous aurez un bonnet de matin pas plus laid qu'un autre.

Ce même patron confectionné, soit en drap d'or ou d'argent, soit en velours, soie, etc., brodé de paillettes, de soie et d'or, etc., représentera la cor-

nette alsacienne; seulement celle-ci est fort échan-crée à la passe, et ne conserve pour ainsi dire que le fond; ces bonnets sont doublés, et la coulisse qui serre le bord du *fond* est dissimulée sous deux rubans de soie extrêmement larges qui croisent par-dessus pour venir se nouer sur le sommet de la tête, en deux immenses coques.

N° 2. Ce patron est élargi près du fond du double de sa mesure ordinaire, et s'arrondit depuis l'extrémité *g* jusqu'à l'échancrure *b*. Il se pose sur l'étoffe pliée double en droit fil, la ligne *c g* reposant sur le pli de l'étoffe; ce bonnet se coupe en un morceau.

Les échancrures sont ourlées depuis *c* à *d* et *b*; le contour du fond est retenu par un francis fixé, ou achevé par une simple coulisse.

Ce modèle est connu sous la dénomination de bonnet *chignon* ou *résille*.

Selon l'étoffe employée pour ce bonnet, on en fera un bonnet de nuit ou de matin, ou même une capeline, en élargissant la *passe* sur le sommet de la tête; on l'élargit plus ou moins si l'on veut faire une passe à *rebord* ou à *revers*. Les capelines s'attachent soit à un col plus ou moins grand, à un fichu, etc.

Une manière très-simple de faire une capeline ne formant qu'un morceau avec le fichu, c'est de prendre un carré d'étoffe assez grand, et de le plier en biais, de façon à former un fichu double: un des fichus sera relevé sur la tête, la pointe tombant sur le front; l'autre fichu couvrira les épaules; on pourra

faire quelques plis sur la ligne de séparation et retenir le capuchon sous le menton par une attache quelconque : agrafe, ruban, etc. Il va sans dire qu'on peut modifier cette coupe primitive et confectonner ces capuchons en les doublant et les ouatant selon les services qu'ils doivent rendre.

N° 3. Ce patron est le même que le n° 2, mais pris en biais; le fond, agrandi comme celui-ci, est cependant moins large du bord inférieur.

On peut, en confectonnant ces bonnets, simuler une passe détachée, à l'aide d'une garniture quelconque, disposée soit en crans, en festons, soit en forme de fanchon arrondie ou pointue, etc. Ces modèles peuvent être modifiés, en séparant la *passe* du *fond* jusqu'à la moitié de la hauteur du bonnet, soit depuis *b* à *h*; on rejoint les bords de cette fente, après avoir froncé celui du fond, lequel aura été un peu prolongé, et bordé d'un liséré celui de la passe; le liséré se supprime si l'on couvre cette couture d'une petite patte, d'un entre-deux, etc.

Coupé en deux morceaux, ce bonnet a souvent une passe très-étroite, à laquelle on rajoute le fond, presque à plat, sur le sommet *a*, et avec quelques fronces sur les côtés; à cet effet le fond aura été un peu allongé par devant. Le bord de ce fond est achevé par une coulisse où l'on passe quelquefois un cordon élastique.

N° 4. Voici un modèle qui est souvent employé pour les enfants: coupée en deux morceaux, la passe

conserve la moitié de la largeur du bonnet; le fond, coupé fil droit, comprend dans ce sens, qui est indiqué par la ligne *a g*, à la fois la largeur et la moitié de la hauteur du fond; assez étroit au bord inférieur *g*, son contour (— — — —) s'arrondit sur les côtés, où il se rattache à la passe par un francis plus fourni que sur le sommet *a*, où il reste presque plat.

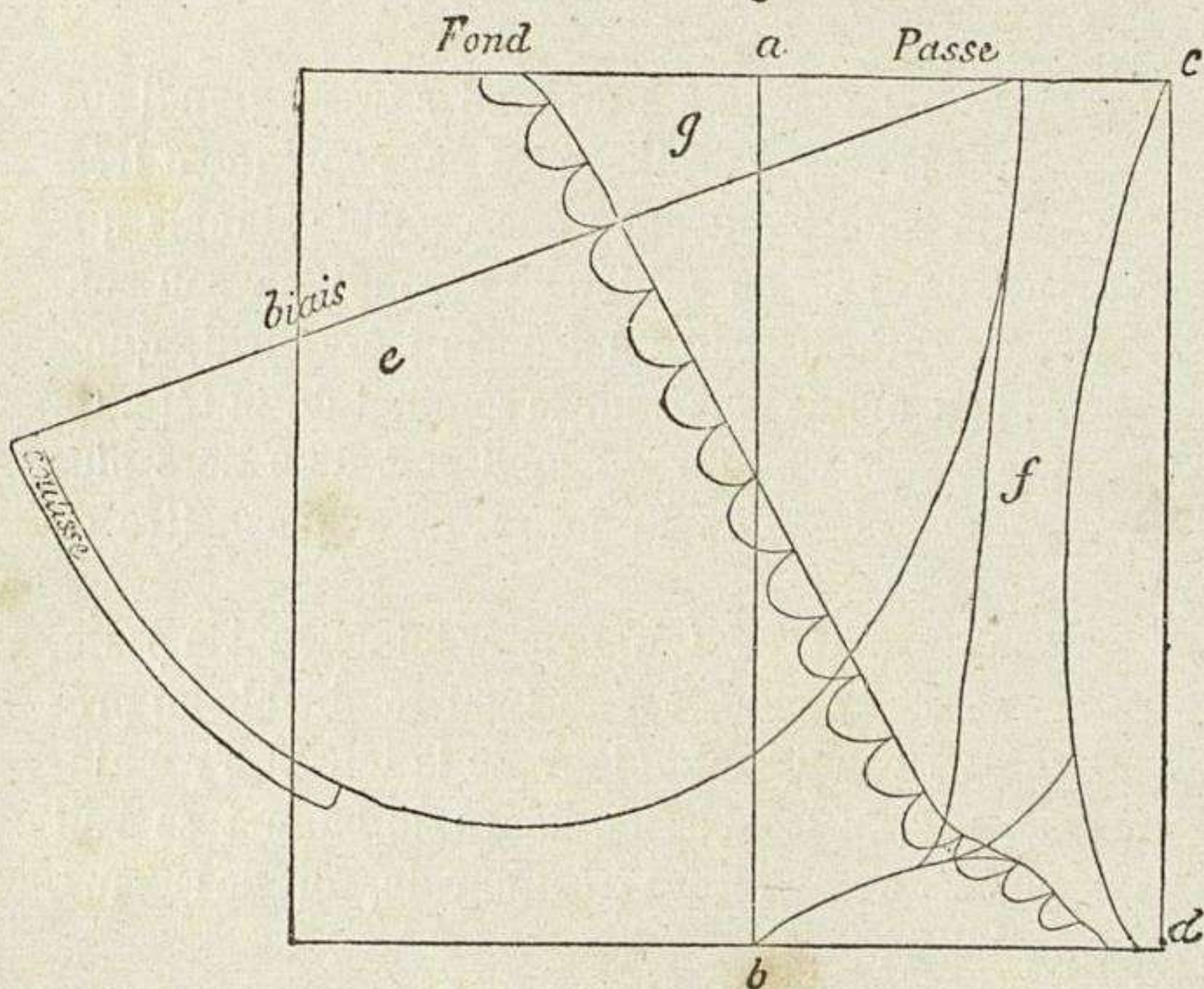
(Fig. 40) Ce modèle a un fond *e* très-agrandi aux dépens de la passe *f*; celle-ci est par conséquent très-étroite et même souvent imperceptible; tandis que le fond, en biais au milieu et arrondi sur son contour, s'y rattache par un francis très-fourni, quoiqu'un peu moins serré sur le sommet de la tête. On calcule que le contour du fond soit d'un tiers plus large que le bord de la passe, pour permettre de former le francis.

1^{re} VARIÉTÉ. On peut supprimer totalement la passe, et composer le bonnet d'un fond semblable au précédent, s'arrondissant autour de la tête et s'y maintenant par un francis. Ce genre de bonnet se voit entouré d'une garniture très-fournie, soit de rubans, de dentelles, etc.

Ce fond moins grand, formé d'une haute dentelle froncée et arrondie en coquille, ou d'une dentelle basse disposée en spirale sur un fond de tulle, laissant une partie des cheveux à découvert, composera, avec quelques nœuds de ruban, ou une fleur une coiffure habillée.

2° VARIÉTÉ. — Supprimez au contraire le fond, et agrandissez un peu la passe *g*, de façon à laisser le chignon à découvert, vous aurez un bonnet moins négligé que les premiers modèles, et pouvant devenir une coiffure habillée comme le précédent. Le

Fig. 40.



contour de cette passe peut affecter toutes sortes de façons, être tailladé, festonné; la passe peut se prolonger en guise de voilette représentant un fond flottant, une mantille, etc.

Certes, nous sommes bien là dans le domaine de

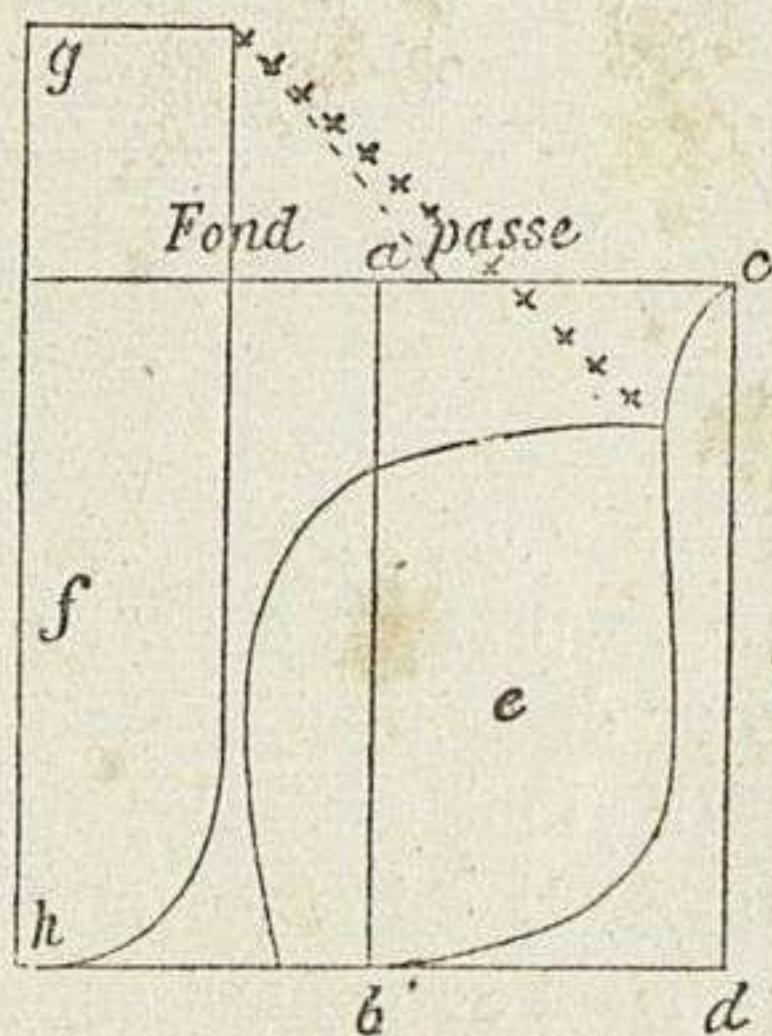
la mode, mais, quelque insaisissable qu'elle paraisse, on sera à même non-seulement de la suivre dans tous ses caprices, mais encore de créer, par soi-même, des fantaisies nouvelles.

(Fig. 41) Cette figure et la suivante représentent des modèles exclusivement destinés aux enfants.

Celui-ci est à trois pièces :

la pièce *e* est la *passé* diminuée en hauteur et augmentée en largeur ; la pièce *f* est le fond qui est prolongé de la largeur de la *passé*. On découpe ces deux parties, pour préparer deux morceaux d'étoffe d'après la pièce *e* ; le fond est placé sur l'étoffe pliée en double et fil droit, la ligne *g h* reposant sur le pli ; l'étoffe coupée d'après

Fig. 41.

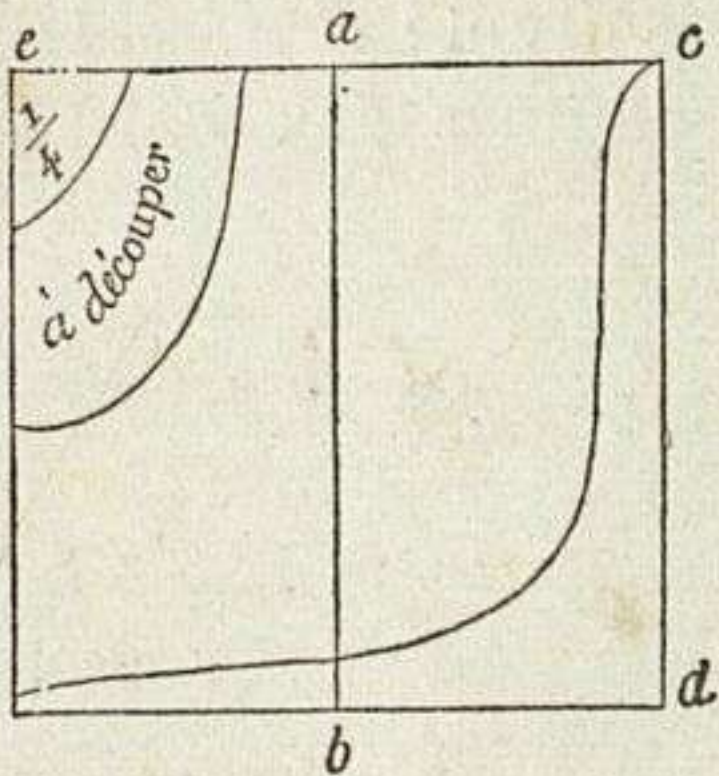


le patron de ce fond, reste en un morceau qui représente une bande, dont l'extrémité *h*, du *fond*, sera plus étroite que celle *b* de la *passé*. Cette bande sera cousue entre les deux pièces *e*, en fronçant un peu l'espace qui entoure la courbe de ces pièces.

(Fig. 42) Ce patron est en deux morceaux : le fond forme un *rond* ou *étoile*, autour duquel on fronce la *passé* élargie, ne formant qu'un morceau avec le reste du fond.

Pour tailler ce *fond*, on arrondit simplement le coin *a* du carré, ce coin représentera le quart du

Fig. 42.



rond; on découpe donc ce quart, on l'applique sur l'étoffe pliée en quatre double, en ayant soin d'épingler le coin du patron sur le coin fermé de l'étoffe; on arrondit le côté évasé de celle-ci, en coupant son contour d'après le contour du patron qui représente un éventail. On déplie, et

le rond est formé. On agrandit l'échancrure de la passe près du fond, afin de pouvoir la froncer autour de celui-ci.

Ces modèles, agrandis, pourront servir pour capelines. Il est superflu de dire que tous ces bonnets peuvent se confectionner dans l'étoffe la plus commune comme dans les broderies et les dentelles les plus fines.

Pour les garnitures il faut s'en remettre à la mode, à votre imagination et surtout à votre bon goût.

SECONDE PARTIE

DE L'ART DE LA COUPE ET DE LA CONFECTION EN GÉNÉRAL

Il ne faut pas confondre la *coupe* ou fabrication des patrons dont nous nous occupons dans cette méthode, avec la coupe de l'étoffe sur laquelle on a posé un patron acheté ou découpé d'après un journal de modes quelconque. Outre que l'acquisition de ces patrons est assez onéreuse, ils deviennent inutiles, s'ils ne sont pas appropriés exactement à la taille de la personne pour laquelle on veut les employer.

Sans doute, on peut modifier ces patrons, les ajuster à toutes les tailles ; mais c'est là que gît la difficulté : modifier un patron revient exactement à en faire un selon une taille particulière.

Ce livre est, par conséquent, le complément indispensable des journaux de modes.

Pour arriver à ce but, c'est-à-dire réussir toujours à faire de bons patrons, et savoir en adapter de tout faits à diverses tailles, sans enlever à ces patrons leur forme première, leur cachet propre, il faut prendre certaines mesures sur le corps des personnes.

Un corsage plat montant peut servir aussi, mais ne remplace qu'imparfaitement les mesures prises sur le corps même.

On doit faire observer que ces mesures ne sont pas comprises de la même manière par tout le monde : les uns en indiquent d'incomplètes, d'autres d'inutiles, ou même des mesures erronées, qui embarrassent et créent des difficultés de nature à faire manquer complètement le vêtement.

Il est vrai que les proportions du corps humain sont parfaites, et si bien combinées entre elles, que si l'on connaît la mesure d'une seule de ses parties, on peut trouver la mesure de toutes les autres parties du corps.

Ainsi l'on voit souvent prendre la mesure du poignet, ou du cou, ou de la taille, etc. ; parce que si l'on prend pour base ou mesure première, la mesure du poignet, par exemple, on la trouve égale à la moitié de la largeur du cou ; celle-ci égale à la moitié de la largeur de la taille et à la hauteur du devant du corsage ; la largeur de la taille égale à la longueur intérieure du bras ; la longueur du bras égale à la largeur de la poitrine ; les deux tiers de la largeur de la taille égaux à la hauteur et à la largeur du dos ; un tiers de la largeur de la taille égal à la largeur d'épaule et à la hauteur du côté, etc.

Mais ces calculs compliqués ne seraient pas à la portée des élèves fréquentant les écoles primaires, ou des jeunes apprenties-ouvrières. Supposons ce-

pendant cet enseignement possible, il ne serait guère utile; car il n'existe en réalité que très-peu de personnes conformées exactement selon les proportions indiquées par la statuaire; et un patron préparé sur les données proportionnelles les plus précises, peut flatter l'œil, sembler excellent, tandis que la pratique démontre journellement que ces patrons n'habillent bien, qu'après avoir subi plus ou moins de modifications à l'essayage.

Il est donc plus simple et plus sûr pour réussir dans la pratique, de prendre quelques mesures de plus, lesquelles, étant toujours rigoureusement justes et immédiatement applicables, éviteront des calculs trop souvent trompeurs.

D'ailleurs, la pratique familiarisera en peu de temps les ouvrières avec les différentes modifications des mesures selon la taille des personnes, grâce à la justesse de coup d'œil qu'elles auront acquise par l'habitude contractée de bonne heure de ne travailler que sur mesure.

Ainsi, supposons même une taille contrefaite, on dessinera de suite le patron selon la conformation défectueuse dont on aura pris la mesure spécialement.

Les mesures nécessaires à prendre pour faire soi-même, avec la plus grande facilité, toute espèce de patrons, sont indiquées soigneusement dans le chapitre suivant, et démontrées par des figures.

Bien que la *coupe* doive dessiner le plus exactement possible les contours du corps, c'est pourtant

par la confection, par la minutie des coutures, qu'on en peut suivre toutes les sinuosités.

Pour être à même de confectionner les vêtements, il faut donc savoir coudre; et, à moins qu'on ait une machine à coudre, nous n'avons pas la prétention de croire que la lecture seule de notre *Cours de couture* suffise à former des ouvrières parfaites; le but de ce cours est d'offrir un enseignement gradué et méthodique, qui rendra à la fois cet apprentissage plus facile et plus prompt, mais pour lequel un peu de pratique est toujours indispensable; car aucune théorie, aucune explication ne pourrait venir en aide à une personne à laquelle on n'aurait jamais appris à tenir et à manier une aiguille, qui n'aurait jamais fait un point de couture. Il faut qu'elle exécute beaucoup elle-même, si elle veut acquérir une certaine habileté et la dextérité des doigts qui sont indispensables pour entreprendre avec succès la confection des vêtements. Il faut savoir faire au moins assez bien, les diverses sortes de coutures, qui ont un aspect si laid quand elles se retirent, c'est-à-dire, quand elles se raccourcissent par la trop grande tension du fil; les boutonnères; attacher un cordon; assujettir un bouton; coudre une baleine, etc., etc.

Enfin, pour nous résumer, plus on sera au fait de la *couture en blanc*, qui fait l'objet de la première partie de cette méthode, mieux on saura confectionner les vêtements.

TABLETTE DES MESURES

M^{me}

	Mètre	Cent.	Milli.
mesure de longueur de la robe :			
— par derrière.....			
— par devant.....			
— longueur du devant du corsage....			
— largeur de la poitrine.....			
— hauteur de côté.....			
— tour de la taille.....			
— 1 ^{re} hauteur d'épaule.....			
— 2 ^e hauteur d'épaule.....			
— Entournure.....			
— longueur de la manche.....			
— largeur du poignet.....			
— longueur du dos.....			
— largeur du dos.....			
— — d'épaule.....			
— — du cou.....			
— — tiers.....			
— — sixième.....			
—			
Envergure des épaules.....			

—

NOTA. — A l'aide de ces tablettes on inscrit les mesures sans en oublier aucune.

CHAPITRE I

Mesurage.

Des mesures prises avec précision, telles que nous allons les indiquer, dépend l'exactitude de la confection du vêtement.

Pour prendre ces mesures, on se sert d'un mètre en ruban, divisé en centimètres et millimètres, et on les inscrit au fur et à mesure de la manière suivante : les longueurs en entier et les largeurs à la moitié ; ainsi, si l'on trouvait pour une longueur ou hauteur 30 centimètres, on inscrirait 30 centimètres ; et si pour une largeur on trouvait 40 centimètres, on n'inscrirait que 20 centimètres.

On agit ainsi, parce que la poitrine comme le dos représentant deux moitiés semblables, il suffit d'avoir la mesure de l'une des moitiés respectives pour obtenir l'autre moitié, par conséquent tout le devant et tout le dos. C'est pour cette raison qu'on ne trouve jamais que la moitié d'un patron.

(Fig. 1 et 2) LONGUEUR DE LA JUPE, PAR DERRIÈRE. — On pose une extrémité du mètre à la partie inférieure du dos, au milieu de la taille *b*, on le dirige obliquement en bas jusqu'à la longueur que devra avoir la robe, soit *m*. (Voyez fig. 2.)

LONGUEUR DE LA JUPE PAR DEVANT. — Le devant de la robe se mesure depuis la taille b jusqu'aux pieds k . Ces mesures s'indiquent en entier, comme il est dit plus haut. (Voyez fig. 1.)

LONGUEUR DU DEVANT DU CORSAGE (voy. fig. 1). — On pose le mètre à la naissance du cou a , en le dirigeant (verticalement) en droite ligne jusqu'à la taille b , qui doit être indiquée avec précision; sa place exacte se trouve au-dessus des hanches: si l'on tirait une ligne $c c$ d'une hanche à l'autre, le milieu de cette ligne b , serait le point où doit s'arrêter la mesure de la longueur du corsage.

LARGEUR DE LA POITRINE. — On pose le mètre d'un côté de la poitrine près du bras droit d , on le dirige, sans le tenir trop tendu, en travers de la poitrine sur sa partie proéminente, vers le bras gauche e . Cette mesure s'indique à la moitié.

HAUTEUR DE CÔTÉ. — On pose le mètre sous le bras, depuis l'aisselle e on le dirige directement jusque sur la hanche c . Cette mesure se marque en entier. (Voyez fig. 2.)

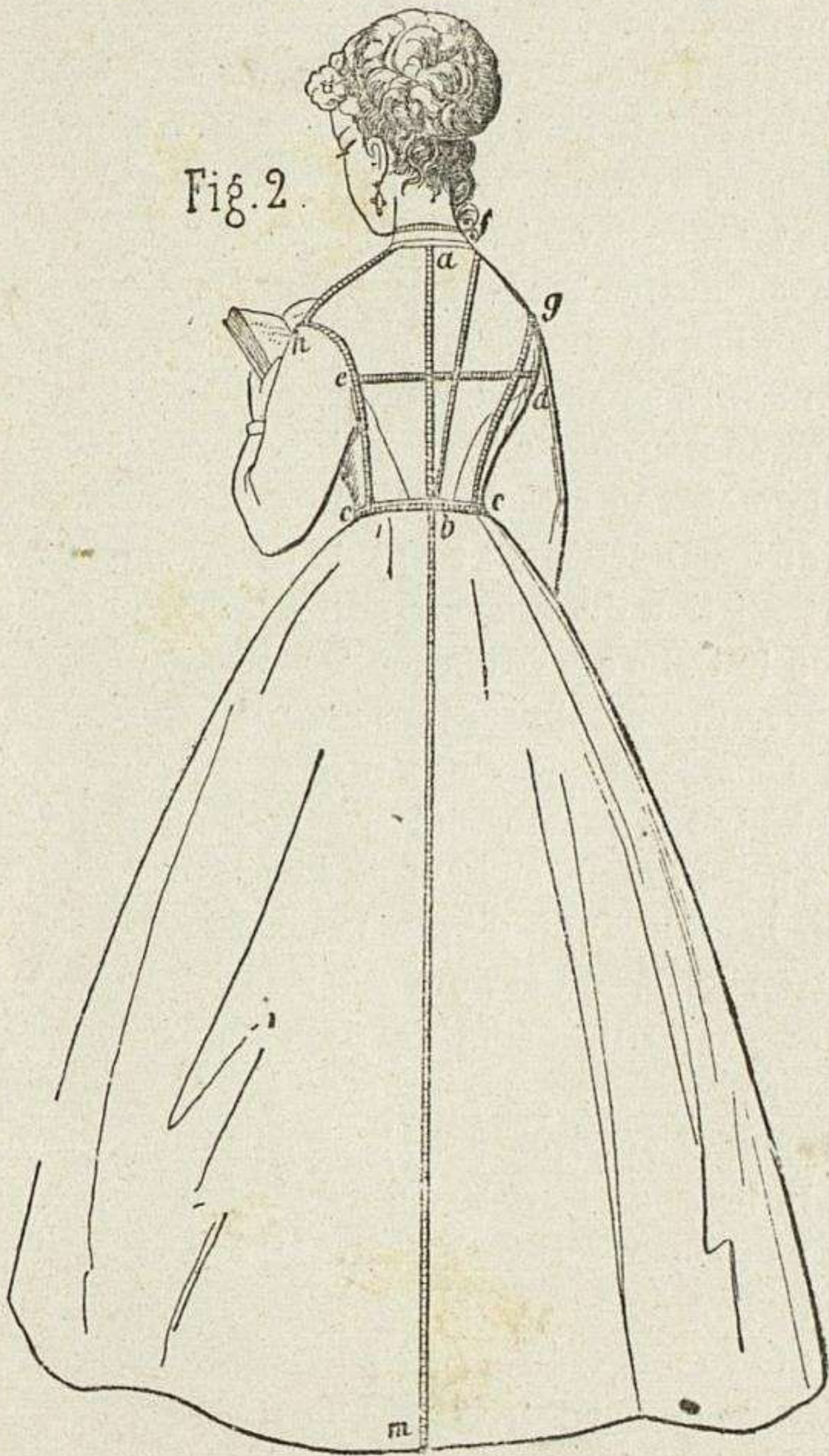
TOUR DE LA TAILLE. — On entoure la taille avec le mètre qu'on fait joindre par-devant, en y retranchant un centimètre b^1 . Se marque à la moitié.

HAUTEURS D'ÉPAULE. — Il y en a deux à indiquer, parce que la conformation de l'épaule offre une pente

1. Cette diminution est nécessaire seulement parce que la mesure est prise par-dessus les vêtements. Voyez *Considérations sur l'action du corset*, p. 239



gracieuse, depuis la naissance du cou jusqu'à l'arti-



culation du bras; et comme cette pente peut être

plus ou moins prononcée, il faut prendre : 1° la mesure de la hauteur d'épaule près du cou, et 2° la hauteur d'épaule près du bras.

PREMIÈRE HAUTEUR D'ÉPAULE (Voyez fig. 1). — On pose la mesure devant au milieu de la taille *b*, on la dirige obliquement par-dessus l'épaule près du cou *f*, jusqu'au bas du dos au milieu de la taille (fig. 2.). Cette mesure s'indique en entier.

SECONDE HAUTEUR D'ÉPAULE (Voyez fig. 1). — On pose le mètre au côté de la taille devant la hanche *c*, on le dirige directement en haut, par-dessus l'épaule à l'articulation du bras *g*, jusqu'au bas du dos au côté de la taille *c*. (Voyez fig. 2.)

Observation. — On prend les mesures des hauteurs d'épaule par-dessus la poitrine et le dos, pour les obtenir très-exactement; car on ne saurait trouver le point précis, au haut de l'épaule, pour en indiquer le milieu, afin d'avoir la hauteur exacte pour le patron du devant et pour celui du dos du corsage. (Voyez chap. III. *Dessin du patron du corsage plat montant.*)

ENTOURNURE (Voyez fig. 2). — Glissant la mesure sous le bras, on la fait rejoindre, sans serrer, au-dessus de l'épaule *h*. Se marque à la moitié.

LONGUEUR DU BRAS. — Le mètre se pose sous le bras *e* et se dirige jusqu'au poignet *i*. Cette mesure se marque en entier¹. (Voyez fig. 1.)

1. La mesure extérieure du bras est inutile. Voyez fig. 29, chapitre IV, *Manches.*

LARGEUR DU POIGNET. — On enroule la mesure légèrement au bout du bras *i*, près de la main, et on la fait rejoindre. Se marque à la moitié.

HAUTEUR DU DOS (Voyez fig. 2). — Elle se prend depuis la nuque *a* jusqu'à la taille *b*. Se marque entièrement.

LARGEUR DU DOS. — On place le mètre par-dessus les omoplates, d'un bras *d* à l'autre *e*, en tenant la mesure tendue. Cette mesure se marque à sa moitié.

LARGEUR DE L'ÉPAULE (Voyez fig. 2). — On pose le mètre à la naissance du cou *f* pour le diriger jusqu'au bas de l'épaule, à la distance de 2 centimètres sur le bras *h*. Se marque en entier parce qu'on ne mesure qu'une épaule.

LARGEUR DU COU. — On met le mètre très-légerement autour du cou, et on le fait joindre. Pour le cou on marque deux mesures de la manière suivante : on plie la mesure prise en trois parties et on la marque : 1° au tiers et 2° au sixième, qui est la moitié d'un tiers¹.

Voilà tout le mesurage nécessaire pour dessiner le patron d'un corsage plat montant, qui est la base ou le patron-type de tous les vêtements.

Nous continuerons, pour l'application de ces mesures, l'ordre dans lequel elles ont été prises.

1. Le sixième indique l'épaisseur du cou, et le tiers l'échancrure du corsage. Voy. chap. III, *dessin du Patron du corsage*.

CHAPITRE II

Manière de monter les robes.

La robe se compose d'une jupe et d'un corsage.

La mode variant si souvent l'ampleur des jupes, on ne peut donner de règle fixe pour la quantité d'étoffe à employer, et le nombre des lés, qui varie suivant la largeur de l'étoffe; on peut dire seulement qu'il faut plus d'étoffe pour une jupe *droite* que pour une jupe taillée en *pointes*.

(Fig. 3.) On entend par jupe droite celle qui se compose de lés ayant la largeur de l'étoffe employée, et conservant partout cette largeur. (Voyez fig. 5 et 6.)

On entend par jupe à pointes celle dont les lés, étroits près de la ceinture, s'élargissent graduellement vers le bas. (Voyez fig. 3, 4 et 10.)

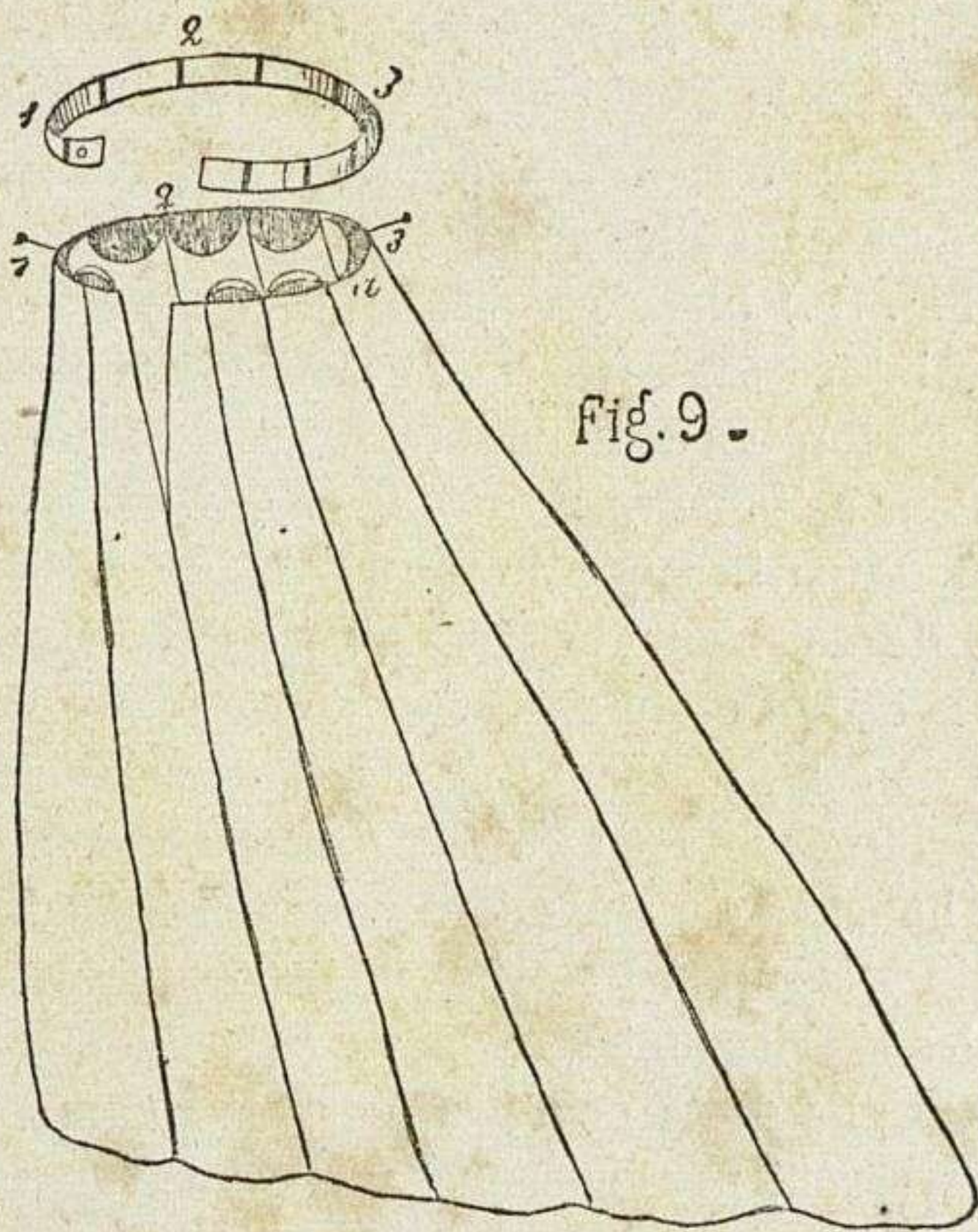
D'abord taillés en carrés longs, comme pour une robe droite, ces lés sont ensuite pliés et coupés plus ou moins en biais.

Le lé de devant seul peut rester entier, ou taillé en biais sur les côtés. (Voyez fig. 4.)

En mesurant la longueur des lés d'après la me-

afin que, la robe étant fermée, la fente ne s'entr'ouvre point.

(Fig. 9.) JUPE PLISSÉE. — On plie la jupe en autant de parties qu'on désire de plis, ou chacune des trois parties autant de fois qu'elle doit avoir de plis, parce que souvent ils ne sont pas égaux autour de la jupe; l'on plie de même le ruban-ceinture.



Naturellement chaque pli de la robe contient plus d'étoffe qu'un pli de la ceinture, on prend donc pour

faire les plis de la jupe, la mesure des plis de la ceinture, et l'on plie le restant en une ou plusieurs fois à l'envers du pli.

Après avoir fixé les plis de la robe l'un après l'autre avec des épingles, on vérifie la largeur de celle-ci avec le ruban-ceinture, puis on y attache, comme il est dit plus haut, exactement chacune des trois parties de la jupe, restées soigneusement marquées avec les épingles, dans les trois parties correspondantes de la ceinture. Pour les jupes à pointes on aura soin de laisser la couture du milieu de derrière au-dessus du pli.

(Fig. 10.) JUPES PLATES. — Ces robes se montent à la ceinture sans fronces ni plis, et sont pour cette raison forcément taillées en pointes.

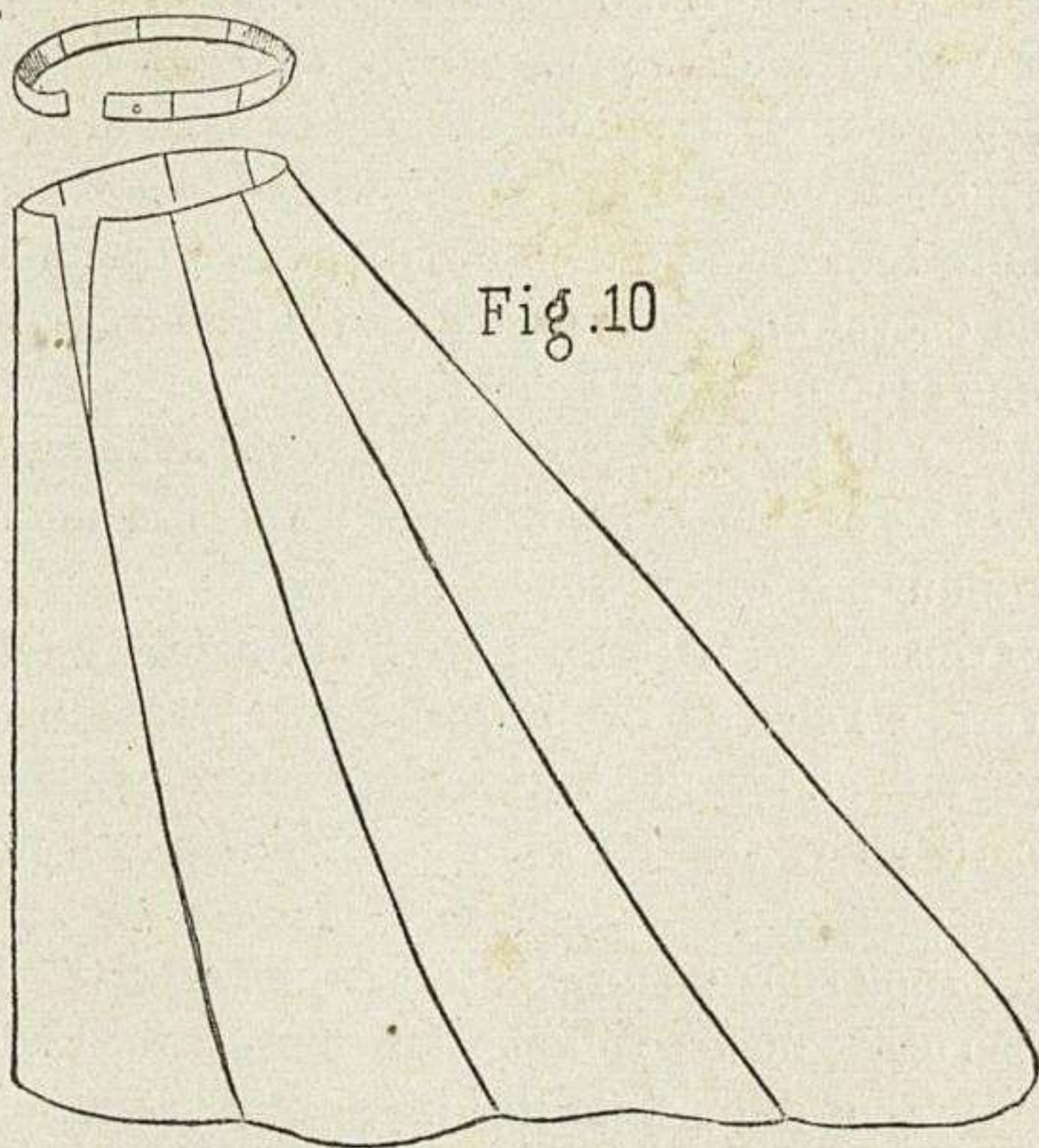
Pour cette façon on plie le ruban-ceinture en autant de parties que la robe a de lés, et l'extrémité étroite de chaque lé devra avoir la largeur d'un pli de la ceinture. On observera seulement que les deux lés de côté, tombant sur les hanches, devront être plus larges du haut que les lés de derrière, afin que les hanches s'y emboîtent pour ainsi dire, car sans cette précaution les robes plates sont disgracieuses, et les lés risquent de *brider*.

Les plis de la ceinture, correspondant aux hanches, seront par conséquent de la même largeur que ces lés.

VARIÉTÉ DE ROBES PLATES. Souvent les robes ne sont plates que devant, ou devant et aux côtés; dans

ces cas on mesure seulement les lés qui doivent rester plats, sur les plis de la ceinture, et le reste des lés se taillera plus large en haut, afin de pouvoir être plissé ou froncé.

Observation. — Quelquefois la mode exige une am-



pleur exagérée dans l'une ou l'autre partie de la jupe; quand cette ampleur se rencontre par derrière, elle forme *tournure*; quand c'est sur les hanches, on la désigne par le mot *paniers*. Ordinairement ces bouffants sont formés par une sorte de

double jupe ou basque plus ou moins longue et large, laquelle est souvent soutenue par une doublure empesée. (Voy. chap. VIII, *basques volantes*.)

La robe *princesse*, qui est taillée tout d'une pièce, corsage et jupe, sera expliquée plus loin. (Voyez table des matières.)

Voilà les principaux genres de jupes offrant des types d'après lesquels on peut les modifier selon toutes les modes imaginables. Ainsi il est facile de faire toute espèce de robe, longue comme une robe de cheval ou *amazone*, ou courte comme une tunique et comme celles des *costumes courts*; les lés séparés du haut en bas ou divisés du bas seulement; froncés et relevés pour draper d'après un style quelconque; retenus, soit à l'extérieur à l'aide d'une garniture assortie au style de la robe; soit à l'envers, à l'aide de tirettes, d'agrafes, etc.; de découper, denteler de toute manière, selon le goût particulier. On les garnit à volonté et selon les modes.

Si une robe, ou un objet quelconque, doit être garni de ruches ou de volants, on comptera pour la garniture le double de la largeur du vêtement si on la *fronce*, et l'on comptera le triple si on la *plisse*.

JUPONS. — Ils se taillent et se montent comme les robes, mais sont généralement moins amples; souvent ils dépassent celles-ci et demandent alors un peu de recherche. Pour les jupons on dispose la fente

au milieu du lé de derrière, et on les monte à une ceinture droite ou arrondie, fermant par des boutons ou des cordons cousus aux extrémités de la ceinture, ou passés en coulisse dans la troisième partie du jupon, laquelle se coud alors à plat à la ceinture.

CHAPITRE III

Dessin du patron du corsage plat montant. — Coupe. — Confection. — Manière d'adapter les patrons à toutes les tailles. — Façons variées.

Pour rendre la coupe de ce patron très-facile et l'explication claire, nous en donnons d'abord le dessin par fragments, dans l'ordre suivi pour le mesurage, et ensuite le patron complet.

(Fig. 11.) PARTIE DU DEVANT. — Ayant du papier

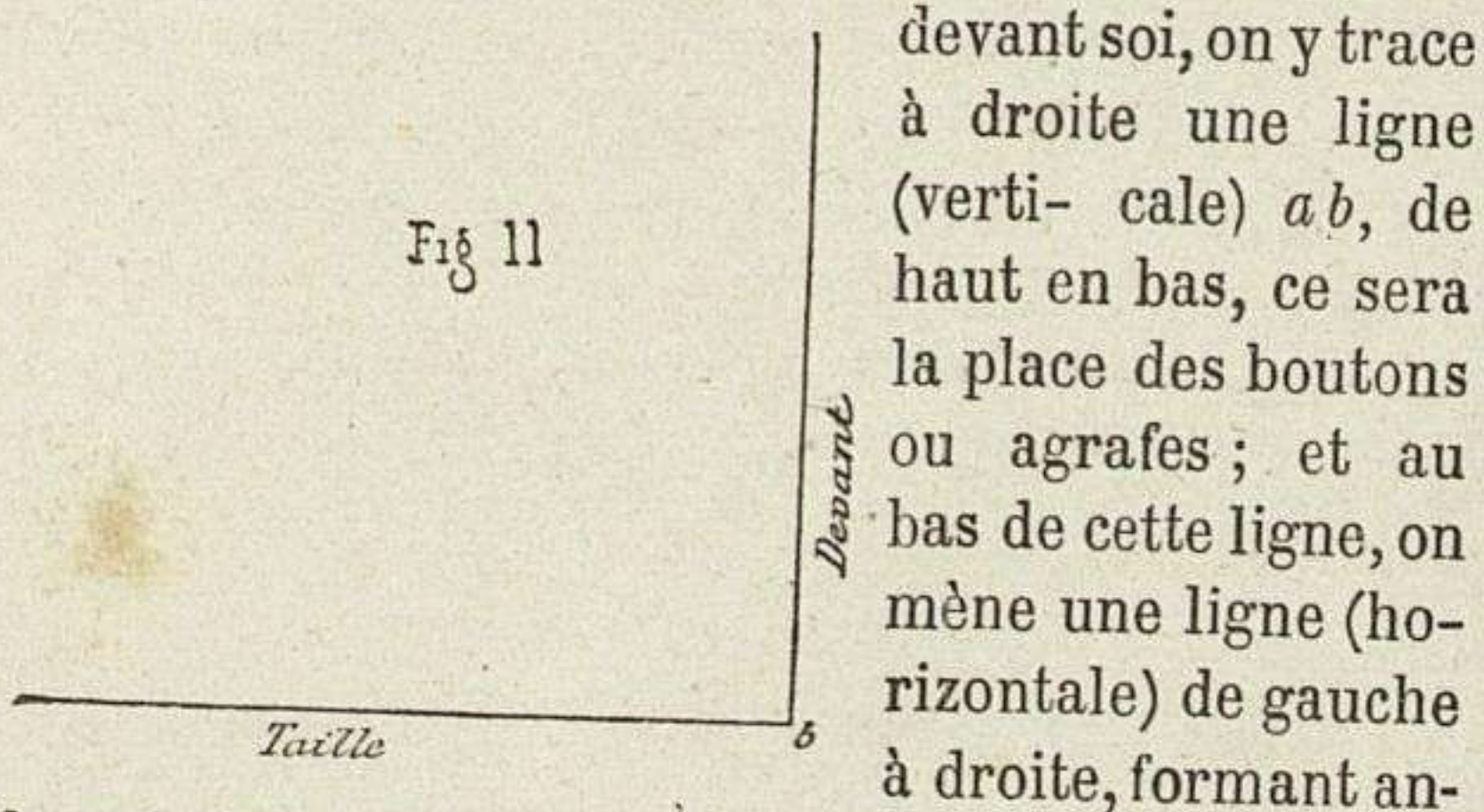


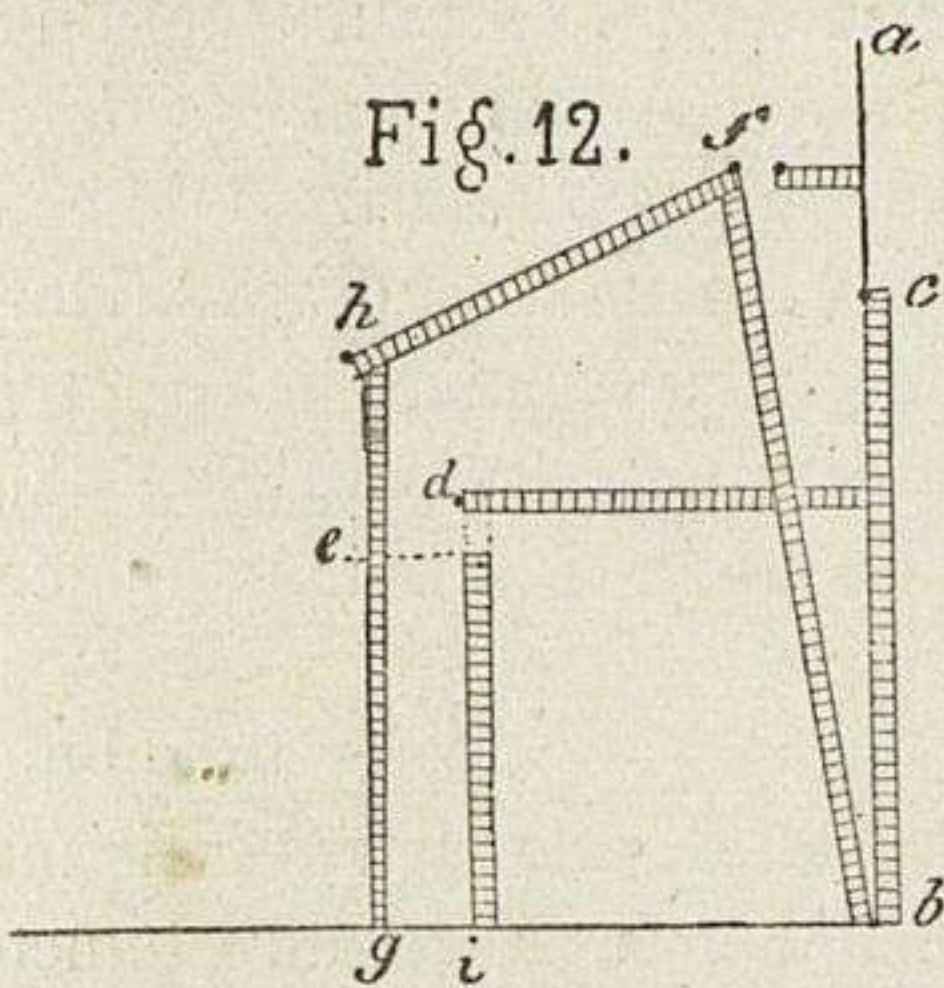
Fig 11

devant soi, on y trace à droite une ligne (verti- cale) *ab*, de haut en bas, ce sera la place des boutons ou agrafes ; et au bas de cette ligne, on mène une ligne (ho- rizontale) de gauche à droite, formant an- gle avec le point *b*, et qui figurera la place de la taille. Après avoir tracé ces lignes préliminaires, on marque les différentes mesures dans l'ordre suivant :

(Fig. 12.) LONGUEUR DU MILIEU DU CORSAGE. — On la pose dans l'angle *b* et on en dirige l'extrémité en

haut, où l'on marque la mesure d'un point, soit *c*.

Fig. 12.



LARGEUR DE LA POITRINE. — On pose la mesure contre la ligne de devant *a b*, à deux tiers à peu près au-dessus de la ligne horizontale de la taille, et on la di-

rige vers la gauche pour la marquer d'un point *d*.

HAUTEUR DE CÔTÉ. — Posant la mesure sur la ligne de la taille *i*, on la dirige sous le point *d*, de la largeur de la poitrine¹, pour vérifier d'abord si celle-ci est marquée à bonne hauteur; sa véritable place doit être à la distance d'une couture, soit un centimètre, au-dessus de la hauteur du côté²; puis celle-ci, reculée vers la gauche, à un intervalle donné par la quatrième partie de la largeur de poitrine³, s'indiquera d'un point *e*.

1. Parce que la largeur de poitrine doit être située à la hauteur de la ligne de côté.

2. Intervalle nécessaire pour l'aisance de l'emmanchure.

3. Cette mesure donne la moitié de l'espace qui est sous le bras, entre la largeur de poitrine et celle du dos; l'autre moitié appartient au patron du dos.

PREMIÈRE HAUTEUR D'ÉPAULE. — On prend la moitié¹ de cette mesure, qu'on pose dans l'angle *b*, on la dirige vers le haut en obliquant à gauche, et on la maintient à *f*, de manière à ce que, prenant le sixième de la mesure du cou et le posant horizontalement au-dessus du point *c*, de la longueur du devant, il touche la mesure maintenue de la première hauteur d'épaule, qu'on ne devra marquer qu'à la distance d'un centimètre, soit le point *f*, afin d'obtenir une encolure aisée.

DEUXIÈME HAUTEUR D'ÉPAULE. — On n'en prend que la moitié¹, qu'on pose à la taille *g*, près de la mesure de la ligne de côté, pour la diriger directement en haut, où on la marque d'un point *h*.

LARGEUR D'ÉPAULE. — On la pose obliquement entre les points *fh* de la première et de la deuxième hauteur d'épaule, dont c'est la place; elle servira en même temps à vérifier si la deuxième hauteur d'épaule est marquée à bonne distance.

Ces différents points serviront à tracer les lignes du patron de la partie de devant du corsage, de la manière suivante :

(Fig. 13.) Une ligne courbe entre les points *cf* pour l'échancrure du cou;

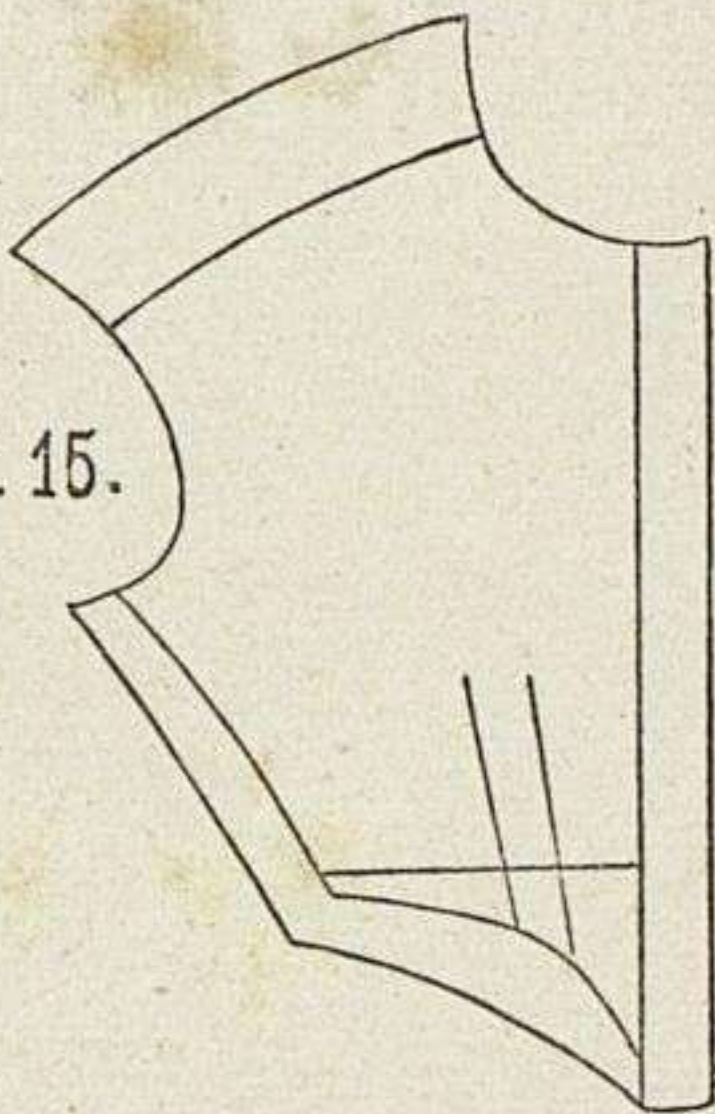
Une ligne oblique entre les points *fh* pour la largeur d'épaule.

1. Voyez ci-dessous au paragraphe *coupe* : « Pour les *devants* d'un corsage montant.... »

aussi ses contours marqués ; on les fixera immédiatement par un faufil.

Chaque partie de la doublure aura devant, entre la poitrine et l'encolure, un petit pli *a*, dans le sens horizontal (voyez *fig. 4*), de un centimètre à peu près de profondeur, puis au-dessus on fait un petit pli *b*, vertical, de cinq millimètres de profondeur. Ces deux plis seront d'autant plus profonds que la personne aura plus d'embonpoint ; ils servent à bien tendre le corsage et à éviter ces creux qui forment des plis si disgracieux à cette place, sans cette pré-

Fig. 15.



caution. La doublure ainsi préparée, on y applique l'étoffe par un faufilage qui suivra les lignes du tracé, pour la tailler ensuite sur les bords de la doublure.

(Fig. 16.) PINCES. — Pour les établir à la place convenable, on prend le tiers de la largeur de la poitrine, qu'on pose au bas de la ligne verticale du devant, et qu'on marque à gauche, sur la ligne de la taille, par le point *a*. La hauteur de cette pince ne devra pas dépasser la naissance de l'emmanchure et rester même beaucoup au-dessous pour les personnes fortes, on la marquera d'un point, soit *b*. On

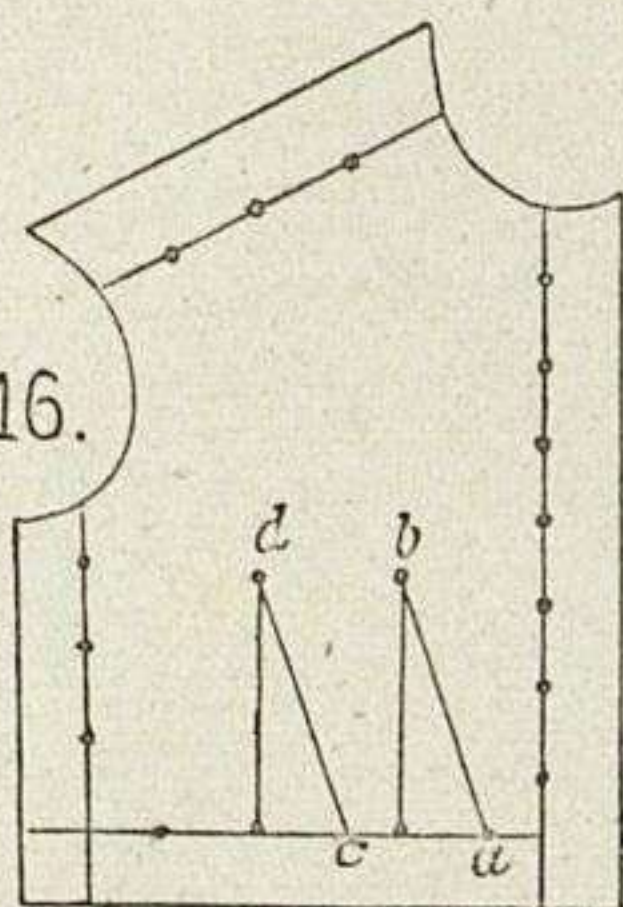
forme cette pince en faisant un pli à la taille, près du point *a*; Il devra aller en diminuant et se perdre à la hauteur du point *b*. Un faufil maintiendra ce pli.

Pour la seconde pince, on appliquera encore une fois le tiers de la largeur de la poitrine par-dessus la première pince, et on la marquera d'un point *c*; directement au-dessus de *c*, et vis-à-vis de la première pince, on marquera la hauteur de la deuxième d'un

point *d*, et l'on formera un pli pareil au premier.

Remarque. — Quelquefois on fait trois pinces, les plis se font alors moins profonds et plus rapprochés; d'autres fois on n'en fait qu'une seule, formant un pli très-profond à la place qu'occuperait une seconde pince.

Fig. 16.



Ces pinces devront être à égale distance l'une de l'autre. Quand elles seront faites (voyez *fig. 15*), on vérifiera la largeur de la taille sur la moitié de la mesure marquée, ce sera le quart du tour de la taille, parce que les deux moitiés du devant et les deux moitiés du dos, représentant chacune un quart du tour de la taille, ces parties réunies formeront la totalité.

Si la partie du tour de la taille donnée par les devants du corsage était trop large ou trop étroite, on

diminuerait ou l'on augmenterait la profondeur des pinces.

On les fait droites aux corsages ronds, et pour les corsages à pointes on les fait descendre obliquement jusqu'au bout des pointes.

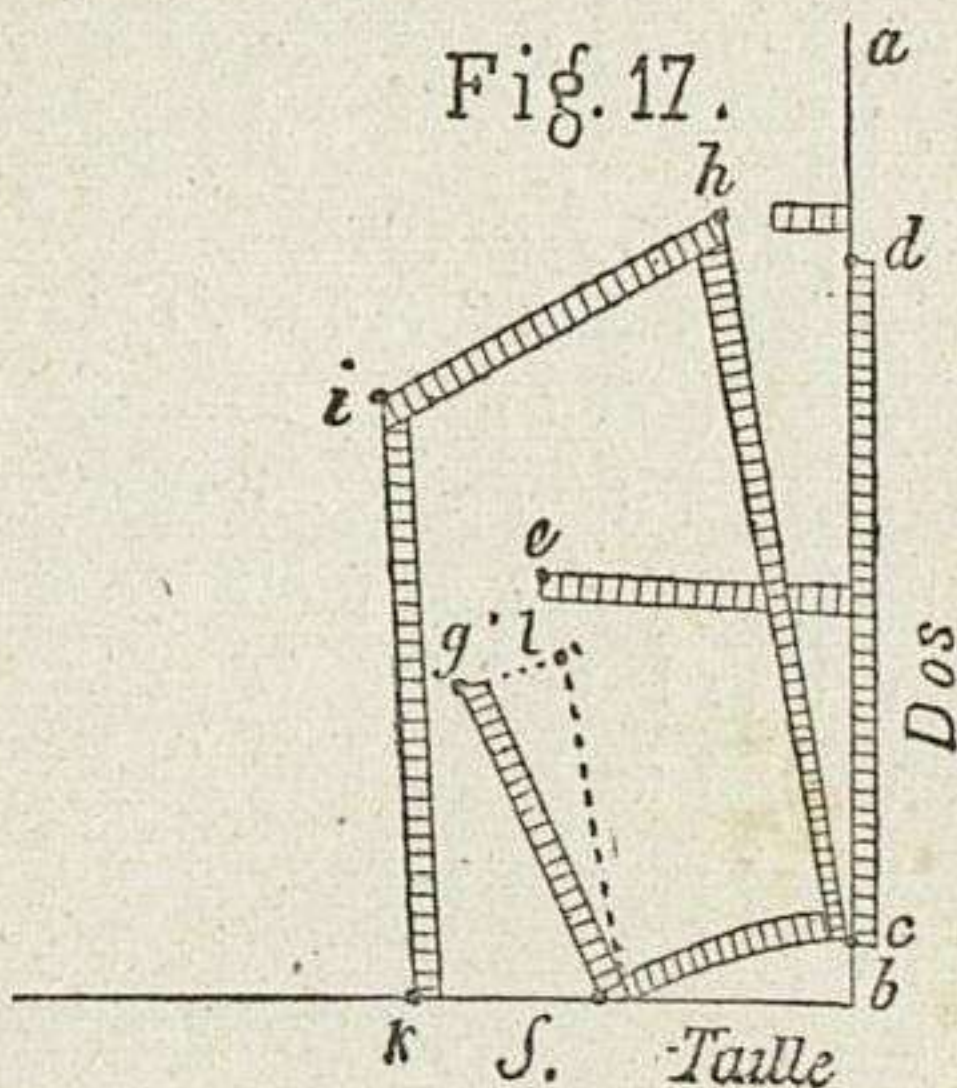
DOS.

(Fig. 17.) LONGUEUR DU DOS. — Si l'on dessine sur la doublure prise en double, ou si l'on y pose le patron de papier, on aura soin de laisser le pli ou le côté fermé pour figurer la ligne droite *a b*, qui sera le milieu du dos.

Au bas de cette ligne, on tirera une ligne horizontale formant angle avec le point *b* et figurant la taille. A deux centimètres environ de distance *c*, au-dessus de cette ligne, on po-

sera la longueur du dos qu'on marquera en haut d'un point *d*.

LARGEUR DU DOS. — On pose la mesure vers le milieu de la ligne verticale et on la marque, à gauche, d'un point *e*.



LARGEUR DE LA TAILLE. — On pose la moitié de la mesure de la taille marquée (ce sera le quart de la totalité), au bas du dos c , en pente sur la ligne horizontale, et on la marque à gauche d'un point f .

HAUTEUR DE CÔTÉ. — On la pose près du point de la taille f , et, la dirigeant directement en haut l , on la fait servir d'abord à vérifier si la largeur du dos est à bonne hauteur; elle devra être au-dessus, à la distance d'une large couture, c'est-à-dire de un centimètre et demi; puis, maintenant *la hauteur de côté* à la taille f , on en dirige l'extrémité supérieure obliquement à gauche, de manière à laisser le quart de la largeur du dos entre celui-ci et la hauteur de côté, qu'on marquera d'un point g .

PREMIÈRE HAUTEUR D'ÉPAULE. — On en prend la moitié, qu'on pose au bas de la ligne du dos c , puis la dirigeant un peu obliquement en haut, on la maintient au point h , pour pouvoir marquer la largeur du cou: le sixième de cette mesure posé au-dessus du point de la hauteur du dos d , et dirigé horizontalement vers la première longueur d'épaule h , devra être l'intervalle entre ces deux points $d h$, ce dernier se marquera néanmoins à la distance d'une couture, c'est-à-dire d'un centimètre vers la gauche h .

DEUXIÈME HAUTEUR D'ÉPAULE. — On en prend la moitié qu'on pose à la taille, au point k , on la dirige droit en haut, et la maintenant à i , on prend la largeur d'épaule, qu'on pose en pente du point h au point i , elle indiquera la place exacte de celui-ci.

tracé, qui indique le contour exact du buste; puis on découpe l'étoffe d'après la doublure.

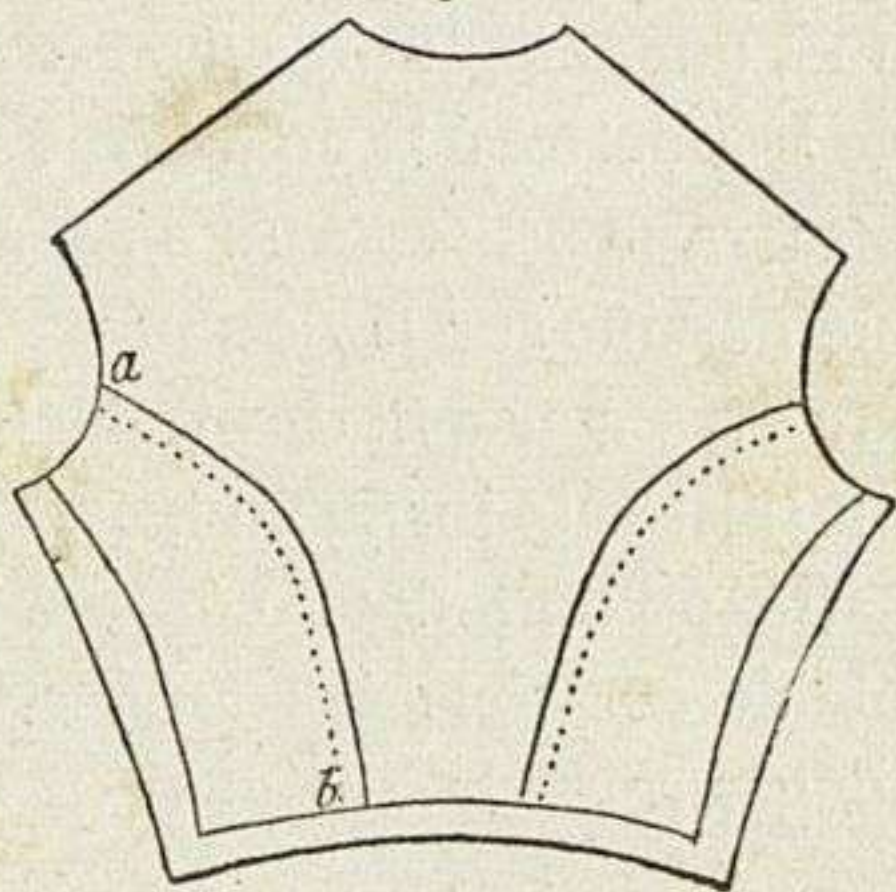
(Fig. 20.) PETITS CÔTÉS. — Cela fait, on forme les petits côtés en dessinant une ligne légèrement courbe, depuis le milieu de l'emmanchure *a*, jusqu'à la taille *b*, très-près de la ligne du milieu du dos, pour les personnes minces, un peu plus écartée pour une personne d'une taille riche.

On soulèvera l'étoffe au-dessus de la doublure, le long de cette ligne *a b*, on la replie et on la faufile par-dessus, de la largeur à peine nécessaire pour pouvoir l'y piquer.

Pour avoir les deux *petits côtés* exactement pareils, quand le premier sera dessiné, on pliera le dos sur la ligne du milieu, et l'on faufilera, à petits points, une moitié du dos sur l'autre, le long de la ligne du *petit côté*; on séparera alors les deux parties, en coupant les fils entre les deux, puis on pourra dessiner le deuxième *petit côté* le long de ces points, où restent attachés les bouts du fil.

Si l'on voulait avoir les petits côtés à part, on en découperait un sur la doublure seulement, pour en

Fig. 20.



avoir le patron ; d'après celui-ci on taillera les *petits côtés* dans l'étoffe, en ayant soin de les tailler un peu plus larges, d'une couture, du côté courbe *a b*, c'est-à-dire du côté qui sera piqué sur la partie du milieu du dos.

Observation. — Comme ces *petits côtés* ne servent qu'à donner plus d'élégance au corsage, il est inutile de les mettre à la doublure ; par conséquent, on remplacera le *petit côté* qu'on y a découpé (si le patron a été dessiné sur la doublure) par un morceau qui devra être cousu fil droit, depuis l'extrémité inférieure du petit côté jusqu'au haut de l'épaule.

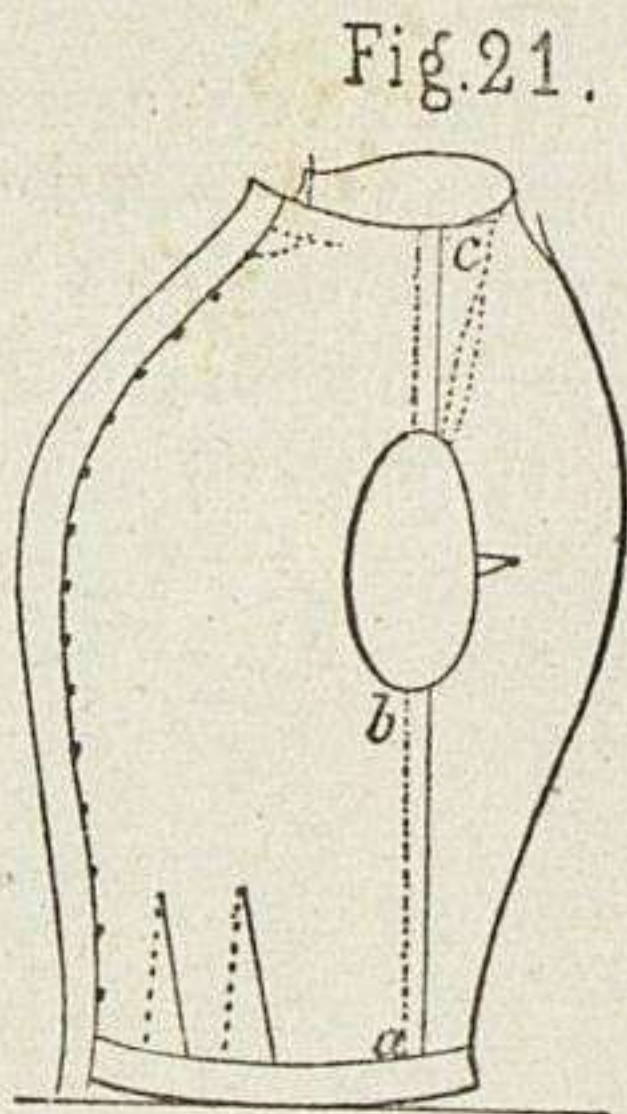
Quand on fait un corsage à pointe, il est préférable de découper les *petits côtés*, qui devront se prolonger selon la longueur qu'aura produite la pointe.

CONFECTIION.

(Fig. 21.) ASSEMBLAGE DU DOS ET DES DEVANTS. — On réunit dos et devants en cousant ensemble les lignes de côté, sous le bras *a b*, tout près du faufil ; puis les épaules, en observant que la couture ne doit pas être sur le milieu de l'épaule, mais dirigée un peu plus vers le dos *c* ; à cet effet, on coud l'épaule de la partie de devant, à 3 centimètres à peu près au delà de la ligne marquée sur l'épaule du dos, en retranchant à celle-ci autant d'espace qu'on en a ajouté à la première.

Cette façon donne plus d'ampleur et d'élégance au corsage, en évitant une couture au-dessus de l'épaule.

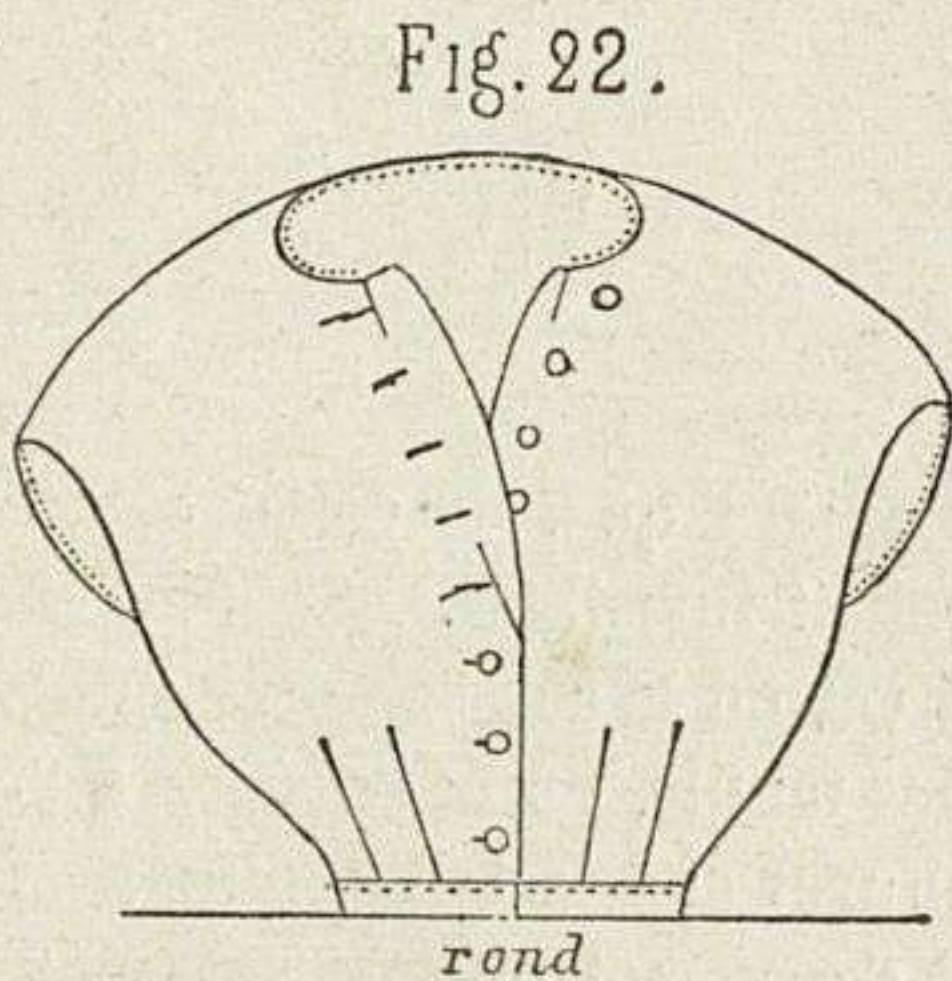
Quand les épaules et les côtés sont réunis, on essaye le corsage et on rectifie, s'il y a lieu. Pour les personnes qui ont un peu de pratique, il deviendra presque inutile d'essayer, si elles suivent cette méthode, les mesures exactement prises et les coutures faites sur les lignes du tracé, étant un sûr moyen de réussir toujours.



(Fig. 22.) BOUTONS.—Puis on marquera exactement la place des boutons et des boutonnières.

On remplira à l'intérieur, au bord de la ligne du devant de droite, les 2 centimètres d'étoffe qu'on a laissés dépasser en taillant, et l'on coupera les boutonnières derrière cette ligne;

les boutons se poseront sur le devant de gauche, en avant de la ligne, et on laissera dépasser au bord les 2 centimètres d'étoffe, pour qu'ils croi-

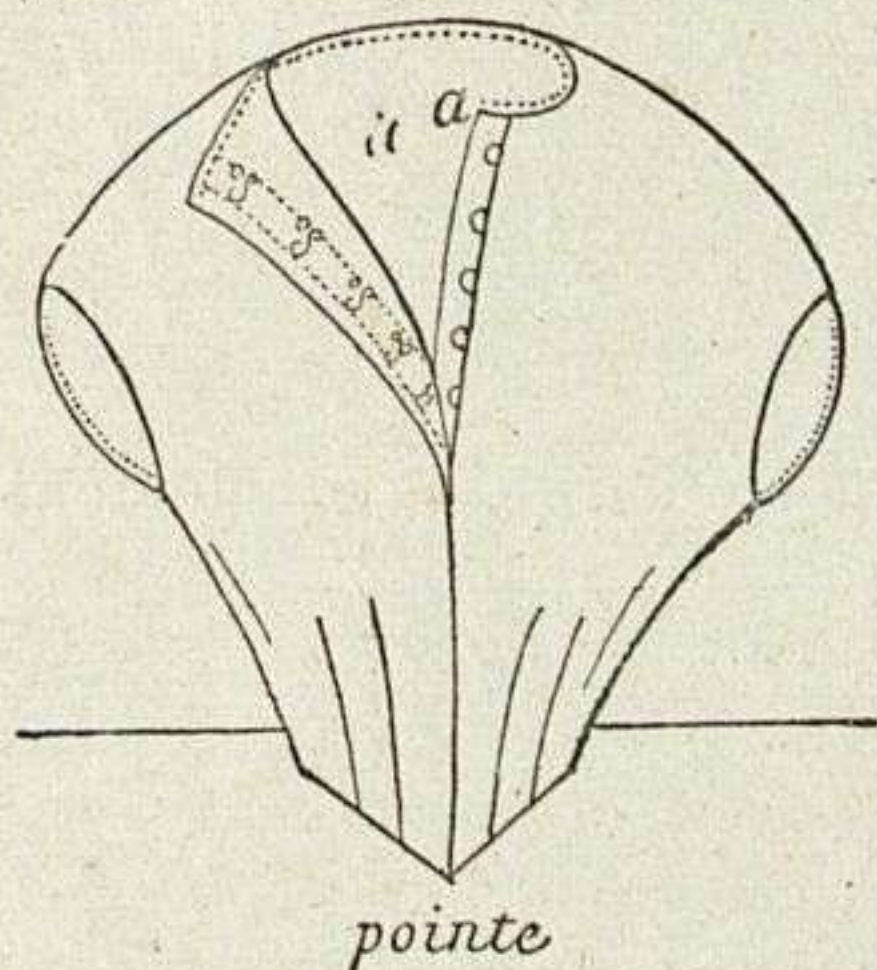


rond

sent sous les boutonnières quand le corsage se ferme.

(Fig. 23.) AGRAFES. — Quand on se sert d'agrafes, on coud les œillets au devant de gauche, de manière qu'ils dépassent à peine la ligne du milieu, sous laquelle on aura d'abord replié l'étoffe qui la dépassait; puis, on soutient ces œillets, en cousant au-

Fig. 23.



dessous une étroite bande *a*, de l'étoffe du corsage, qui devra les dépasser en formant *hoche*, pour croiser sous les crochets. Ceux-ci sont cousus sur un ruban de fil, lequel est fixé au devant de droite, à l'intérieur du bord, où les 2 centimètres d'étoffe qui dépassaient auront été d'abord repliés, mais de

manière que, le corsage étant fermé, les agrafes soient invisibles.

Quand le corsage sera solidement cousu tout près des faufils, on le bordera à l'encolure, aux emmanchures et à la taille, d'un passepoil ou liséré.

Cependant on met souvent à la taille une bande d'étoffe avec doublure, de trois centimètres environ de hauteur, comme une ceinture, dont on pique le dessus à l'endroit du corsage, tandis que le dessous

ou doublure est fixé à l'envers, par des *points de côté*, de façon à contenir le bord du corsage (Voy. fig. 22).

Si le corsage est à pointe, comme aussi pour d'autres, on le garnit de baleines : après les avoir percées de trous aux extrémités, on les glisse dans les bords des devants du corsage, dans les pinces, dans les coutures de côté sous les bras, et au bas du dos, s'il a une pointe. Ou bien, on se sert de rubans de fil, qu'on coud à l'envers aux places indiquées, pour servir de fourreaux aux baleines ; celles-ci se fixent par des points disposés, soit en éventail, en croix ou en fourche, qui traversent la doublure et les trous percés aux extrémités ; ces points doivent être invisibles à l'endroit.

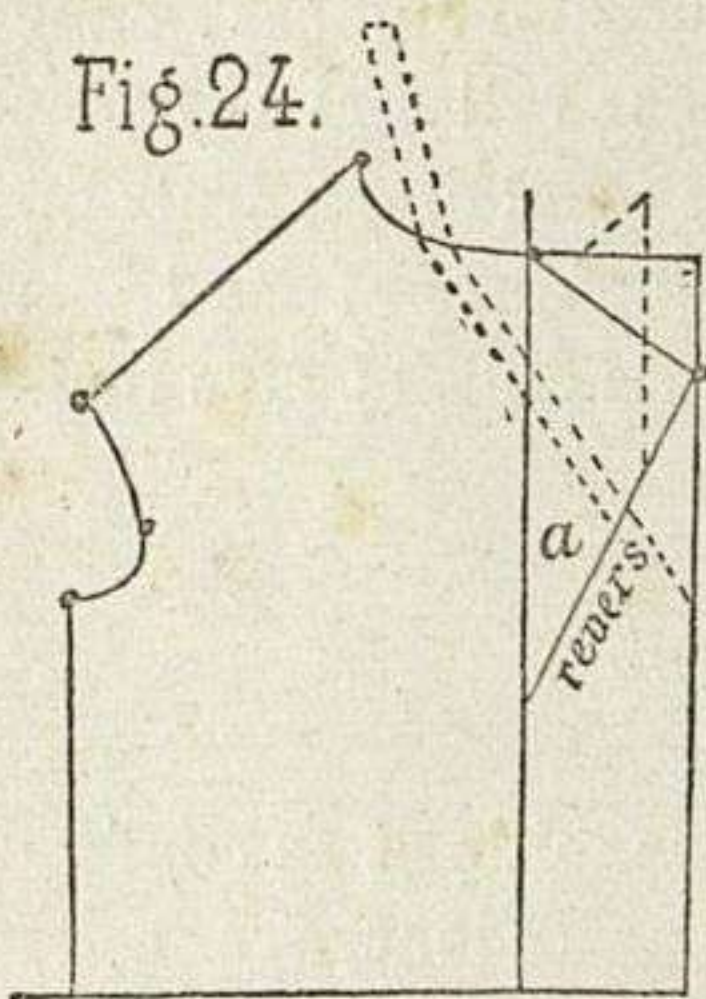
FAÇONS VARIÉES.

CORSAGE FERMÉ DERRIÈRE. Il se taille et se confectionne de la même façon que le précédent, avec cette différence qu'on coud les deux moitiés de devant ensemble sur la ligne du milieu, ou qu'on taille le devant en un morceau, en pliant l'étoffe de manière que le pli soit à la ligne du milieu ; tandis qu'on taillera le dos en deux morceaux, observant, pour la ligne du milieu, de laisser dépasser deux centimètres d'étoffe pour les agrafes ou les œillets, si le corsage doit être lacé.

CORSAGE FERMÉ DE CÔTÉ. Les corselets, ou corsages très-bas, dépourvus de manches ou n'ayant que des

épaulières, peuvent s'attacher au côté sous le bras, soit par des boutons, lacets, etc.; il est inutile de dire que devant et dos peuvent se couper alors en un morceau, et que lorsque les petits côtés sont ajoutés, on se borne à laisser ouvert un côté, où les deux centimètres d'étoffe auront été laissés.

(Fig. 24) **CORSAGE A REVERS.** Les revers sont formés par un surplus d'étoffe *a* laissé aux bords des de-



vants, plus ou moins large selon la largeur voulue pour les revers, qui se découpent alors d'après une forme quelconque. Ils se replient sur chaque devant, soit sur la ligne du milieu, si le corsage doit rester fermé et montant, soit en arrière de cette ligne et d'une partie de l'encolure, si le corsage doit être entr'ouvert dans toute

sa longueur, ou sur une partie seulement.

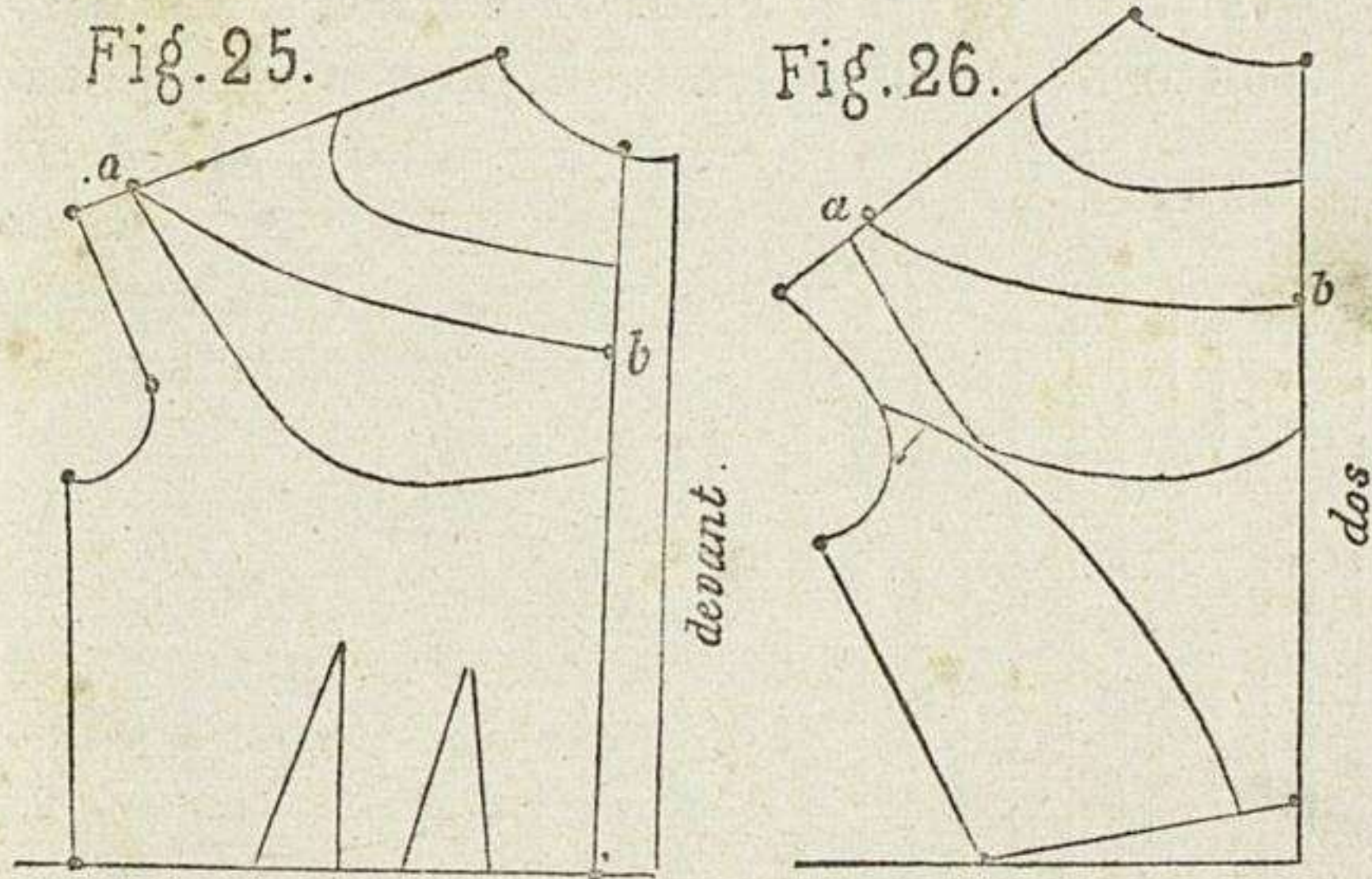
Les revers peuvent se prolonger en hauteur, jusqu'au milieu de l'encolure, à laquelle on les coud, pour former collerette par derrière.

On double les revers, soit de même étoffe que le corsage, soit d'une étoffe de couleur tranchante; on les garnit sur les bords d'un ornement quelconque: ruche, galon, dentelle, etc. En n'élargissant qu'une moitié du devant, on formerait une sorte de plastron,

fermant sur le côté, pouvant avoir la largeur de la poitrine, par le haut, et diminuant, pour se terminer en pointe, à la taille.

Ce plastron, ou le corsage, s'orne souvent, du côté opposé où il s'attache, d'une rangée de boutons égale à celui-ci.

(Fig. 25 et 26) CORSAGES DÉCOLLETÉS. — Ayant les mesures d'un corsage montant, on observera pour



le dessin du patron : 1° que la longueur du milieu du corsage sera diminuée, et marquée à quelques centimètres au-dessous de la naissance du cou, plus ou moins, selon que le corsage devra être plus ou moins décolleté ; 2° qu'on n'a pas besoin de marquer la première hauteur d'épaule, ni la mesure du cou, ni la largeur d'épaule ; 3° que l'échancrure du haut du corsage se dessine par une ligne légèrement

courbe, depuis la deuxième hauteur d'épaule *a*, jusqu'à la ligne du milieu *b*.

Mais on voit d'après les figures ci-dessus, qu'on peut, à l'aide du patron du corsage montant, varier la forme des échancrures à l'infini.

Il va sans dire aussi que toutes les façons de corsages, plats, blouses, plissés ou bouillonnés, à basque, etc. peuvent être décolletés.

(Fig. 27 et 28) CORSAGE ENTIÈREMENT PLISSÉ OU BOUILLONNÉ. — On mesure la hauteur de l'étoffe d'a-

Fig. 27.

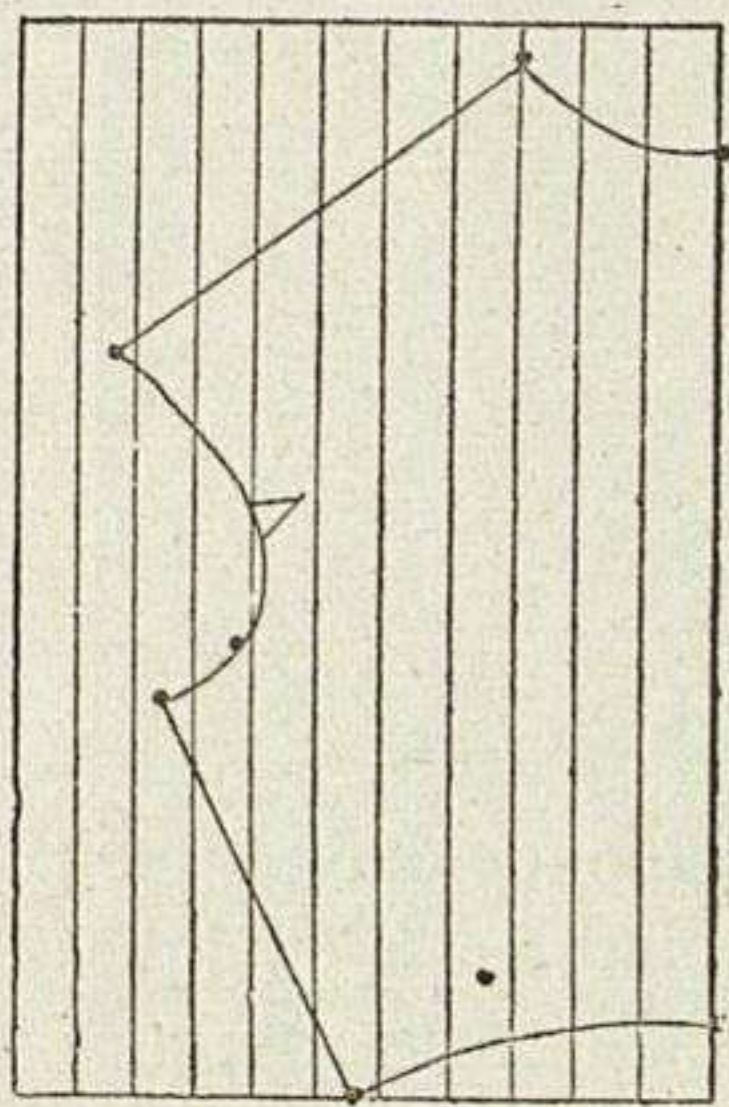
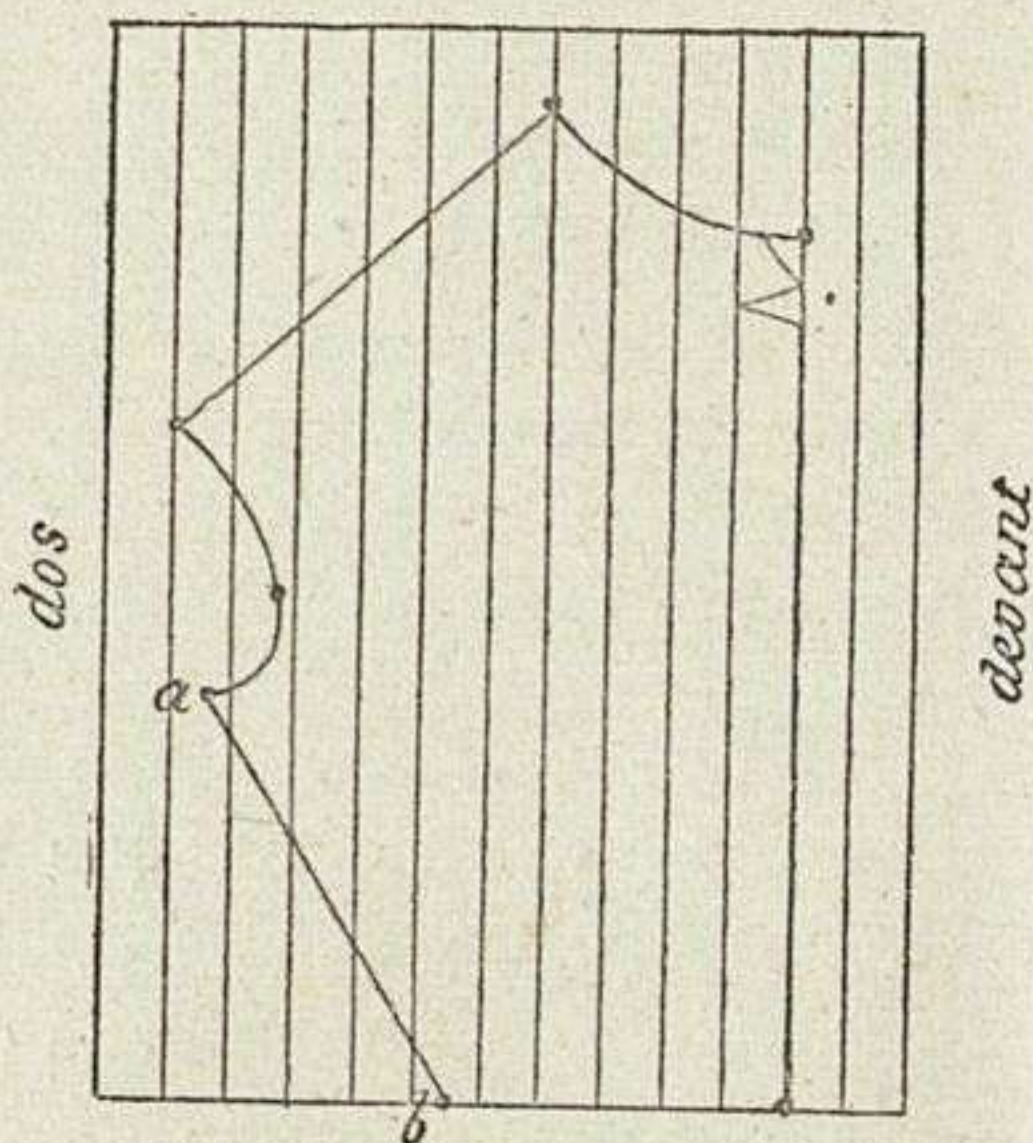


Fig. 28.



près la moitié de la première hauteur d'épaule, en lui donnant cinq centimètres de plus, et trois fois la largeur d'un corsage uni. On plisse d'abord l'étoffe en plis étroits ou larges, ou bien l'on forme des *bouil-*

lons; puis on la taille absolument comme un corsage plat, mais sans *petits côtés* au dos, et sans faire de pinces aux devants.

Pour donner à ce corsage, privé de pinces, la forme du buste, plus large à la poitrine qu'à la taille, on dessinera la ligne de la hauteur de côté *a*, des devants, obliquement, au lieu de verticalement, jusqu'à la largeur de la taille, comme cela se pratique pour le dos.

Lorsqu'ils doivent être ornés de dentelles, d'entre-deux, etc., on ne dispose ces garnitures qu'après avoir taillé les corsages, pour en ménager les découpures.

On réservera la place des garnitures entre les plis ou bouillons, en laissant des espaces unis, *apparences*, qu'on pourra découper plus tard.

Observation générale. Dans la confection de tous les genres de corsage, il faut creuser un peu la couture vers le milieu de la hauteur de côté (sous les bras), plus ou moins selon l'embonpoint de la personne.

Le soin de la confection exige que les coutures soient cachées par une partie de la doublure, laissée libre, à cet effet, et qui devra être ourlée par-dessus. Si l'on ne fait pas ces sortes de coutures rabattues, il faut *surfiler* les bords de chaque couture.

CHAPITRE IV

Manches. — Formes variées.

Quoique la forme des manches varie fort souvent, il y a pourtant une règle qui ne change pas : *c'est que la longueur de la manche sur le bras, a cinq centimètres environ de plus que sous le bras, où elle est échan-crée.*

La manche à coude, étant celle qui dessine le mieux la forme du bras, c'est par celle-ci que nous commencerons.

(Fig. 29.) MANCHE À COUDE. TRACÉ. — Pour dessiner ce patron, on trace avant tout une ligne horizontale *a b*, au haut du papier.

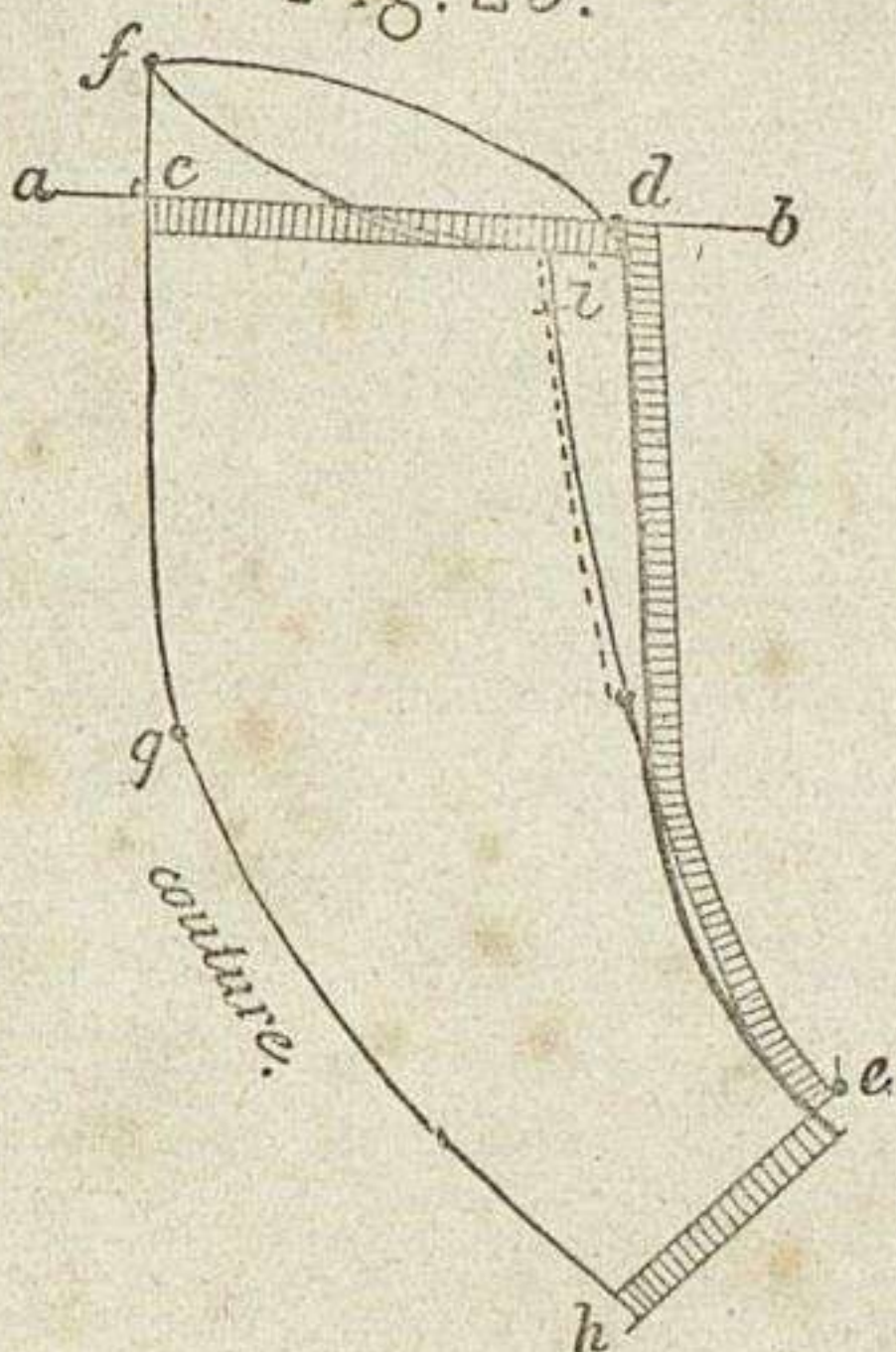
On pose sur cette ligne la moitié de la mesure de l'entournure, dont on marque une extrémité *c*, et l'autre *d*. Puis, on place la mesure de longueur de la manche près du point *d*, et on l'indique, en la dirigeant obliquement vers le bas, d'un point *e*.

Ces mesures indiquées, on commencera le tracé du patron en menant une ligne, légèrement courbe vers le milieu, depuis *d* jusqu'à *e*.

Pour la longueur extérieure ou du dessus de la

manche, on tire une ligne droite qui commence à cinq centimètres environ au-dessus de *c*, soit le point *f*, et s'arrête au point *g* (qui indique le milieu de la ligne intérieure *de*), où elle doit former le coude, en se prolongeant obliquement et parallèlement à la ligne intérieure, dont elle doit dépasser le niveau de deux centimètres, elle s'arrête au point *h*. Une ligne oblique, tirée de *h* à *e*, formera le contour de l'extrémité inférieure, mesurée d'a-

Fig. 29.



près la largeur du poignet. Pour l'extrémité supérieure on indique deux contours : celui de *f* à *d*, pour le dessus de la manche, et celui de *f* à *i*, qui indique l'échancrure, pour le dessous de la manche.

Souvent on coupe la moitié de dessous de la manche plus étroite, depuis le haut jusqu'au-dessous du pli du coude.

CONFECTION. — On pose le patron sur la doublure pliée fil droit, et on coupe deux morceaux pour le dessus des manches, et deux morceaux pour le des-

sous, en tenant compte pour chacun de leurs contours respectifs. L'étoffe se taillera d'après la doublure.

On coud les manches dans toute leur longueur, sur leurs lignes intérieures et extérieures, et pour y mettre beaucoup de soin, on ne saisira qu'une partie de la doublure, pour pouvoir cacher la couture par l'autre partie, qu'on ourle par-dessus, sans traverser l'étoffe. A défaut de ce procédé, il faut *surfiler* les coutures.

Le contour de l'extrémité inférieure est ourlé, ou *bordé* d'un faux ourlet, c'est-à-dire que l'étoffe et la doublure sont repliées, et fixées l'une contre l'autre avec des *points de côté*, ou avec un liséré, si l'on veut.

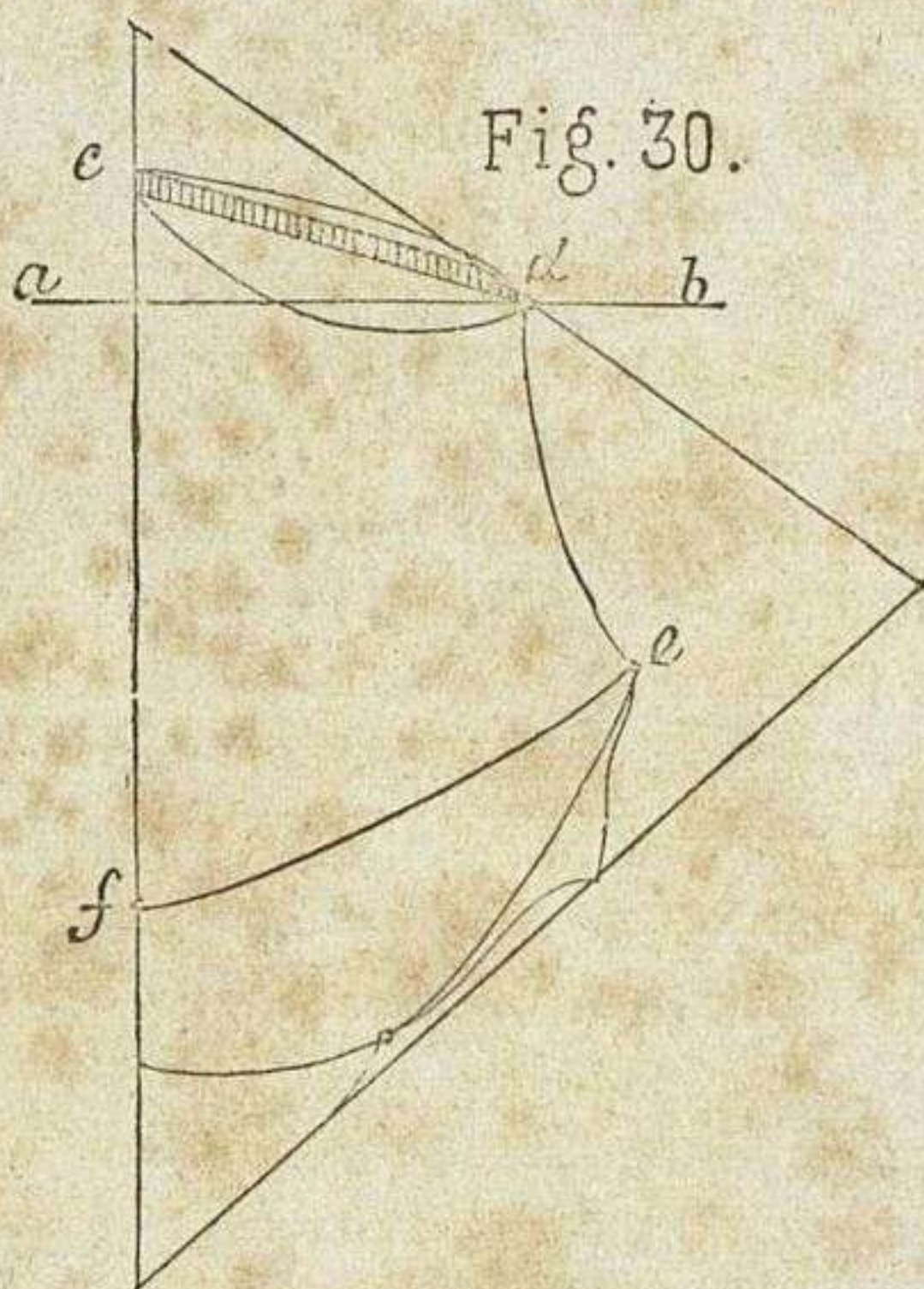
FAÇONS VARIÉES. — Sur cette base, on fera indifféremment une manche plus ou moins longue et large; fendue dans sa longueur, soit totalement, soit partiellement, n'importe de quel côté, et pouvant être retenue par intervalle avec quelque ornement, etc., etc.

On peut aussi les couper en un morceau, en les laissant fil droit sur la ligne intérieure *d e*.

(Fig. 30.) MANCHE PAGODE. TRACÉ. — Celle-ci est toujours plus ou moins ouverte, et généralement prise en biais. Après avoir tiré au haut de l'étoffe, ou du papier, une ligne horizontale *a b*, on pose la moitié de la largeur de l'entournure par une extrémité *c*, à quatre centimètres au-dessus de *a*, puis,

abaissant à droite l'autre extrémité *d*, on dessine une ligne près de la mesure ainsi posée en pente, laquelle figurera le contour du dessus de la manche.

Du point *d*, on mène une ligne légèrement creuse



en obliquant vers le bas, jusqu'à la longueur désirée, soit *e*.

Plus la manche sera large, plus cette ligne intérieure devra obliquer. Après avoir tiré une ligne droite depuis *c*, jusqu'à la longueur fixée pour la manche *f*, on forme le contour inférieur de la manche d'une façon quelconque : soit par la ligne de *f* à

e, soit par un des autres contours indiqués sur la figure.

La ligne *c f*, qui figure le côté extérieur de la manche, peut se prolonger jusqu'au bas du vêtement, s'il le faut; tandis que la ligne intérieure *d e*, doit s'arrêter à la longueur du poignet tout au plus, à moins qu'on ne veuille former un large repli, ou revers, du surplus de la longueur qu'on lui donnerait.

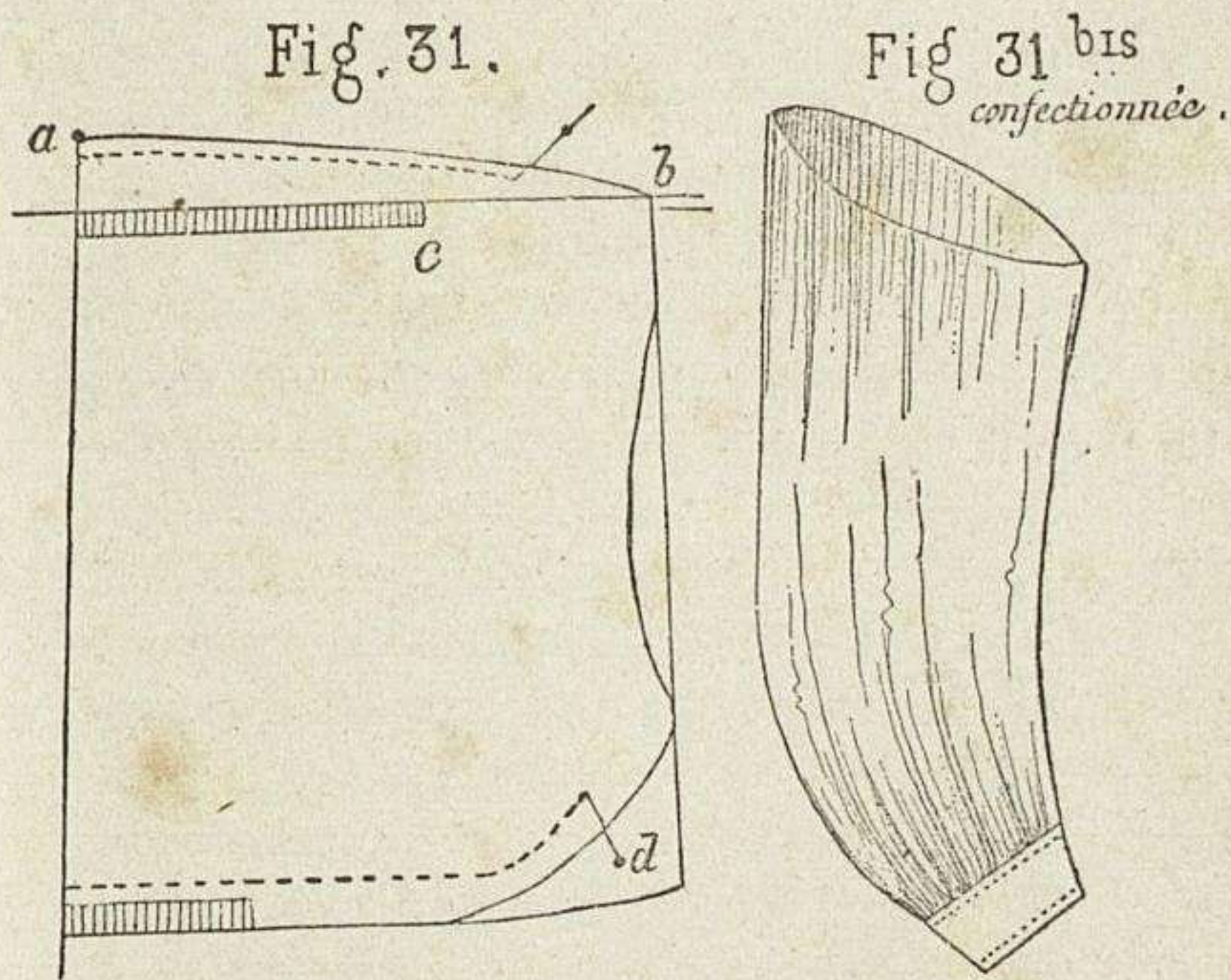
CONFECTION. — Cette manche se coupe en un morceau plié en biais, et le pli tourné du côté de la longueur extérieure *c f*.

Elle se ferme par une couture pareille à celle de la manche à coude. Comme celle-ci, elle peut rester ouverte à la couture intérieure, ou être fendue extérieurement, mais de plus elle peut être d'une longueur prodigieuse et venir se nouer, si elles sont étroites, par derrière du costume; faites ces manches moins longues, leur largeur peut être extrême; enfin, elles sont susceptibles de représenter le style oriental, moyen âge, grec, etc., et s'appeler *juge*, *page*, *religieuse*, *entonnoir*, *gigot*, etc.; *engageantes*, lorsqu'elles sont courtes et terminées par des dentelles, etc. Celles-ci sont plutôt des manches de dessous.

(Fig. 31.) MANCHE FRONCÉE. — Ce patron est si simple qu'il ne nécessite aucun tracé sur le papier.

Cette manche se coupe en un morceau plié fil droit, surtout en lingerie, quoi qu'elle puisse aussi

être prise en biais. Le contour supérieur ab , se trace comme celui des manches précédentes, mais en comprenant toute la largeur de l'étoffe, qui doit excéder celle de l'entournure c . On en détermine la longueur selon la mesure du bras, puis on enlève une pointe d , dans le bas, du côté de la ligne intérieure bd et on creuse un peu celle-ci.



(Fig. 31 bis.) CONFECTION. — Plissées ou froncées dans le haut et dans le bas jusqu'à concurrence de la largeur d'entournure et de poignet, en laissant un petit espace uni, trois centimètres environ, près de la couture intérieure, ces manches s'achèvent ordinairement par un poignet plus ou moins haut.

Elles peuvent varier de forme : 1° Lorsqu'elles ne sont pas serrées au poignet, mais que le fronces est pris dans une sorte de brisée étroite ou large, ou dans un *parement*, *revers*; 2° lorsqu'elles sont froncées ou bouillonnées dans toute leur longueur; 3° lorsque, froncées du haut seulement, elles sont taillées très-étroites vers le bas, où elles sont justes au poignet, etc., etc.

Quand on fixera les manches dans les entourures, qui auront été bordées d'abord d'un liséré, on aura soin d'en diriger la couture intérieure en regard du point où aboutit la mesure de la largeur de la poitrine.

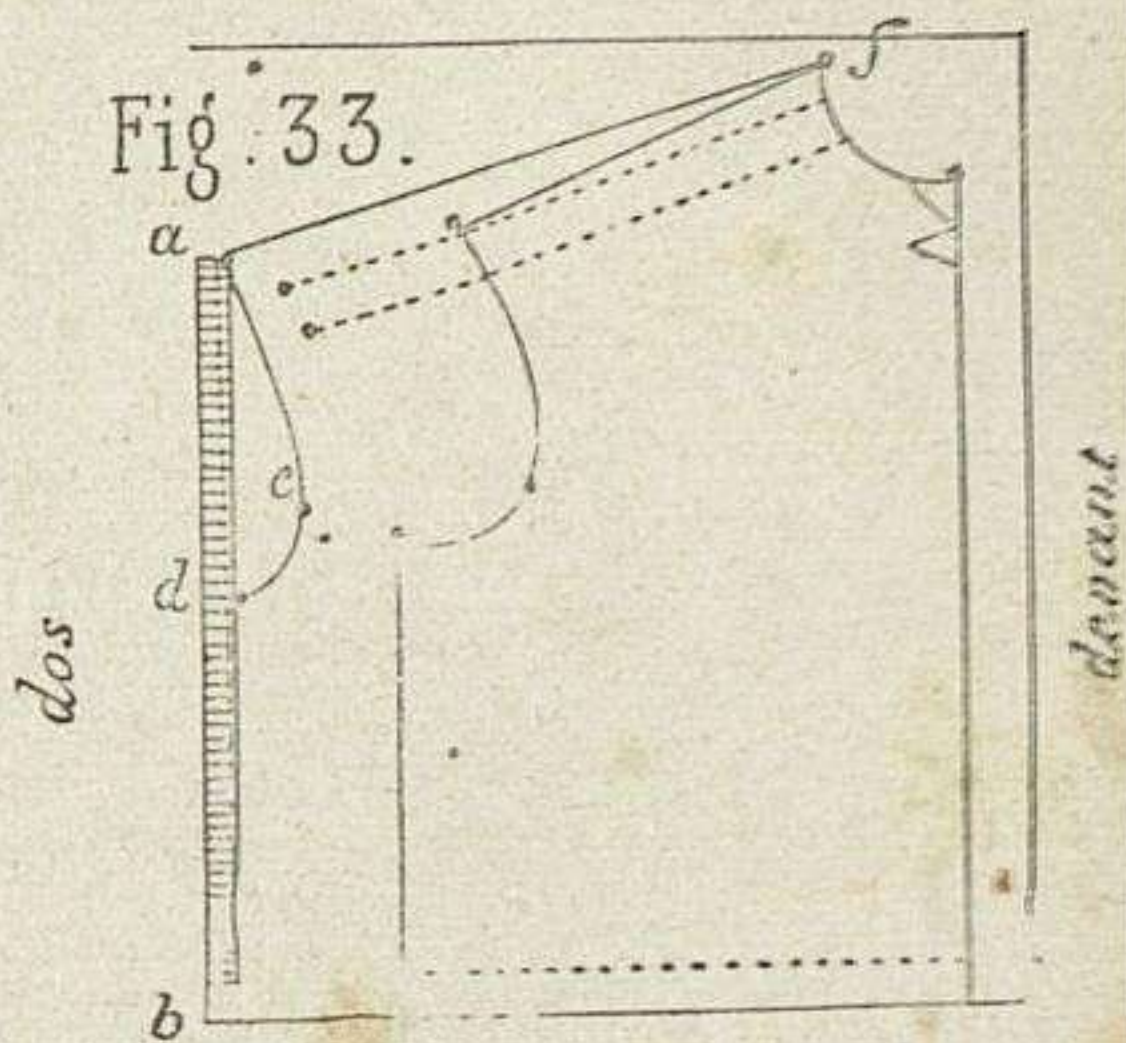
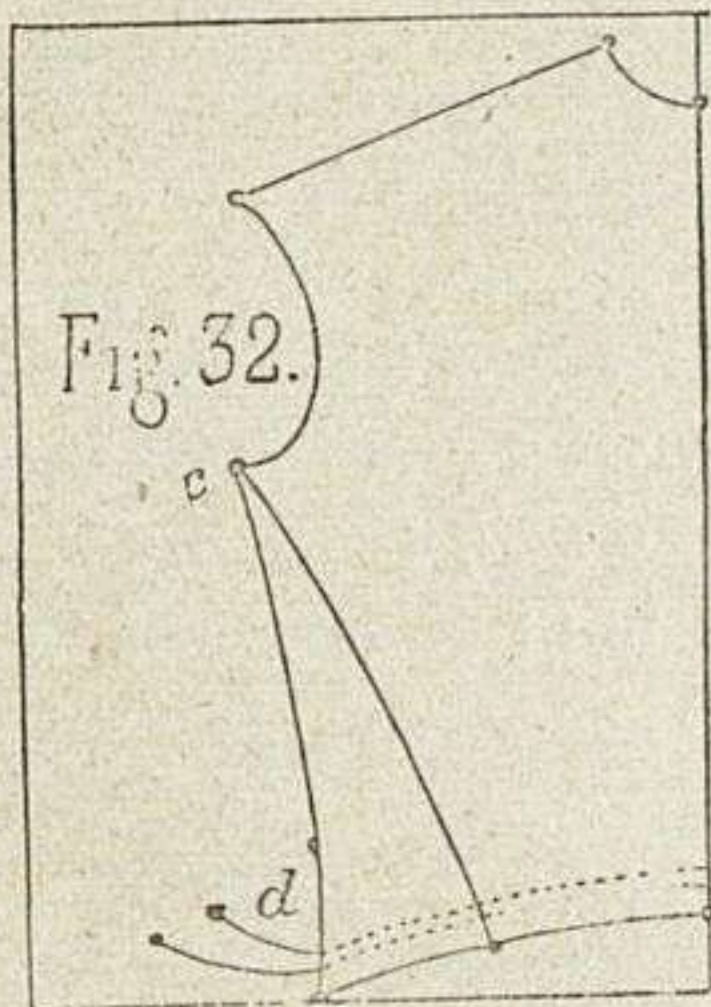
Les manches supportent toute espèce de garniture, qu'il faut savoir varier selon leur style.

CHAPITRE V

Corsages à blouse. — Façons variées.

Ce sont des corsages froncés dans quelques parties, et qui pour cette raison ont besoin d'être taillés plus larges.

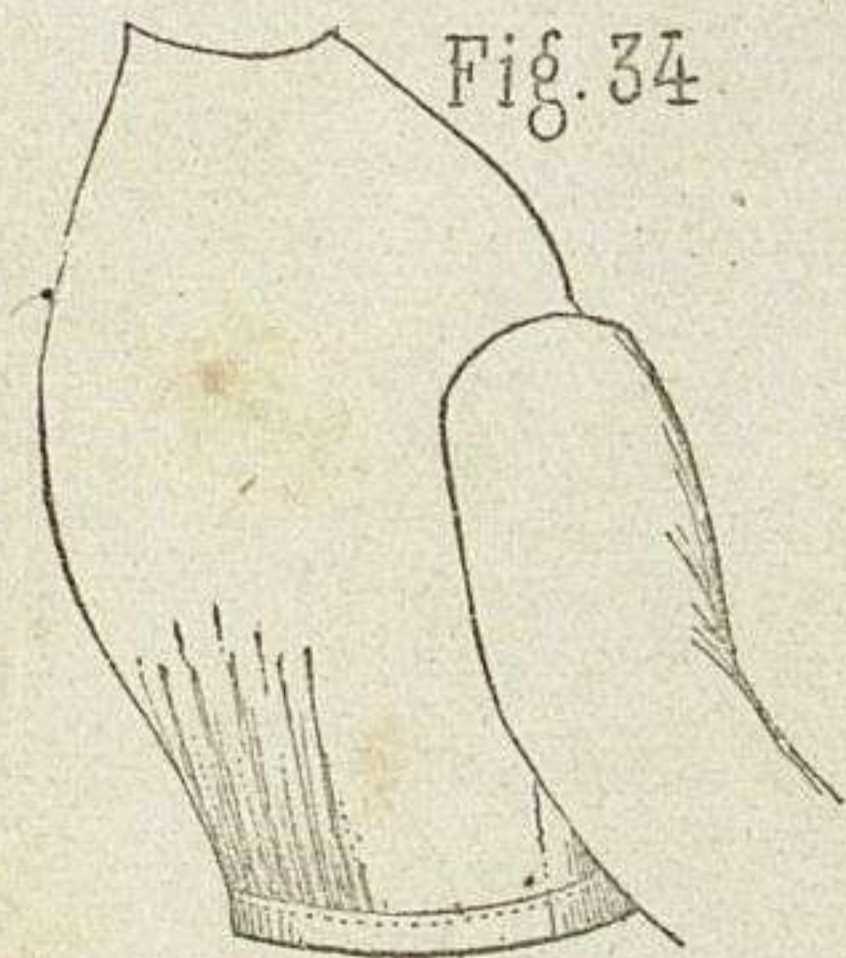
(Fig. 32 et 33.) TRACÉ. — On dessine d'abord le



patron d'un corsage plat montant. Quand ce patron est préparé, on reprend, pour le *devant*, la deuxième hauteur d'épaule, et on la pose à 12 centimètres environ plus loin à gauche, où on la marque, en haut, et en bas *b*; l'espace compris entre ces deux hauteurs

d'épaule, est destiné à fournir le froncis; il sera donc plus ou moins large, selon l'épaisseur de celui-ci, ou le nombre et la profondeur des plis, si l'on préfère des plis. On dessinera en conséquence une nouvelle entournure *a, e, d*, puis on découpe le patron ainsi élargi, en observant les règles établies pour la coupe du corsage plat montant.

(Fig. 34 et 35.) CONFECTION. Quand doublure et étoffe sont taillées, on fronce la largeur d'épaule des devants, une ou plusieurs fois, à volonté, en laissant un espace uni de 2



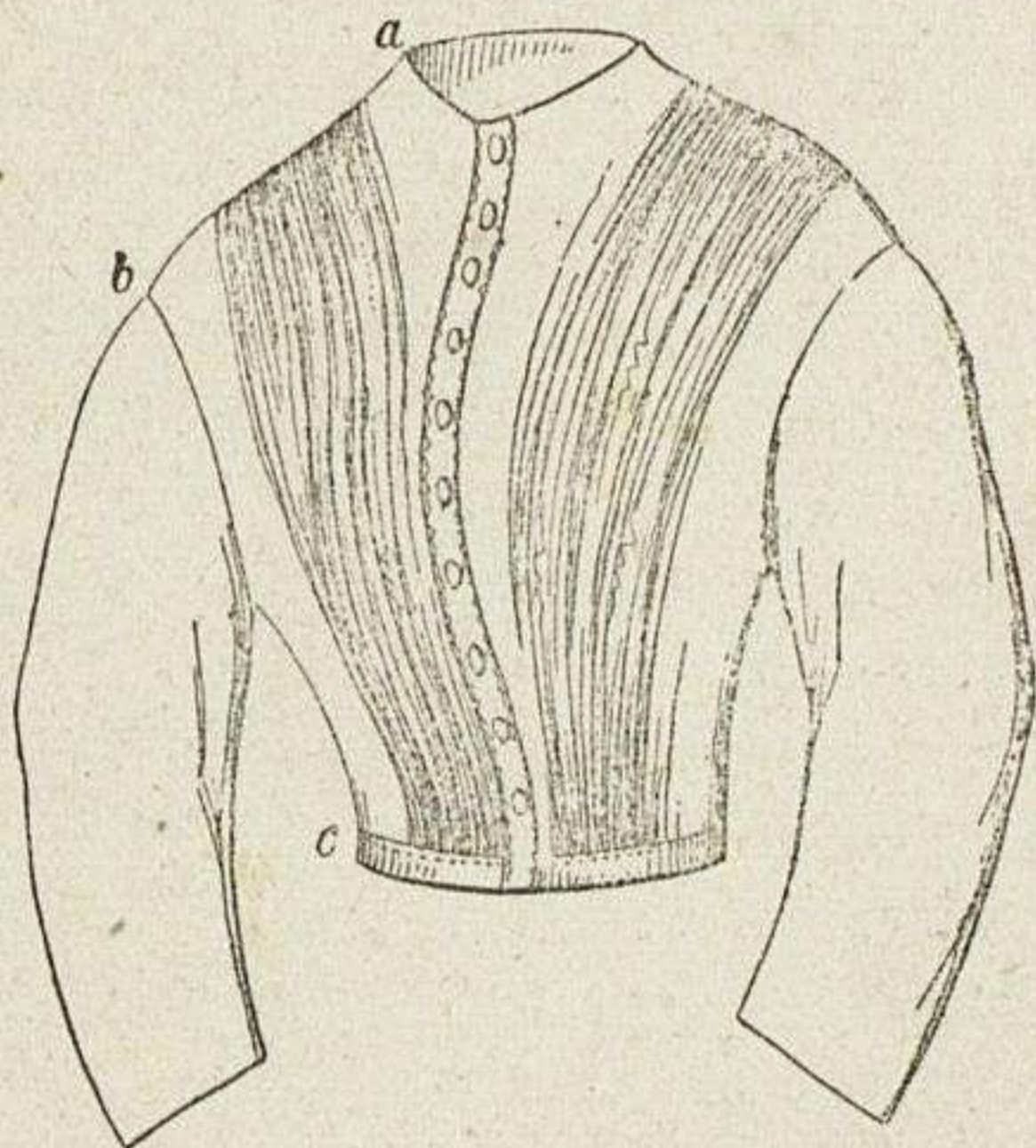
centimètres environ près de l'échancrure du cou *a*, et de celle de la manche *b*; ensuite on fronce la taille, en observant également de laisser un espace un peu plus grand près de la ligne de côté *c*. On tire alors le fil de ces froncis pour les serrer jusqu'à concurrence des mesures

respectives, avec lesquelles on les vérifie, c'est-à-dire largeur d'épaule et de taille.

Le dos ne se fronce qu'en bas, au milieu de la taille, c'est pourquoi l'on voit celle-ci élargie au patron par la ligne de côté *c d*, qui est presque verticale au lieu d'être dirigée obliquement vers la taille. Ce dos n'admet pas de *petits côtés*.

Quand les fronces ou les plis sont arrêtés aux devants et au dos, on assemble ces parties par les largeurs d'épaule et les lignes de côté; puis on pourra essayer le corsage. On examinera si les fronces ne forment point de faux plis, si les échantures des manches et du cou sont suffisamment grandes, et

Fig. 35.



l'on rectifie; puis, on marque la place des boutons ou agrafes qui très-souvent, à ces corsages, ne se mettent qu'à la ceinture et à l'encolure. On achève, en arrêtant les fronces à l'envers, par des ganses ou des rubans étroits cousus par-dessus; en entourant l'encolure et les emmanchures de lisérés; en fixant

une ceinture à la taille, entre l'étoffe et la doublure de laquelle se coud le bord du corsage.

On adapte les manches, choisies d'après une des formes décrites¹, et enfin on monte la robe. Si l'on ne veut pas coudre la jupe au corsage, pour pouvoir porter celle-là séparément, on fixera à l'endroit de l'une, à l'envers de l'autre, sur la ceinture, par derrière et aux côtés, deux ou trois agrafes destinées à retenir la jupe au corsage.

PREMIÈRE VARIÉTÉ. Le corsage à blouse que nous venons de décrire, peut conserver la doublure plate, c'est-à-dire, comme celle d'un corsage plat. Cette façon se fait souvent pour les étoffes légères, transparentes, où l'on décollette la doublure sous le corsage montant. Cet effet est produit aussi, lorsqu'on porte un corsage décolleté, par-dessus lequel on en met un autre en tissu clair, comme tulle, dentelle, etc.; ces corsages sont souvent désignés par les mots *transparents*, *canezous*, etc.

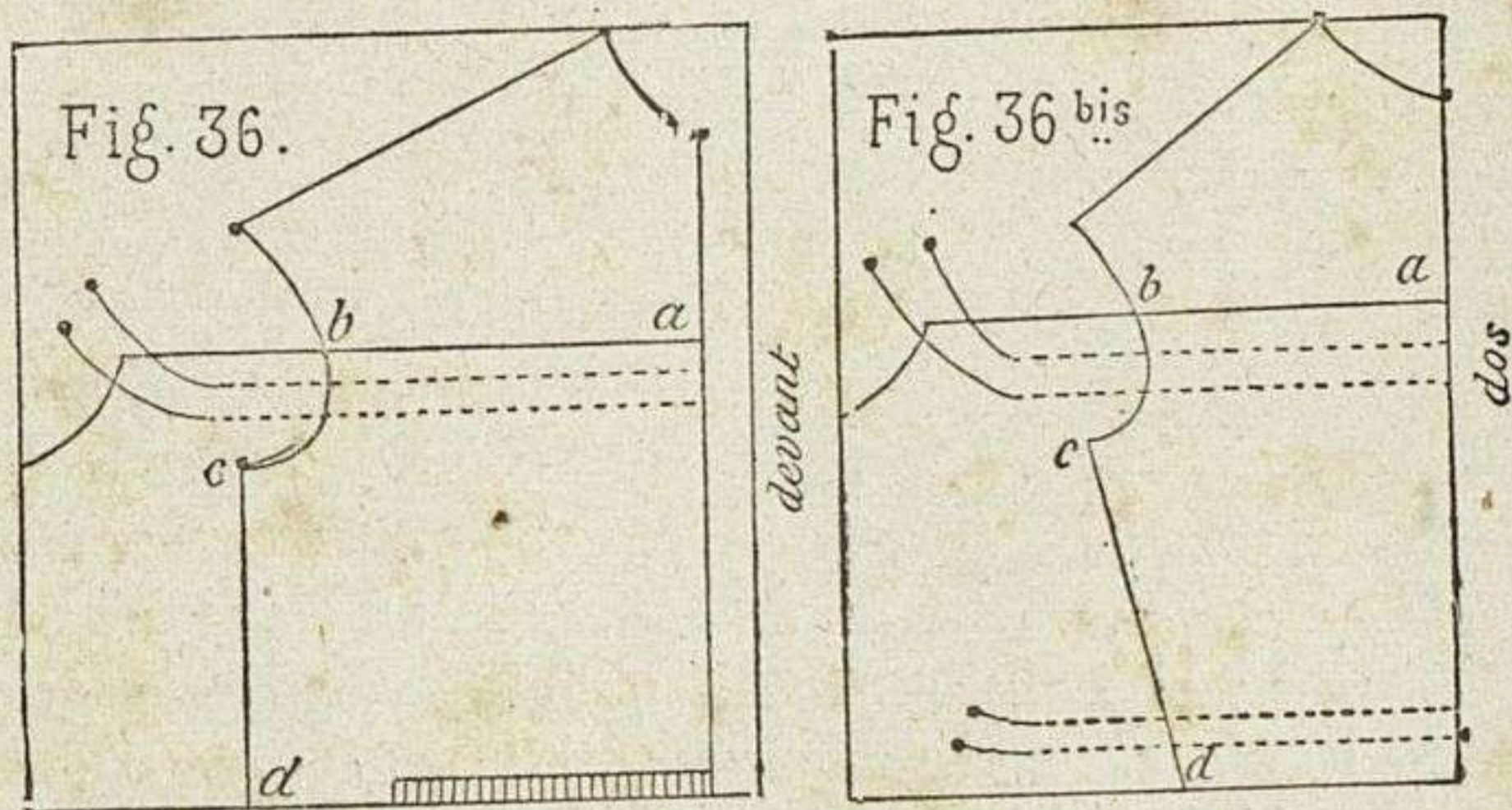
DEUXIÈME VARIÉTÉ. — En faisant des plis au corsage ci-dessus, on peut les diriger tout droits ou obliquement, et dans ce cas, s'ils doivent former draperie, celle-ci fera meilleur effet, si l'étoffe des devants est prise un peu en biais; on peut croiser les plis sur la poitrine, en forme de fichu, en faisant avancer les deux parties du devant l'une par-dessus l'autre. Cette modification peut en amener une au-

1. Voyez chap. iv. *Manches*. — *Formes variées*.

tre, qui consiste à laisser le corsage entr'ouvert par le haut, en l'échancrant en forme de cœur ou autrement, plus ou moins, selon le goût particulier. Si les bords de cette échancrure ne sont pas garnis, on porte ordinairement sous ces corsages des sortes de guimpes ou plastrons, appelés autrefois *modesties*.

TROISIÈME VARIÉTÉ. — Souvent on ne fronce les corsages qu'à la taille; on se sert alors du patron des tailles plates, et au lieu de faire des pinces on froncera la taille, comme il est expliqué plus haut:

(Fig. 36 et 36 bis.) QUATRIÈME VARIÉTÉ. — Ce corsage, à pièce d'épaule, est souvent adopté pour les robes négligées et les robes d'enfants. L'étoffe em-

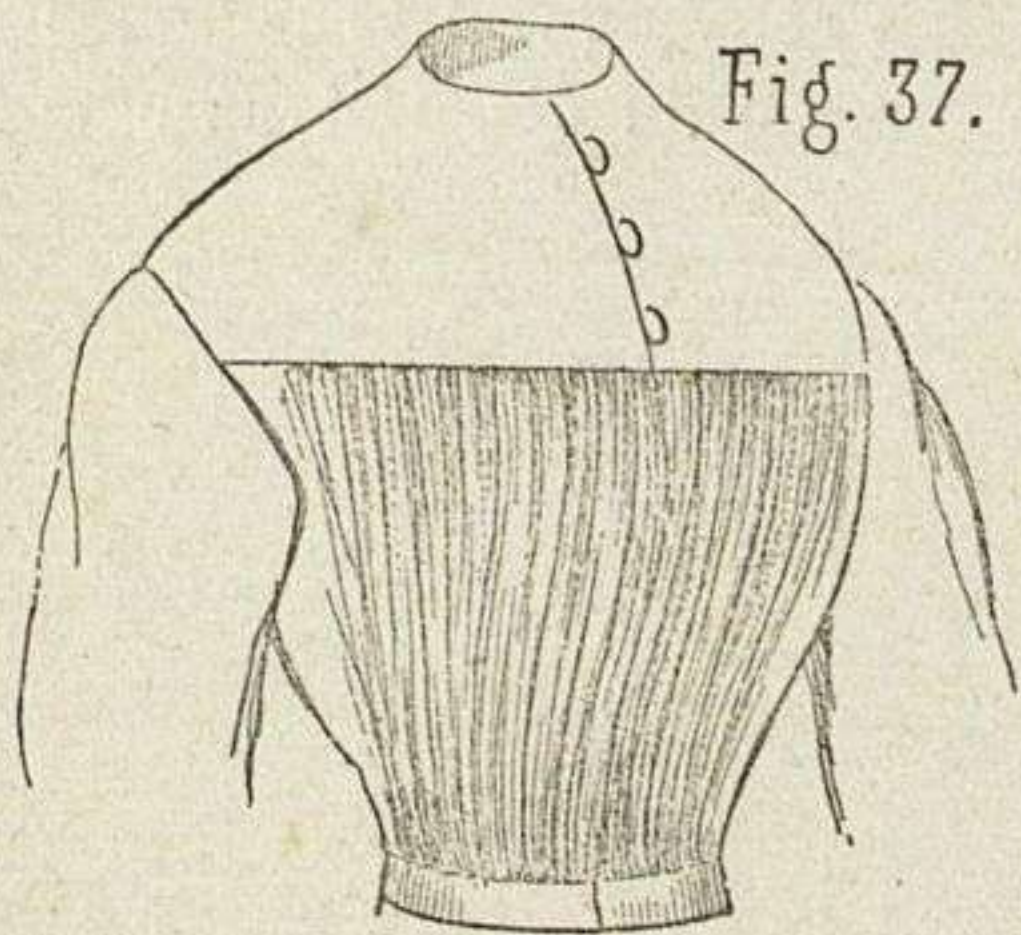


ployée doit être assez large, puisqu'il faut le double ou le triple d'un corsage plat, selon qu'on le fronce ou qu'on le plisse.

TRACÉ. — On dessine un corsage plat ordinaire; le surplus de la largeur de l'étoffe, ou du papier, dépassera le patron à gauche, près de la ligne de côté; puis on tirera un trait horizontal *a b*, en travers du patron, à quelques centimètres au-dessus de la ligne de côté; la partie du patron au-dessus de cette ligne, sera la pièce d'épaule qu'on détachera en la coupant sur cette ligne.

On portera alors la hauteur de côté *c d* et la partie de l'échancrure de la manche *b c*, qui reste, à l'extrémité de l'étoffe.

(Fig. 37 et 37 bis.) CONFECTION. — On fronce ou



l'on plisse le haut du corsage, en ligne droite sur toute sa largeur et jusqu'à concurrence de la largeur de la pièce d'épaule, qu'on rattache à la partie froncée, après l'avoir bordée d'un liseré; à l'envers, on

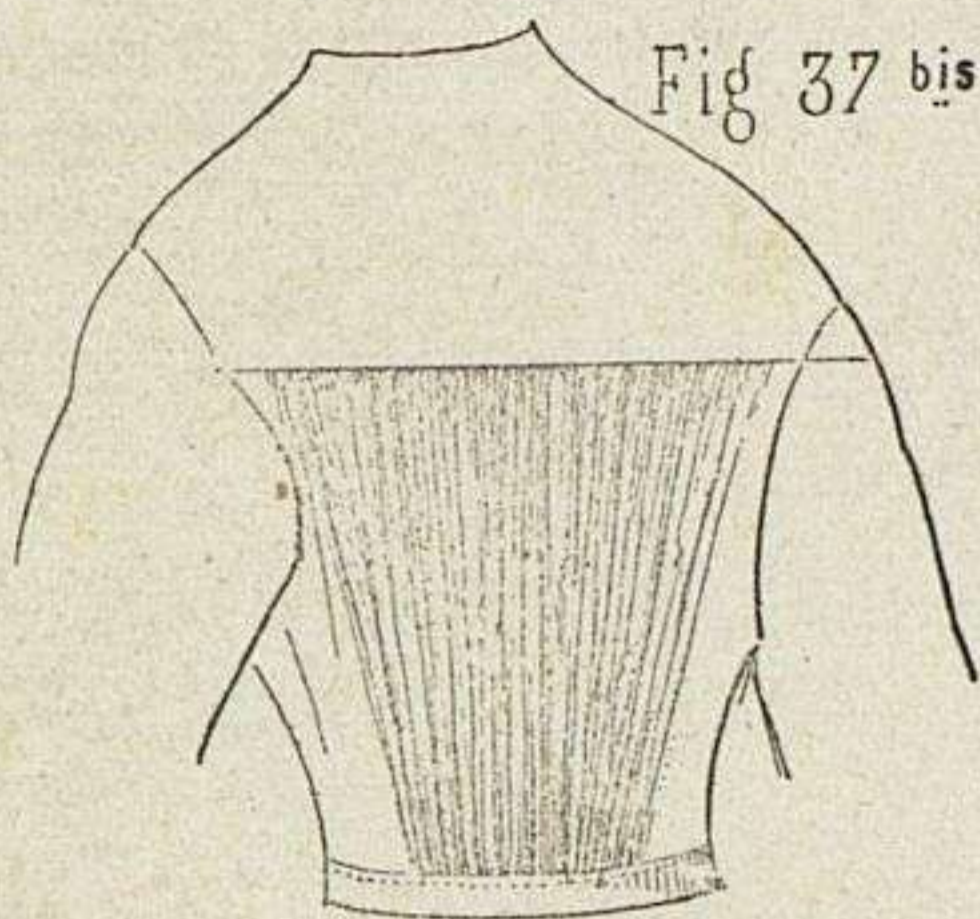
cachera la couture en y repliant la doublure de la pièce, laissée libre à cet effet; elle est cousue avec le *point de côté* qui ne doit pas traverser l'étoffe. Le corsage s'achève à la ceinture et pour tout le reste, comme les précédents.

Nota. Quand les pièces d'épaule sont détachées,

elles peuvent affecter diverses formes : être déchiquetées, festonnées, taillées en pointes au milieu de la poitrine et du dos, etc., etc.

Lorsque ces corsages sont employés pour robes de chambre, peignoirs, etc., on dispose la ceinture des devants en cou-

lisse ; à cet effet, on ne fronce pas la partie inférieure des devants, mais on y coud, à l'envers, un ruban dans lequel on passe une *cou-lisse*, commençant depuis le côté *d*, jusqu'au bord, et servant à attacher le corsage et à le serrer.



Le dos se fait, pour tous ces corsages, indifféremment plat ou froncé, ou encore plissé pour ce dernier.

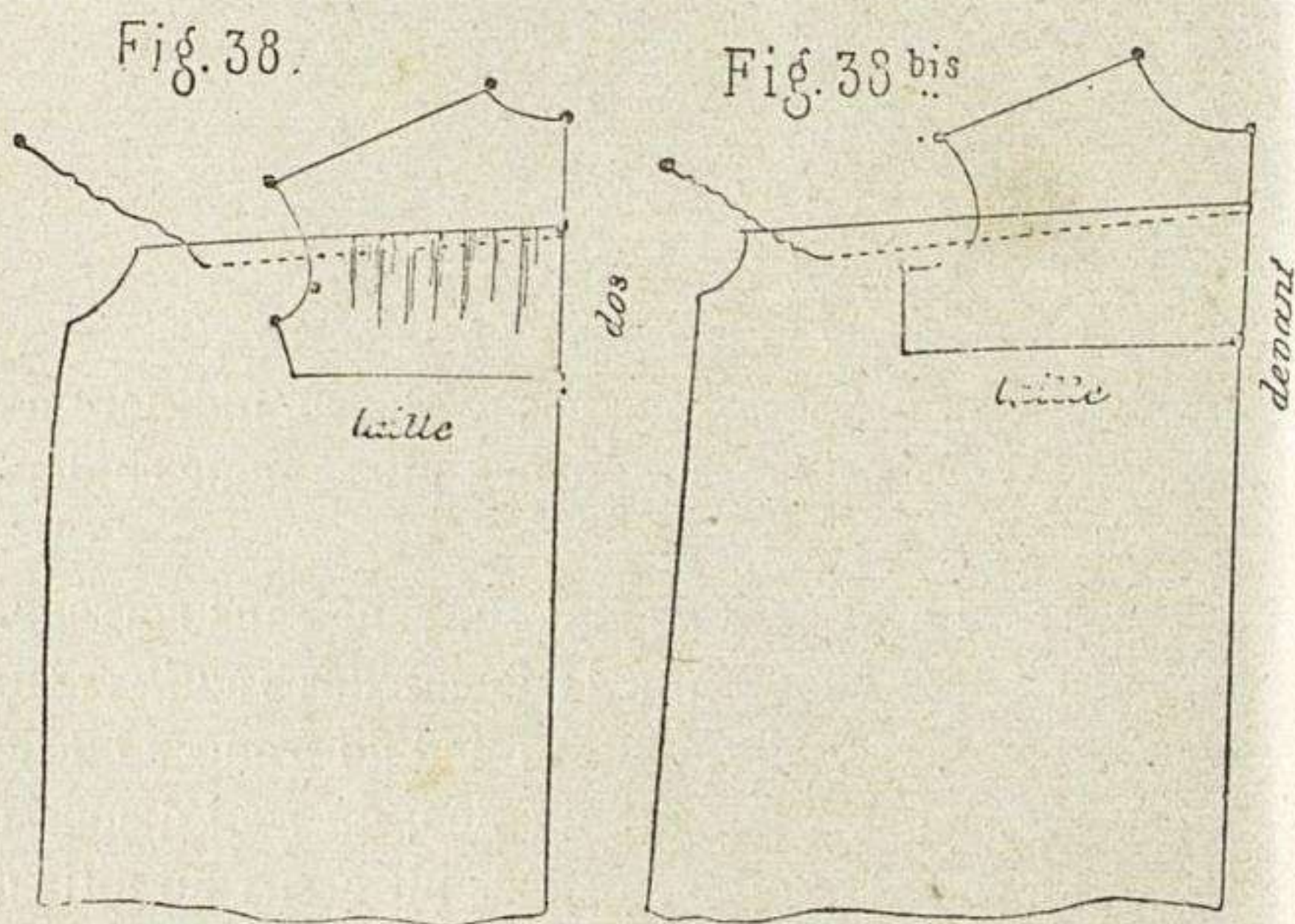
Ces robes négligées se font souvent sans corsage. Ce n'est autre chose que la façon des *roulières* ou *robes de bébé*, (voy. fig. 39). Au lieu de froncer ou de plisser également le haut du dos, on peut disposer les plis à volonté, soit en un gros pli creux au milieu du dos, soit en deux larges plis sur les côtés, etc.

Ces robes de chambre se portent flottantes, ou serrées extérieurement à la taille par une bande d'étoffe pareille, un ruban, une cordelière, etc.

CHAPITRE VI

Robes d'enfants.

Pour les enfants de deux à douze ans, on prend les mesures comme pour les grandes personnes, à l'ex-

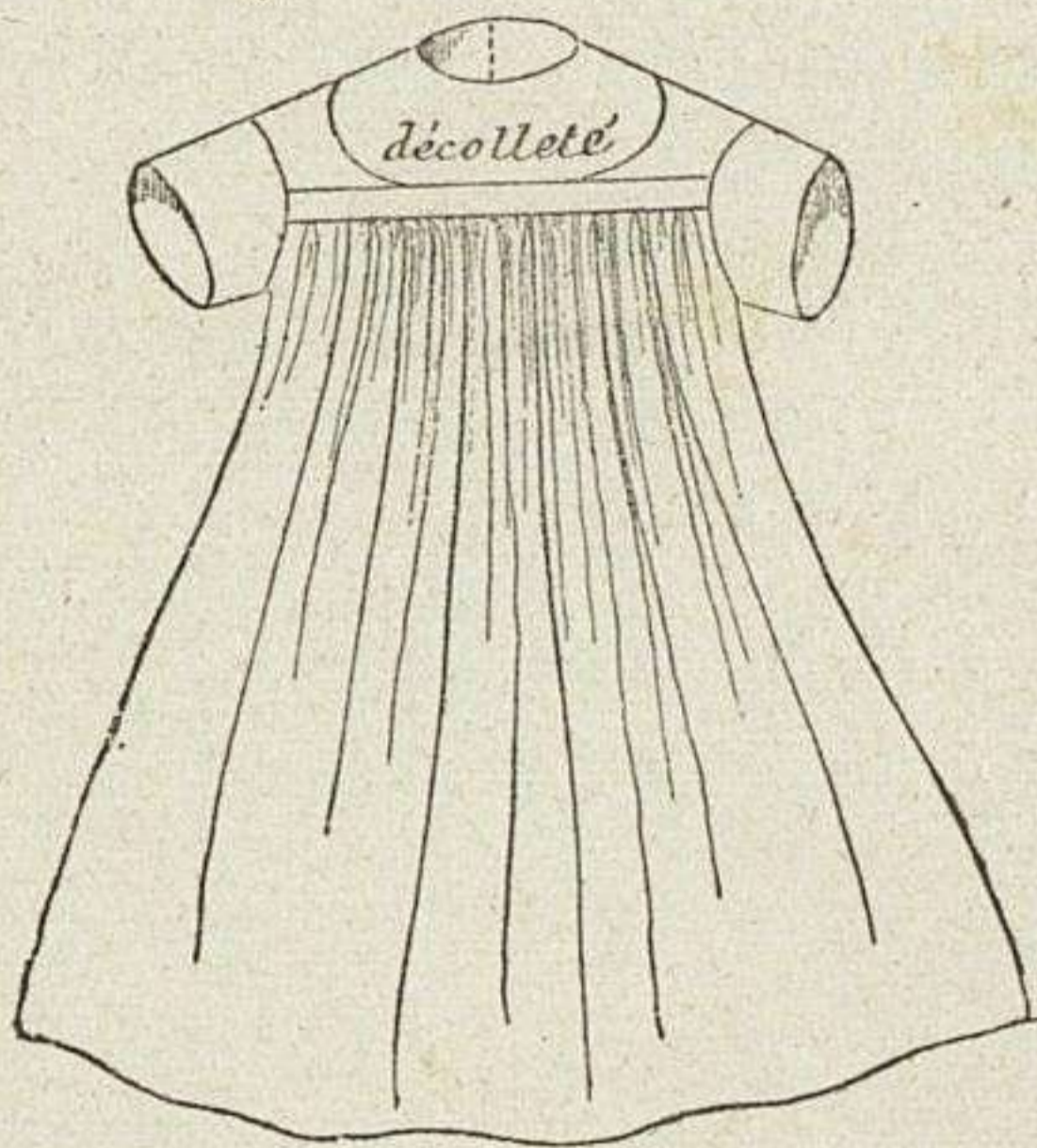


ception de celle de la taille, où l'on joint la mesure au lieu d'y laisser un intervalle. On procède, dans la proportion des mesures, absolument comme il est

expliqué plus haut, pour tous les genres de vêtements. Cependant, aux tailles plates, les pinces se font plus hautes et, pour les tout petits enfants, elles sont même entièrement supprimées.

(Fig. 38 et 39.) ROULIÈRES. — Ce sont des robes à pièces d'épaule, que les enfants portent depuis la

Fig. 39. *confectionnée*



naissance jusqu'à l'âge de deux ans; avant qu'ils ne marchent, elles se font très-longues et se portent par-dessus le maillot; plus tard, jusqu'à la cheville. Dans leur coupe, qui est celle des corsages de la quatrième variété du chapitre précédent, le corsage est remplacé par la jupe, qui se prolonge depuis la

pièce d'épaule jusqu'à la longueur voulue, et à laquelle on laissera une fente d'un côté pour permettre à la personne qui tient l'enfant, d'y passer la main. Pour les roulières franchement décolletées, on se borne, quand le haut de la robe (qui peut aussi être coupée en pointes sur les côtés) est froncé ou plissé, à border l'encolure d'une bande d'étoffe, droite ou biaisée, et à y mettre des épaulières qui retiennent le devant et le dos, absolument comme la chemise à épaulière, mais dont la fente serait au dos.

Les petits tabliers sont faits ainsi, seulement le lé de derrière reste fendu dans toute sa longueur. (Voy. fig. 39.) On comprend cependant que les tabliers ne sont pas assujettis à cette seule forme : on les fait sans manches, à épaulettes, à bavettes, à bretelles, à bretelles reliées par des brandebourgs ou bandes d'étoffe, etc., etc.

CHAPITRE VII

Corsage plat à trois pièces.

(Fig. 40 et 40 bis.) C'est un corsage sans pinces, ou plutôt dont les pinces sont obtenues d'une autre manière.

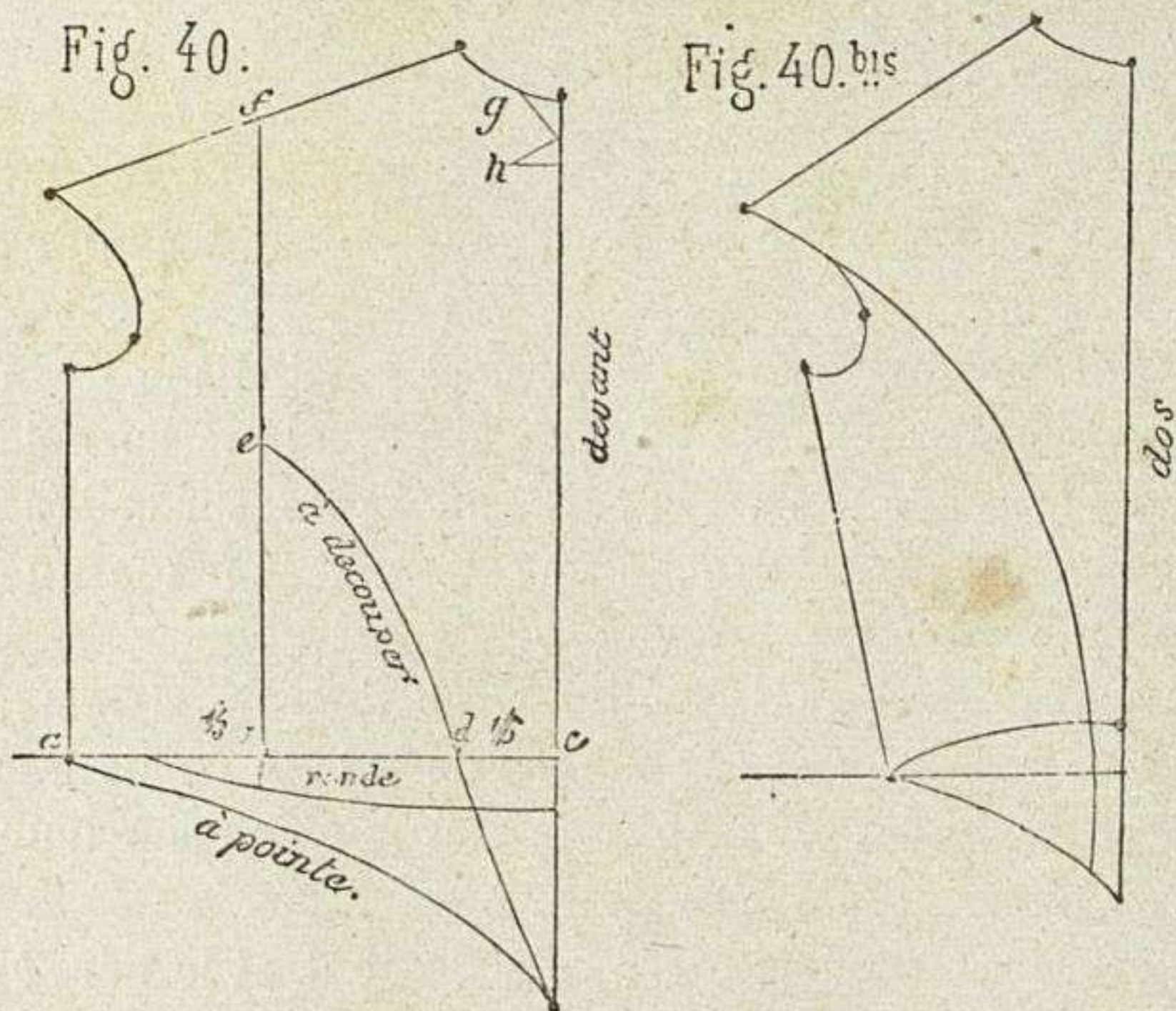
Après avoir pris les mesures et dessiné le patron d'un corsage plat, on prend le tiers de la mesure de la taille, on le pose, à la *partie du devant*, sur la ligne de la taille, près de celle de côté *a*, et l'on marque ce tiers à droite d'un point *b*.

On prend alors la moitié de ce tiers ou sixième, qu'on posera aussi sur la ligne de la taille, mais près de celle de devant *c*, et on le marque à gauche d'un point *d*.

L'espace compris entre ce sixième *d*, et le tiers *b*, supprimé, remplacera les pinces; c'est-à-dire, qu'on tracera une ligne légèrement courbe, depuis le point *d*, jusqu'au point *e*, au-dessous de l'emmanchure, qui se combinera avec une ligne droite (verticale), qu'on aura tirée le long du corsage, depuis le tiers *b* jusqu'à l'épaule *f*. On fait un pli de ce qui remplace les pinces et on le coupe dehors, en laissant environ

deux centimètres d'étoffe au bord des lignes *e d* et *b e*, pour pouvoir élargir à volonté, en cas de besoin. La ligne *e d* se prolongera jusqu'au bout de la pointe, s'il y en a une.

On n'oubliera pas les deux plis, le vertical *g* et l'horizontal *h*, entre la poitrine et l'encolure, comme à



tous les corsages; on voit que le premier, *g*, forme un rempli qui peut être coupé.

Quand la doublure et l'étoffe seront taillées d'après ce patron, et faufilees l'une sur l'autre suivant le contour du tracé, on réunit par un fafil les bords de la découpure des pincés; on assemble ce devant avec

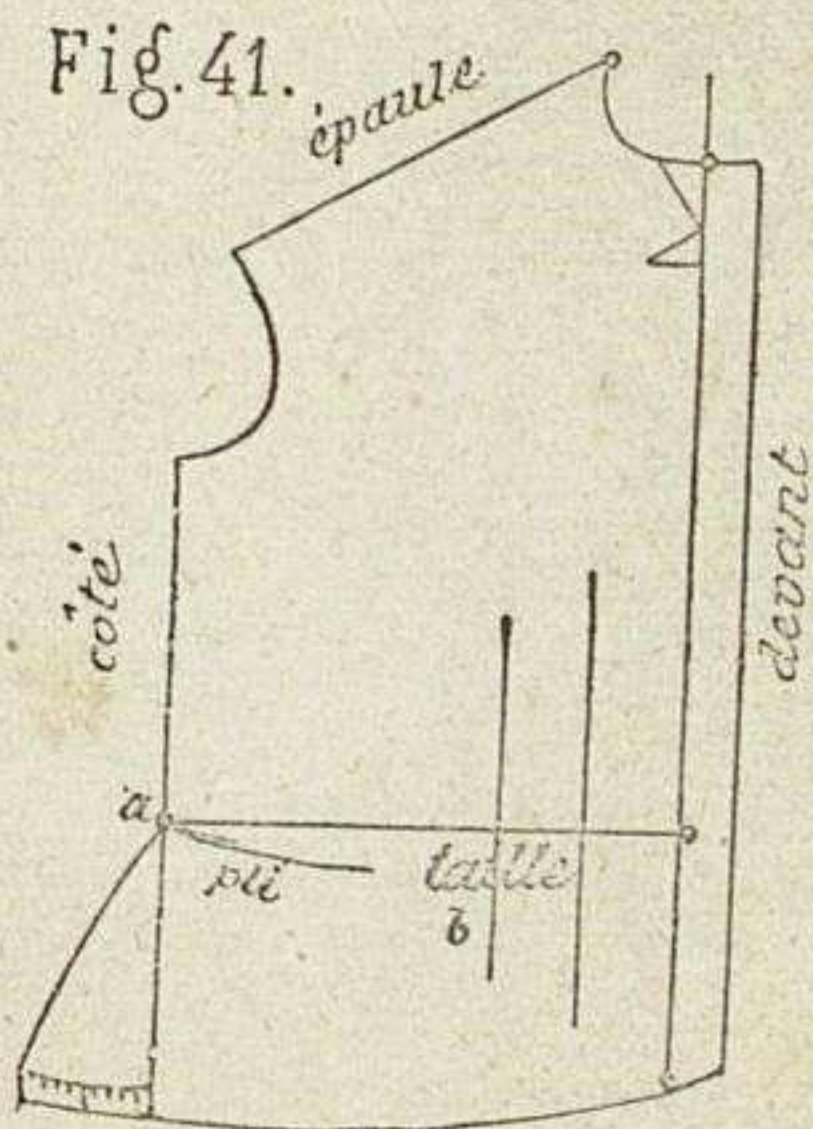
le dos préparé comme à l'ordinaire, et l'on procède à l'essayage. On achève ce corsage de la même manière que les autres.

Ce modèle est fréquemment employé pour les robes parées, et est surtout avantageux pour les étoffes épaisses. Ce patron sera utile encore pour les corsages de dessous, en les prolongeant au-dessous de la taille pour former la basque.

CHAPITRE VIII

Corsage à basques.

(Fig. 41.) PATRON DU DEVANT. — Avant de commencer le dessin de ce patron, on pliera ou on laissera dépasser à la ligne de la taille, l'étoffe (ou le papier, si on le prépare en papier), calculée pour les basques. Puis on dessine un corsage plat montant; quand ce tracé est fait, on déplie le papier laissé sous la taille, et, du bas de la ligne de côté *a*, on tire une ligne oblique vers la gauche, à laquelle on donne une pente de 4 à 6 centimètres, pour une longueur de 15 centimètres.



On prolongera également la ligne de devant où l'on aura laissé dépasser les 2 centimètres d'étoffe pour le repli, et l'on aura formé la basque de devant. Quand l'étoffe sera faufilée sur la doublure, on

marquera les pinces, comme il est expliqué chap. III, mais on les prolongera en diminuant la profondeur des plis, la première jusqu'au bas de la basque, si elle est courte, et si elle est longue, de 4 à 5 centimètres au-dessous de la taille; la deuxième pince sera plus courte de 4 centimètres environ. Les agrafes ou les boutons devront être continués un peu au-dessous de la taille.

(Fig. 42.) PATRON DU DOS. — On dessine de même un dos, comme il est expliqué pour les corsages plats

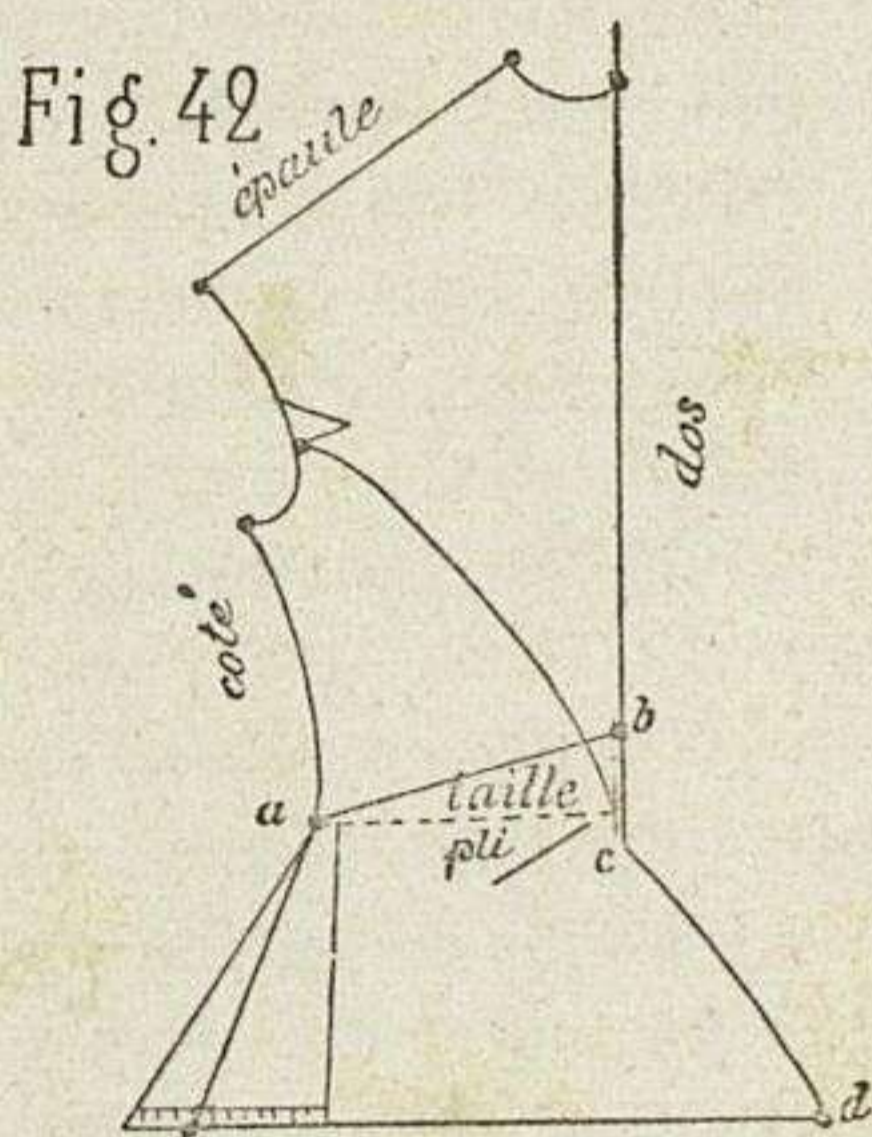
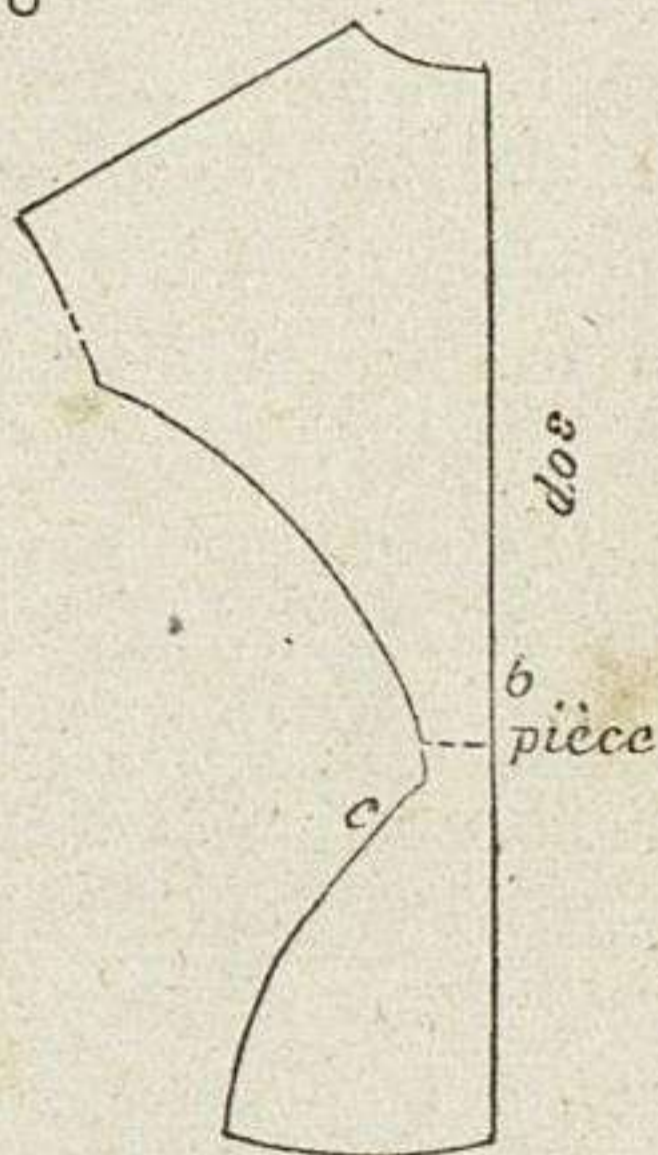


Fig. 42 bis



montants, après avoir plié à la taille l'étoffe pour les basques. On déplie alors celle-ci, puis on tire une ligne oblique au bas de la ligne de côté *a*, de même

longueur que celle du *devant*, mais avec une pente un peu plus prononcée.

Vers le milieu à peu près de l'emmanchure, on dessine le *petit côté*, comme il a été expliqué plus haut¹, et qui descendra de 2 centimètres plus bas que la ligne du dos *b*; de là *c*, on prolongera la ligne du *petit côté*, en obliquant vers la droite, sur une pente de 4 à 6 centimètres sur 15, jusqu'au bas de la basque *d*; de cette manière on aura donné l'ampleur et la longueur nécessaires à la basque de côté; mais du même coup on a enlevé la basque à la partie du dos *b*.

(Fig. 42 bis.) On découpe le dos, et, pour former la basque de celui-ci, on coupe d'abord la pointe restante *b*, puis, on prend un morceau de papier, on l'ajoute au dos dont il prolongera la ligne du milieu, près du point *b*; on le coupera en biais sur le côté *c*, avec une pente égale aux précédentes. Voilà donc la basque du dos formée aussi.

On n'oubliera pas le petit pli, à l'échancrure de la manche, au-dessus du *petit côté*.

(Fig. 43 et 44.) CONFECTION. On tend l'étoffe sur la doublure, dont on aura coupé deux morceaux pour le devant, d'après la fig. 41; deux morceaux pour les *petits côtés*, d'après la partie découpée de la fig. 42, et un morceau (en double) pour le dos, dont la fig. 42 bis représente la moitié, comme on sait.

On assemble les diverses parties du corsage en

1. Voy. chap. III. PETIT. CÔTÉS.

commençant par réunir les *petits côtés* au dos, puis toutes les autres en commençant les coutures près de l'emmanchure; s'il y avait quelques inégalités, on corrigerait aux échancrures du cou et au contour inférieur.

On fera un pli peu profond, de deux à trois milli-

Fig. 43.

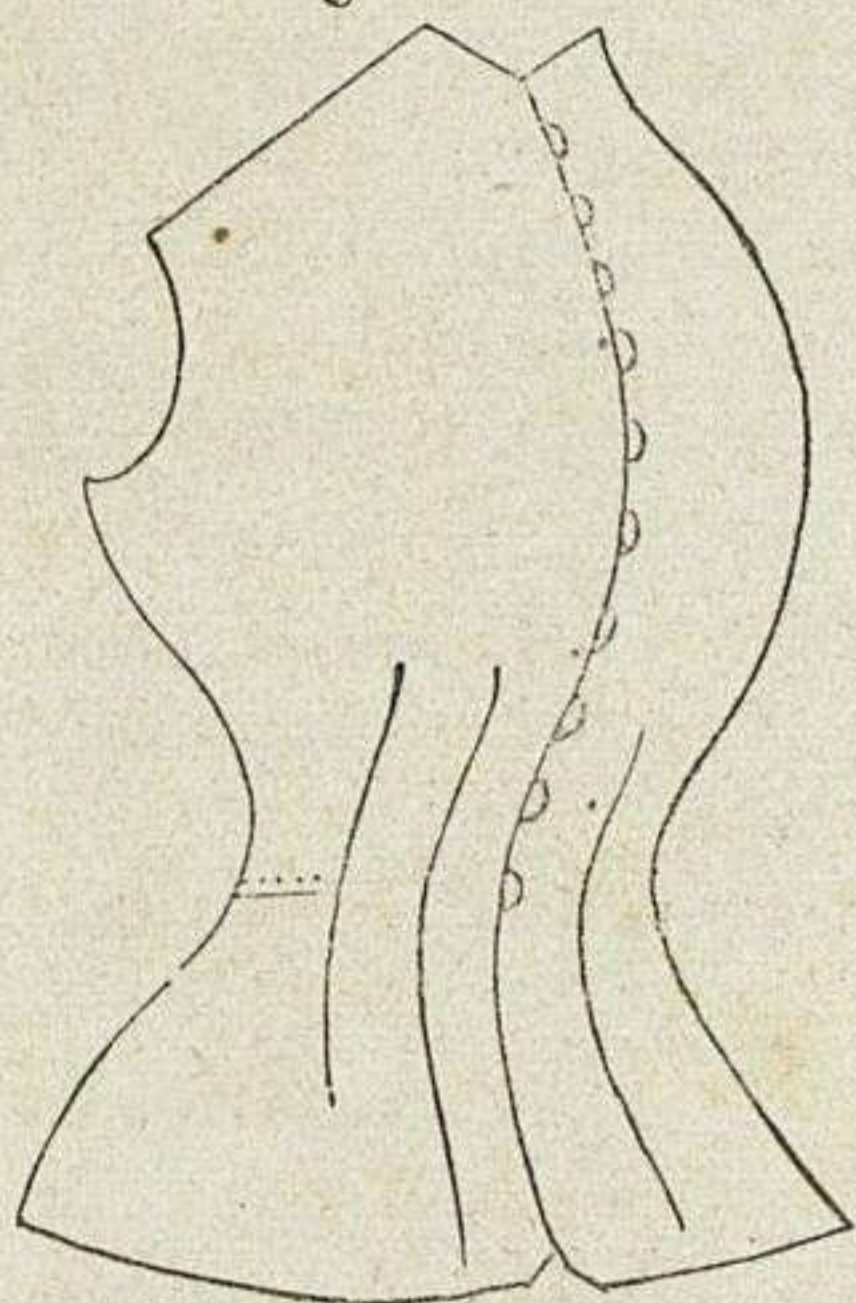
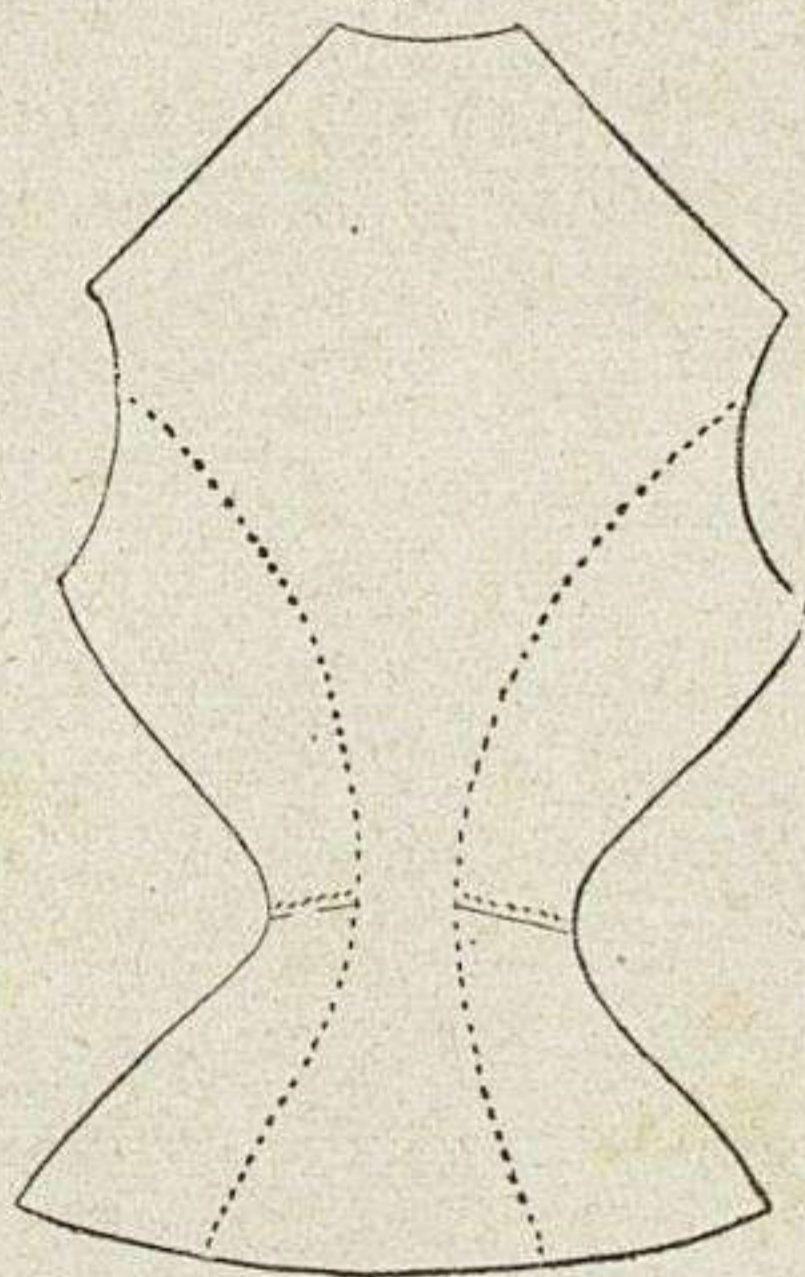


Fig. 44.

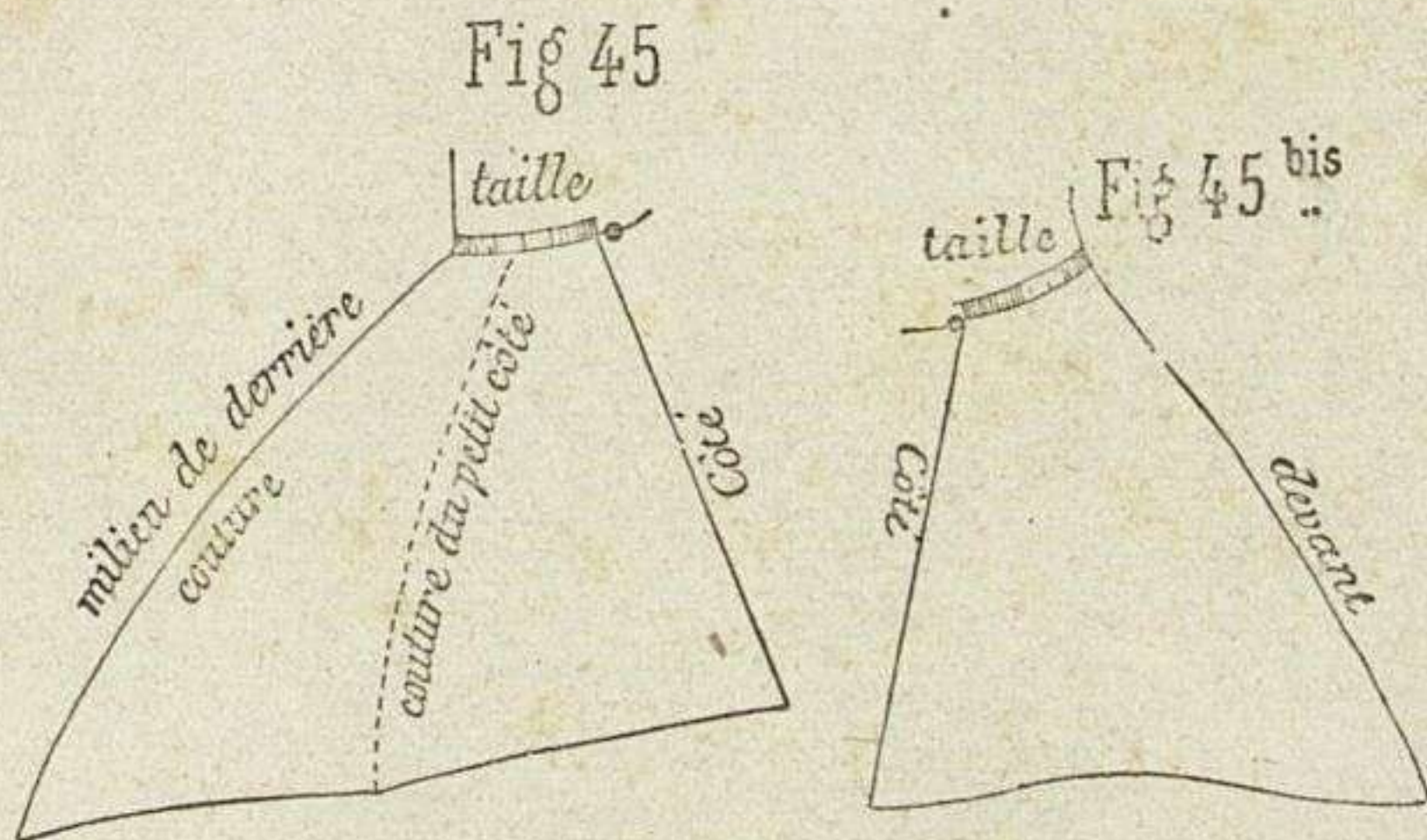


Devant du corsage à basque.

mètres environ, qu'on piquera autour de la taille, depuis les *petits côtés*, près du dos, jusqu'aux secondes pinces, afin que le corsage s'adapte bien au buste et ne *bride* pas sur les hanches. Ce petit pli devient inutile si l'on veut raccourcir la taille.

FORMES VARIÉES. Coupées plus larges et plus longues, les basques peuvent subir de grandes modifications; on peut en couper les diverses parties d'inégale longueur; les froncer, les disposer en gros plis, les retrousser dans le style Pompadour, ou Louis XV, etc. On les achève enfin, en égalisant les bords, qui sont ourlés ou bordés d'un liseré; en les découpant, en les dentelant ou en les ornant d'une façon quelconque.

(Fig. 45 et 45 bis.) BASQUES VOLANTES OU PEPLUMS. Ce sont des basques indépendantes du corsage qu'on



taille comme les précédentes, en ne faisant le tracé du patron qu'à partir de la ligne de la taille. Ces basques ont quelquefois une couture au milieu par derrière; elles sont alors coupées un peu en biais à cet endroit. Elles forment un accessoire tout de fantaisie du costume, et en subissent, comme telles, toutes les variations.

CHAPITRE IX

Robe princesse. — Coupes variées

Cette robe, dont le corsage et la jupe ne forment qu'une pièce, est aussi appelée *duchesse*, *fourreau* ou *empire*, et était connue primitivement sous le nom de *capote* ou *douillette*, selon ses différentes modifications et destinations.

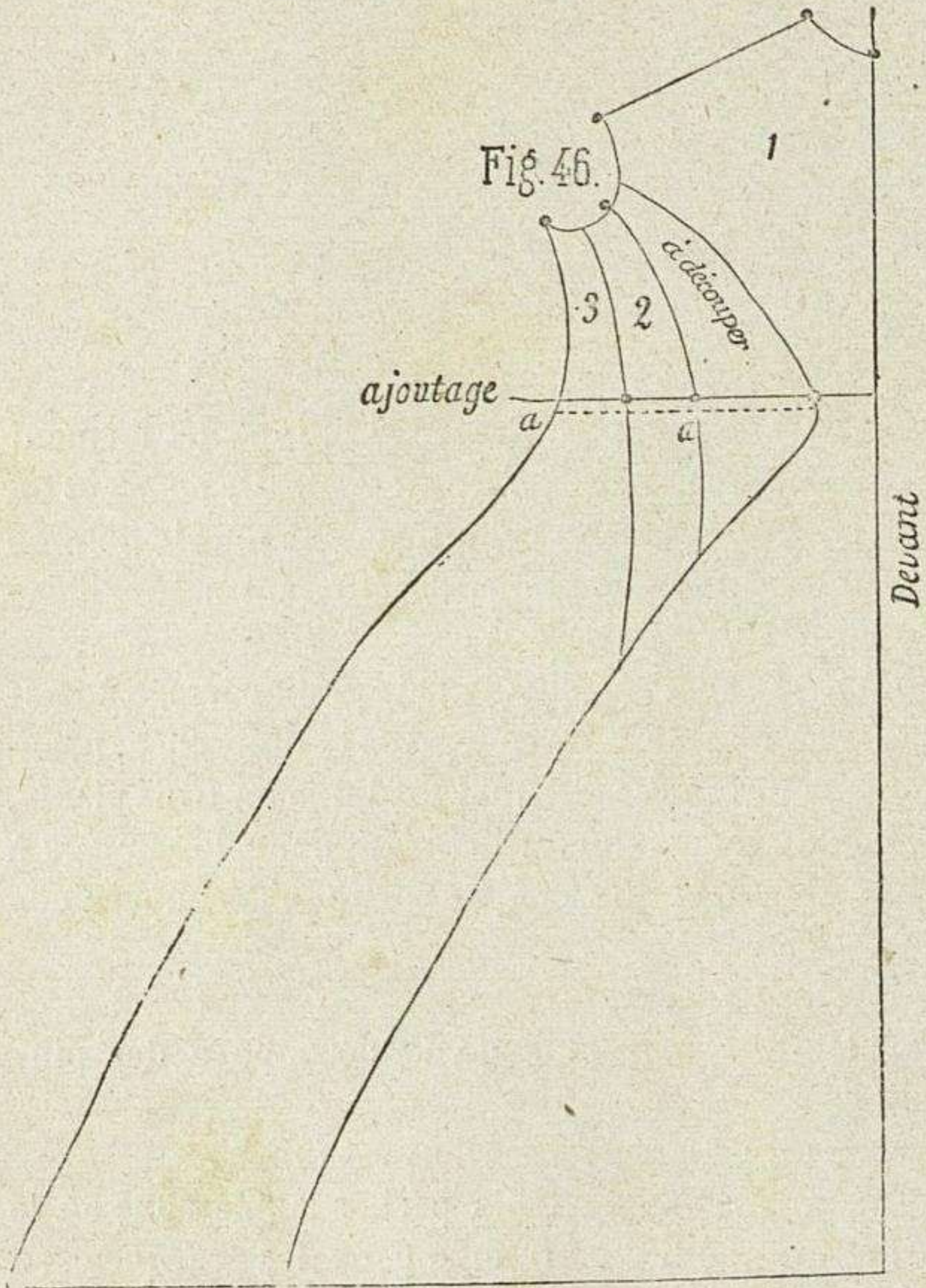
(Fig. 46.) C'est d'après le patron du corsage à basques qu'on taille cette robe, avec la différence, néanmoins, pour le *devant*, qu'il est taillé en trois pièces, comme il est expliqué plus haut pour le corsage à trois pièces¹, et que chaque partie se découpera entièrement :

- 1° celle du *devant* (1);
- 2° le côté placé près de la découpure des pinces (2);
- et 3° un petit côté sous le bras (3).

On prolongera ces trois parties au-dessous de la taille, comme il est expliqué pour les basques, en

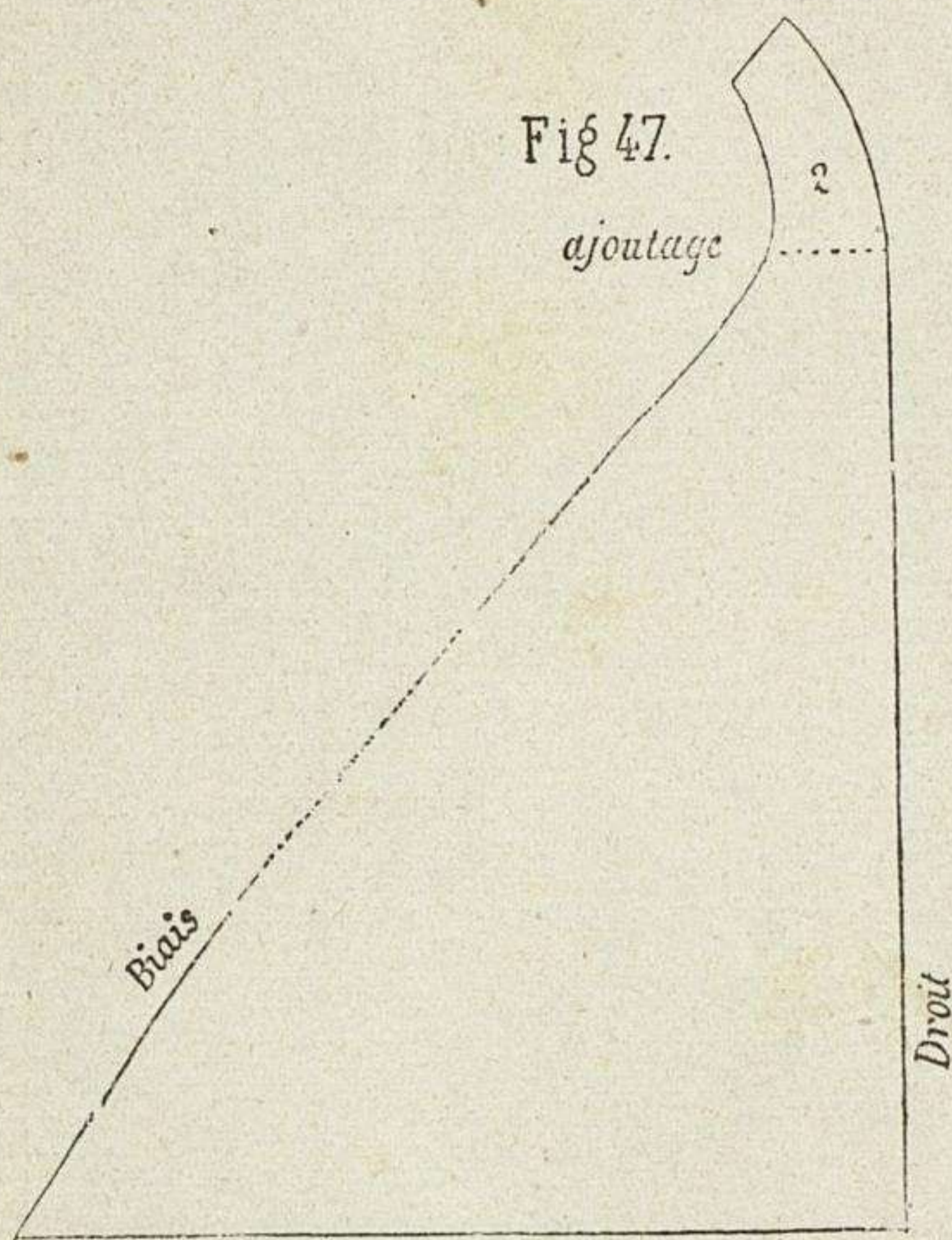
1. Voyez chap. VII.

leur donnant la longueur et l'ampleur qu'on désire pour la robe.



Observation. La première partie seule ayant pu être

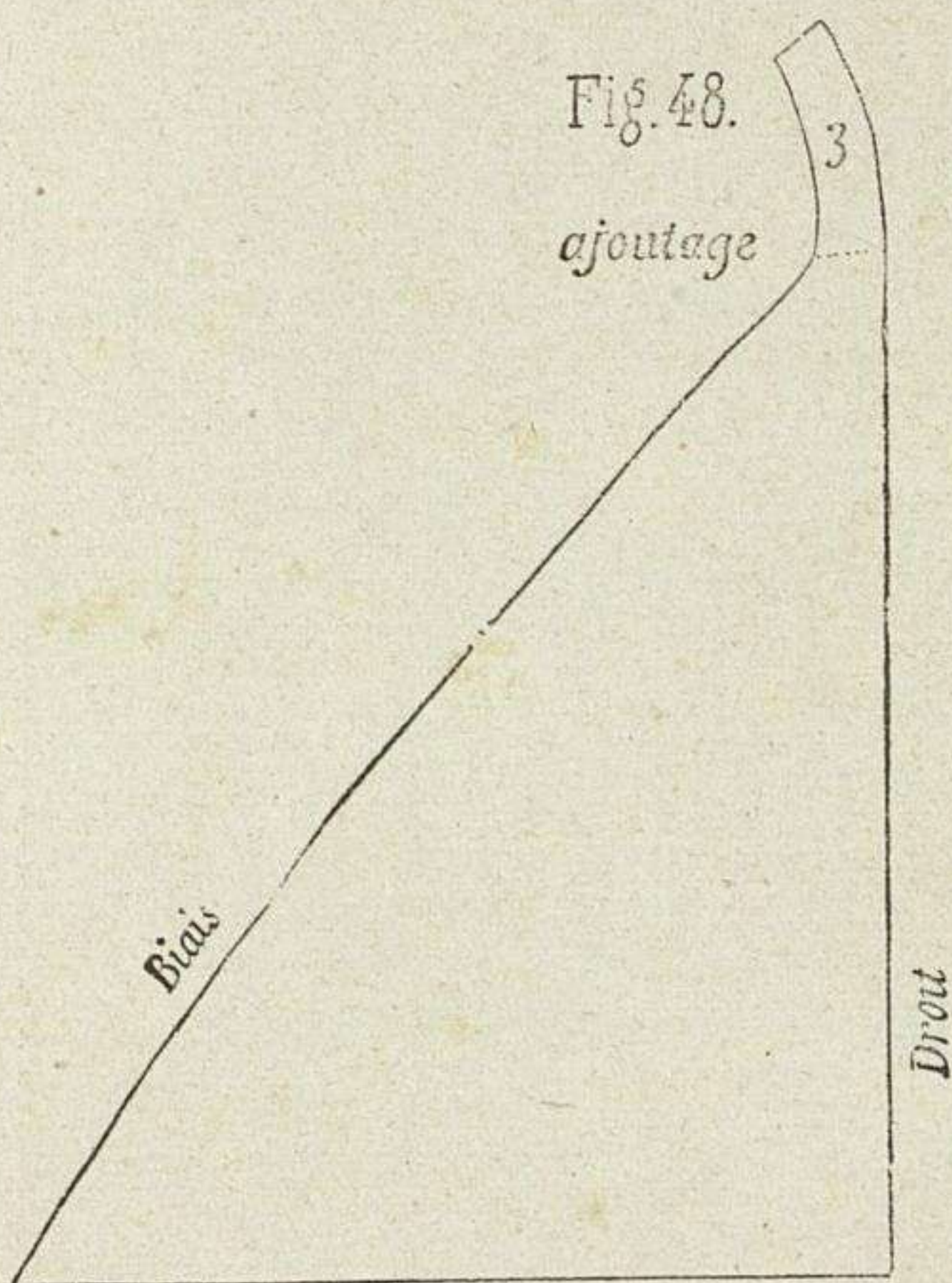
dessinée en entier, corsage et lé, la deuxième et la troisième étant découpées, demanderont un supplé-



ment de papier qu'on ajoutera à la ligne de la taille *a*.

On y dessinera alors les lés de la manière indiquée par les fig. 47 et 48.

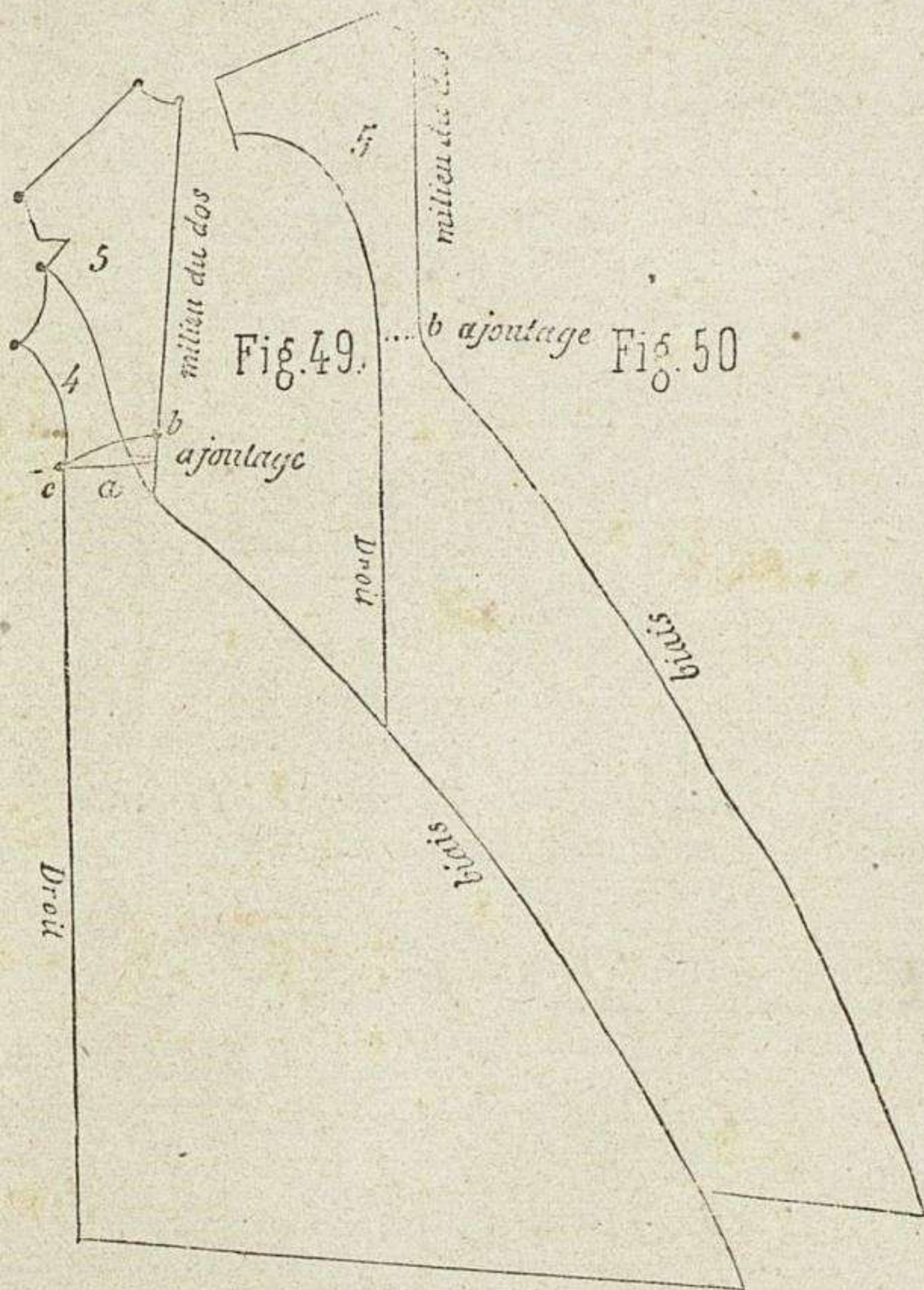
(Fig. 49 et 50.) Dos. On procède pour le dos comme pour celui des corsages à basques, mais en coupant le plus souvent le dos (5) en deux parties, avec une



couture au milieu, ce qui permet de couper les lés de la jupe par derrière en biais.

(Fig. 51.) CONFECTION. On taille en doublure et étoffe deux morceaux d'après chacune des figures

correspondant aux numéros 1, 2, 3, 4 et 5, mais la



doublure s'arrêtera un peu au-dessous de la taille.

Les diverses parties s'assemblent comme celles du corsage à basque et dans l'ordre indiqué par la

Fig. 51.

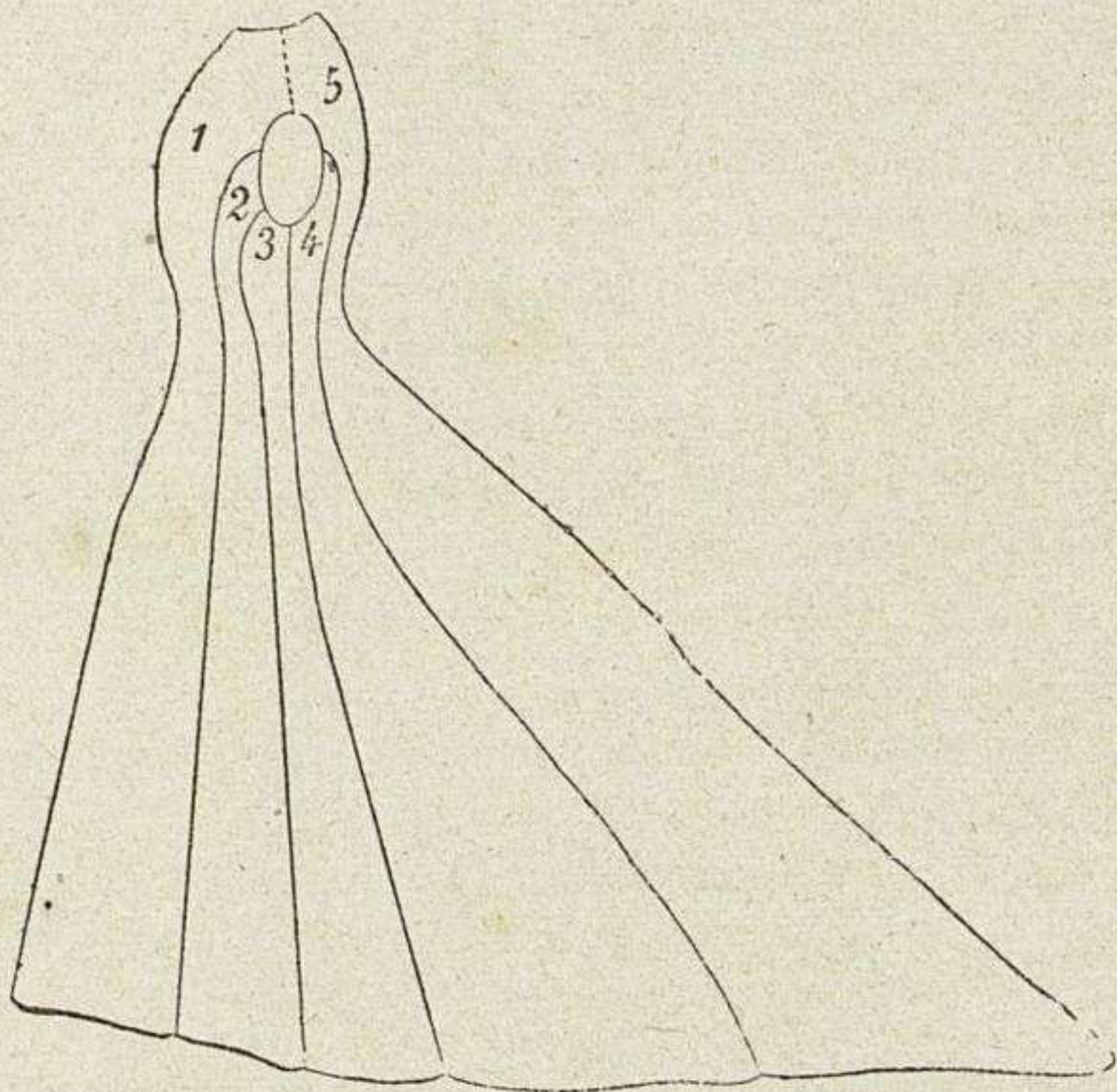


fig. 51, en suivant, pour les coutures, le tracé du patron.

Les garnitures sont facultatives.

COUPES VARIÉES.

1^{re} VARIÉTÉ. La robe duchesse n'est coupée en une seule pièce que pour la partie du *devant*, représentée par les n^{os} 1, 2, 3; les autres parties, n^{os} 4 et 5, figurant le *petit côté* du dos et celui-ci, qui reste alors entier au milieu, se coupent sur la ligne de la taille; le corsage se trouve donc séparé de la jupe par derrière, où l'on coud les lés qui sont coupés à part, ce qui permet de les laisser droits ou de les couper en pointes, et de les monter avec des fronces ou des plis.

2^e VARIÉTÉ. Au lieu de trois parties, on peut n'en couper que deux pour le devant, en laissant en un morceau les n^{os} 2 et 3, et l'on confectionnera la robe comme la précédente.

3^e VARIÉTÉ. Le dos, quoique sans couture au milieu, peut se prolonger en formant le lé de derrière; mais alors, celui-ci sera droit fil au milieu, et biaisé sur les côtés, ce qui forme difficilement des plis gracieux.

4^e VARIÉTÉ. La partie de devant peut se tailler comme un corsage plat ordinaire avec pinces; le lé qui prolongera ce devant sera alors droit fil et pourra être aussi biaisé sur les côtés. On peut coudre les pinces, pour une robe habillée, ou laisser au corsage toute son ampleur pour une robe négligée.

Du reste, toutes les variétés de la robe *princesse* peuvent être utilisées pour robes de chambre, si on

les fait demi-ajustées. Pour cela, il suffit de marquer la mesure de la taille avec un supplément de quelques centimètres, plus ou moins, selon l'ampleur désirée, et laisser séparés les lés au milieu de la robe par devant, ou sur le côté, si la robe s'attache au côté. Elle se boutonne, ou reste entr'ouverte sur un jupon plus ou moins simple. Le choix de l'étoffe et des garnitures contribue sans doute à donner du cachet à ces robes; cependant le vrai cachet du bon goût consiste encore, et surtout, dans l'élégance de la coupe.

L'indication de ces diverses variétés fera comprendre comment on peut en trouver d'autres encore, telles que la fermeture de la robe sur le côté ou en travers de la poitrine, la coupe des devants avec revers, l'élargissement du dos pour former des plis dans le style Vatteau, etc., etc.

CHAPITRE X

Basquines ou paletots à taille ajustée.

Ce sont des *vêtements-pardessus* qu'on désigne très-souvent par le mot *confection*.

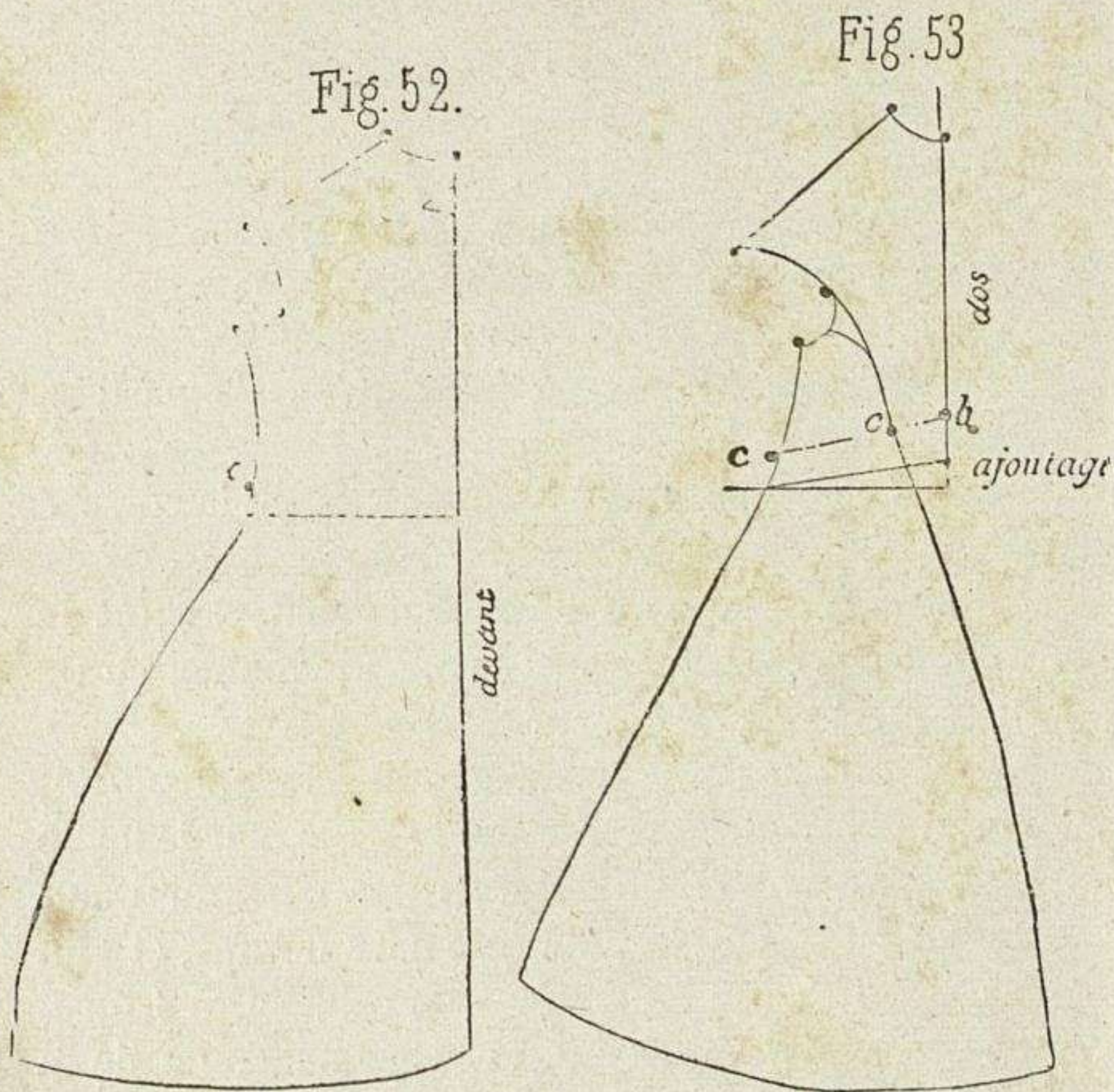
Le patron-type pour ces vêtements est le corsage à basque.

S'il doit pincer la taille complètement, il suffit de prolonger les basques à la longueur voulue, en les élargissant en proportion.

(Fig. 52 et 53.) Si le vêtement doit être demi-ajusté, il suffit d'élargir la mesure de la taille, sur laquelle l'ampleur portera. On observera de plus, qu'il faut marquer les hauteurs de côté *a* du devant, et *c* du dos, ainsi que la longueur *b* de celui-ci, à 1 ou 2 centimètres au-dessus de la place naturelle de la taille, ce qui la raccourcira, afin que le vêtement acquière une cambrure plus prononcée par-dessus les hanches.

Si la basquine est de quelque ampleur, comme celle de notre modèle fig. 54 et 55, on ne fera point de pinces, et on se bornera à évider ou creuser un peu les lignes de côté *a, c*.

(Fig. 54 et 55.) CONFECTION. On commence par compléter la partie du dos *b* (si le patron a été préparé



sur doublure), en y ajoutant la jupe du vêtement. Puis, après avoir taillé l'étoffe, en un morceau pour le dos, en deux pour les petits côtés, et en deux pour le devant, on assemble ces diverses parties en cousant sur le tracé indiquant le contour du patron. On adapte les manches, choisies et taillées à la mode

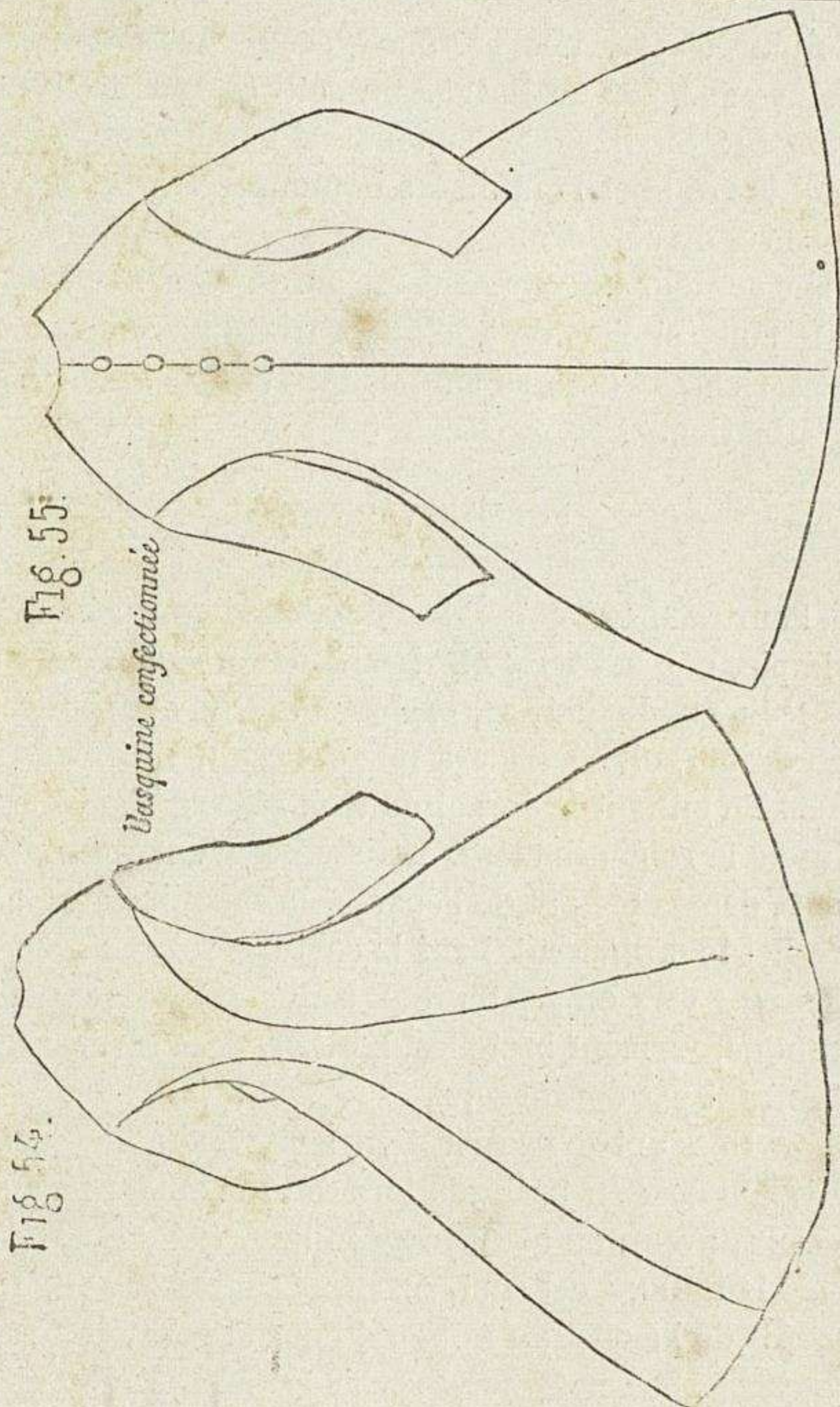


Fig. 55.

Basquine confectionnée

Fig. 54.

du jour d'après nos patrons types; on achève l'encolure soit par un liséré, un petit col montant ou rabattu; on fixe les boutons en nombre plus ou moins grand et l'on fait les boutonnières en conséquence, du côté droit.

Le contour du vêtement est bordé d'un faux ourlet, puis, si l'on veut, d'une garniture appropriée à sa richesse ou à sa simplicité, comme aussi à sa destination.

FORMES VARIÉES.

Pour donner à cette basquine, de la coupe la plus simple, une autre façon, il faut peu de chose.

1° En établissant, par exemple, une ou deux pinces au devant, elle dessinera mieux la taille.

2° En taillant le devant en trois pièces, d'après celui de la robe princesse, mais en découpant le côté n° 2, depuis le haut de l'épaule, la basquine aura un cachet tout différent. Dans la couture qui joint alors les n°s 1 et 2 on peut prendre une garniture quelconque, formant bretelles, berthes, petites écharpes tombant par devant, etc.

3° Une autre modification supprimera les *petits côtés* du dos; on taillera alors celui-ci en deux morceaux, avec une couture au milieu, qui pincera un peu la taille; à cet effet, on aura échancré un peu les bords de l'étoffe, au milieu du dos et sous les bras. La coupe de ce vêtement sera celle d'un paletot cin-

tré, tenant le milieu entre un paletot droit et une basquine à taille ajustée.

4° Quoique le dos soit coupé en deux morceaux, on peut néanmoins tailler des *petits côtés*, et la couture du milieu du dos facilitera une nouvelle coupe, qui consiste en une simple entaille en travers de la ligne de la taille qui sépare la jupe du dos; on élargit celle-là afin de croiser une moitié de la jupe sur l'autre, ou de faire un ou plusieurs plis au bas du dos, en forme de redingote.

5° On peut de même élargir chaque partie de la jupe du vêtement, et donner à chacune une forme particulière, soit en les faisant d'inégale longueur, soit en les fronçant, en formant des draperies, des ondulations pour les costumes dits *camargo*, *vateau*, etc., etc.

CHAPITRE XI

Paletots droits, dit sacs. — Blouses d'enfants.

(Fig. 56) PATRON DU DEVANT. On dessine le devant d'un corsage plat montant, en laissant dépasser à la taille la partie inférieure du paletot.

Ce patron ne demande que trois modifications pour représenter celui d'un paletot.

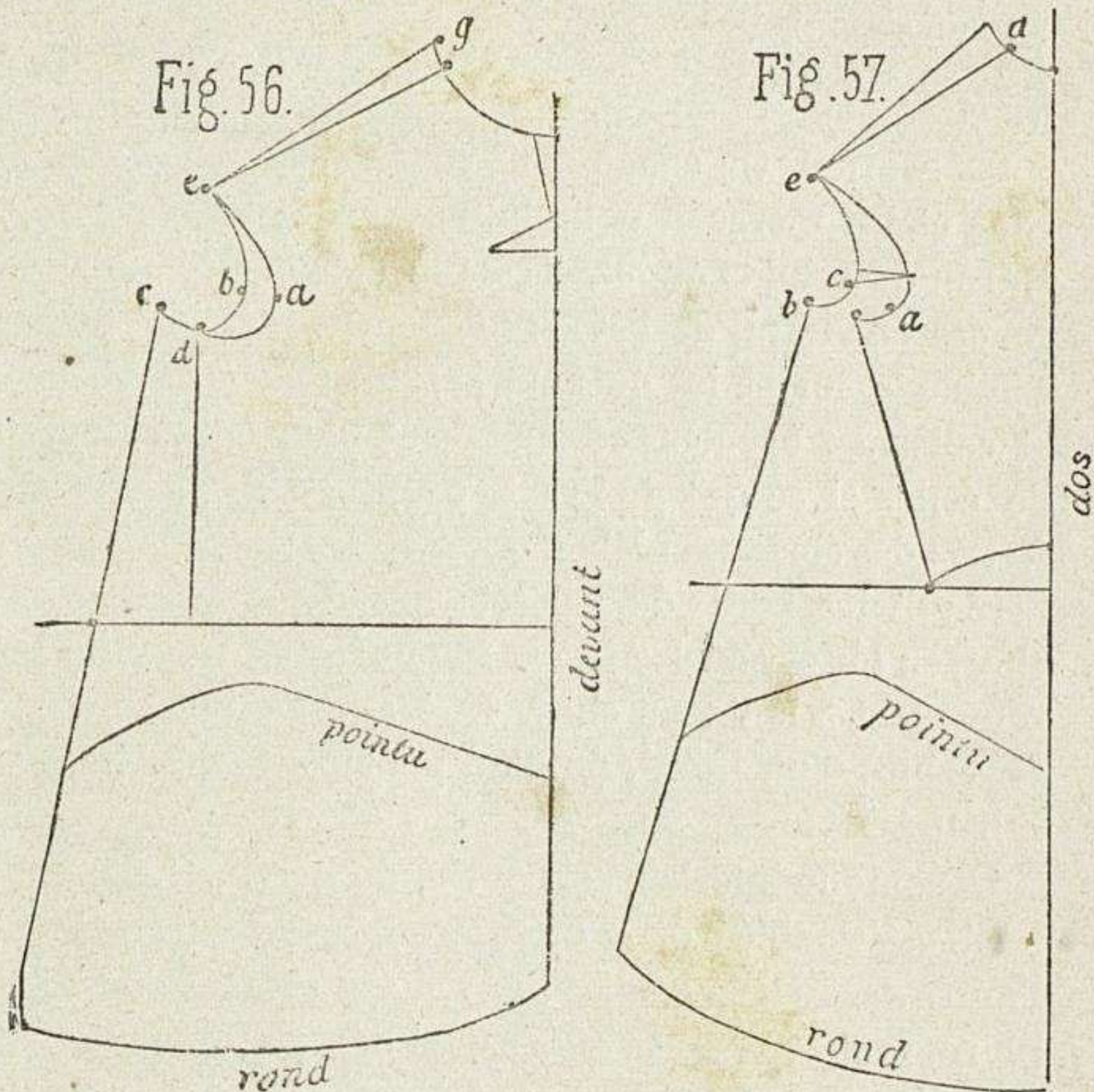
1° On élargit la largeur de la poitrine *a* de quelques centimètres, trois environ, selon l'ampleur désirée; on marque cette nouvelle largeur du point *b*.

2° Pour faire une emmanchure proportionnée à cette plus grande ampleur, on prendra la quatrième partie de la nouvelle largeur de poitrine *b*, on l'appliquera entre ce point et la hauteur du côté *c*, qui aura été reculée d'autant. L'emmanchure se dessinera donc de la deuxième longueur d'épaule *e* à la grande largeur de poitrine *b*, et de là à la nouvelle ligne de côté *c*.

3° On prolonge la ligne de côté en lui donnant une pente de 4 centimètres sur 15 de longueur, depuis sa naissance *c* jusqu'à la longueur désirée.

On élargit quelquefois aussi l'encolure, en remontant un peu la largeur d'épaule *g*.

(Fig. 57) PATRON DU DOS. L'étoffe pour le dos devra



être de 5 centimètres plus longue par le bas que pour les devants.

On dessine le dos d'un corsage plat, sans petits côtés; puis on augmentera la largeur du dos *a* de 4 centimètres environ; comme aux devants, on

élargira l'emmanchure, en écartant la ligne de côté *b* sur un espace équivalent à la quatrième partie de cette nouvelle largeur du dos *c*; au lieu de se diriger vers la taille, la ligne de côté sera dessinée obliquement vers la gauche, avec une pente de 6 à 7 centimètres pour 15 de longueur.

CONFECTION. On coupe deux morceaux pour le devant et un morceau pour le dos, en appliquant le patron de celui-ci de manière que la ligne du milieu repose sur le pli de l'étoffe pliée en double. On assemble le dos et les devants par les lignes de côté et celles des épaules, en observant pour la couture de celles-ci ce qui a été dit, chap. III, sur la confection des corsages plats montants. On égalise et on arrondit les bords du paletot; on adapte les manches, en observant les règles indiquées au commencement et à la fin du chap. IV, MANCHES. On borde l'encolure d'un liséré, ou d'un petit col montant ou rabattu.

Le contour inférieur est ourlé, ou bordé, si le paletot est doublé; dans ce cas, on coud l'un contre l'autre les bords repliés de l'étoffe et de la doublure, avec le *point de côté*, lequel ne doit pas se voir à l'endroit.

Ce patron se modifie aussi facilement que tous les autres : il est loisible à tout le monde de prolonger la partie de derrière en pointe, au lieu de l'arrondir, ou de la creuser au contraire pour prolonger le paletot sur les côtés ou aux devants, etc.; de taillader,

festonner les contours; de faire le vêtement plus ou moins long, avec des manches grandes ou petites, selon la dimension du paletot et selon la mode. L'essentiel est que le haut du paletot ne *grimace* point près des emmanchures, soit par le manque soit par le trop d'ampleur, soit encore lorsque la hauteur d'épaule est exagérée.

BLOUSES D'ENFANTS. Le patron du paletot droit est celui dont on se sert pour les blouses ou sarreaux des petits garçons. Si l'on ne veut pas laisser la blouse ouverte dans toute sa longueur par devant, on taillera le devant en un morceau, comme le dos; puis, quand ces deux parties sont assemblées, on coupera une fente dans le devant, soit au milieu, soit de côté, soit en travers de la poitrine, depuis l'épaule jusqu'à la taille; on borde les bords de la fente d'un faux-ourlet, de manière que celui de droite croise sous celui de gauche; on coud les boutons sur le faux-ourlet de droite, et l'on fait les boutonnières de l'autre côté. Souvent encore, on attache la blouse sur une épaule; on coud alors les boutons sur l'épaule du dos, et l'on met les boutonnières à l'épaule du devant, et pour la symétrie, on coudra un nombre pareil de boutons sur l'autre épaule. Ces blouses se font plus ou moins longues, à votre gré. Elles se serrent quelquefois à la taille par une ceinture en étoffe pareille ou de fantaisie; elles peuvent s'orner de biais, de bandes de velours, de galons, de rangées de boutons, etc.

CHAPITRE XII

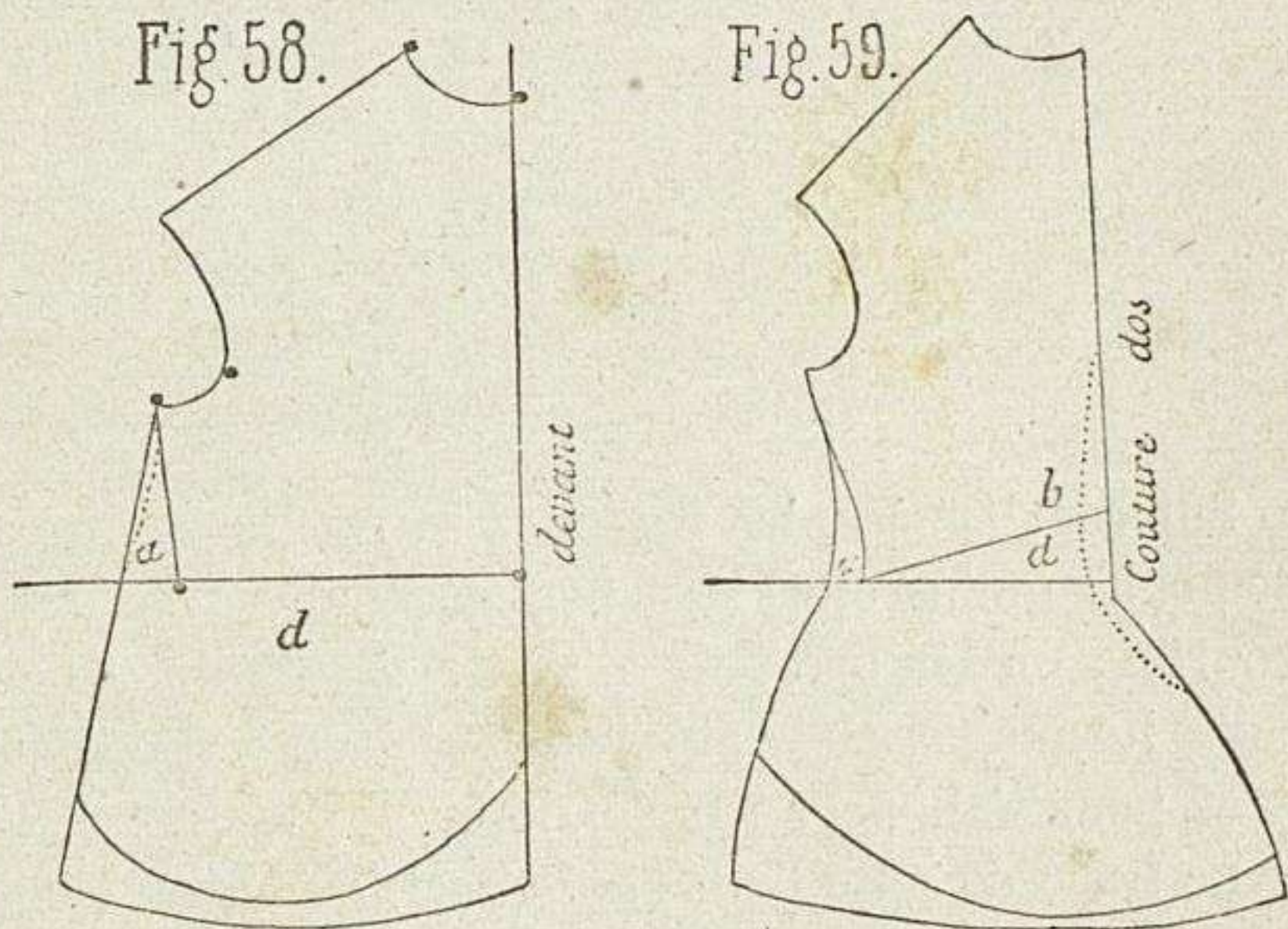
Casaques de maison et vestes de fantaisie.
Mantelets de nuit. — Gilet.

Depuis quelque temps ces petits vêtements ont eu tant de succès, qu'on s'est ingénié à varier leur coupe; mais on n'a pas réussi à trouver autant de formes nouvelles que de noms pour les désigner; aussi nous abstiendrons-nous de les citer. En indiquant les façons les plus généralement adoptées et le moyen de les varier, chaque personne trouvera par elle-même des coupes nouvelles, car il ne faut pas plus qu'une entaille par ci, un coup de ciseau par là, pour créer une nouveauté.

Pour les *casiques* négligées, qui doivent être larges et longues, ainsi que pour les *mantelets de nuit*, on prend pour patron type le paletot droit court (voy. chap. xi); on le modifie légèrement, en élargissant un peu moins la poitrine et le dos. Puis, on peut tailler le bas de ces casaques selon la fantaisie personnelle ou la bizarrerie de la mode. Les mantelets de nuit s'ornent souvent, aux devants, de petits plis, ou de broderies, de dentelles, diversement dispo-

sées : les manches se terminent par des poignets plus ou moins ajustés ou des manchettes brisées, ornées dans le style du reste de la garniture.

(Fig. 58 et 59) Pour des casaques moins négligées, où la taille est *un peu marquée*, on dessine encore le patron d'un paletot droit; mais on le modifie, en creusant un peu les lignes de côté *a* de la partie de



devant ainsi que de celles du dos. Celui-ci se taillera en deux morceaux, c'est-à-dire qu'il aura une couture au milieu, qu'on creusera un peu vers la taille. La longueur de la casaque, au-dessous de la taille, est à volonté.

(Fig. 60 et 61) Pour les casaques à *taille marquée*, on dessinera le patron d'un corsage à basque, avec cette différence qu'on prend la mesure de la taille

en la laissant joindre au lieu d'y mettre un intervalle, parce qu'elles se portent par-dessus les vêtements.

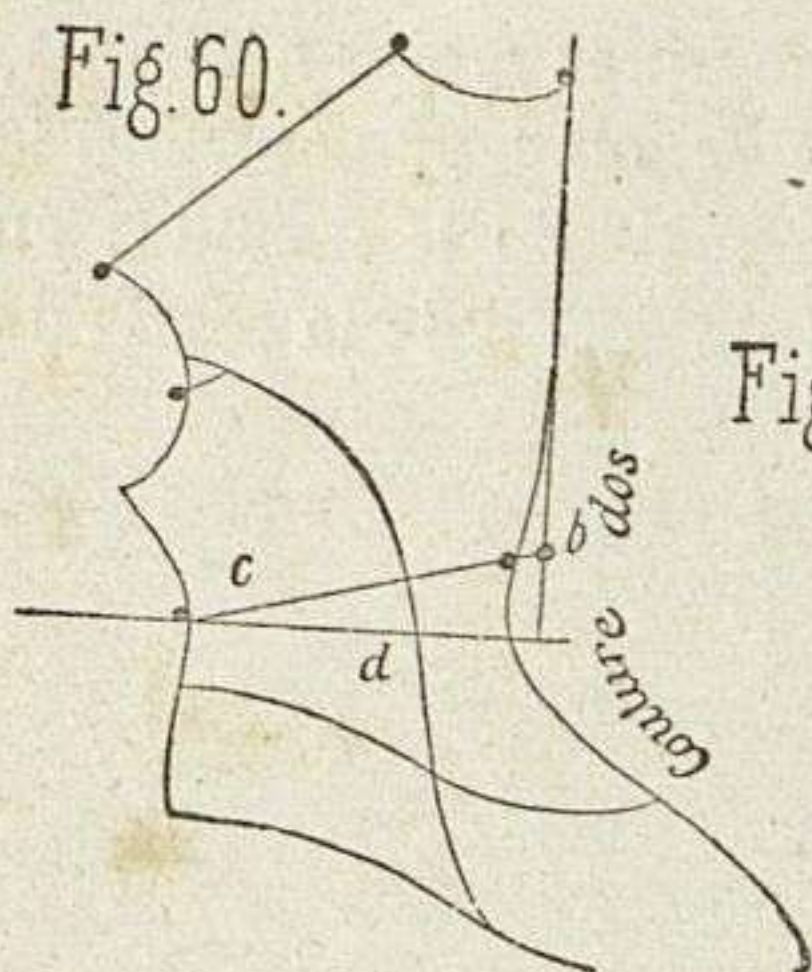
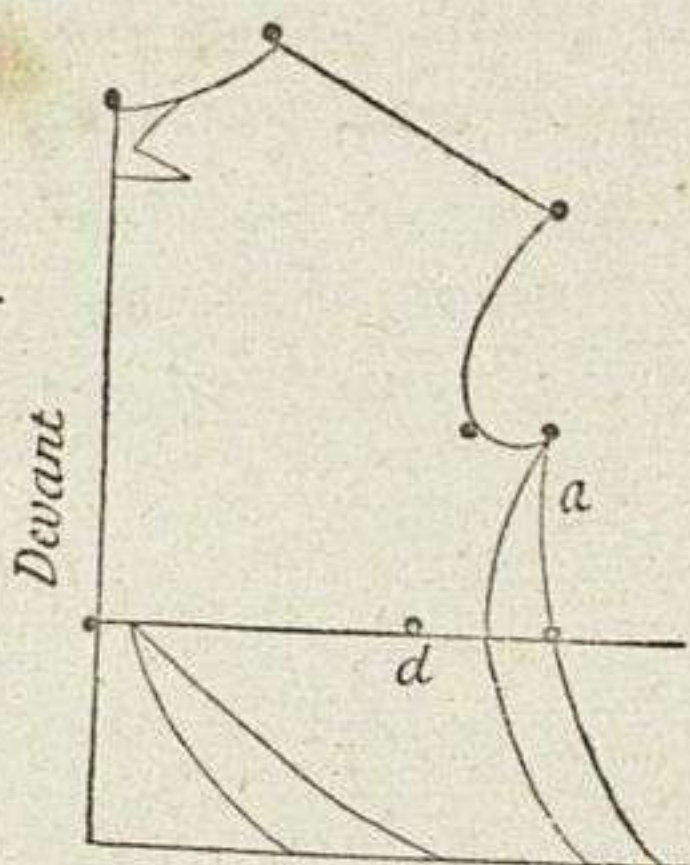


Fig. 61.



Sur ces données, les casaques se modifient diversement : moins elles sont négligées, plus elles sont courtes ; on les arrondit à partir du devant de la taille jusque vers les côtés, où les basques commencent, pour s'allonger par derrière.

Le tracé de cette figure indique différentes façons.

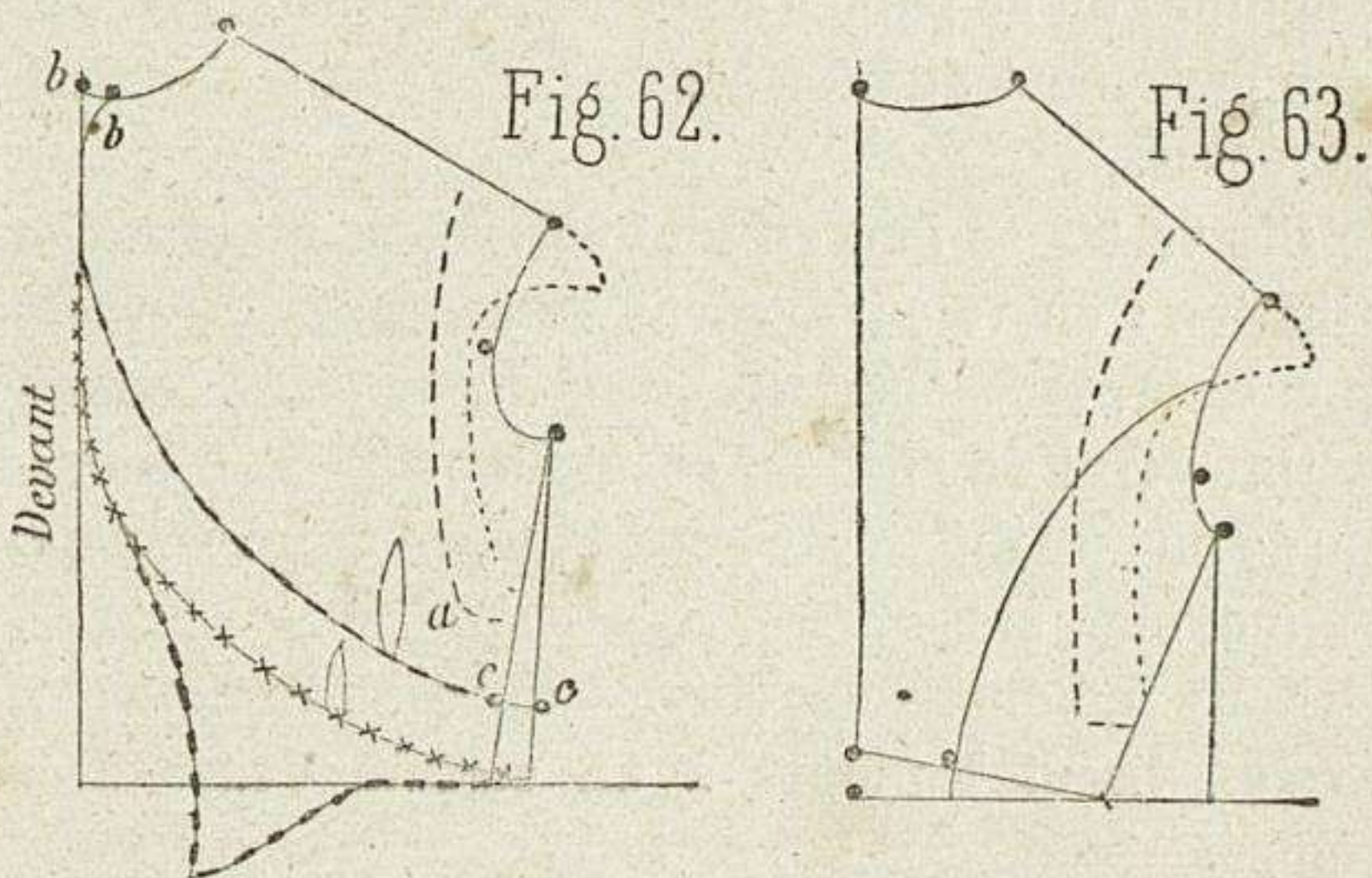
(Fig. 62 et 63) VESTES DE FANTAISIE. 1^{re} VARIÉTÉ. On dessine un corsage plat montant, auquel on ne fait, par devant, qu'une pince *a* de la façon indiquée, renflée au milieu et se perdant aux extrémités, laquelle se met à la place des secondes pinces des corsages. Pour suppléer à l'absence d'une seconde pince, on dirige la ligne de côté *e* un peu obliquement vers la taille.

Le devant est échanuré depuis l'encolure *b*, qui se

ferme d'un bouton ou d'une agrafe, jusqu'au côté *e*. Le dos se fait avec ou sans petits-côtés.

2° VARIÉTÉ. Celle-ci ne diffère de la précédente veste que parce qu'elle n'a point de pince du tout, qu'elle se porte très-courte, et que le dos reste sans petits-côtés.

La suppression des pinces exige, pour les devants, qu'on dirige les lignes de côté en biais, vers la taille,



tandis qu'elles sont moins obliques au dos, qui doit rester un peu flottant à la taille.

Ces vestes se portent aussi sans manches, et dans ce cas on peut découper les échancrures des emmanchures de différentes façons : en les agrandissant en ovale, en les déchiquetant, en les découpant carrément dans le bas, où l'on ne réserve qu'une hauteur de quelques centimètres formant ceinture, etc., etc.

Observation. Pour la confection des vestes sans

pinces, surtout lorsqu'on veut les prolonger par devant jusqu'à la taille, ou la faire dépasser un peu en forme de gilet, on se conformera au procédé suivant, pour donner à cette veste la coupe la plus gracieuse. En préparant la doublure, ou un patron en papier si la veste ne doit pas être doublée, on établira au patron une pince très-courte et on la coudra définitivement; puis l'étoffe, taillée d'après cette doublure ou ce papier ainsi préparé, s'adaptera très-gracieusement aux formes du corps, sans pinces apparentes.

Ces vestes se font en toute étoffe, selon leur destination : en velours, garni de dentelles, de passementerie; en cachemire, brodé ou soutaché; en soie, satin, garni de ruchés; en étoffe pareille à la robe ou de nuance différente; en piqué, en guipure, mouseline, etc., etc.

Nous indiquons des étoffes riches, parce que ces vestes visent toujours à un certain degré d'élégance.

(Fig. 64) GILET. — Le gilet se compose d'un devant en étoffe et d'un dos en doublure, sans petits-côtés. On peut confectionner le devant d'après celui des vestes sans pinces, expliquées ci-haut, ou en taillant un devant d'après un corsage plat ordinaire, ou d'après un corsage plat à trois pièces tel qu'est notre gilet modèle. (Voy. chap. VII.)

Lorsque le gilet doit être aisé, on taille le dos d'un corsage à blouse, et on y établit une coulisse ou

deux pattes munies d'une boucle ou de boutons qui servent à le serrer à volonté.

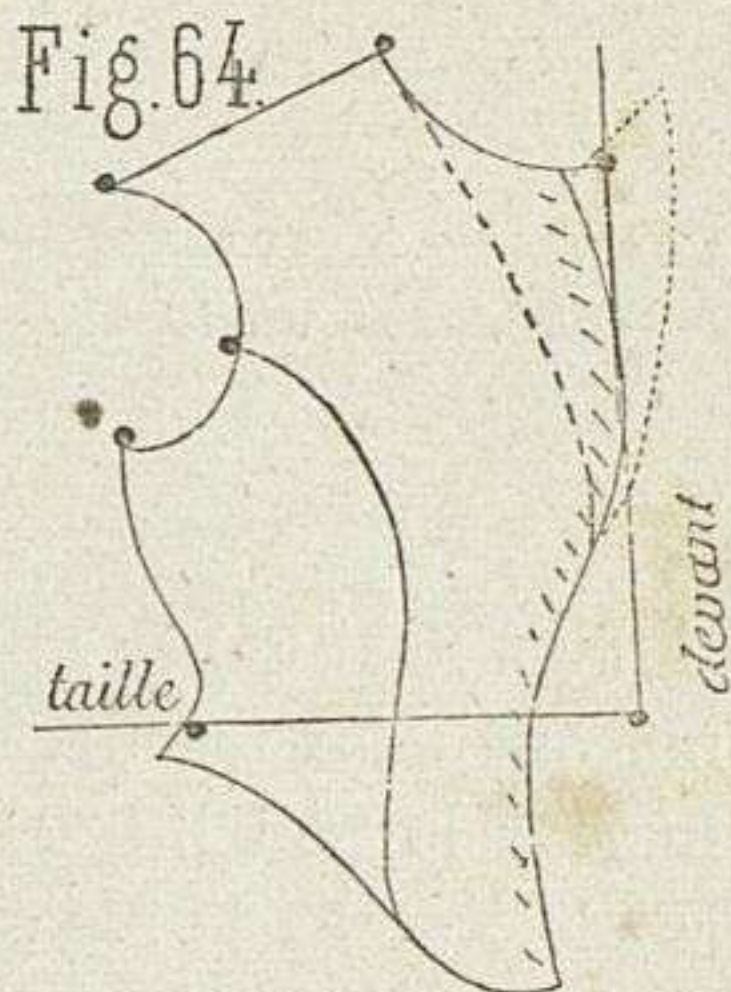
On place des pochettes, simulées ou réelles, un peu au-dessus de la taille, en ligne droite ou un peu en biais.

Les modifications du gilet portent sur l'échancrure du cou et de la poitrine; ils se font montants, à revers, ouverts, etc.

Avis. — Les personnes indisposées ou fatiguées trouveront certainement beaucoup de ressources dans la combinaison d'un gilet aisé, porté avec une casaque ou veste.

Pouvant être confectionné dans l'étoffe la plus simple comme la plus riche, ce costume sera tantôt négligé, tantôt très-habillé.

On assortira à la jupe soit le gilet, soit la veste; pour costume de maison, le tout peut être taillé dans la même étoffe.



CHAPITRE XIII

Corsets. — Mesurage. — Tracé du patron. — Confection
— Formes variées. — Quelques considérations sur
l'action du corset.

(Fig. 65 et 66) MESURAGE. — *Hauteur du devant.* On marque deux mesures : la première, depuis le milieu de la poitrine *a* jusqu'à la taille *b*; et la seconde, depuis le même point *a* jusqu'à la distance de 6 à 8 centimètres au-dessous de la taille *c*. (Voy. fig. 65.)

Largeur de poitrine. — La mesure se pose en travers de la poitrine, sans tenir le mètre trop tendu, d'un bras *d* à l'autre *e*, à la hauteur indiquée *a*.

Tour de la taille. — On laisse à cette mesure un intervalle de 4 centimètres environ *b*. (Cet intervalle est nécessaire pour donner du jeu au lacet.)

Hauteur de côté. — Elle se prend depuis l'aisselle, sous le bras *e*, jusque sur la hanche *f*. (Voy. fig. 66.)

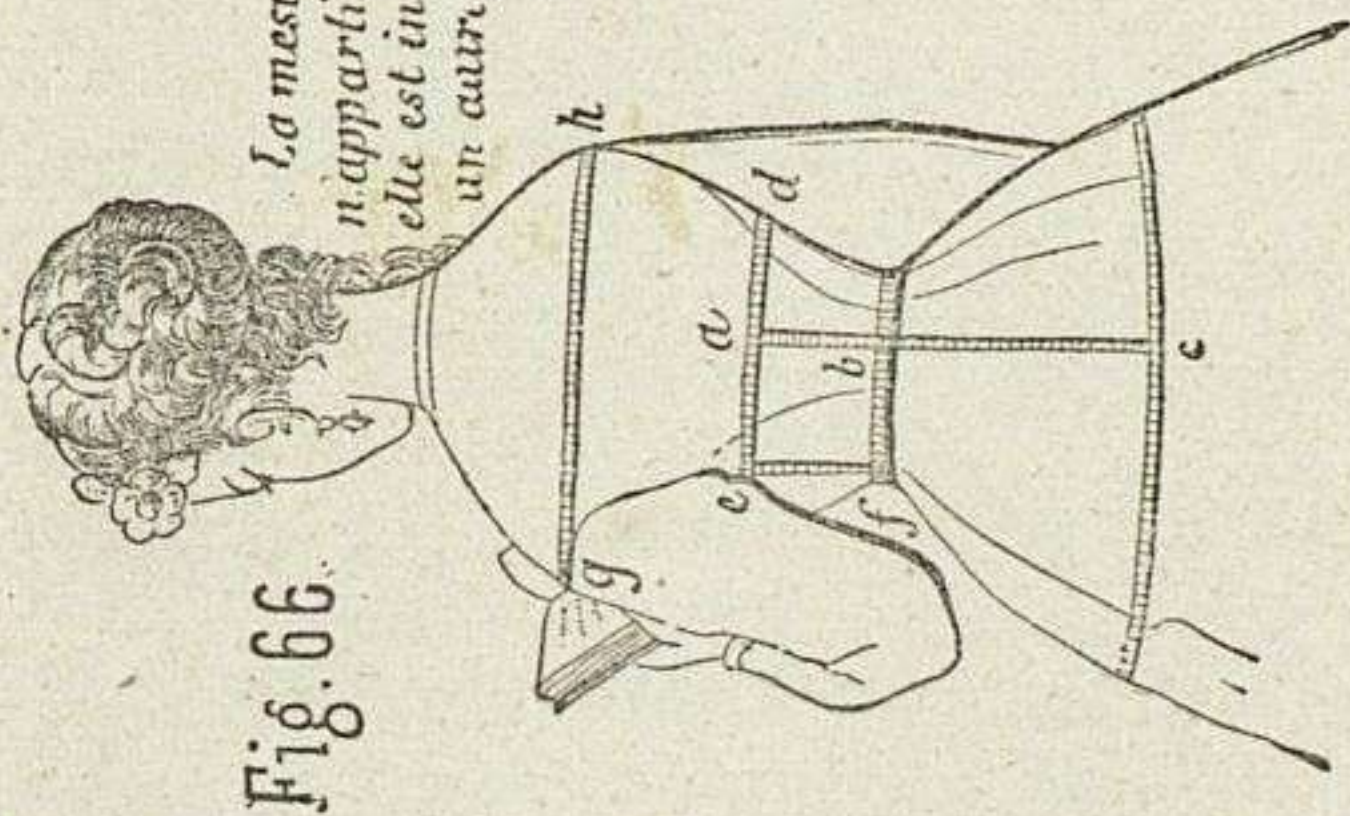
Longueur du dos. — Elle se prend au-dessous des omoplates *a*, et se marque : 1° près de la taille *b*, et 2° à 5 ou 6 centimètres au-dessous *c*.

Largeur du dos. — Le mètre se pose sous les omoplates, d'un bras *d* à l'autre *e*.

Tour des hanches. — On entoure les hanches avec le mètre, en le posant au point *c*, et en laissant un



*La mesure des épaules
n'appartient pas au corset;
elle est indiquée ici pour
un autre patron.*



intervalle de 4 centimètres environ, comme au *tour de taille*.

Voilà les mesures à l'aide desquelles on dessine le patron d'un corset.

(Fig. 67) TRACÉ DU PATRON. — DEVANT. — On commence par tirer une ligne verticale $a b$, près de laquelle on pose la *hauteur du devant* pour en mar-

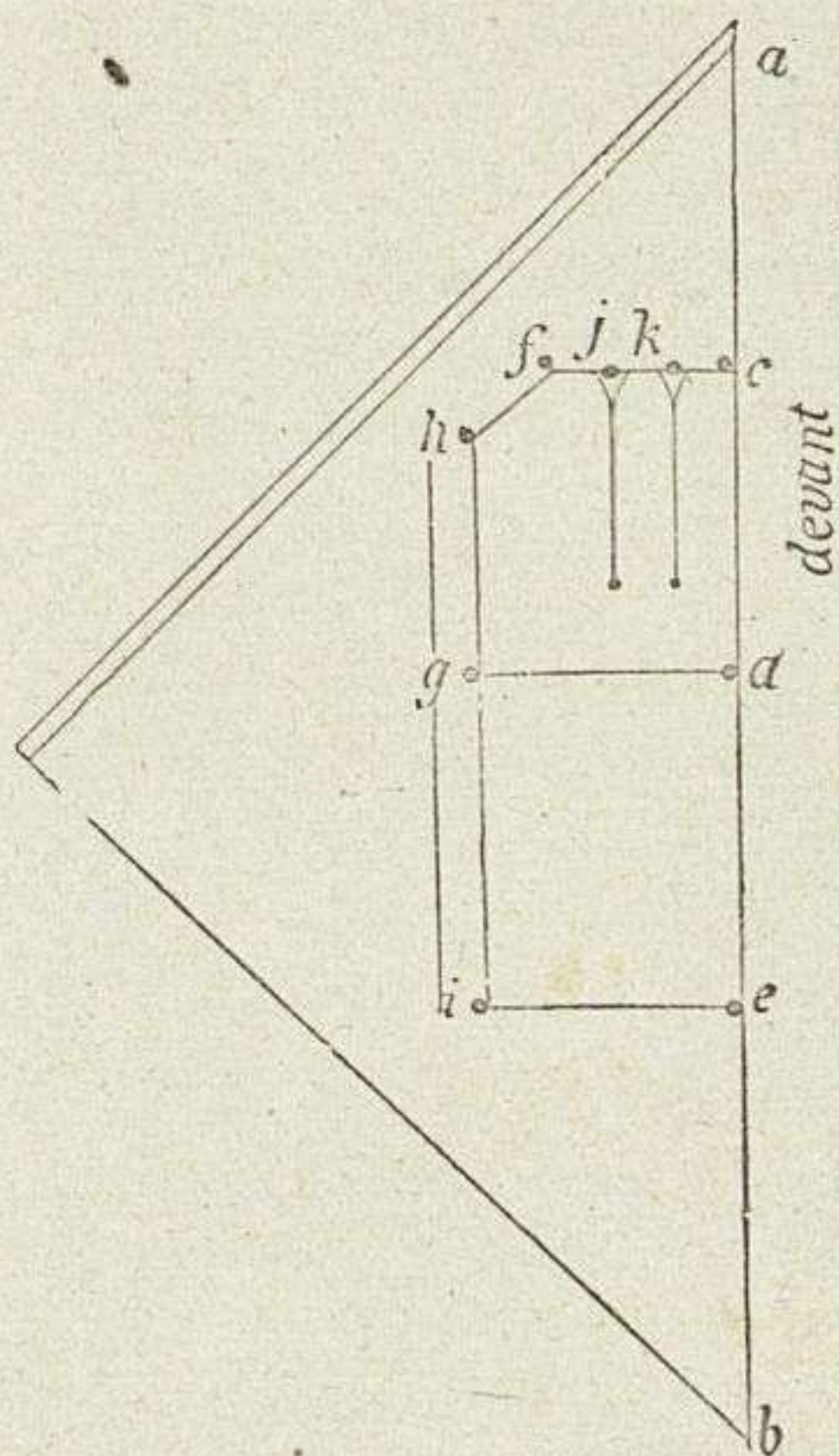


Fig. 67.

quer l'extrémité supérieure c , la place de la taille d et l'extrémité inférieure e .

Prenant la moitié de la *largeur de poitrine* indiquée (ce qui sera le quart de la largeur entière, l'autre quart devant être suppléé par des goussets), on pose la mesure près du point c , et on marque cette largeur, à gauche, du point f .

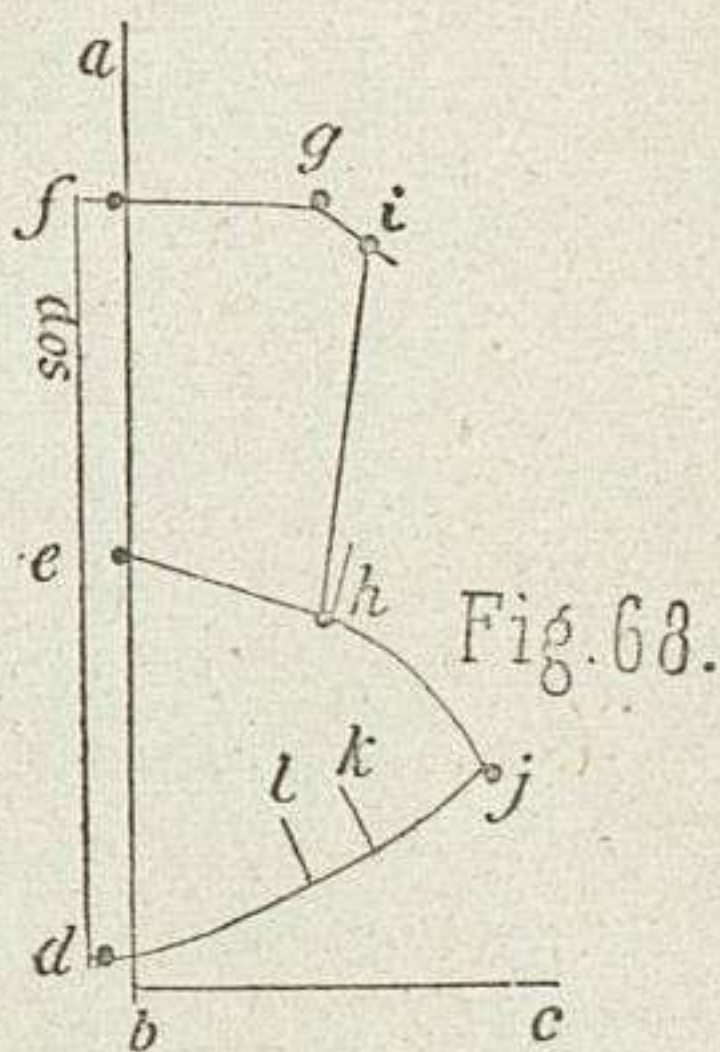
Puis on pose le quart de la mesure du *tour de taille*, près du point *d*, et on le marque vis-à-vis du point *g*. De là, on pose la *hauteur de côté* directement en haut, où elle s'indique par le point *h*, et on la prolonge au-dessous de la taille jusqu'au point *i*, limite de la longueur du corset.

Le tracé du patron se fait en tirant des lignes d'un point à l'autre, telles qu'elles sont indiquées sur la figure qui représente le patron posé sur l'étoffe pliée en biais.

(Fig. 68) Dos. — On commence toujours par établir les lignes préliminaires servant à marquer les mesures ; on en tire donc une en longueur *a b*, et une au-dessous en largeur *b c*, formant l'angle *b*.

On met la *longueur du dos* près de la ligne verticale *a b*, et, l'élevant d'un centimètre et demi au-dessus de la ligne horizontale *b c*, on part de là *d* pour marquer la place de la taille *e* et l'extrémité supérieure *f*.

La *largeur du dos* se pose près du point de la hauteur *f*, et se marque vis-à-vis *g*. A ce point on pose la *hauteur de côté*, en la dirigeant vers la *largeur de la taille h*, marquée au quart de la largeur entière, mais en laissant entre le point *g* et le point de la

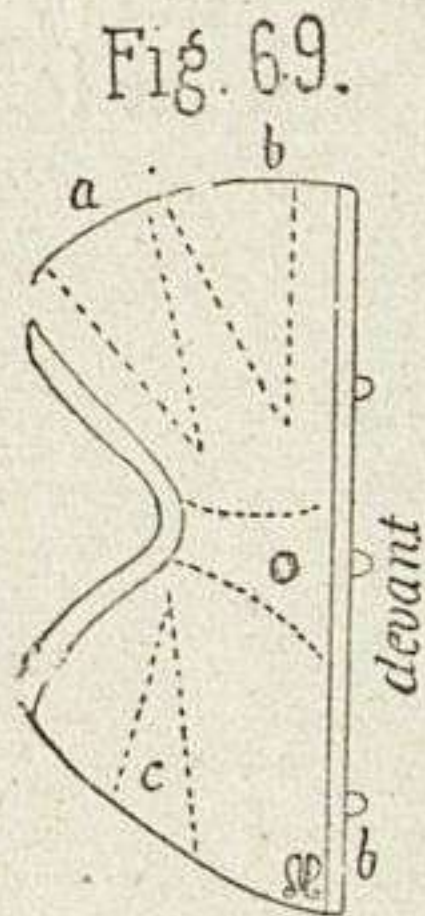


hauteur de côté i , la distance de la quatrième partie de la largeur du dos.

Le quart du *tour des hanches* se met au bas de la longueur du dos d , et se dirige obliquement vers le côté où on la marque j .

Quand toutes ces mesures sont indiquées, on mène les lignes d'un point à l'autre, comme le démontre la figure 68.

(Fig. 69) CONFECTION. — DEVANT. — Le patron, représenté par la figure 67, est transporté sur l'é-

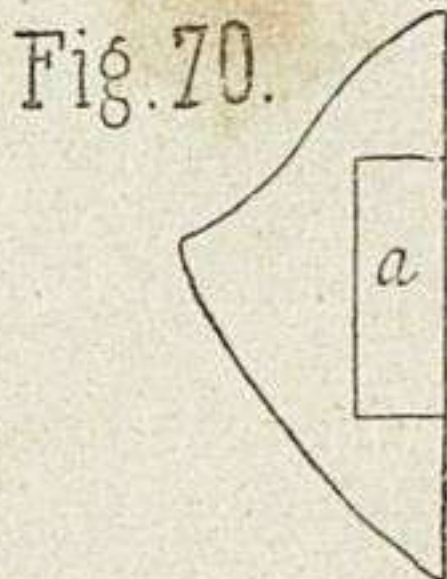


toffe pliée en biais, de manière que la ligne du milieu $c e$ repose sur le pli $a b$; on conserve le contour du patron par un faufilage, puis on découpe l'étoffe à un centimètre de distance, excepté à la ligne de côté $h i$, où on laisse dépasser deux centimètres.

On maintient les deux moitiés du devant l'une sur l'autre, jusqu'à ce qu'on ait marqué la place des goussets. A cet effet, on pliera le haut du corset en trois parties égales, qu'on indiquera par deux entailles $j k$. On coupera des fentes, en prolongeant ces entailles jusqu'à quelques centimètres au-dessus de la taille, et pour les personnes d'un certain embonpoint ces fentes se prolongeront jusqu'à la taille.

Dans ces fentes écartées on met les goussets (fig. 70) : ce sont de petits morceaux d'étoffe taillés

en carrés longs *a* dans l'étoffe pliée en biais. Il en faut quatre ; sur le premier on tailera les trois autres, pour qu'ils soient bien égaux. Leur dimension égalera la longueur de la fente, et la largeur du demi-quart de la largeur de poitrine, avec un excédant d'un centimètre sur tout le pourtour, destiné aux coutures.



On sépare maintenant les deux moitiés faufilées l'une sur l'autre, et l'on fixe les goussets à leur place, de manière que les fentes reposent sur le milieu de chacun d'eux, et on les attache provisoirement par quelques points au bas des fentes ; on écarte alors les bords de celles-ci sur les goussets *a b*, jusqu'à ce qu'ils atteignent la largeur de la poitrine. (Voy. fig. 69.)

Ces goussets seront fixés définitivement, à l'endroit par des *piqûres*, et à l'envers par des coutures *rabattues*, dans lesquelles on fait glisser d'étroites baleines. On en dispose d'autres encore entre les deux goussets et à côté du second *a*, près du côté, qui descend jusqu'au bas du corset, s'arrêtant symétriquement à d'inégales longueurs. Ces baleines se cousent dans des rubans de fil disposés à l'envers, pour leur servir de fourreaux.

Il a déjà été dit, lors de la confection du corsage plat, que les baleines sont au préalable percées d'un trou aux extrémités, destiné à les fixer par des points

en éventail, en fourche ou en croix, qu'on fait aux corsets avec de la soie blanche ou de couleur.

Nota. Lorsqu'on les arrête avec le point de *fourche*, il n'est pas nécessaire de percer les baleines : ces points, très-longs, se fixent de chaque côté de la baleine et se réunissent sous l'extrémité qu'ils maintiennent. (Voyez fig. 70 bis ci-dessous.)

On met encore un gousset *c* au bas du corset, pour compléter la largeur des hanches. Vérifiez avec cette mesure.

Un large ruban de fil est cousu au surjet, au bord de chaque devant, et replié à l'envers pour renfermer un busc garni de fermoirs.

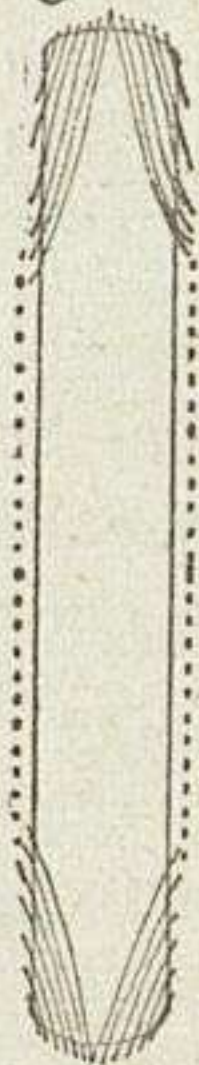
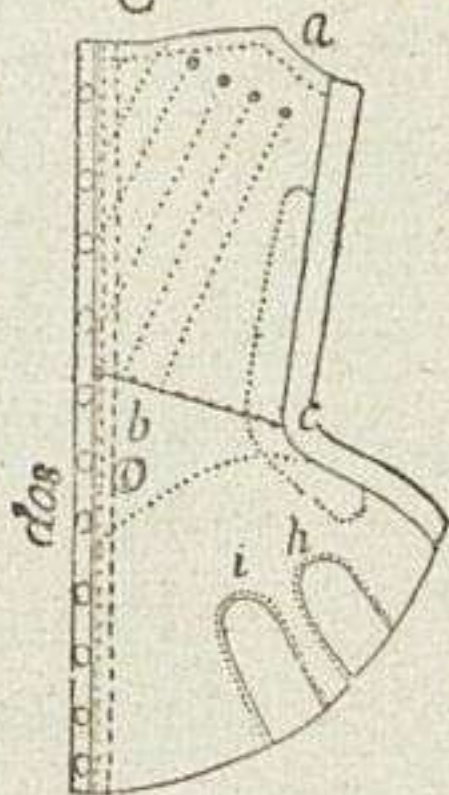
Fig. 70^{bis}

Fig. 71.



(Fig. 71) Dos. — Le patron du dos se transporte sur l'étoffe pliée fil droit; on y fixe les contours pour la découper après, comme il a été expliqué pour les

devants, en laissant en plus, à la ligne du dos, deux centimètres d'étoffe.

Avant de séparer les deux moitiés du dos, on coupera deux entailles *i h* dans le contour inférieur, destiné à recevoir deux goussets. Ceux-ci diffèrent des précédents en ce qu'ils sont coupés droit fil et arrondis à une extrémité.

Séparant enfin les deux moitiés du dos, on creuse, en l'arrondissant, le fond de chaque fente *i h*, pour y fixer les goussets, en procédant comme il a été expliqué plus haut; ils doivent compléter la largeur du contour inférieur, qu'il faut comparer avec la mesure du tour des hanches.

L'étoffe, repliée au bord de la ligne du dos, se fixe soit au *point d'ourlet* à l'envers, soit par une *piqûre* à l'endroit; une seconde rangée de piquûre partage cet ourlet ou repli, pour permettre d'y glisser deux fortes baleines, entre lesquelles on perce les œillets. Souvent pourtant on ne met point de baleine tout à bord, parce que le frottement incessant du lacet contre cette baleine l'use plus vite.

Puis on coud un morceau d'étoffe en biais à l'envers du dos, depuis l'échancrure du côté, sous le bras *a*, jusqu'à la taille *b*, on y fait plusieurs rangées de piquûres dans le même sens, pour des baleines, ou bien on coud des rubans de fil aux places indiquées, pour leur servir de fourreaux.

On assemble les devants et les deux moitiés du dos du corset par les côtés en croisant les deux cen-

timètres d'étoffe qu'on a laissés dépasser à cette ligne, à l'aide d'une piqûre à l'endroit, et d'une large couture *rabattue* à l'envers, dans laquelle on glisse une large baleine.

Enfin l'on augmente ou diminue le nombre et la force des baleines à volonté, et selon l'embonpoint de la personne.

On achève le corset en bordant les contours d'un ruban posé à *cheval*, ou à l'envers du bord où celui-ci, replié, est cousu en manière de liséré; c'est-à-dire qu'en faisant une piqûre à l'endroit, au-dessous du bord replié, celui-ci fait saillie; l'autre bord du ruban est ourlé. D'autres fois, on borde les contours d'un liséré ordinaire.

On met encore une grande agrafe sur le busc, au-dessous de la taille, pour retenir les vêtements de dessous (Voy. fig. 69 *b b*).

On orne quelquefois le contour supérieur du corset d'une broderie, d'une dentelle, d'un feston, etc.

Sur ces données, on peut faire un corset plus ou moins montant; les personnes de peu d'embonpoint peuvent ne porter qu'un corset-ceinture: ces petits corsets ont toutes leurs baleines cousues verticalement, et non en biais, au dos, dont la hauteur s'arrête à 5 ou 6 centimètres au-dessous des omoplates.

Pour plus de solidité, on peut coudre à l'envers un large ruban de fil à la taille, mais ce ruban-ceinture *o* ne servira pas à rendre la forme du corset plus élégante, si le patron n'en a pas été dessiné

exactement d'après les contours du buste, c'est à-dire sur les mesures prises avec exactitude.

La coupe des corsets varie en ceci, qu'on en peut partager le devant en plusieurs morceaux, d'après le patron des corsages à trois pièces, et cette façon est jolie, mais plus compliquée que la précédente. On peut aussi découper le corset à la taille, sur les côtés, et couper les hanches à part, seulement cette façon, nécessitant la réunion de plusieurs coutures au pli des hanches, risque de blesser.

D'autres fois le corset doit se prêter avec souplesse aux mouvements du corps : on remplace alors le *busc* par une bande d'un tissu élastique, cousue entre les deux moitiés du devant, dont les bords peuvent être soutenus par deux baleines très-flexibles. Les goussets des hanches et des devants peuvent aussi être taillés dans ce tissu élastique ; quelquefois même ils sont remplacés par des lacets, qu'on passe dans des œillets qu'on aura percés aux bords des fentes qui leur étaient destinées.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'ACTION DU CORSET.

Maintenant que nous avons satisfait à tout ce qui concerne ce sous-vêtement, dont l'utilité peut être contestée, nous croyons opportun de le faire suivre de quelques considérations hygiéniques, que nous devons à notre cher docteur H..., afin de mettre les

femmes en garde contre la funeste habitude qu'ont quelques-unes de se serrer la taille.

« En considérant le buste de la femme, dit notre bon docteur, on voit que la base de la poitrine est plus large que son sommet; cette conformation, jointe à l'élasticité des dernières côtes de cette base, a pour but de lui permettre de suivre les mouvements des organes qui s'y trouvent renfermés; organes qui, tantôt par leurs fonctions se rétrécissent, comme quand l'estomac est vide, tantôt s'élargissent quand, après les repas, l'estomac est rempli d'aliments¹.

« Il faut donc que la base de la poitrine soit parfaitement dégagée, non-seulement pour ne pas gêner ces fonctions, mais encore pour les faciliter.

« Or, l'action du corset est précisément d'aller à l'encontre de cette sage et prudente structure, car il tend à comprimer la base de la poitrine, pour en faire paraître le sommet plus large. On sent facilement, quand la taille est prise dans le corset comme dans un étau, que l'estomac et le foie ne peuvent se développer dans leurs fonctions intermittentes de vacuité et de plénitude, et qu'il peut en résulter ces malaises, ces syncopes, etc., qu'on remarque si fréquemment chez les femmes qui se serrent la taille; il en résulte même souvent des maux plus graves, tels que la gastralgie, l'hépatite; des

1. Voyez l'*Histoire d'une Boucheé de pain*, par M. Jean Macé.

étouffements, des vertiges; des figures bouffies, des couperoses, des teints jaunes, bilieux, etc., etc. »

Nous espérons, après cela, que nos lectrices comprendront qu'en obéissant à cette mode ridicule, qui du reste disparaît enfin, elles sacrifieraient à la fois leur santé et leur beauté; car celle-ci s'évanouit, hélas! dès que l'autre fait défaut.

La cause de la vraie beauté doit donc triompher d'une beauté de convention!

Cette mode de s'habiller, qui comprime, qui déforme le corps, n'est-elle pas comparable à cette mode des Chinoises, qui emprisonnent leurs pieds dans de petits sabots pour les empêcher de grandir, mode qui n'aboutit qu'à rendre leur démarche difficile? Et encore à ces peuplades de l'Océanie, qui compriment la tête de leurs enfants entre quatre planches, pour la rendre carrée, ce qui représente pour elles le type de la beauté!

C'est prouver surabondamment, croyons-nous, qu'il faut se conformer aux dispositions de la nature, et qu'on ne peut les déranger sans nuire à la symétrie, à l'ordre admirable qu'elle a su faire régner partout!

CHAPITRE XIV

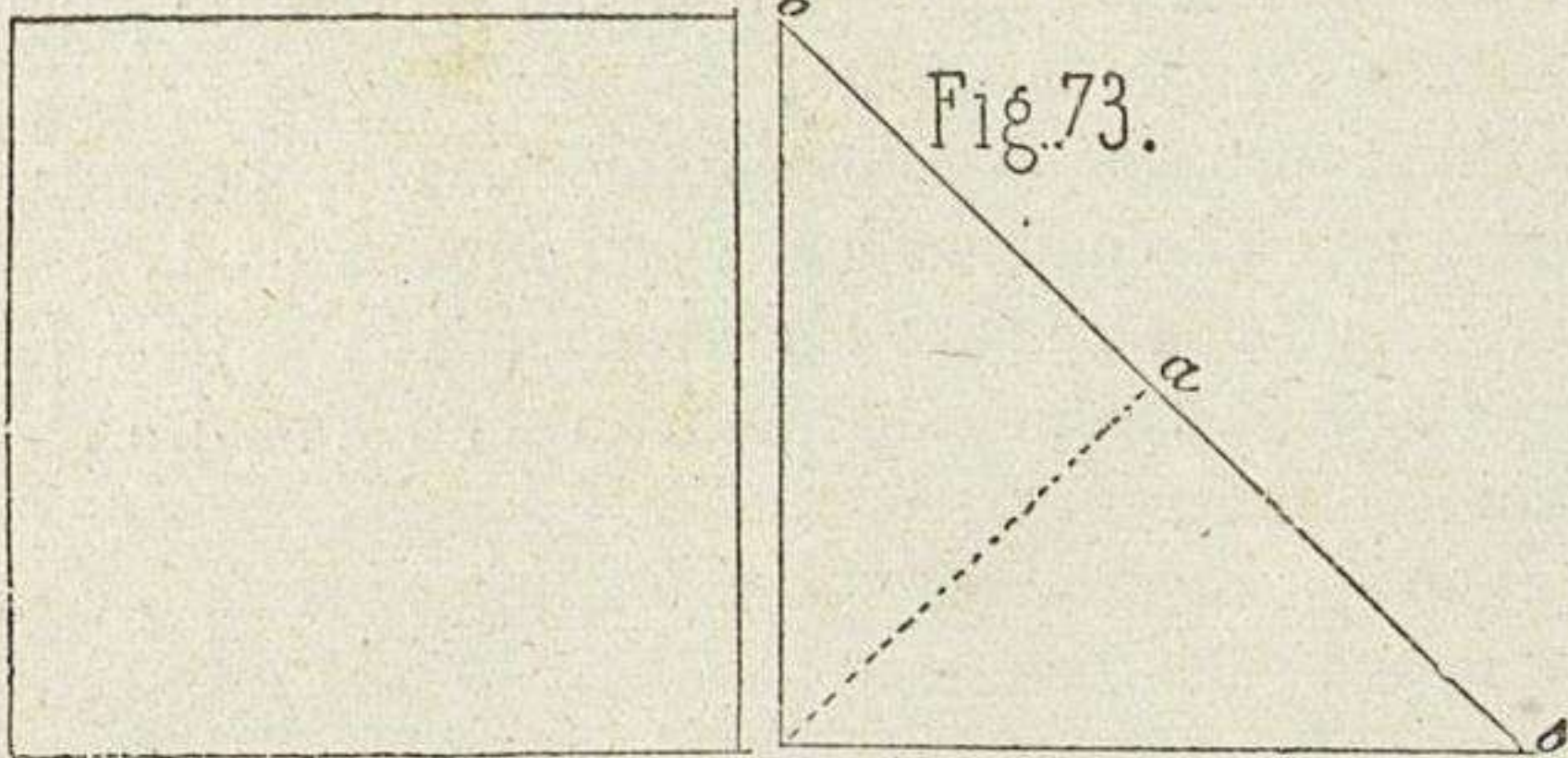
Rotonde. — Talma. — Camail. — Bournous.

Il est préférable, pour ces vêtements, de préparer le patron sur papier, afin de ne pas perdre d'étoffe.

Les mesures de la *longueur du vêtement* et de la *largeur de l'encolure* suffisent.

(Fig. 72) Le papier qui servira de patron devra être pris de dix centimètres environ plus long que

Fig. 72.



la mesure, à cause de la découpe, et former un carré de cette dimension.

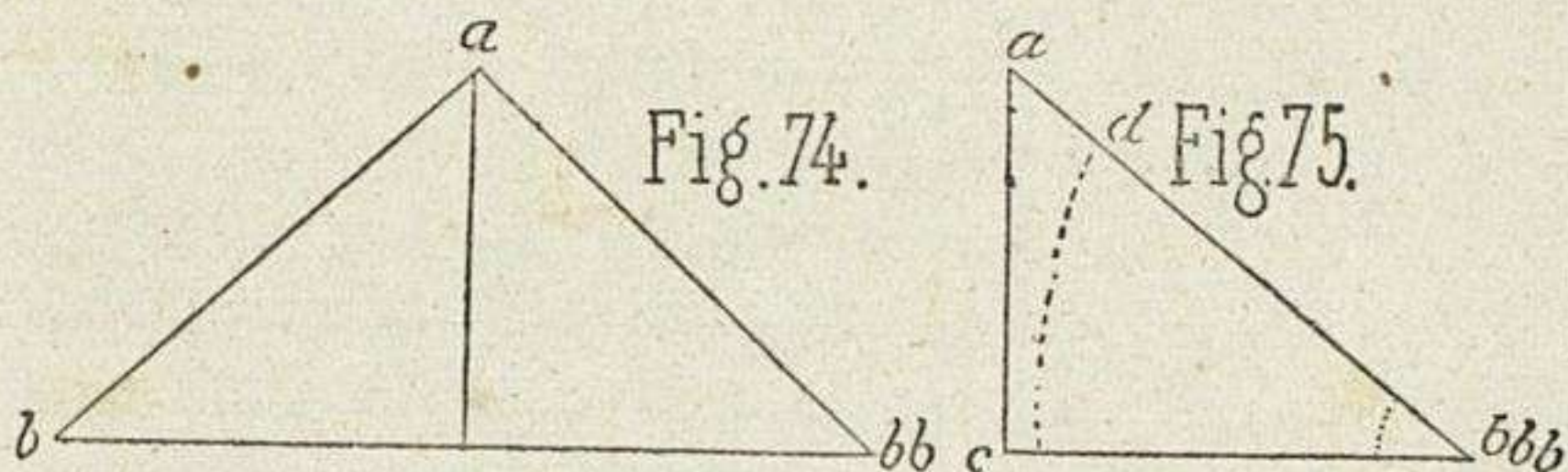
(Fig. 73) On piera ce carré : 1° en diagonale ou

biais, et l'on obtient la forme d'un triangle, soit celle d'un fichu.

2° On plie ce fichu au milieu a , afin que les deux extrémités $b b$ de la diagonale soient rabattues l'une sur l'autre et se touchent.

(Fig. 74) On a maintenant un fichu plus petit, sur lequel on répète le pliage précédent, et l'on obtient la figure ci-après.

(Fig. 75) On égalise la base $a c$ de ce triangle, en



la coupant sur la ligne pointillée d légèrement arrondie.

On coupe aussi la pointe bbb pour l'encolure, mais point trop profondément; on se réserve de l'agrandir en la comparant avec la mesure.

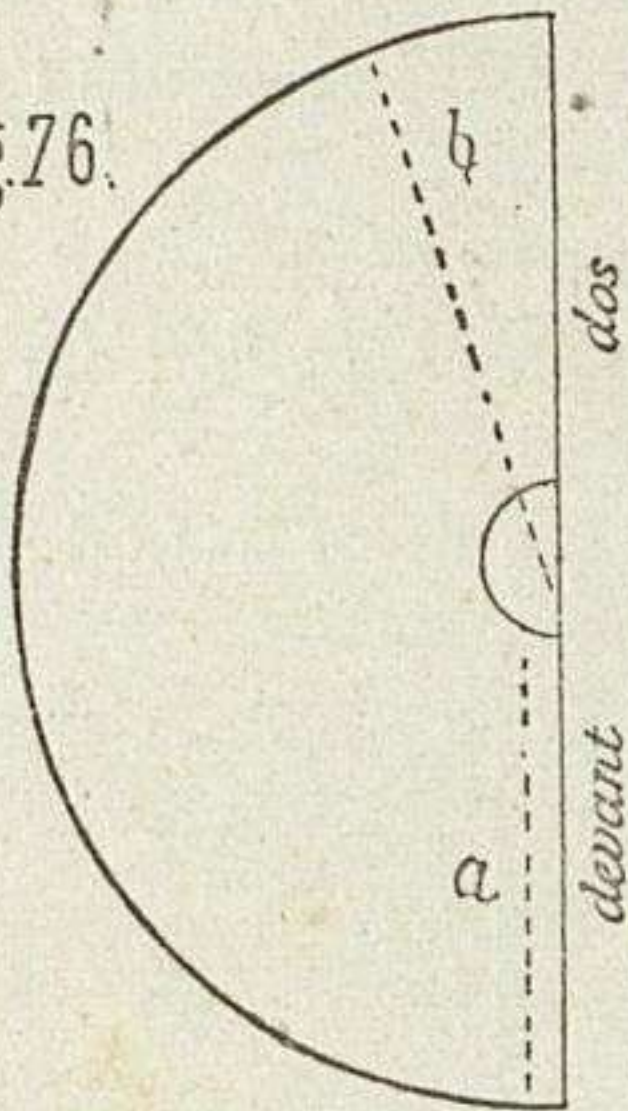
(Fig. 76) On déplie : ce patron, représenté par sa moitié, sera celui d'une *rotonde*.

Vous en diminuerez l'ampleur à volonté, en coupant, soit sur les devants a , soit sur la partie de derrière b , souvent aux deux à la fois, une bande plus ou moins large, comme l'indiquent les lignes pointillées de la figure.

On porte ce patron sur l'étoffe pliée en double, de

manière que la ligne du dos repose sur le pli droit fil. La rotonde sera coupée ainsi en un morceau ; si

Fig. 76.



elle est très-longue, l'étoffe, n'étant pas assez large, nécessite souvent un rajustage aux coins de la rotonde.

Ce patron et les suivants, peuvent être taillés assez longs pour servir de manteaux, ou courts, comme une pèlerine, une berthe, un col, etc.

On les achève, s'ils ne sont pas doublés, en les bordant d'un galon, d'un faux ourlet

(parce qu'un ourlet ordinaire froncerait) ; les garnitures sont ordinairement des franges, des effilés, des plissés, ruchés, biais, dentelles, etc., quelquefois de la fourrure.

En modifiant la *rotonde*, qui est le type des vêtements de ce genre, on obtient le *talma*.

(Fig. 77) Le patron est le même, mais on le transporte sur l'étoffe pliée en biais ; ou bien, la laissant pliée droit fil, on pose le patron de manière que la ligne du dos soit prise en biais ; on n'a, pour cela, besoin que d'éloigner le bas du patron du pli de l'étoffe, en y maintenant au contraire l'encolure.

De cette manière, on coupe le vêtement en deux

morceaux se réunissant par une couture en biais au milieu du dos.

Le talma a, de plus, une pince *a* sur l'épaule.

Il peut se tailler aussi en trois morceaux : deux par devant formant, depuis l'épaule jusque sur le bras, une ligne courbe qui, s'avancant jusqu'au côté de la poitrine, descend en droite ligne jusqu'au bas du vêtement.

Le contour du patron du dos suivra celui des devants, à la place où ils s'assemblent.

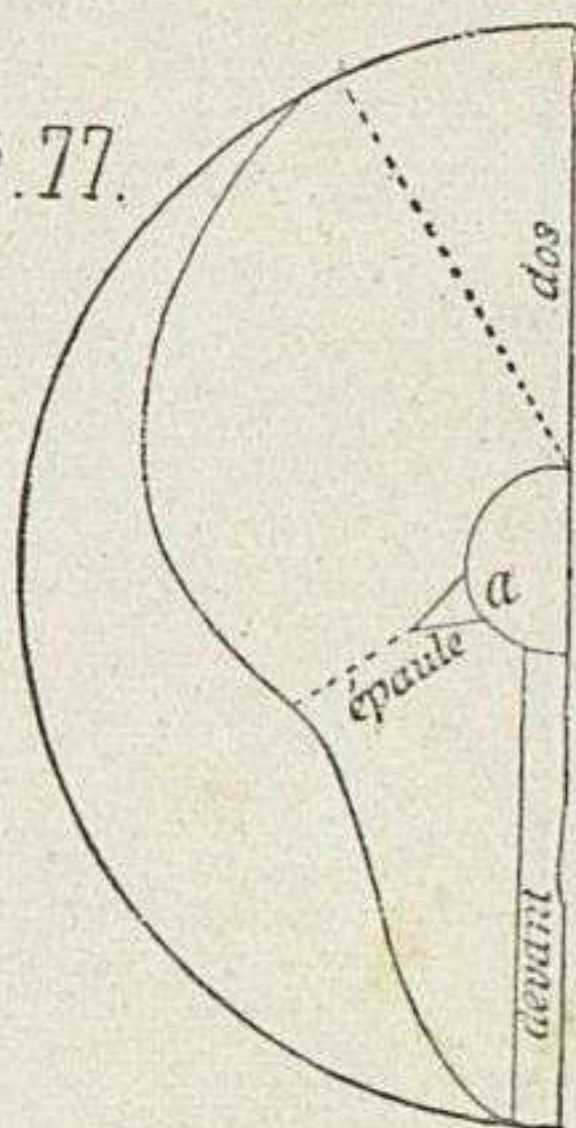
Le bord inférieur peut affecter différents contours, être taillé en pointes comme un châle; être tailladé, découpé de cent façons différentes, nous ne dirons pas seulement selon la mode générale, mais encore d'après celle de chaque personne.

Le *camail* est ce même vêtement, taillé en biais, beaucoup moins ample que le précédent, et conservant toujours son contour inférieur également arrondi.

(Fig. 78 et 79) BOURNOUS. — C'est un genre de vêtement très-ample, qui a toujours un capuchon.

Ce patron n'exige pas de tracé. L'étoffe, exceptionnellement large, est prise, pour la hauteur du vêtement, dans le sens de la largeur.

Fig. 77.



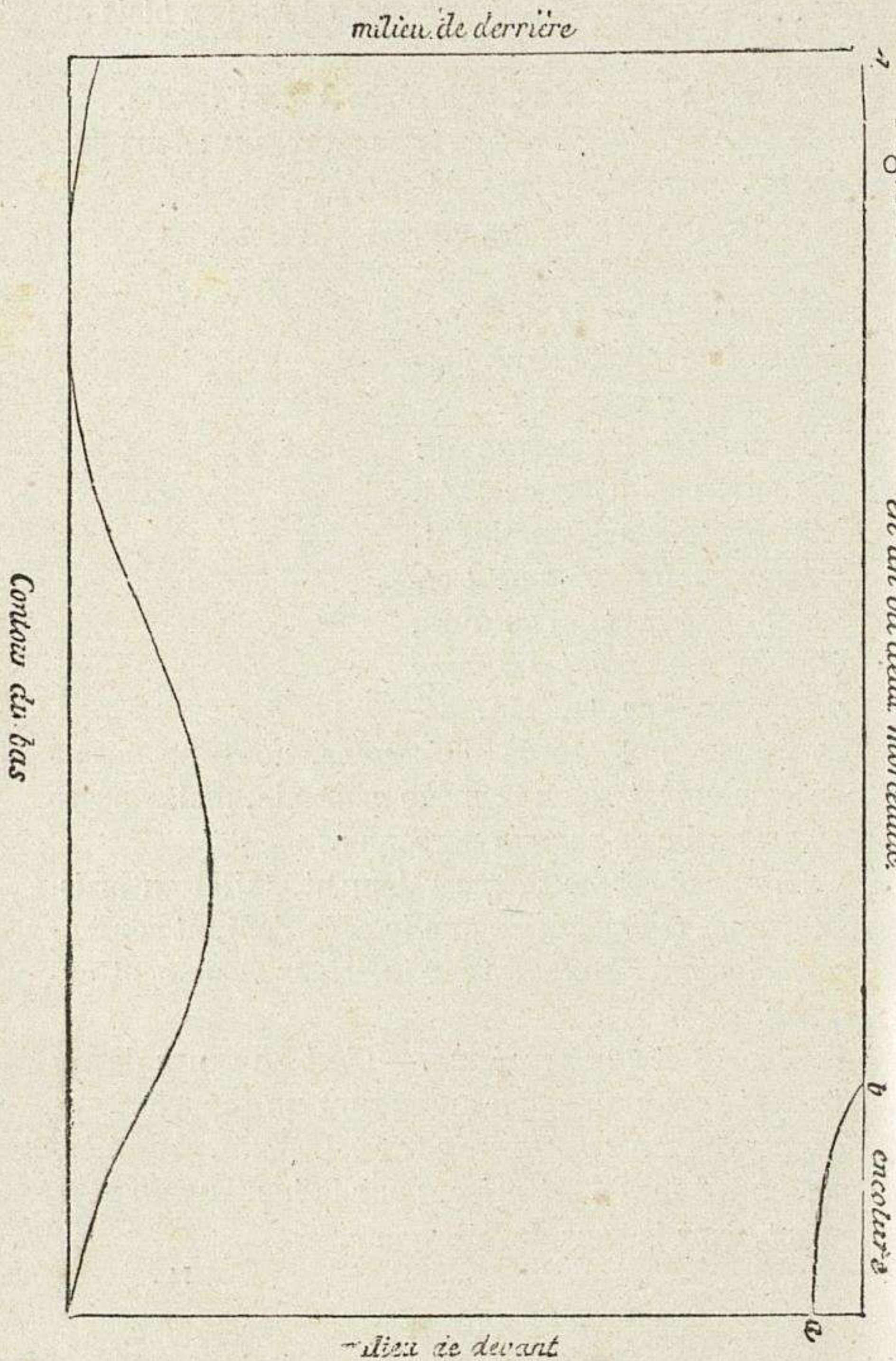
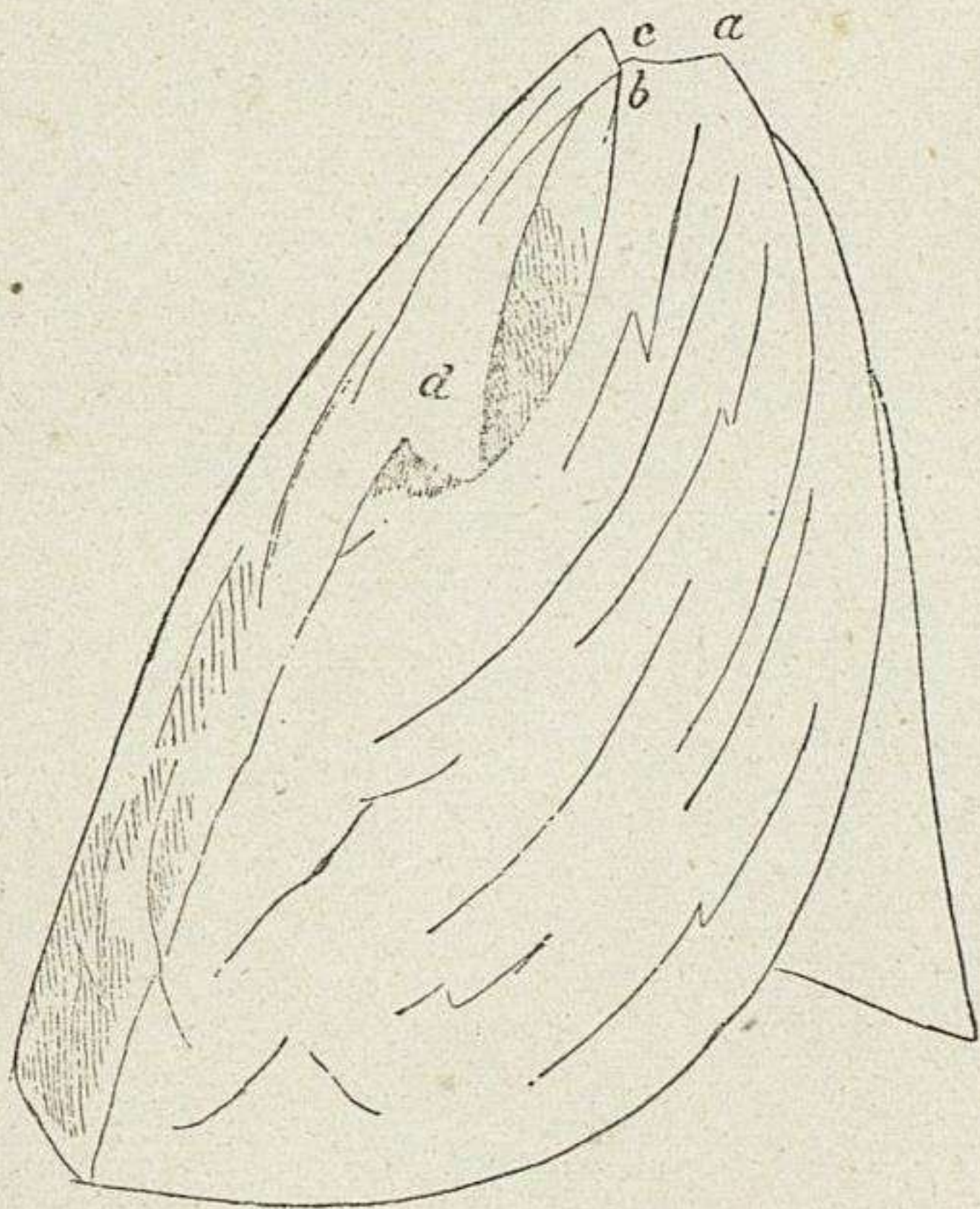


Fig. 78.

Moitié du patron du bodice, se taille en un ou deux morceaux.

Le capuchon se forme, près de l'encolure *ab*, du surplus de l'ampleur du vêtement, qui est égale du haut en bas.

Fig. 79.

Bournous confectionné

On peut également découper le contour inférieur du bournous d'une façon quelconque.

Rien n'empêche non plus de varier cette forme primitive, en coupant le bournous en deux morceaux:

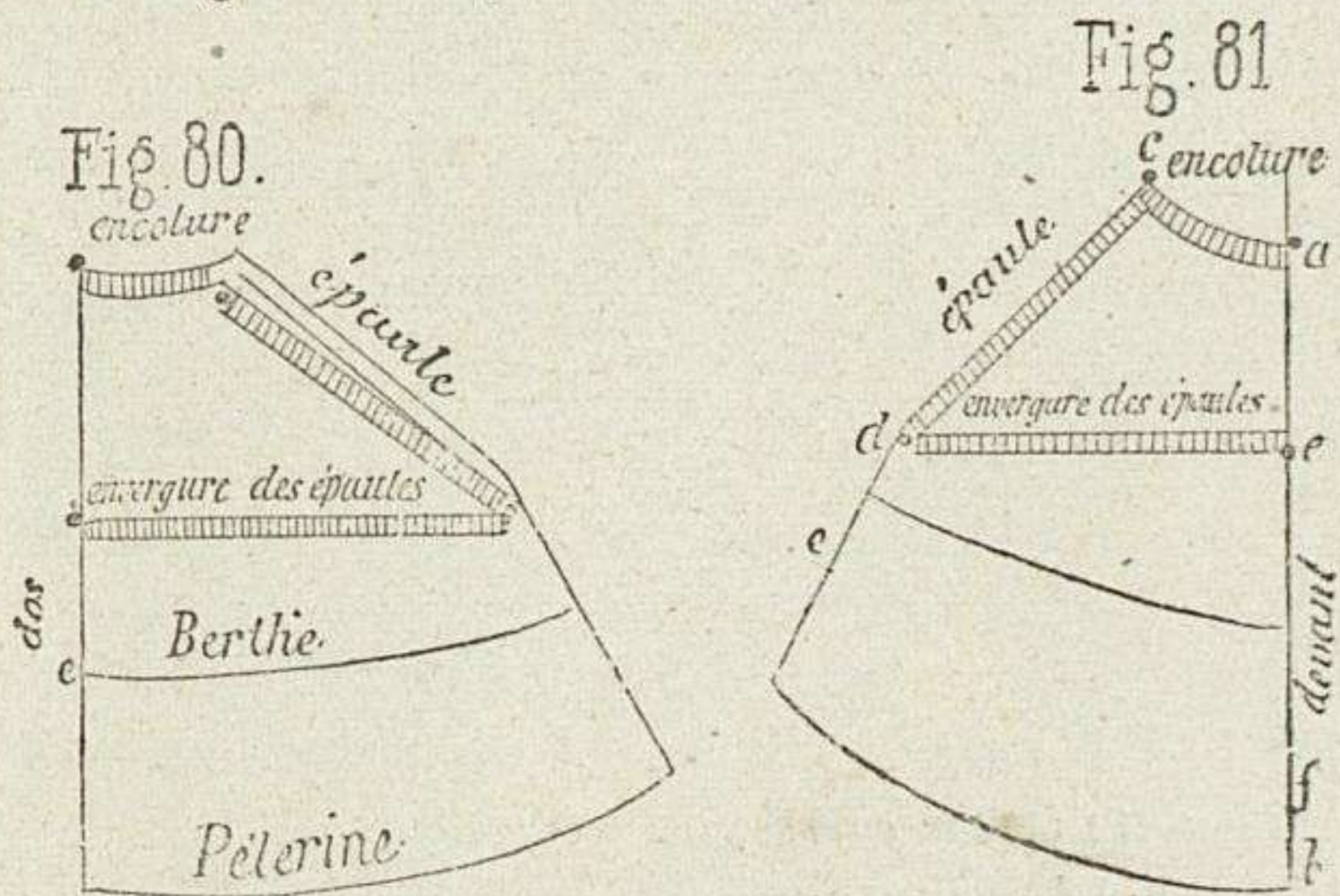
avec une couture au milieu du dos, on peut disposer le capuchon de maintes façons : car pour ce vêtement, c'est principalement sur le capuchon que s'exerce la fantaisie.

CHAPITRE XV

Berthes. — Canezous. — Mantelets. — Pelisses.
 Capuchons. — Chemisettes.

MESURAGE. — Les mesures nécessaires à connaître pour faire ce genre de vêtements, sont :

1° Celle de leur longueur ; 2° la largeur du cou ;
 3° la largeur de l'épaule, et 4° l'envergure des épau-



les, c'est-à-dire la mesure prise au bas des épaules. par-dessus les bras, la poitrine et le dos. (Voy. fig. 65 et 66.)

Tous ces patrons, étant du domaine de la fantaisie, il vaut mieux les préparer sur le papier.

(Fig. 80 et 81) DESSIN DU PATRON. — *Devant*. On tire une ligne verticale *ab* qui indique le milieu de la poitrine; le tiers de la mesure de la largeur du cou se pose près du point *a*, et se marque vis-à-vis par *c*; à ce point on met la largeur d'épaule, au bas de laquelle *d* on applique le quart de l'envergure des épaules, qui doit toucher la ligne de devant au point *e*. On tire des lignes d'un point à l'autre, comme l'indique la figure ci-dessus.

Le dos se dessine de même, mais en n'appliquant

que le sixième de la mesure du cou.

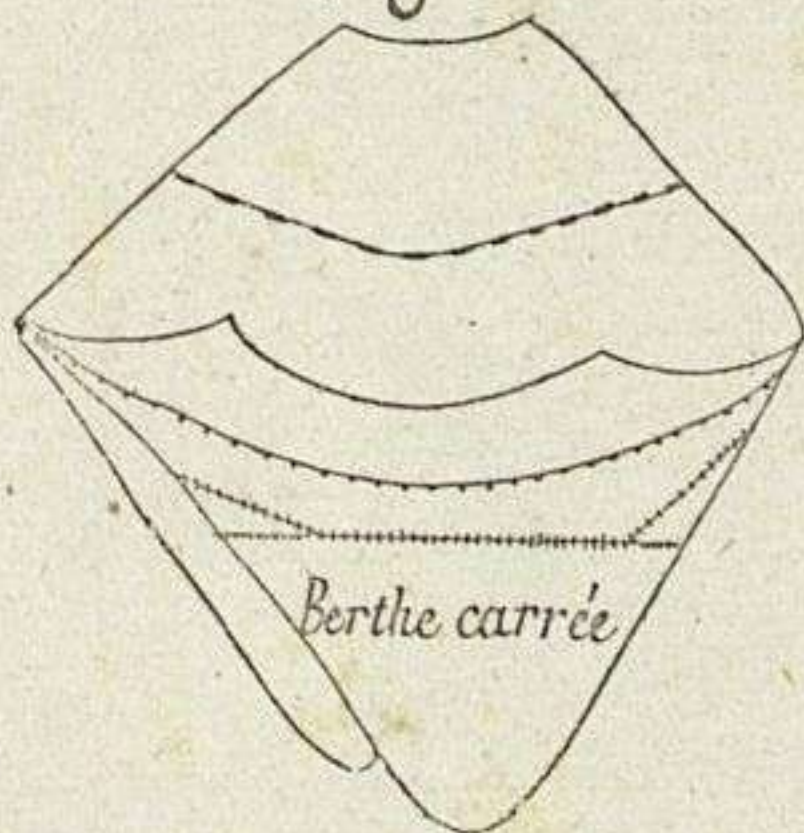
Ce patron représente une sorte de pièce d'épaule.

(Fig. 82) En arrondissant ce contour, ou en le façonnant d'une manière quelconque, ainsi qu'on peut le voir par les tracés de la figure ci-contre, on

fera une berthe montante ou décolletée, formant *canezou*, ou *berthe carrée*, ou à *épaulière*, etc.

(Fig. 83) BERTHE OU FICHU CROISÉ. — En prolongeant le dos, qu'on pourra dessiner arrondi ou pointu par le bas, et en élargissant les devants, qu'on pourra échancier à volonté, pour les prolonger en

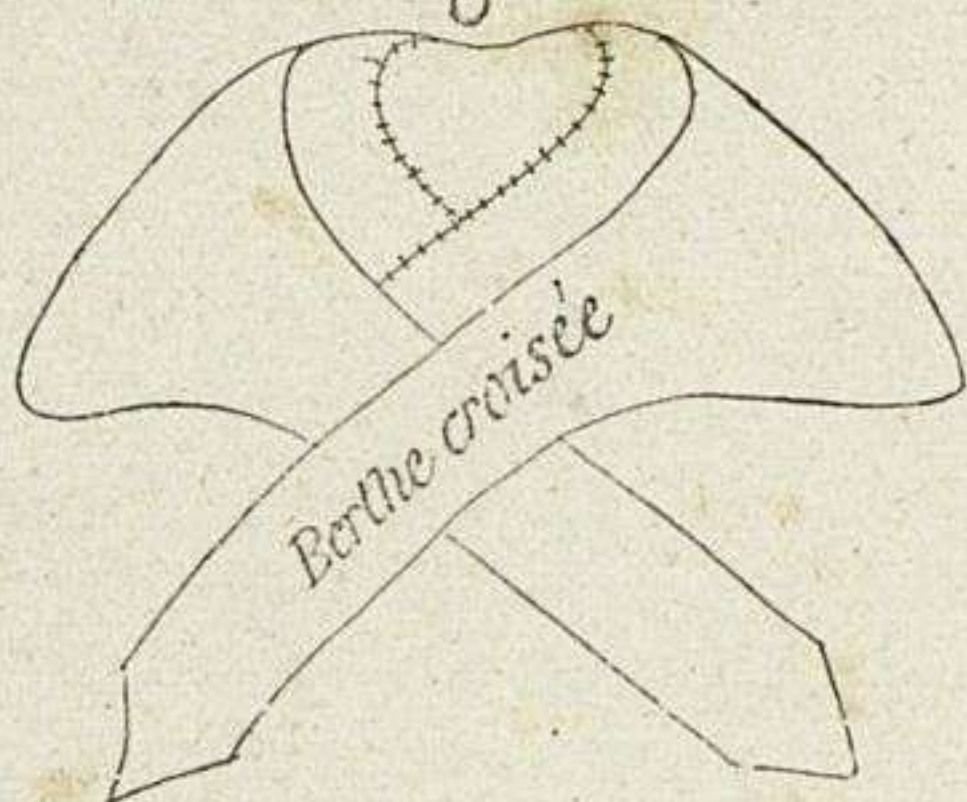
Fig. 82



bouts plus ou moins longs, selon qu'ils doivent, en croisant sur la poitrine, s'arrêter à la taille, ou se nouer par derrière.

Tous ces vêtements se confectionnent en réunissant le dos et les devants par une couture sur les

Fig. 83.



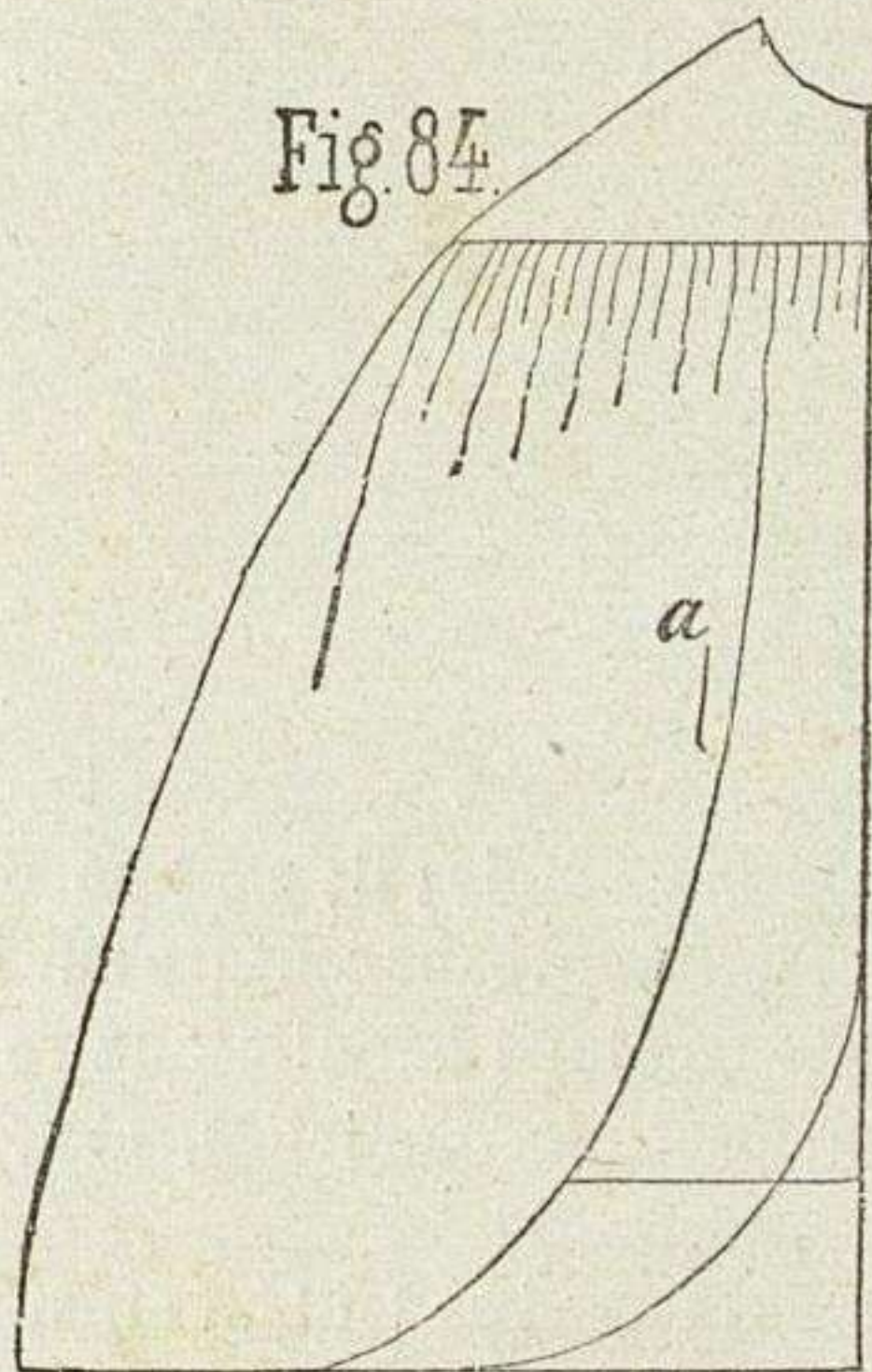
épaules. Mais ils peuvent aussi être taillés avec le patron-type de la rotonde; ils sont en un morceau alors, et par conséquent sans couture sur les épaules.

Ils sont faits en étoffe pareille aux robes, ou en soie, tulle, mousseline, dentelles, etc., selon leur destination.

MANTELETS. — Ceux-ci se taillent aussi avec le patron-type de la rotonde ou avec la *pièce d'épaule* ci-dessus. En se servant de celle-ci, on fera une sorte de canezou agrandi, dont la couture des épaules tombera en s'élargissant jusque sur le milieu du bras; le dos et les devants descendent au-dessous de la taille à volonté, ceux-ci en pans plus ou moins

courts, pointus, arrondis, carrés, etc., garnis de volants, d'effilés, de dentelles, de ruches, etc.

(Fig. 84) PELISSE. — Le patron de *pièce d'épaule* représente aussi la pièce à laquelle on rattache, par des fronces ou plis, le vêtement qu'on appelle *pelisse*. Cette confection, ordinairement très-longue, consiste simplement en un morceau d'étoffe coupé fil

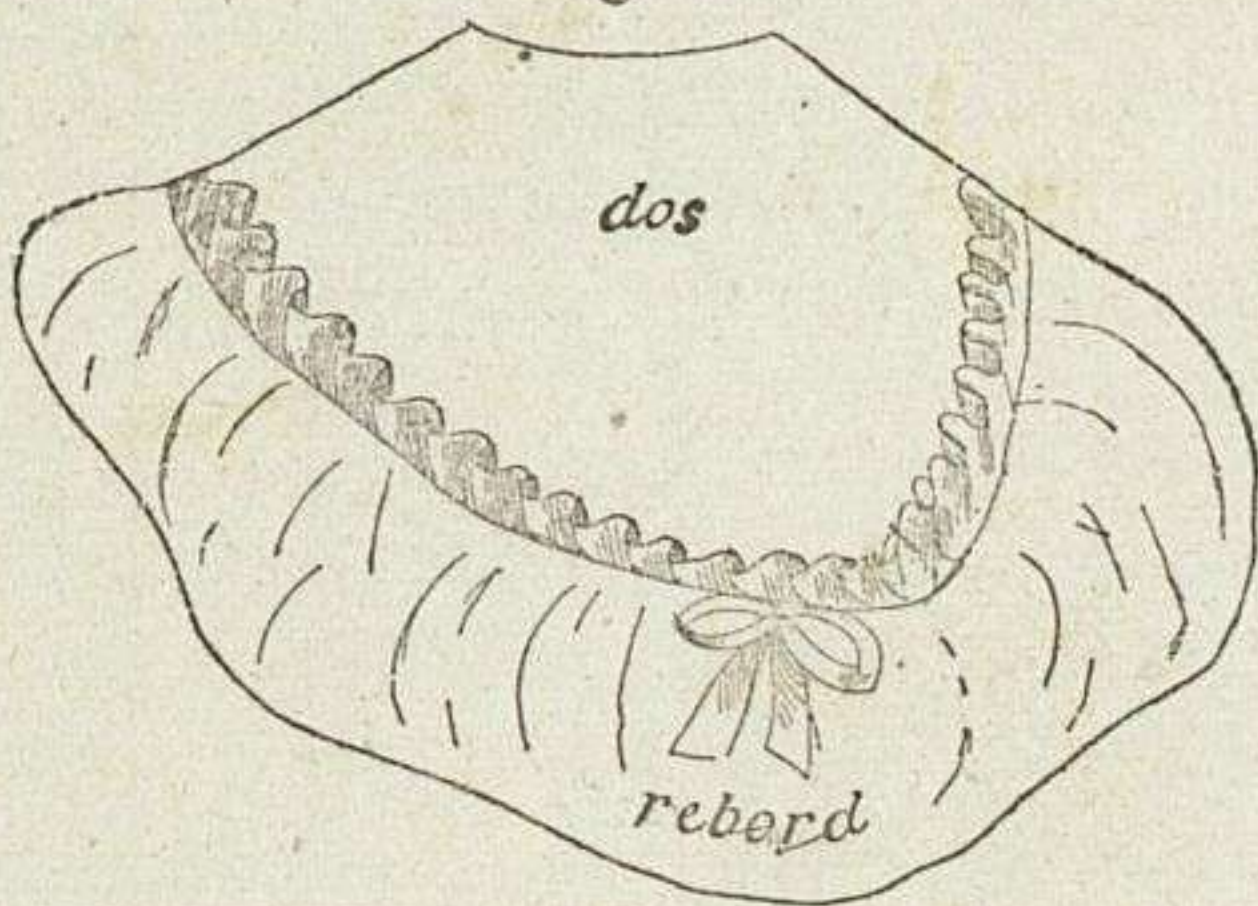


droit, dont on fronce ou plisse le haut, qui se rattache à la pièce mentionnée. On y met quelquefois des ouvertures pour les bras *a*. Néanmoins, le contour de ce vêtement peut affecter d'autres façons et modifications, comme des devants coupés à part,

assez étroits, sur lesquels viennent tomber les côtés du dos élargi en conséquence, pouvant figurer par devant des sortes de manches, etc.

(Fig. 85) CAPUCHON A LA VIEILLE. — On préparera le patron d'une petite rotonde, dont le contour sera replié sur une hauteur plus ou moins grande. Comme ce contour inférieur, en remontant, est plus large que le haut, on le fronce à quelques centimètres au-dessous du bord qui doit former une petite tête; ce

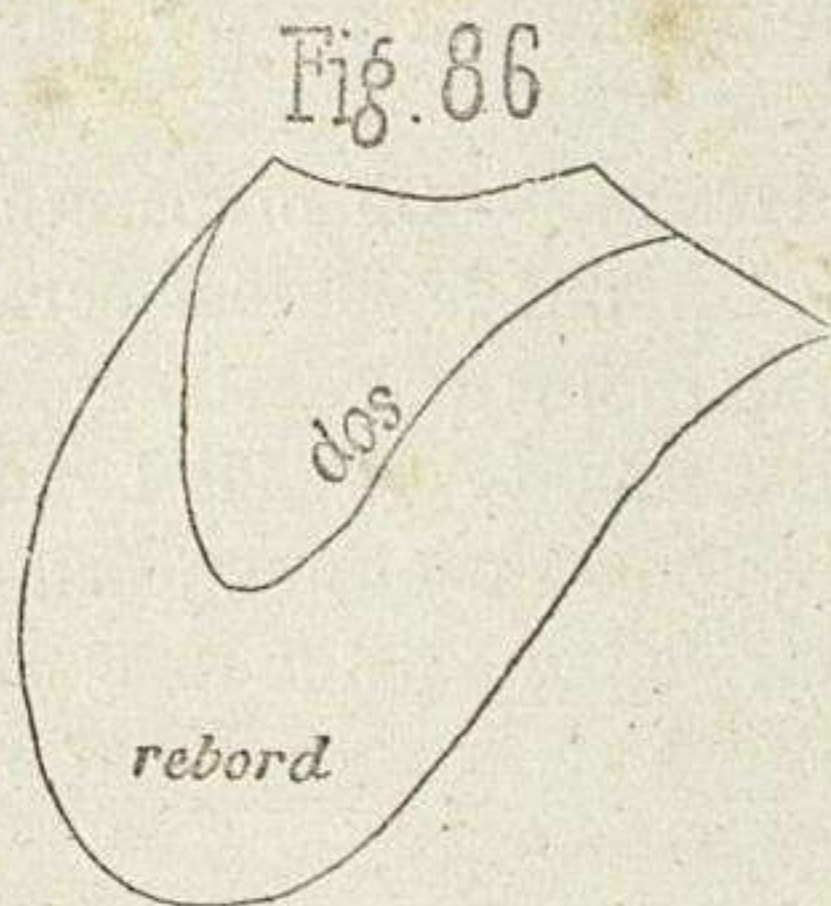
Fig. 85.



francis peut être obtenu par une coulisse, dans laquelle on passe une cordelière terminée de glands, ou un ruban.

Ces capuchons peuvent être confectionnés en étoffe pareille au vêtement, doublés et ouatés à volonté; et même être confectionnés en dentelle, etc., sur un vêtement de luxe.

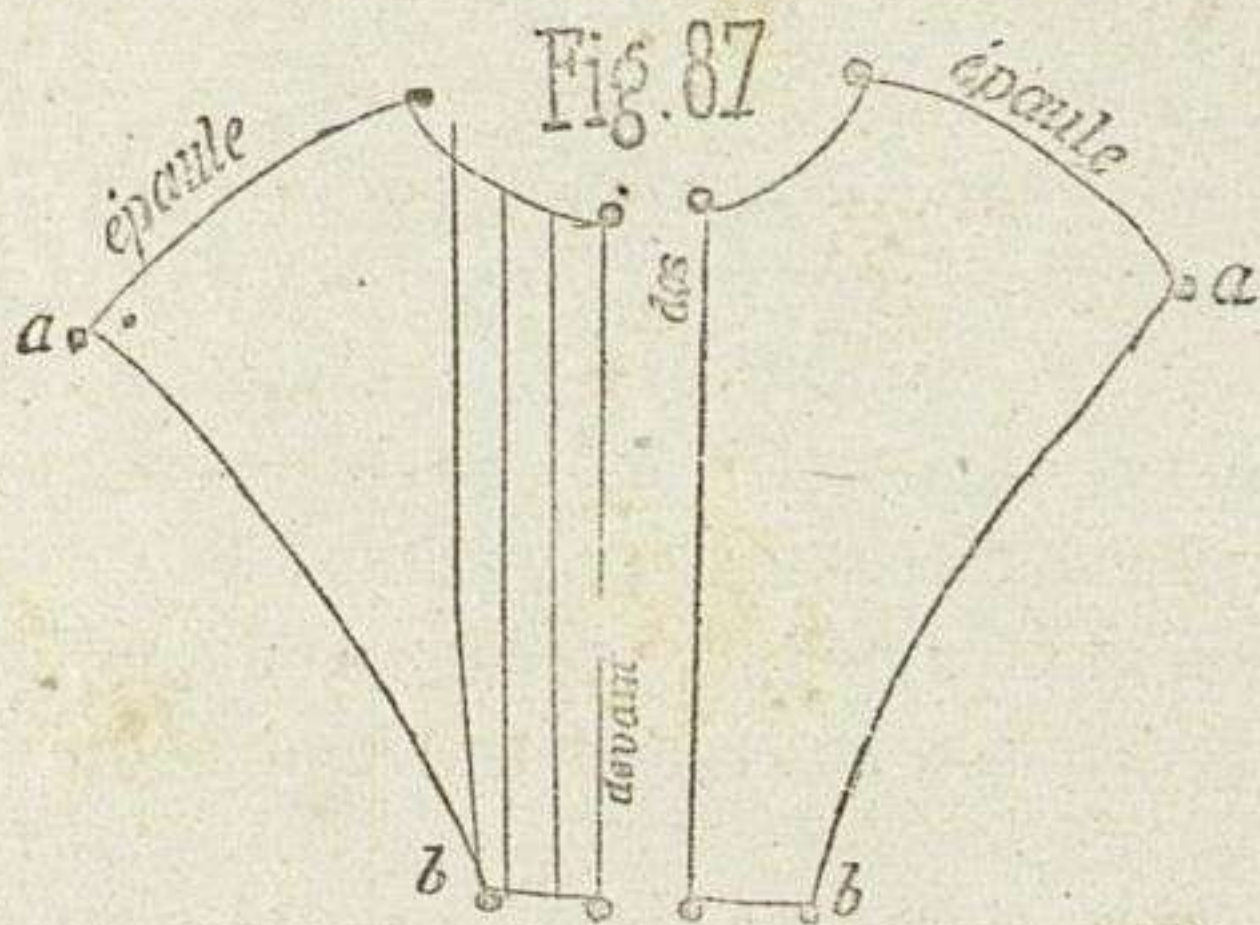
(Fig. 86) CAPUCHON PLAT. — Ce capuchon se con-



fectionne sur le patron d'une berthe, en choisissant une forme préférée; mais au lieu de la prolonger pour former le rebord, on taille celui-ci à part, en posant l'étoffe sur le contour de la berthe, et remontant à la hauteur destinée pour le rebord. Celui-ci peut alors

subir différentes coupes, former des revers, être fendu au milieu, relevé par un froncis, etc.

(Fig. 87) CHEMISETTE. — Le plus simple, c'est de



tailler les devants d'un corsage plat, ainsi que le dos de ce corsage, sans entournaures; celles-ci se suppriment, en tirant une ligne depuis la seconde hauteur

d'épaule *a* jusqu'à la largeur de la taille *b*. On comprend que la chemisette peut se tailler aussi avec la *pièce d'épaule* ci-dessus, dont on allongerait la ligne du dos et celle du devant, jusqu'à la taille, au bas de laquelle, marquant la largeur de la taille, on n'a plus qu'à mener une ligne depuis les épaules jusqu'à la largeur de la taille. En réunissant dos et devants aux épaules on y fait un *ourlet roulé*, ou une couture *ourlée* ou *rabattue*, selon la finesse de l'étoffe.

Si le devant doit être orné de plis, on l'élargit en conséquence. On ourle les contours.

Nous venons d'expliquer ce qu'on appelle le *corps de chemisette*, lequel est destiné à supporter une colerette quelconque, montée avec un liséré fixé à l'encolure, ou une brisée, selon la façon du col; s'il est très-échancré, il se monte avec un liséré; s'il est montant et rabattu, avec une *brisée*.

La *guimpe* n'est autre chose qu'un corps de chemisette dont le devant est coupé en un morceau, et le dos, où elle se ferme en deux. Pour les petits enfants, la guimpe tout entière se coupe en un morceau. Parfois la guimpe s'attache sur une épaule, le dos est alors aussi en un morceau.

Elle se porte principalement sous les robes décolletées, et s'orne, à l'encolure, d'une broderie, d'une dentelle; ou bien, elle se confectionne en tulle, mousseline, qu'on plisse ou qu'on bouillonne; elle se fait quelquefois en foulard ou en une étoffe plus simple encore, selon la toilette qu'elle accompagne.

CHAPITRE XVI

Crinoline.

(Fig. 88) La crinoline est une sous-jupe, destinée à soutenir ou à faire bouffer les jupes de dessus.

On taille à cet effet un jupon à pointes ou un jupon droit, en un tissu de crin. A défaut de ce tissu, on emploiera une étoffe quelconque, laquelle, n'ayant pas la fermeté de la précédente, nécessitera, à l'envers de ce jupon, deux ou plusieurs rangées de rubans de fil, cousus tout autour et pouvant monter jusqu'au haut, à la distance de quinze à vingt centimètres l'un de l'autre, pour y passer des ressorts ou rubans d'acier, qui ne feront le tour de la crinoline qu'en bas ; ils s'arrêteront plus haut, formant demi-cercles, aux côtés du lé de devant, le long duquel on mettra aussi deux rubans de fil, pour y passer des ressorts destinés à retenir ceux qui viennent y aboutir, et qu'on fixe par quelques points solides : cela empêchera la crinoline de porter en avant. Pour obtenir ce résultat plus sûrement encore, on peut coudre à l'envers deux rubans de fil, de chaque côté du devant, et les nouer en arrière.

L'envergure du bas de la crinoïine varie selon la mode, et sa longueur dépend de la longueur de la

Fig. 88.
vue à l'envers



robe de dessus, qui peut la dépasser de trente centimètres environ.

TOURNURE. — PANIERS. — A l'aide des ressorts, on disposera une *tournure a*, plus ou moins prononcée, ainsi que des *paniers b*, qui font saillie sur les hanches; mais dans ces cas on fera bien de ne point tailler de jupon plat, mais au contraire un jupon monté avec un francis, ce qui facilite la disposition

des cercles, selon la mode, ou selon le relief qu'ils doivent donner au costume.

En maintenant l'envergure de la crinoline à un juste milieu, soit 2^m.25 par exemple, on sera toujours convenablement habillée, quelles que soient les variations de la mode sur cet objet; à moins que cet accessoire de la toilette, devenu presque obligatoire, ne disparaisse tout à fait, pour reparaître plus tard, peut-être, sous un autre nom, avec quelque modification.

PROCÉDÉ POUR OUATER OU GARNIR

LES VÊTEMENTS.

Pour confectionner un vêtement destiné à garantir du froid, tel qu'un manteau, une sous-jupe, une robe de chambre, etc., on le garnit d'ouate, c'est-à-dire de coton ou de laine cardée, qu'en vend en feuilles ou lés plus ou moins grands.

On a de la ouate blanche et violette, et voici comment on l'emploie.

On tiendra compte d'abord, en taillant l'étoffe et la doublure, de l'espace que remplira l'ouate; à cet effet, le tracé du contour du patron ne s'établira, sur la doublure et l'étoffe, qu'élargi de deux centimètres environ, au delà desquels on laissera encore l'espace pour les coutures.

Puis, on étale la doublure sur une table, on y

pose l'ouate, qu'on attache par un faufilage disposé en rangées plus ou moins serrées, selon la destination de l'objet; ainsi les rangées de ce faufilage seront plus rapprochées pour un corsage¹ que pour une rotonde, par exemple, et dans tous les cas les points seront très-petits, presque imperceptibles à l'*endroit* de la doublure, tandis qu'ils peuvent être très-longes sur l'ouate; mais on fera bien de coudre ce faufil en allant de gauche à droite, le point, en croisant, en sera plus solide.

On tend ensuite l'étoffe par-dessus la ouate, mais pas d'un seul coup; c'est-à-dire qu'on pose l'étoffe au bord de la doublure ouatée, sur laquelle on l'abaisse au fur et à mesure qu'on l'y attache par un faufilage pareil au précédent.

Quand l'ouate sera renfermée entre la doublure et l'étoffe, on en arrachera un peu près des bords, sur tous les contours, afin de les amincir.

En assemblant les différents morceaux du vêtement, on laissera libre une partie de la doublure, qui sera rabattue plus tard sur les coutures, afin d'en cacher les bords.

Lorsqu'il s'agit d'un vêtement de luxe, tel qu'une sortie de bal, par exemple, la doublure ouatée est *piquée*: cela ne veut point dire qu'on se sert du *point piqué*; on ne fait usage, au contraire, que de

1. Souvent on emploie ce moyen pour dissimuler une défectuosité de la taille.

points devant fort petits, qui suivent les lignes d'un dessin quelconque, tracé soit avec de la craie ou avec un faufil ; ces dessins sont ordinairement des carreaux, losanges, zigzags, etc.

FIN DE LA MÉTHODE DE COUPE.

DU
TRICOT DES BAS

AUX INSTITUTRICES

C'est encore une routine que nous tentons de remplacer par une méthode, pour faciliter la tâche et économiser le temps des institutrices, comme aussi pour rendre ce travail plus attrayant aux personnes qui savent apprécier l'utilité du tricot.

On a déjà vu, dans la préface de cet ouvrage, que c'est à Mlle Verenet que nous devons la connaissance de ces méthodes de tricot, du moins de la première, qui est aussi la principale, et par laquelle, notre attention ayant été éveillée, nous avons été mise sur la voie d'en trouver plusieurs autres. C'est après la démonstration de la méthode de coupe, que nous avons eu l'honneur de faire au Petit-Château, que, enchantée du succès qu'elle avait eu près de ses nombreuses élèves, Mlle Verenet a bien voulu nous expliquer sa méthode de tricot, en échange, en quelque sorte, de notre méthode de coupe. Nous avons

été frappée de sa simplicité et de la rapidité de son enseignement, ainsi que de l'analogie qu'il y avait, sous ce rapport, entre les deux méthodes, et c'est là ce qui nous a donné l'idée d'ajouter cette méthode de tricot à cet ouvrage. Mlle Verenet nous en a donné l'autorisation avec l'empressement le plus gracieux, dans la pensée d'être utile à un plus grand nombre de personnes. Nos lectrices s'associeront, sans nul doute, à l'expression de notre vive gratitude, que nous sommes heureuse de lui renouveler ici.

Il ne s'agit pas de décrire le travail du tricot ou de la formation de la maille, il s'enseigne mieux et plus vite *de visu*, que ne saurait le faire l'explication la plus détaillée, à cause de la minutie et des mouvements compliqués de ce travail; cette explication d'ailleurs resterait toujours au-dessus de la portée d'enfants de six à sept ans, âge auquel on leur apprend à tricoter. Les mères et les institutrices continueront donc, avec la patience qui les caractérise, à enseigner aux petites filles à tricoter, soit à la mode française ou lorraine, en se servant de longues aiguilles, auxquelles on donne un point d'appui dans des sortes d'affiquets au côté de la taille, et en tenant l'ouvrage au niveau de celle-ci; soit à la manière allemande ou russe, en tenant le brin sur le doigt de la main gauche; soit enfin à la mode parisienne, en tenant l'ouvrage à la hauteur de la poitrine, ce qui permet de conserver un maintien aisé et gracieux.

Mais, quelle que soit la manière qu'on adopte, ce n'est pas là l'important. Le but de cette méthode est d'indiquer des proportions établies sur des données certaines, destinées à guider sûrement le tricot d'un bas. A l'aide de ces proportions, on limitera exactement, sans tâtonnements, les différentes parties du bas, et ces mêmes proportions pourront servir également à tracer le patron, pour confectionner, en étoffe, des guêtres ou des chaussons à l'usage des enfants et des gens de la campagne, de même, en sens inverse, que quelques patrons de la première et de la seconde partie de la méthode de coupe pourront servir à diriger la confection de ces vêtements au tricot, en indiquant les augmentations et les diminutions par leurs contours, selon qu'ils s'élargissent ou se rétrécissent.

C'est l'ignorance où l'on est généralement de ces proportions qui oblige de se munir constamment d'un bas modèle, sur lequel il est si ennuyeux de vérifier à chaque instant les dimensions du bas en confection. Donc, quand l'enfant saura former la maille, c'est-à-dire tricoter convenablement, on lui enseignera les proportions d'un bas, en procédant comme pour la démonstration des patrons, c'est-à-dire en traçant au tableau noir le modèle d'un bas d'après la fig. 1, qui est établie suivant les proportions générales indiquées par Mlle Verenet, et qui feront l'objet du chapitre suivant.

Les petites filles ne tricoteront-elles pas leur bas,

un bas mignon pour commencer — 60 mailles de tour environ, pour qu'elles voient la certitude de le terminer, — avec moins de tâtonnements, si on les exerce d'abord à en tracer la figure au tableau, pour s'assurer qu'elles se sont bien rendu compte des proportions? Elles ne seraient plus obligées alors, les pauvres petites, de déranger si souvent l'institutrice pour se renseigner, l'une sur la hauteur du bord, l'autre sur le commencement ou la fin des diminutions du mollet, une troisième s'il est temps de commencer le talon, si celui-ci est assez haut, etc., etc.

L'institutrice, il est vrai, répète sans se lasser et exécute elle-même, chaque fois, toutes ces opérations, mais sans profit pour les jeunes tricoteuses, qui atteignent souvent l'âge de treize à quatorze ans sans savoir diriger par elles-mêmes un bas.

Mais avant de faire tricoter aux enfants un bas entier, on leur faciliterait encore cette tâche en les faisant d'abord tricoter un bas par fragments, c'est-à-dire chaque partie du bas séparément¹. Elles se

1. C'est la méthode suivie dans les écoles communales de Mulhouse, mais ces fragments sont tricotés là d'après une méthode à mailles comptées, que nous donnons plus loin; elle nous a été complaisamment indiquée par M. le Directeur de l'école et par Mme J. Kœcklin-Schlumberger, dame patronnesse connue par son zèle et son dévouement, et à qui cette école est redevable surtout de ses succès dans les travaux d'aiguille; nous avons pu constater nous-même les bons résultats obtenus par un enseignement méthodique, en admirant un carton qui avait figuré à l'Exposition universelle, lequel contenait des spécimens, numérotés, d'ouvra-

conformeront pour le tricot de ces parties : *bord, genou, mollet, talon, pointe de bas*, aux proportions indiquées ci-après et qu'elles pourront apprendre par cœur.

On comprend aisément que l'élève, s'étant rendu maîtresse des difficultés de détail, entreprendra enfin un bas entier avec certitude de le mener à bonne fin, et en évitant cette vue si décourageante de voir défaire son bas mainte et mainte fois, sans espoir de le terminer jamais.

ges de couture et de tricot, dont le numéro de chaque pièce, suivant sa difficulté d'exécution, correspondait à une division d'élèves; car celles-ci ne passent à un ouvrage, à un autre point de couture, qu'autant qu'elles exécutent bien un précédent. Et à ce sujet nous dirons que, pour la perfection de l'apprentissage de la couture, on fournit l'étoffe aux élèves dont on emploie l'ouvrage pour des œuvres de bienfaisance; cet usage est bien plus préférable que de leur permettre de travailler pour elles-mêmes. Pour l'apprentissage du tricot, on fait faire aux élèves une sorte de jarretière, ou bande, avec laquelle elles apprennent à tricoter à l'*endroit* et à l'*envers*, à faire les *augmentations* et les *diminutions*; les *bords*, différents dessins de tricot, etc.; et ce n'est que lorsque cette jarretière est bien exécutée qu'on leur fait faire les différents fragments d'un bas, par ordre de difficultés.

SOMMAIRE :

Proportions générales d'un bas. — Manière de le mesurer. — Proportions particulières. — Tableau comparatif de plusieurs modes de mesurage. — Quelques méthodes à mailles comptées. — Procédés d'exécution pour le tricot d'un bas. — Bas d'enfants. — Chaussettes. — Genouillères.

PROPORTIONS GÉNÉRALES

COMMUNES AUX BAS DE TOUTES DIMENSIONS.

(Fig. 1) **Bord. A.** Hauteur égale à la moitié de la largeur du bas. (Cette hauteur s'obtient en tricotant le quart des mailles.)

Nota. — Cette mesure est généralement convenable, mais on pourrait l'augmenter ou la diminuer à volonté, parce que le *bord* reste en dehors des proportions du bas.

Longueur du bas depuis au-dessus du *bord* jusqu'au talon :
trois fois la largeur du genou.

Genou. B. Cet espace qui est compris entre le *bord* et la naissance du mollet doit avoir une longueur égale à sa largeur, c'est-à-dire former un carré.

Mollet. C. Il a une fois et demie la longueur du genou, ou autrement dit un carré et demi. Formé à l'aide de diminutions à intervalles égaux, le mollet diminue progressivement de largeur jusqu'à la réduction aux trois quarts de celle du genou¹.

1. *Voy.* Procédés d'exécution.

Chevilles. D. Prolongement du mollet en droite ligne, c'est-à-dire sans diminution, jusqu'à une hauteur égale à la moitié du carré du genou.

Longueur du pied depuis le coin du talon :
deux fois la largeur de la cheville.

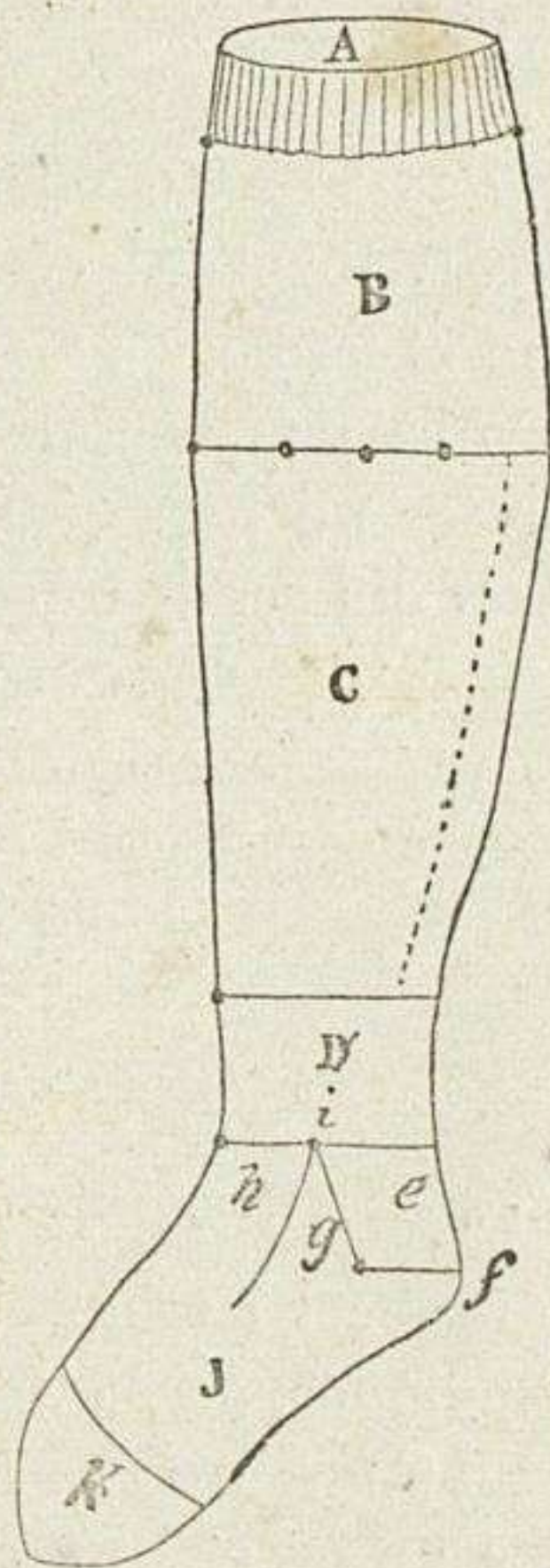
Talon. E. Sa largeur comprend cette moitié de la totalité des mailles dont le point de couture indique le milieu. Sa hauteur est égale à la moitié de sa largeur, de sorte que chaque moitié du talon formera un carré.

Petit talon. F. Prolongement du talon formant un creux dont le point de couture indique le milieu, en formant le fond, avec plus ou moins de mailles de chaque côté, selon la façon choisie pour l'exécution du petit talon.

Fermeture du talon. G. Le talon se ferme et s'achève en relevant et tricotant en même temps les mailles des bords du talon.

Fourchure. H. Elle est formée par des diminutions qu'on fait aux coins *i* du talon, et qui ont pour but

Fig. 1.



de ramener la largeur du pied — cou-de-pied en travers du talon — à celle de la cheville.

Cou-de-pied en travers de la plante. J. Espace droit, de la largeur de la cheville conduit jusqu'aux trois quarts de la longueur du pied, où commencent les diminutions pour la pointe.

Pointe de bas. K. Extrémité du pied qui comprend un quart de sa longueur. Cette pointe diminue progressivement de largeur à l'aide de diminutions, pour finir et fermer en arrondissant.

Voilà les proportions à l'aide desquelles on peut diriger un bas, quels que soient d'ailleurs les procédés qui servent à l'exécuter.

MANIÈRE DE MESURER LE BAS

EN VOIE D'EXÉCUTION

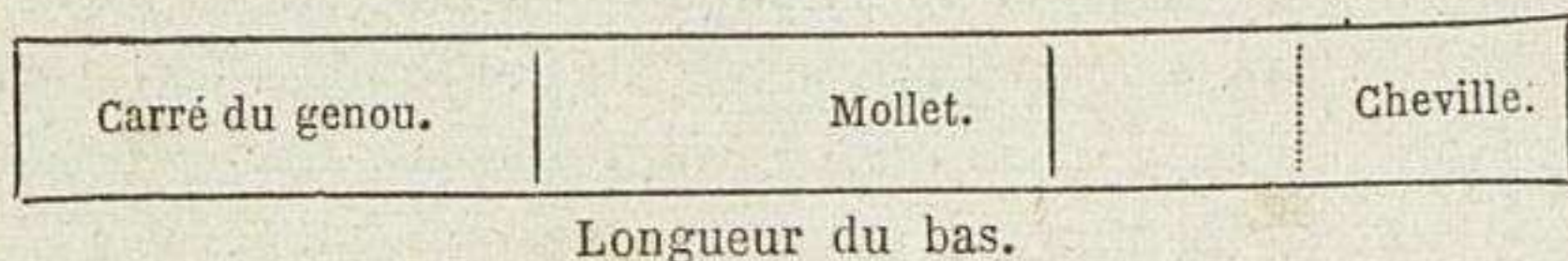
D'APRÈS LA MÉTHODE PRÉCÉDENTE.

La longueur d'un bas étant, comme on l'a vu, déduite de sa largeur, les proportions, que nous venons d'indiquer, permettent de tricoter un bas en se bornant à mesurer les dimensions de ses diverses parties, au fur et à mesure que l'on avance, en comparant la longueur à la largeur par le pliage du bas sur lui-même.

Aux enfants par trop jeunes pour se rappeler exactement les proportions et pour se tirer conve-

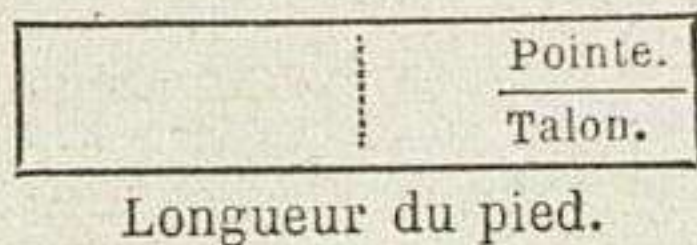
nablement du mesurage par le pliage du bas Mlle Verenet donne une mesure en papier¹.

Fig. 2.



« Quand les enfants ont tricoté près de trois doigts de hauteur au-dessus du bord, m'écrit Mlle Verenet, je leur donne une étroite bande de papier, trois fois longue comme la largeur du genou; elles savent alors conduire leur bas jusqu'au talon. Puis une deuxième bande de papier, deux fois longue comme

Fig. 3.



la largeur de la cheville, leur donne la mesure du pied². »

« C'est simple comme bonjour », ajoute Mlle Ve-

1. Depuis que l'ouvrage est sous presse, cette mesure en papier a été remplacée par le centimètre en ruban, ce qui permet d'évaluer les carrés en centimètres.

2. Les grandes personnes feront bien aussi de se servir d'une mesure en papier ou d'un ruban, pour le premier bas; le mesurage sera plus exact, parce que, le bas étant double et surtout si le tricot est un peu gros, le pli prend toujours plus ou moins.

renet, et c'est bien vrai, car cette méthode est aussi sûre que commode; avec elle, plus de cette ennuyeuse besogne de compter si souvent les mailles¹, et de ces calculs de répartition au-dessus de la portée des enfants. Elle est rationnelle surtout, car avec les méthodes à mailles comptées, le calcul peut être déjoué par le plus ou moins de finesse du brin, des aiguilles, par votre genre de tricot, etc.

Des personnes pourraient croire qu'en s'abstenant de compter les mailles, on n'obtient pas l'exactitude voulue; c'est le contraire qui a lieu. Pour s'assurer, par exemple, qu'on a le carré du genou, on le plie en biais pour comparer la largeur avec la hauteur, et pour vérifier si l'on a réduit la largeur du mollet aux trois quarts de celle du genou, on n'a qu'à tenir ces deux parties l'une sur l'autre. Il ne s'agit donc que de plier le bas dans un sens ou dans un autre, selon que l'on veut mesurer une largeur ou une hauteur. Du reste, on pourra juger par soi-même de la supériorité de la méthode de Mlle Verenet, qu'on peut désigner : *Méthode par simple mesurage*, en la comparant avec quelques-unes aux mailles comptées, que nous donnons plus loin.

Proportions particulières. — Il y a bien encore quelques procédés de mesurage qu'il ne faut pas confondre avec le précédent; celui-ci se rapporte à des

1. On n'a besoin de les compter que dans trois cas. Voy. Procédés d'exécution.

proportions générales, communes et applicables aux bas de toutes dimensions; tandis que les autres procédés, que nous donnons également ci-après, ne peuvent s'appliquer qu'à des bas destinés à la tricoteuse elle-même, ou tout au plus pour des bas d'égale dimension. Ces derniers procédés consistent à se servir de mesures données par la nature, telles que le poing¹, l'empan², la phalange³ du doigt du milieu, différentes parties de la main dont les proportions correspondent aux dimensions de la jambe et du pied, par conséquent à celles d'un bas, de la manière indiquée sur le tableau suivant

Pour se rendre compte de l'imperfection des méthodes de mesurage par les proportions particulières, ou au moins de leur usage restreint, il suffit de se rappeler qu'une petite fille de douze ans, par exemple ne pourrait tricoter une paire de bas à son père, sans lui demander très-fréquemment le service de lui prêter son poing ou son doigt, etc., selon la mesure d'après laquelle elle dirige le bas; car ce n'est évidemment pas la main de la petite tricoteuse qui correspond avec les mesures d'un bas pour son père.

1. C'est la main fermée sur le pouce repliée.
2. Espace entre le pouce et l'index étendus.
3. Articulation d'un doigt : chaque doigt en a trois, sauf le pouce qui n'en a que deux.

TABLEAU COMPARATIF

DE PLUSIEURS MODES DE MESURAGE

PROPORTIONS GÉNÉRALES		PROPORTIONS PARTICULIÈRES		
PARTIES DU BAS	CARRÉS	PHALANGE	EMPAN	POING
Bord.....	$\frac{1}{2}$ carré...	Deux.....	1 empan..	Les $\frac{3}{4}$ du poing.
Genou.....	1 carré....	Trois.....		
Mollet.....	1 carré $\frac{1}{2}$.	Six.....	1 $\frac{1}{2}$ empan	Le poing, plus $\frac{1}{4}$.
Cheville.....	$\frac{1}{2}$ carré...	Deux.....	$\frac{1}{2}$ empan..	
Talon.....	$\frac{1}{2}$ carré de cheville..	Deux.....	Pouce.....	Le poing.
Pied.....	2 fois la largeur du $\frac{1}{2}$ carré de la cheville.....	Six.....	1 empan et 1 pouce..	

MÉTHODES A MAILLES COMPTÉES.

1^{re} Méthode, établie sur la théorie de la maille carrée.

Les mailles, prises isolément, sont presque aussi longues que larges, partant carrées; mais lorsqu'elles se trouvent réunies dans le tissu tricoté, elles perdent cette forme. Ainsi un espace de dix mailles en hauteur et autant en largeur sera plus large que haut, parce que les mailles en *largeur* se trouvent

côte à côte et ont même un petit intervalle entre elles; tandis que les mailles en *hauteur*, se trouvant enlacées, sont raccourcies. De là il résulte que cette méthode, combinée des mailles en largeur avec celles en hauteur ou *tours*, quoique fondée d'après les principes de la méthode générale de Mlle Verenet, n'obtient pourtant pas des proportions identiques; elles diffèrent par la longueur qui est moindre. Cependant cette différence, grâce à certaines combinaisons, n'est guère sensible que pour le *carré du genou*, qu'on n'obtient pas; mais c'est précisément cette différence dans la longueur du genou qui fera peut-être l'avantage de cette méthode-ci, pour un certain nombre de personnes; des unes parce qu'elles apprécient cette petite économie de fil qui en résulte; des autres parce que, mettant leurs jarretières au-dessous du genou, elles sont gênées par un bas devenu trop long pour elles, et qui se replie alors en bourrelet. Ce sera la méthode économique, ou à proportions raccourcies, si l'on veut, mais ne donnant pas une forme aussi élégante que la première.

Bord. (Voy. fig. 4). Les mailles étant montées, on en compte le nombre et on les égalise sur 4 aiguilles. Supposons, pour la clarté des explications, 125 mailles de circonférence, et la 125^{me} pour le point de couture, restant en dehors du calcul suivant. On tricote le *bord* sur une hauteur de 31 tours, nombre égal aux mailles de la moitié de la largeur du bas.

Genou. Espace uni et droit, se composant d'autant de tours qu'il y a de mailles dans la largeur du bas, soit 62 tours.

Mollet. Il aura une hauteur double de celle du genou ; celui-ci ayant 62 tours, le mollet en comptera 124, et sera réduit aux trois quarts de la largeur du bas¹.

Cheville. Après la cessation des diminutions, la largeur du bas étant réduite d'un quart, on égalise les mailles sur les aiguilles, et on tricote autant de tours qu'il y a de mailles dans cette nouvelle largeur, soit 47 tours pour le nombre donné.

Talon. Il comprend la moitié de la totalité des mailles dont le point de couture indique le milieu. On tricotera autant de tours, ou autant d'allées et de venues avec ces mailles réunies sur une seule aiguille, qu'il y a de mailles dans la moitié de sa largeur. Notre nombre supposé indiquant 47 mailles pour le talon, celui-ci aura 23 tours de hauteur.

Petit talon. On peut choisir n'importe quelle façon pour le petit talon¹.

Relèvement des mailles et fourchure. Se pratiquent comme d'habitude¹.

Cou-de-pied. Se tricote sur un espace droit plus ou moins long, selon la longueur totale du pied ; cette longueur étant égale à deux fois la largeur de

1. Voy. Procédés d'exécution.

la cheville¹, si celle-ci est de 47 mailles, on tricoterà 94 tours depuis le coin du talon; mais on n'aura mené le pied qu'aux $\frac{3}{4}$ environ de sa longueur², où l'on commence les diminutions pour la pointe du bas.

Pointe de bas. Celle-ci comprendra une longueur de 31 tours, formant le dernier quart du pied, puisque $94^t : \frac{3}{4} :: x : \frac{1}{4} = \frac{94 \times 4}{3} = 124$ tours. On choisira une façon quelconque, selon les procédés d'exécution donnés plus loin.

2^e Méthode, suivie à l'école communale de Mulhouse.

Tricoter au bord autant de tours que le quart des mailles.

A partir du commencement du bas, on tricote jusqu'à la première diminution autant de tours qu'il y a de mailles dans tout le tour du bas. Diminuer le quart des mailles et, pour une jambe moyenne, tricoter 5 tours entre chaque diminution. Si la jambe est un peu longue, on tricote 6 tours. Après les diminutions, on tricote jusqu'au talon autant de tours que la moitié des mailles qui restent. Pour le talon 8 ou 10 mailles de plus pour le cou-de-pied, le reste pour le talon. Tricoter 2 longues mailles de moins que la moitié des mailles qu'il y a au talon.

1. Voy. Proportions générales, méthode précédente.

2. A cause de l'écart entre les mailles en hauteur et celles en largeur. Ici se montre surtout la supériorité de la méthode précédente, par mesurage, d'après les proportions générales.

Petit talon à volonté.

Diminuer tous les deux tours jusqu'à ce qu'il reste autant de mailles qu'il y en avait avant le talon. Tricoter, à partir du talon jusqu'à la diminution, autant de tours qu'il y a de mailles dans le tour du bas à partir des diminutions. Commencer par 9 diminutions et tricoter, si le pied est moyen, chaque fois autant de tours entre les diminutions; si le pied est long on tricote un tour de plus.

3^e Méthode, extraite du *Recueil encyclopédique des travaux des dames*, par les auteurs du journal *Cendrillon*.

Pour des bas, ainsi que pour tout objet rond, il faut quatre aiguilles, c'est-à-dire trois pour tenir les mailles, et la quatrième pour les tricoter. On met toujours un nombre pair, et une maille en sus pour la fausse couture.

On tricote toujours le premier tour à l'endroit, et puis, pendant quelques tours, 2 à l'endroit et 2 à l'envers, jusqu'à ce qu'on ait la longueur désirée. Nous ne pouvons pas dire au juste le nombre des tours, parce que cela dépend de la grosseur du fil et de la grandeur du bas¹.

Bordure. Pour les bas d'enfant, on fait des bordures jusqu'à un décimètre de longueur, c'est ce qui

1. On voit que cette lacune est comblée par les proportions générales données par Mlle Verenet, ainsi que d'autres lacunes qu'on trouvera encore dans le cours de cette Méthode.

leur donne de l'élasticité et empêche qu'ils ne tombent. On fait quelquefois des bas tricotés alternativement à l'endroit et à l'envers.

C'est une règle générale de ne commencer à rétrécir que lorsqu'on a fait une longueur égale deux fois à celle du bout où on a commencé. Pour le mollet on diminue une maille de chaque côté de la couture, comme suit :

On tricote jusqu'à trois mailles avant la couture — rétrécir — 1 à l'endroit — 1 à l'envers — 1 à l'endroit — 1 surjet. On fait 5 tours au-dessus de chaque rétréci. Pour donner une bonne façon au bas, on fait aussi quelques rétrécis avec 3 tours au-dessus.

Arrivé au talon, on compte les mailles et on les partage en quatre parties égales dont deux parts sur la même aiguille, avec la couture au milieu.

Il y a plusieurs manières de tricoter le talon ; la manière la plus généralement adoptée est celle-ci : on tricote alternativement une aiguille à l'endroit et une à l'envers. Il va sans dire que l'ouvrage est retourné après chaque tour, et que les deux autres aiguilles ne sont pas tricotées.

Nous allons indiquer un autre talon, pour lequel il faut toujours un nombre pair de chaque côté de la couture, dût-on augmenter ou diminuer une maille. Les tours à l'endroit sont tricotés de la même manière que pour le talon précédent ; les tours à l'envers, au contraire, sont tricotés ainsi : 1 maille sans

la tricoter, — 1 à l'envers, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'aiguille soit finie. Le tour suivant est tricoté à l'endroit, et dans le tour à l'envers qui suit on prend la maille tricotée sans la tricoter, et on tricote la maille prise sans la tricoter. Dans les talons, ainsi que dans tout ouvrage qui est retourné après chaque tour, on ne tricote pas la première maille, mais on la prend sans la tricoter, car il faut que la lisière soit ferme et égale.

Pour former le talon, après avoir diminué quelques fois de chaque côté de la couture, on le partage sur deux aiguilles. On tricote ensuite les deux parties ensemble; la couture du milieu est tricotée séparément; puis on rabat les mailles. Il y a aussi une autre manière de former un talon, et, à notre avis, c'est la meilleure. C'est de tricoter le dernier tour à l'envers du talon, jusqu'à trois mailles après la couture de milieu, rétrécir à l'envers — 1 à l'envers; on retourne l'ouvrage et on tricote de l'autre côté aussi jusqu'à trois mailles après la couture. On répète ceci jusqu'à la fin de chaque côté de l'aiguille, en prenant toujours une maille de plus. Pour le pied, que l'on commence ensuite, on reprend sur une aiguille les mailles de la lisière du talon, et on met les deux aiguilles au talon que l'on a laissées sans les tricoter sur une aiguille. On partage les mailles restantes sur deux aiguilles, on aura alors une grande et deux petites aiguilles. On commence à la grande aiguille ainsi : 1 à l'endroit — 1 à l'en-

vers — tricotez à l'endroit jusqu'à ce que vous ayez deux mailles sur l'aiguille gauche, — 1 à l'envers — 1 à l'endroit. La deuxième aiguille, on la commence ainsi : — 1 maille à l'endroit — 1 surjet, et on finit l'aiguille à l'endroit. On tricote la troisième aiguille à l'endroit jusqu'à ce qu'il y reste trois mailles sur l'aiguille gauche — rétrécir — 1 à l'endroit. Ceci forme un tour et chaque tour commence à la grande aiguille. Le tour suivant est entièrement à l'endroit. On répète ces deux tours jusqu'à ce que le pied ait la même largeur que la jambe, à la hauteur de la cheville. Ceci fait, on ne diminue plus, mais on ne néglige pas les deux coutures qui doivent être tricotees alternativement à l'envers et à l'endroit. Ordinairement on donne au pied une longueur égale à la largeur du commencement du bas, et puis on fait ce qui suit :

1^{er} *Tour*. Rétrécir. — 5 à l'endroit tout autour.

2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e *Tours*. A l'endroit.

On répète cela en tricotant toujours une maille de moins entre chaque rétrécissement, par exemple :

7^e *Tour*. Rétrécir — 4 à l'endroit tout autour et là-dessus 4 tours à l'endroit.

Quand on a tricoté : rétrécir — 1 à l'endroit; — on diminue à toutes les mailles, et on les tricote sur deux aiguilles qu'on met l'une sur l'autre. Ensuite on prend, avec une troisième aiguille, une maille de chaque aiguille et on les tricote comme une seule (il va sans dire que le nombre des mailles doit être

pair). On rabat les mailles et le bas est fini. Quelquefois on finit les bas à l'envers, ce qui se fait de la manière suivante :

Lorsque les mailles sont tricotées sur deux aiguilles, on fait entrer le bout des deux aiguilles dans l'ouverture du bout, on retourne le bas, et on tire l'autre bout des aiguilles, ce qui doit être fait avec soin, afin que les mailles ne s'en échappent pas. Quant aux mailles, elles sont tricotées ensemble et rabattues comme ci-dessus.

Ceci forme une pointe ronde. On fait aussi quelquefois des pointes longues de la manière suivante : On diminue à chaque coin de la grande aiguille, et une fois à chaque petite aiguille, et puis 1 tour à l'endroit. On répète ces deux tours jusqu'à ce qu'il y ait sur la grande aiguille 6 mailles, et sur chacune des deux autres 3 mailles. On rabat cette pointe comme une pointe ronde.

PROCÉDÉS D'EXECUTION POUR LE TRICOT D'UN BAS

RÈGLES GÉNÉRALES.

Nous avons pensé qu'en groupant les diverses opérations indispensables et communes à l'exécution d'un bas, de quelque façon qu'on le tricote, nous simplifierions d'autant l'explication des détails d'exécution donnés plus loin, en même temps que l'élève

saisira plus facilement cet apprentissage, si on le lui expose méthodiquement.

1^{re} règle. En commençant à tricoter le bas, on réserve une maille pour le *point de couture*, qu'on désigne encore par la *fausse couture*. Cette maille, tricotée alternativement à l'endroit et à l'envers à un ou deux tours d'intervalle, est destinée à guider la direction du bas, en servant de point de repère.

2^e règle. *Le bord* doit se distinguer du reste du bas par un tricot façonné, mais dont le dessin ne le fasse point *bâiller*.

3^e règle. Les diminutions s'opèrent, soit par mailles *levées* ou *surjetées*, en prenant une maille non tricotée, qu'on surjette sur une maille suivante tricotée, soit en tricotant deux mailles ensemble. Les diminutions du mollet se pratiquent des deux côtés du point de couture, en tricotant deux mailles ensemble pour la diminution qui le précède, et en surjetant pour celle qui le suit. Le point de couture fera meilleur effet si la maille qui le précède et celle qui le suit ne sont pas employées pour les diminutions.

Les diminutions de la fourchure s'opèrent de la même manière, en se pratiquant aux coins du talon. Les diminutions pour la pointe du bas s'opèrent généralement par mailles surjetées.

4^e règle. Pour le tricot du talon, la première maille de l'aiguille se prend sans être tricotée, pour mieux soutenir les lisières du talon.

5^e règle. On commence toujours les nouvelles opérations du talon à l'envers.

6^e règle. L'extrémité de la pointe du bas doit se terminer en arrondissant.

EXÉCUTION DES DIFFÉRENTES PARTIES DU BAS.

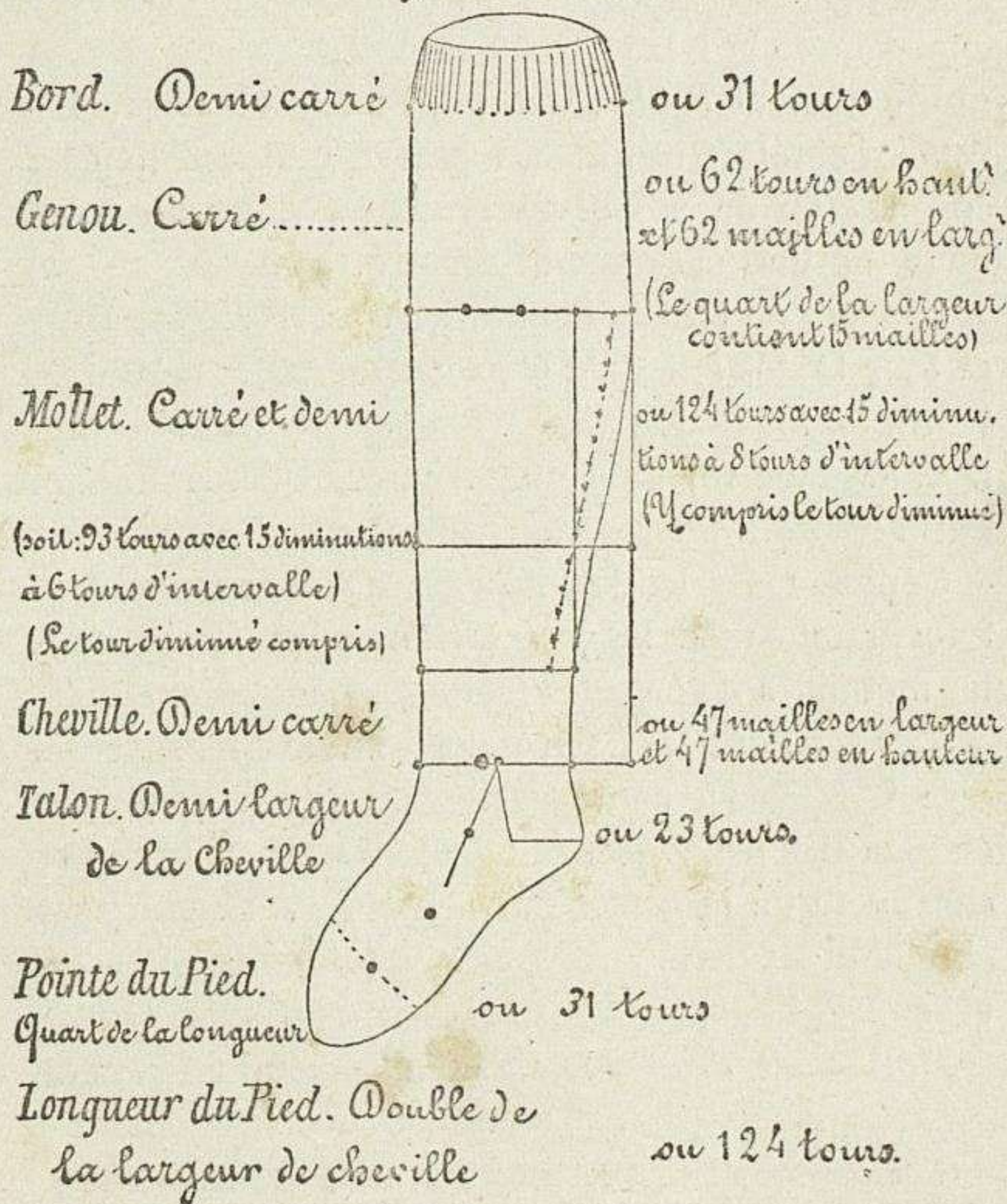
(Fig. 4) **Montage du bas.** — Nous n'avons pas l'intention de décrire un procédé mécanique pour monter les mailles sur les aiguilles; chaque personne peut employer indifféremment celui qu'elle sait ou qui lui semble le plus commode; là n'est pas la difficulté. Mais il n'en est pas de même pour la théorie du montage du bas. En effet, lorsqu'il s'agit de commencer un bas, le plus ou moins de finesse du brin servant à le tricoter semble embarrasser souvent les personnes ayant le plus de pratique dans ces ouvrages, pour savoir à quel nombre de mailles il faut le monter. Le simple procédé que nous allons indiquer lèvera cette difficulté. Il suffit de mesurer la jambe près du genou, ou de prendre la largeur d'un bas modèle au-dessus du bord, avec un centimètre en ruban ou un cordon quelconque, ou même avec une bande de papier; puis de monter les mailles sur quatre aiguilles, en les rapprochant et les partageant également, jusqu'à égale largeur de la mesure. L'élasticité du tricot remédierait facilement à une légère erreur, en supportant, sans inconvénient,

Fig 4.

EXÉCUTION D'UN BAS

par le mesurage et par les mailles comptées

Circonférence 125 mailles.



quelques mailles en plus ou en moins que la mesure rigoureuse. Du reste, par cette méthode, qui évite de se préoccuper de la grosseur du brin, on trouve plus aisément une mesure exacte que par celle qui oblige de savoir *d'avance* le nombre de mailles qu'il faut monter; on les compte après.

Bord. Toute espèce de dessin de tricot peut être choisi pour le bord; cependant il faut éviter ceux qui le feraient *bâiller*. Celui qui est le plus ordinairement employé et qui en même temps *côte* le mieux, consiste en deux mailles unies ou à l'endroit, et deux mailles à l'envers alternativement.

Souvent on tricote le premier tour uni; mais alors ce tour tantôt fait *brider* le bord quand il est trop serré, tantôt le fait *bâiller* quand il est trop lâche; il vaut donc mieux commencer immédiatement le tricot côtelé.

Genou. On tricoterait un espace uni sur une hauteur indiquée par les proportions générales, ou par les méthodes d'après lesquelles on se guide.

Nota. — Pour les bas côtelés entièrement, c'est-à-dire tricotés en continuation du bord, rien n'est changé aux proportions, le côtelé s'arrête au talon; cependant on le continue quelquefois jusque sur le cou-de-pied, mais jamais sur la plante. Cette façon est souvent adoptée pour les enfants.

Mollet. 1^{er} *Procédé*¹. Au delà du genou on com-

1. Ce procédé est celui qui appartient à la méthode de Mlle Ve-

mence les diminutions pour le mollet. Comme on sait qu'on doit les continuer jusqu'à la réduction aux $\frac{3}{4}$ de la largeur du genou, on peut en connaître d'avance le nombre. Ainsi, on diminue de chaque côté du point de couture autant de mailles qu'on en comptera dans le quart de la largeur du genou. On saura également d'avance le nombre de tours à tricoter par-dessus chaque diminution, en divisant le nombre des mailles en hauteur, ou tours du mollet, par le nombre des diminutions, ou autrement dit par le nombre des mailles contenues dans le quart de la largeur. Le résultat indiquera la quantité de tours à laisser entre les diminutions, mais il comprendra aussi le tour diminué, qu'il faudra par conséquent déduire.

2^e *Procédé*. Quelques personnes forment le mollet à l'aide de diminutions à intervalles inégaux. Ainsi, pour un bas de grandeur moyenne, elles commencent par mettre 8 ou 9 tours d'intervalle entre les premières diminutions; puis ces intervalles diminuent graduellement à 7, 6 et 5 tours. On conserve alors ce dernier intervalle de 5 tours jusqu'à la fin des diminutions².

renet, et qui peut être utilisé aussi pour la méthode de la *maille carrée*. C'est un des cas où l'on compte les mailles pour savoir combien il y a de tours dans le *carré* du genou, dont le nombre sert à évaluer le nombre de tours que devra contenir le mollet.

2. Ce procédé, n'offrant rien de précis et se pratiquant au juger, est moins avantageux pour être enseigné aux enfants.

Cheville. Quand le mollet est achevé, c'est-à-dire après la cessation des diminutions, on égalise les mailles sur les aiguilles, puis on prolonge le bas en tricotant jusqu'au talon, sur une longueur donnée par la méthode qu'on suit.

Talon. On réunit sur une seule aiguille cette moitié de la totalité des mailles dont le point de couture indique le milieu¹, et **on tricote le talon** sur cette aiguille, en allant et revenant, c'est-à-dire un tour à l'endroit, l'autre à l'envers, pour ne pas changer les faces du tricot. La hauteur du talon dépend en partie de la façon qu'on donnera au *petit talon*. Si celui-ci ne l'agrandit pas notablement, en l'arrondissant, la hauteur indiquée dans les proportions générales — égale à la moitié de la largeur de la cheville — ne suffit pas, il faut alors le prolonger d'un cinquième environ. Si, par exemple, la moitié de la largeur de la cheville indique pour le talon 20 tours, il faudrait y ajouter 4 tours, ce qui est le 5^e de 20. (Le *petit talon* n° 1 s'adapte parfaitement aux proportions générales; il est indiqué pour cette méthode et en fait partie.)

Observation. Pour plus de solidité, on se sert souvent d'un brin supplémentaire pour le tricot du talon. Dans le même but on fait quelquefois aussi

1. On compte encore les mailles ici, pour que, en séparant le cou-de-pied du talon, celui-ci ait plutôt moins de mailles, et en nombre impair, à cause du point de couture.

un tricot façonné, qui est très-facile à exécuter et très-joli en même temps. Il consiste à prendre une maille sans la tricoter à une maille tricotée d'intervalle alternativement, chaque fois qu'on tricote le tour à l'endroit. En revenant, c'est-à-dire à l'envers, on tricote toutes les mailles. Avec ce procédé, on peut faire toutes sortes de dessins : des côtelés, droits ou diagonales, des losanges, des carreaux, etc., suivant qu'on alterne ou qu'on dispose cette maille non tricotée, ou qu'on prend toujours la même. C'est le dessin connu vulgairement sous le nom de *tricot piqué*.

N° 1. Petit talon¹. Quand la hauteur du grand talon est atteinte, elle devra être égale à la moitié de la largeur de la cheville. Alors on partage les mailles de chaque côté du point de couture en cinq parties, dont $\frac{1}{5}$, de chaque côté du point de couture, restera au milieu. — Si l'aiguille était chargée de 41 mailles, par exemple, il y en aurait 20 de chaque côté du point de couture, lesquelles, partagées en cinq parties, donneraient 4 mailles pour $\frac{1}{5}$; — on tricote ces mailles du milieu — soit 8 — comme celles du grand talon, en allant et revenant, mais en *ajoutant* chaque fois, en l'*entourant*² d'a-

1. Le creux des *petits talons* se forme soit par la combinaison de mailles *entourées* et de diminutions, soit par des diminutions seules. Dans le premier cas, il prolonge le grand talon, en l'arrondissant; dans le second, il l'arrondit seulement; le grand talon a besoin alors d'être prolongé.

2. La maille *entourée* est une maille prise en posant d'abord le

bord avec le brin, une maille de plus des $\frac{4}{5}$ ou 16 mailles qui sont restées au bout de l'aiguille, jusqu'à ce qu'on en ait réuni la moitié, soit 8, aux mailles du milieu. Alors, continuant toujours d'aller et de venir, on réunit le reste des mailles à celles du *petit talon*, en en tricotant à chaque tour une avec la dernière qui a été tricotée, en allant et en revenant. Ces diminutions achèvent de former le creux du petit talon.

N° 2. Petit talon. La hauteur du grand talon devra avoir un cinquième de plus que la moitié de sa largeur, lorsqu'on veut faire le petit talon suivant, ou un autre analogue. Les mailles seront partagées en quatre parties. — Si l'aiguille est chargée de 41 mailles, par exemple, le quart sera de 10 mailles, on néglige la maille de la fausse couture; — on laissera donc deux parties ou 20 mailles au milieu de l'aiguille, partagées également par le point de couture, et les deux autres parties, de 10 mailles chacune, au bout de l'aiguille. Celles-ci se joignent de nouveau aux mailles du milieu à l'aide de diminu-

brin comme si on voulait la tricoter dans un autre sens : on jette le brin à l'envers, par exemple, quand on tricote à l'endroit, et *vice versa*; mais cette maille ne se tricote point, et le brin se remet à sa place primitive, quand cette maille, ainsi *entourée*, est passée sur l'aiguille opposée. On retourne alors l'ouvrage; le brin, se retrouvant naturellement à sa place, on reprend la maille entourée sans la tricoter, et l'on continue, pour opérer de même, de l'autre côté de l'aiguille, mais en sens inverse. Ces mailles *entourées* servent à marquer, à chaque tour, jusqu'où l'on est allé.

tions, en tricotant à chaque allée et venue, une maille du quart au bout de l'aiguille avec la dernière maille du quart du milieu de l'aiguille. Quand toutes les mailles des bouts de l'aiguille seront réunies au petit talon, celui-ci se trouvera formé.

Relèvement des mailles de lisière du talon. Pour joindre le talon à l'autre moitié du bas, qui couvrira le cou-de-pied, il faut relever les mailles des bords du talon en les tricotant au fur et à mesure; on se sert quelquefois pour cela d'une aiguille supplémentaire. On commence au bout de l'aiguille, après le dernier tour à l'endroit, afin que le brin, se trouvant au bout de l'aiguille, aboutisse aux mailles à relever, qu'il faut tricoter avec ce brin. Quand les mailles sont ramassées d'un côté, on continue de tricoter en rond jusqu'à l'autre côté, où l'on relève de même les mailles, pour les tricoter en redescendant le bord du talon.

Fourchure. Avec la dernière maille relevée on a fermé le talon. On fait immédiatement aux deux coins du talon des diminutions, qui sont destinées à ramener la largeur du pied à celle de la cheville. Comme c'est la longueur du talon qui a élargi le pied, il faudra faire autant de diminutions pour la fourchure, que le talon compte de tours, c'est-à-dire la moitié de chaque côté, moins les diminutions qui ont été faites au *petit talon*. Ces diminutions se font soit à intervalles réguliers de deux tours, soit à un tour d'intervalle pour les deux ou trois premières

diminutions, et en augmentant graduellement les intervalles suivants jusqu'aux dernières diminutions.

Quand la largeur sera assez réduite, la fourchure dépasse ordinairement la longueur du talon.

Cou-de-pied. Après la fourchure on égalise de nouveau les mailles sur les aiguilles, l'on peut cesser aussi le point de couture qui devient inutile pour l'achèvement du bas, et l'on tricote un espace droit jusqu'aux trois quarts de la longueur du pied¹.

N° 1. Pointe de bas arrondie. Aux trois quarts de la longueur du pied on commence les diminutions pour cette pointe de bas. On surjette la première maille sur chacune des quatre aiguilles, et on tricote ensuite deux tours. Puis on surjette la deuxième maille, puis la troisième, puis la quatrième et ainsi de suite, jusqu'au bout de l'aiguille, en faisant chaque fois deux tours sur le tour diminué. Quand on arrive à la fin de l'aiguille, on continue en tournant toujours, mais en diminuant à chaque tour. Lorsqu'il ne reste plus que très-peu de mailles sur les aiguilles, on peut les surjeter de deux en deux mailles, pour que le bas ferme plus vite et ne fasse pas trop la pointe².

1. *Voy.* Proportions générales.

2. Quelle que soit la façon de la pointe du bas, l'extrême bout doit toujours être arrondi, sous peine de gêner le mouvement des orteils, ou même de les déformer à la longue, surtout pour les enfants.

N° 2. **Pointe de bas allongée.** Les diminutions pour cette pointe commencent un peu avant les trois quarts de la longueur du pied; elles se pratiquent aussi sur chaque aiguille, mais se disposent autrement : ainsi les diminutions n'ont lieu ni sur le cou-de-pied, ni sur la plante, mais sur les côtés du pied. On diminue donc de chaque côté l'avant-dernière maille d'une des aiguilles, et la deuxième maille de l'aiguille suivante. On tricote ensuite huit tours environ par-dessus ces premières diminutions, plus ou moins, suivant la dimension du pied et le nombre des mailles qui restent à diminuer; on répète ces diminutions au même endroit, en tricotant chaque fois un tour de moins par-dessus. Si la pointe menaçait de devenir trop longue, on rapprocherait les intervalles, et l'on pourrait aussi faire quelques diminutions perdues au milieu des aiguilles.

Lorsqu'il n'y a plus que peu de mailles, on achève comme la précédente pointe.

Nota. On peut facilement varier la façon de la pointe des bas, selon qu'on dispose les diminutions. Ainsi, on peut les arranger en semé, en losanges, en étoile, etc., en observant ceci, qu'il faut tricoter d'autant plus de tours par-dessus les diminutions qu'on en fait un plus grand nombre à la fois, et d'autant moins, qu'on commence les diminutions plus près de l'extrémité du pied. Quelques personnes achèvent les bas à l'envers; mais ne voyant ni l'utilité ni la commodité de cette méthode, qui ris-

que plutôt d'être gênante, nous ne voyons pas d'avantage à la recommander, car nous nous sommes attachée à choisir les procédés les plus simples et les plus faciles à exécuter; c'est pour cette raison que nous n'avons pas multiplié les explications de différents talons qu'on peut faire encore, car quelle que soit la façon qu'on choisisse, c'est un détail d'exécution qui n'influe en rien sur la direction générale du bas, ou sur les proportions.

BAS D'ENFANTS¹.

Nous donnons la manière de tricoter les bas pour les petits enfants, parce qu'on leur donne une forme toute particulière, selon la jambe de ces petits êtres qui n'ont pas encore de mollets. Le bas doit être assez large et le tricot souple surtout pour laisser passer facilement ces petits pieds si tendres.

Pour les bas des tout petits enfants, on fait le *bord* très-haut, afin que le bas tienne mieux à la jambe, parce qu'on ne leur met pas de jarretière; souvent même on continue le tricot du *bord* jusqu'au talon.

La jambe se tricote droite jusqu'à une petite distance du talon; là on fait de deux à quatre diminutions, à peu de tours d'intervalle. Pour les enfants qui ne sont plus tout petits, on forme un peu plus

1. Nous devons également à M^{lle} Verenet les indications concernant les bas d'enfants.

le mollet; on commence, en général, les diminutions plus tard que pour les grands bas, en donnant plus de hauteur au carré du genou, et on diminue moins de mailles, en faisant plus de tours sur les diminutions, c'est-à-dire, qu'on ne réduit pas tout, à fait la largeur du mollet aux trois quarts de celle du genou.

Pour les enfants, il faut se garder de faire une pointe de bas allongée, ce qui, en gênant les orteils, leur ferait prendre une mauvaise direction. On voit souvent chez les enfants d'un certain âge, des orteils passant les uns sur les autres, et cela provient des bas et des premiers souliers trop étroits du bout.

CHAUSSETTES.

Les chaussettes diffèrent des bas, en ce qu'elles ne couvrent qu'une partie de la jambe, et ordinairement elles ne montent pas au-dessus de la cheville. On monte donc les mailles de la chaussette à une largeur égale à celle de la cheville, puis on tricote un bord à volonté. — On peut, en le faisant d'une certaine hauteur, faire monter la chaussette jusqu'à mi-jambe. — Au delà du bord on tricote un espace droit dont la hauteur égale la largeur, ce qui formera un carré, puis on commence le talon pour tricoter le pied d'après les proportions indiquées ci-devant. Il va sans dire que si la chaussette devait atteindre le haut du mollet, il faudrait pratiquer des

diminutions de la manière indiquée pour les bas, mais en les commençant immédiatement après le bord.

On continue souvent pour les chaussettes, le tricot côtelé du bord jusqu'au talon.

GENOUILLÈRES.

Ce sont des sortes de fourreaux, ouverts aux deux extrémités, qu'on met aux genoux; elles sont souvent portées par les vieillards, et on peut les recommander, en général, aux personnes très-sensibles au froid. Ces genouillères se montent d'après les mesures prises au-dessus du genou. On les commence et on les termine par un bord côtelé assez haut. Entre ces bords on tricote un espace uni aussi haut que large; mais on peut faire quelques diminutions sur la moitié inférieure, le long du point de couture, pour rétrécir la genouillère vers le bas, afin qu'elle soit serrée au-dessous du genou.



TABLE

LETTRE DE M ^{me} PAPE-CARPANTIER.....	1
LETTRE A M ^{me} CLARA P***.....	5
MANIÈRE D'ENSEIGNER LA COUPE ET LA CONFECTION DANS LES ÉCOLES DE FILLES	15

PREMIÈRE PARTIE

I^{re} SECTION. — COUTURE EN BLANC.

CHAP. I. De la tenue. — Des aiguilles. — Du fil.....	21
— II. Des différents points de couture.....	26
— III. Coutures diverses.....	32
— IV. De la couture mécanique.....	39

II^e SECTION. — RACCOMMODAGE.

CHAP. I. Reprises.....	47
— II. Rapiécetage.....	53
— III. Ravaudage des bas.....	59

III^e SECTION. — LINGERIE.

CHAP. I. Linge de chambre.....	63
— II. Linge de table.....	69
— III. Linge de cuisine.....	71

CHAP. IV.	Linge de corps.....	75
— V.	Chemises d'hommes.....	96
— VI.	Chemises de nuit pour femmes.....	117
— VIII.	Caleçons de femmes. — Pentelons d'enfants. — Mesurage. — Coupe. — Confection.....	119
— VIII.	Bonnets. — Mesure. — Patron. — Confection...	130

SECONDE PARTIE

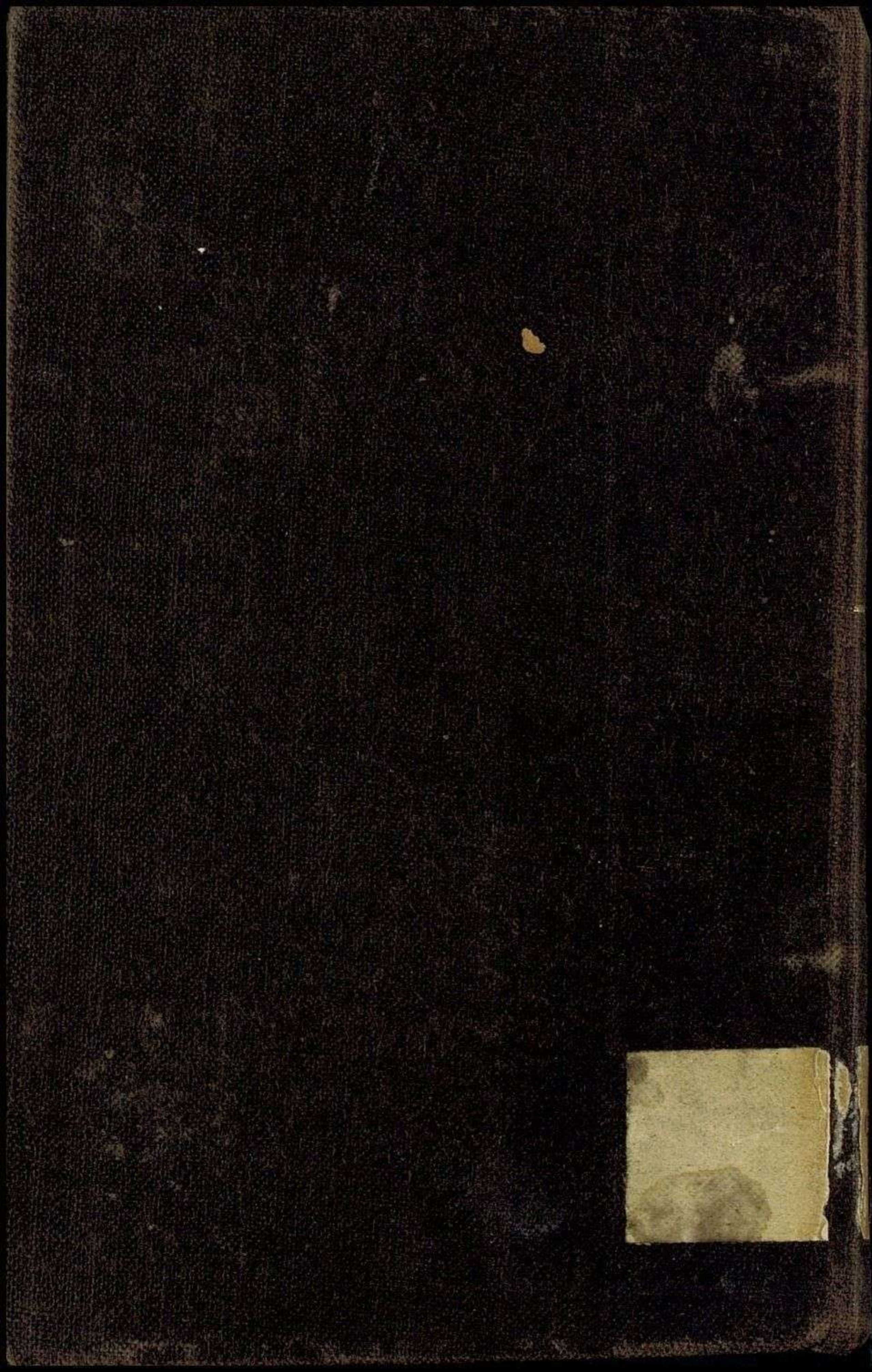
DE L'ART DE LA COUPE ET DE LA CONFECTON EN GÉNÉRAL.

CHAP. I.	Mesurage.....	144
— II.	Manière de monter les robes.....	150
— III.	Dessin du patron du corsage plat montant. — Coupe. — Confection. — Manière d'adapter les patrons à toutes les tailles. — Façons variées.	162
— IV.	Manches. — Formes variées.....	182
— V.	Corsages à blouses. — Façons variées.....	189
— VI.	Robes d'enfants.....	196
— VII.	Corsage plat à trois pièces.....	199
— VIII.	Corsage à basques.....	202
— IX.	Robe princesse. — Coupes variées.....	207
— X.	Basquines ou paletots à taille ajustée.....	215
— XI.	Paletots droits, dits sacs. — Blouses d'enfants..	220
— XII.	Casaques de maison et vestes de fantaisie. — Mantelets de nuit. — Gilet.....	224
— XIII.	Corsets. — Mesurage. — Tracé du patron. — Confection. — Formes variées. — Quelques considérations sur l'action du corset.....	230
— XIV.	Rotonde. — Talma. — Camail. — Burnous.....	242
— XV.	Berthes. — Canezous. — Mantelets. — Pelisses. — Capuchons. — Chemisettes.....	249
— XVI.	Crinoline.....	256
	Procédé pour ouater ou garnir les vêtements...	258

DU TRICOT DES BAS

AUX INSTITUTRICES	261
PROPORTIONS GÉNÉRALES COMMUNES AUX BAS DE TOUTES DIMENSIONS	266
MANIÈRE DE MESURER LE BAS	268
TABLEAU COMPARATIF DE PLUSIEURS MODES DE MESURAGE	272
MÉTHODES A MAILLES COMPTÉES	272
1 ^{re} Méthode, établie sur la théorie de la maille carrée ..	272
2 ^e Méthode, suivie à l'école communale de Mulhouse ..	275
3 ^e Méthode, extraite du <i>Recueil encyclopédique des travaux des dames</i> , par les auteurs du journal <i>Cendrillon</i>	276
PROCÉDÉS D'EXÉCUTION POUR LE TRICOT D'UN BAS	280
EXÉCUTION DES DIFFÉRENTES PARTIES DU BAS	282
BAS D'ENFANTS	292
CHAUSSETTES	293
GENOUILLÈRES	294

FIN DE LA TABLE.



W. HERTZ

TRAVAUX

A AIGUILLES

2541

LEHDE

par la confection, par la manière
en peut suivre toutes les situations.

Pour être à même de confectionner,
il faut donc savoir coudre; si on n'a
machine à coudre, nous n'aurons
de croire que la lecture seule de la
ture suffise à former des ouvriers.
de ce cours est d'offrir un enseignement
méthodique, qui rendra à l'apprenti
plus facile et plus prompt, et dont
de pratique est toujours indépendante
théorie, aucune explication ne sert
aide à une personne à laquelle on n'a
appris à tenir et à manier une machine.
jamais fait un point de couture, n'a
coute beaucoup elle-même, sans avoir
certaine habileté et la dextérité sont
indispensables pour entreprendre la
confection des vêtements. Si on n'est
moins assez bien, les divers défauts
qui ont un aspect si laid et si repoussant,
c'est-à-dire, quand elles se rangent,
grande tension du fil; les boutons qui
un cordon; assujettir un bouton sur
leine, etc., etc.

Enfin, pour nous résumer, nous
la *couture en blanc*, qui fait la
partie de cette méthode, mentionner
tionner les vêtements.

x-rite

100mm

colorchecker CLASSIC